TRENTE - DEUXIÈME ANNÉE — N° 9461 — 34 PAGES — VENDREDI 20 JUIN 1975

LE RAPPORT DE LA COMMISSION GRANGER

Vers une double réforme du financement de la Sécurité sociale

Lire page 30 l'article de JEAN-PIERRE DUMONT



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 Paris Télex Paris n° 65572 Tél. : 770-91-29

BULLETIN DU JOUR

L'horreur de l'horreur

Dans un récent numéro de l'Unité », M. Mitterrand notait, Raymond Aron, ce trait de u : « Giscard ne sait pas que istoire est tragique. » En se ndant à Auschwitz, en ce jour niversaire du 18 juin, le prélent de la République, dont le au-père est mort en déportation montré qu'il savait à tout le oins que la tragédie occupe une ande place dans l'histoire.

Plutôt qu'à la grève des lads, mbolique de la dramatique inrsion des valeurs qui a fait du ercé la préoccupation majeure millions de Français, c'est au ble discours prononcé par le ef de l'État sur les lieux où dis « la barque de l'humanité sombré », que la télévision ançaise aurait dû donner, meredi soir, la priorité. Il faut que ux qui ont vécu, trop souvent norants, passifs, impuissants, ais d'autres en résistants et arfois, hélas ! en complices, le gne de la bête se rappellent dont elle a été capable. Il faut ie les générations qui n'ont nnu en Europe que la paix, se ersuadent qu'elle n'est jamais raiment assurée, que ceux n'exalte à nouveau le romansme de la violence pensent à uoi elle risque de conduire.

Certes, on ne saurait oublier ue le nazisme a atteint, dans horreur, un degré sans précéent. Les crimes, dont avait été alonnée jusqu'alors la longue narche de l'humanité, émergeaient le plus souvent de la barbarie primitive, même s'ils herchaient une justification moderne » dans la raison État. C'était le temps des ands carnassiers, dont le lana des cours n'atténuait guère ureté. Le national-socialisme océdait de la même philosophie, squ'il visait à assurer la doination d'une « race », réputée érieure. Mais il a employé la eur et les moyens d'une ence et d'une technique perrties.

Aussi bien, M. Gierek que Giscard d'Estaing, ce 18 juin, sont gardés de désigner nationalité du monstre. La uxième guerre mondiale fut tins nationale qu'idéologique, et, ns les camps de concentration, y avait des Allemands qui uraient sous les coups de urreaux issus du même peuple. este que pendant un siècle, et avant que le premier S.A. ait êtu sa première chemise brune, lemagne a cru à la force prêché avec Bismarck que néité n'a pas de loi. Des dies de millions d'hommes, de mes, d'enfants, en sont morts. l'Europe, jusqu'à ce jour, ne est pas relevée.

ussi comprend-on que les ins de l'Allemagne, et surtout de l'Est, où Hitler ne vouvoir qu'une réserve d'esclaves, errogent sur l'évolution future ette robuste nation, aujourl divisée, et dont on a pu dire le devenir — le « werden » — on l'être — le « sein » — était raie nature. Et comment x la stabiliser qu'en l'insédans des ensembles complétaires, communautaires et inentaux, où elle puisse s'épar sans être exposée aux tenns hégémoniques.

ais les vainqueurs d'hier ont mêmes les mains sales. Le lag, Hiroshima, les tortures en rie, les raids de B-52 sur le tnam, appartiennent à un encore trop chaud pour que puisse se sentir prémuni e les aberrations de la puis. En citant Brecht : « Le e est encore fécond d'où a la chose immonde », le prét de la République a montré n'était pas le dernier à les ter.

ssi bien, sa sincérité ne saulle être mise en doute, même r ses ventes d'armes notam, la France concourt à nours périls. Mais comment n'être rappé par le contraste entre ation du mal et l'absence, y faire face, d'un dessein et onséquent d'un langage vraimobilisateurs ? La concilia- la bonne volonté, la recherle la justice, même « l'horreur horreur », est-ce assez pour mpêcher à tout jamais le r ?

nos informations p. 6 et 7)

Condamnant l'action des milices armées

LE M.F.A. RÉAFFIRME la « conception pluraliste de la révolution portugaise »

Une grande confusion règne au Portugal, où l'interminable réunion du Conseil de la révolution alimente toutes les suppositions. Un communiqué publié le jeudi 19 juin, dans la matinée, assure que le Mouvement des forces armées refuse de s'engager sur « la voie de la dictature du prolétariat avec l'appui de milices armées ». Cette voie ne correspondant pas « à la conception pluraliste déjà définie par la révolution portugaise ».

Cette déclaration paraît dirigée contre le groupe le plus radical du M.F.A., dont la figure de proue est le général Otelo de Carvalho, « patron » des forces de sécurité portugaises.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — L'incertitude grandit au Portugal. L'homme de la rue attend. Il pressent que quelque chose doit arriver, va arriver, mais il ne sait pas très bien quoi. Tout semble évoluer en même temps, confusément, et le pouvoir paraît absent.

Qui commande dans ce pays ? demandent avec insistance les socialistes. Nul ne répond : le pouvoir est en réunion depuis près d'une semaine. Rien ne transpire des débats sans fin du Conseil de la révolution. Les séances succèdent aux séances dans le secret de la base navale d'Alfeite, sur l'autre rive du Tage. La réunion prend des airs de conclave. Comment s'étonner dès lors de l'avalanche de *boatos*, ces rumeurs qui parcourent la capitale au rythme des manifestations et des rassemblements ?

Dans la journée de mercredi, toutes les hypothèses, des plus plausibles aux plus rocambolesques, ont été successivement avancées, la dernière toujours plus « sûre » que la précédente ! De l'éviction du premier ministre au nom de son successeur, de la suppression des partis à la disgrâce du président de la République, sans oublier l'imminence d'un nouveau coup d'État, tout a été annoncé le 18 juin.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 5.)

RÉUNIS POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS UN AN

MM. Marchais, Mitterrand et Fabre examinent le contentieux de l'union de la gauche

MM. Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand, chacun accompagné de huit dirigeants de son parti, se sont retrouvés jeudi matin 19 juin au siège du Mouvement des radicaux de gauche, 11, rue de Grenelle, à Paris, pour faire le point après neuf mois de contentieux entre les formations signataires du programme commun.

Les représentants des trois partis devaient se mettre d'accord pour lancer une campagne permanente sur le respect du droit à l'information dans les radios et à la télévision, et créer à cet effet un comité de contrôle. En revanche, en dépit du désir des communistes d'arrêter une tactique commune pour les élections municipales, aucun accord ne devait intervenir sur ce point.

Il aura fallu plus d'un an aux dirigeants de l'union de la gauche pour se retrouver « au sommet » dans le cadre du comité de liaison mis en place entre les partis signataires du programme commun. La dernière rencontre officielle entre MM. Robert Fabre, Georges Marchais et François Mitterrand remonte, en effet, au 29 mai 1974. Le premier secrétaire du P.S. et le secrétaire général du P.C.F. ne s'étaient plus entretenus de vive voix de problèmes politiques depuis leur rencontre privée du 26 septembre.

Neuf mois de querelles, de suspicion et de désaccords ont depuis lors ébranlé l'union de la gauche et rouvert quelques-uns des dossiers qui divisent traditionnellement socialistes et communistes. En accueillant les participants au « sommet », M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, a souhaité qu'un terme soit mis au caractère public d'une polémique qui, a-t-il expliqué, nuit à la crédibilité de l'union de la gauche. Il a suggéré que de nouvelles méthodes de travail soient définies afin d'éviter le renouvellement des heurts passés.

Refusant l'aspect idéologique du débat engagé entre communistes et socialistes, les radicaux de gauche entendent en rester strictement au programme commun de gouvernement. Selon eux les trois partis doivent se borner à défendre ensemble la « démocratie avancée » qu'ils se sont efforcés de définir en commun.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8.)

VENUS DE CENT PAYS

Cinq mille délégués participent à Mexico à la conférence mondiale de la femme

De notre correspondant

Mexico. — Inaugurée par M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et par M. Luis Echeverria, président du Mexique, la conférence mondiale organisée par l'O.N.U. dans le cadre de l'Année internationale de la femme, s'est ouverte ce jeudi 19 juin à Mexico. Plus de cinq mille délégués d'une centaine de pays assistent à ces débats, qui dureront jusqu'au 2 juillet. Arrivée mercredi 18 juin à Mexico, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine, dirige la délégation française.

Dans son discours d'ouverture, M. Waldheim a notamment déclaré : « *La discrimination contre la femme est injuste, insultante à la dignité humaine et contraire aux droits de l'homme. Elle comporte aussi de graves conséquences pour le développement économique et social* ».

Plusieurs thèmes de discussions figurent à l'ordre du jour : la participation de la femme dans le renforcement de la paix internationale et la lutte contre le racisme ; les changements actuels dans la condition de la femme, et les obstacles qui devront être supprimés pour obtenir l'égalité des droits et des responsabilités avec l'homme ; l'intégration de la femme dans le processus de développement de la société. La conférence doit, en principe, élaborer un plan d'action destiné à la « *pleine intégration* » des femme dans les efforts pour le développement.

Mais une chose est déjà claire : les femmes des pays en voie de développement et celles qui viennent des pays industrialisés ne parlent pas le même langage. Pour les premières, le processus de libération doit se réaliser dans le cadre du développement économique, politique et sociale. Pour les autres, il semble se réduire à l'égalité entre les sexes.

Une seule des trois femmes chefs de gouvernement dans le monde participe à la conférence : le premier ministre du Sri-Lanka (Ceylan), Mme Bandaranaïke. Mme Gandhi (Inde) et Mme Peron (Argentine) sont absentes.

JOSÉ CARRENO.

Lire page 3 le début d'une enquête de GENEVIEVE ROZENTAL :

FEMMES D'AMÉRIQUE LATINE

L'ARABIE SAOUDITE APRÈS FAYÇAL

Le prince Fayçal Ben Moussaed Ben Aziz, qui avait assassiné son oncle, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite, le 25 mars dernier, a été décapité mercredi soir 18 juin à Ryad, devant des milliers de Saoudiens massés place Diraa. L'exécution a coïncidé avec l'une des cinq prières de la journée, celle précédant le crépuscule.

Le prince a eu la tête tranchée d'un coup de sabre, tandis que la foule scandait : « Allah est grand... Justice est faite... » La tête du supplicié a été ensuite exposée pendant quinze minutes au bout d'une pique. Dans la soirée, un communiqué du cabinet royal saoudien a précisé que le verdict prononcé à l'encontre de l'assassin du roi Fayçal reposait sur des preuves irréfutables de préméditation et sur les aveux du coupable devant le tribunal religieux. « Le meurtrier, indiquait le communiqué, a assassiné le roi pour changer les préceptes de l'Islam et parce qu'il ne voyait pas d'utilité dans la prière, le jeûne et le pèlerinage. »

Nous commençons ci-dessous la publication d'une enquête de notre envoyé spécial, J.-P. Péroncel-Hugoz, sur la situation en Arabie Saoudite après la mort du roi Fayçal et sur les perspectives de développement économique.

I. — Capétiens ou Borgias ?

De notre envoyé spécial J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Ryad. — Quel que soit l'endroit de son royaume où il se trouve, le roi Khaled, dissimulé dans ses mousselines, tient audience publique un matin par semaine, à l'instar de ses prédécesseurs. « *Ces contacts directs avec ses sujets sont très importants pour Sa Majesté, surtout en début de règne : ils remplacent un plébiscite* », nous dit le principal conseiller du monarque, le docteur Rached Pharaon, Syrien francophone, qui a déjà servi trois autres souverains saoudites, et qui, à leur image, tient porte ouverte à sa résidence, tôt le matin, ou en début de soirée.

L'assassinat du roi Fayçal par son neveu l'émir Fayçal, le 25 mars dernier, au cours d'une audience privée, n'a pas entraîné un changement d'habitudes à la cour. Toutefois, le nouveau roi est entouré d'un essaim de gardes et de policiers, alors que son prédécesseur exigeait l'escorte la plus légère possible. Dans un univers où tout concourt déjà, depuis les voiles des hommes et des femmes jusqu'aux soudains tourbillons de sable du désert, à rendre quotidien le mystère, la mort tragique du vieux roi, malgré une succession immédiatement et paisiblement assurée — mais n'est-ce pas le moins que l'on puisse attendre d'une monarchie héréditaire où le prince héritier est désigné à l'avance ? — a également créé un climat où Shakespeare côtoie Boileau-Narcejac. Certains Saoudiens, quoiqu'ils répugnent à aborder ce sujet, confient dans un souffle que les « *vraies raisons de l'assassinat n'ont pas été révélées* ». Les autorités elles-mêmes ont apporté de l'eau au moulin des incrédules en déclarant le régicide « *fou* », puis « *sain d'esprit* », et en poursuivant longuement l'enquête pendant que le meurtrier, bien qu'« *ayant agi seul* », était, dit-on, emprisonné dans un palais de Ryad avec des membres de sa famille et son chauffeur.

Quatre ou cinq versions du régicide ont cours dans les milieux arabes, mais beaucoup de Saoudiens croient à une affaire de famille avec, peut-être, un arrière-plan politique.

C'est aux historiens de demain qu'il appartiendra de faire la lumière. Leur tâche ne sera pas aisée. La famille que l'on appelle en Occident « Wahabite » — du nom de Mohamed Ben Abdel Wahab, théologien du dix-huitième siècle dont les enseignements rigoristes séduisirent Mohamed Ben Saoud, émir de Daraya, dans le Nedjd, au point qu'il les imposa à ses sujets — est la plus mal connue des dynasties arabes contemporaines. Sont-ils des Capétiens, patients bâtisseurs d'une nation, ou de vulgaire Borgias gouvernant au milieu de complots de sérail, ces dix-sept imams ou rois saoudites qui se sont succédé de l'ancêtre Eponyme Saoud Ier, contemporain de Louis XV, à Khaled II, aujourd'hui régnant ?

L'assassinat de Turki Ier en 1834 par un de ses neveux (déjà !), le massacre de Ryad suivi de la fuite à Koweït d'Abderahmane Ier, à la fin du dix-neuvième siècle, le règne dilapidateur de Saoud IV (1953-1964) et la fin dramatique de Fayçal pourraient faire pencher pour la seconde hypothèse.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Liberté de l'État

Dans une académie les candidats bacheliers ont été invités à disserter sur la liberté et la sécurité de l'État. Je ne sais jusqu'à quel point l'examen est régulier, car le corrigé est depuis longtemps paru dans la presse sous la signature de M. Poniatowski. Du moins si l'on comprend le sujet de la manière la plus évidente.

La langue française est perfide. Si l'on sous-entend qu'il s'agit de la liberté du citoyen ou de l'individu, le thème est une vulgaire question de cours mille fois rebattue. Mais si l'on admet qu'il s'agit de la liberté de l'État, en même temps que de sa sécurité, voilà qui pose d'intéressants problèmes sur lesquels, à l'époque des serpents monétaires, des multinationales et de l'argent voyageur, nos gouvernants sont bien moins prolixes.

ROBERT ESCARPIT.

LA CRISE DE LA PRESSE

Le sort du « Figaro »

Une certaine idée de la presse et de sa dignité est en train de faire naufrage dans l'indifférence générale. C'est triste. Décidément, ce mois de juin n'aura guère été favorable aux journaux.

Hormis ceux qui, dans l'ombre, s'agitent depuis plus de trois mois autour de cette affaire, que sait l'opinion de la cession en cours des actions du *Figaro* ? Rien, ou presque.

Il est temps d'en parler.

Des tours de valse circonspects exécutés successivement par Jean-Jacques Servan-Schreiber et André Bettencourt, premiers candidats acquéreurs, les journalistes du *Figaro* ont surtout reçu confirmation de ce qu'ils pressentaient : le journal, mis en difficulté par des contraintes économiques nouvelles, communes à tous ses confrères, a été, de surcroît, affaibli par la politique financière du groupe de presse au sein duquel il jouit d'un statut particulier d'indépendance rédactionnelle.

Voici que se précise une solution redoutable, celle qui a été préparée par certains (extérieurs à l'entreprise), depuis le début : elle s'appelle Robert Hersant.

Face à cette menace qui risque de donner un tour dramatique à la succession de Jean Prouvost au *Figaro* ? Rien. Le silence.

DENIS PERIER-DAVILLE,

président de la société des rédacteurs du Figaro.

(Lire la suite page 22.)

PROCHE-ORIENT

L'Arabie Saoudite après Fayçal

(Suite de la première page.)

En fait, au-delà des vengeances familiales et des épisodes de harems, une « *grande querelle* » est sous-jacente tout au long de l'histoire des Saoudites (1).

Après l'échec d'une alliance franco-saoudienne contre la Sublime Porte, à l'époque napoléonienne, ils combattirent successivement les Egyptiens, les Ottomans, les féodaux du Nedjd et les Hachémites de La Mecque, jusqu'à ce qu'Abdel Aziz II (connu en Occident sous son patronyme d'Ibn Saoud) parvienne, au cours de son long règne (1902-1953), à établir l'hégémonie de sa maison sur la majeure partie de la péninsule Arabique.

L'heure des bilans

A l'heure des bilans, on se rend compte que son fils, le roi Fayçal (1964-1975), était devenu, depuis la disparition de Nasser, en 1970, la figure la plus prestigieuse du monde islamique, à telle enseigne que peu de temps avant sa mort certains musulmans parlaient de « *reconstituer le califat vacant depuis cinquante et un ans* (2) *et de conférer ce titre à Fayçal, chef incontesté du monde arabe* » (*le Messager*, hebdomadaire chrétien d'Egypte, 20 avril 1975).

Il s'agit là de rêves de vieux turbans, mais dans la jeunesse arabe, voire parmi les intellectuels frottés de marxisme, combien de fois n'avons-nous pas entendu louer l'« *honnêteté* » ou la « *générosité* » du vieux monarque ? En revanche, avec ses deux marottes, l'antisémitisme et l'anticommunisme, il avait braqué contre lui l'intelligentsia occidentale qui dénonçait « *l'immoralité du régime que maintient en plein vingtième siècle la monarchie de Ryad* ».

A la vérité, voyager dans l'Arabie de 1975 démontre presque à chaque pas que Fayçal, au cours des deux décennies écoulées, en tant que vice-roi, président du conseil ou roi, a, dans maints domaines, fait entrer le siècle dans son pays. On peut, certes, juger préférable un processus révolutionnaire, mais l'évolution favorisée par le feu roi, pour être incomplète et lente, n'en est pas moins réelle. Il a aboli l'esclavage, créé de toutes pièces une administration, généralisé l'enseignement gratuit pour les garçons et envoyé des milliers d'entre eux comme boursiers à l'étranger, ouvert d'autorité des écoles et des facultés pour les filles, construit 10 000 kilomètres de routes à travers les sables, fait rechercher et distribuer l'eau, rendu l'Etat majoritaire dans les pétroles, introduit la télévision malgré les hauts cris des intégristes, instauré les congés payés et l'assistance médicale gratuite, ainsi qu'un système d'allocations pour les déshérités et la retraite pour les salariés, etc.

Les mutations n'apparaissent pas seulement à travers l'opulent modernisme des villes. Dans le Nedjd et ses marchés, cœur farouche du royaume, désert presque intégral où, en dehors des cités, vivent quand même trois cent trente mille ruraux sédentaires et cent soixante mille nomades, le changement saute aux yeux. Les Bédouins faméliques ont disparu. Les femmes, secondées parfois par des bergers yéménites, s'occupent du cheptel autour de guitounes pakistanaises en toile qui remplacent de plus en plus les tentes en poil de chèvre, pendant que les hommes, au volant de voitures japonaises enrichies de ferronnerie locale, se rendent dans les agglomérations, où ils sont chauffeurs de taxi, garçons de café, plantons ou gardes princiers. Les bourses d'études, les pensions, les retraites, les sinécures administratives manifestement créées pour distribuer des revenus, enfin les subventions directes aux tribus, suscitent dans les moindres bourgades un flux de prospérité. La dernière épicerie bédouine déborde de boîtes d'asperges d'Argenteuil ou d'ananas de Côte-d'Ivoire. Les pharmacies de village ne désemplissent pas, bien que les médicaments ne soient pas remboursés (ils sont gratuits dans les hôpitaux d'Etat).

Les rares opposants avoués au régime font valoir que la modernisation était rendue inévitable par la prospérité pétrolière, et qu'elle a lieu dans un climat paternaliste : au lieu d'être accompagnée d'une libéralisation politique. La monarchie saoudite est quasi absolue. Les partis et les syndicats sont interdits. Les femmes n'ont toujours pas le droit de travailler, sauf pour enseigner et soigner, et elles ne peuvent conduire de voiture, ni prendre un autobus public. Les huit quotidiens saoudiens, bien que théoriquement « libres », répètent tous la même antienne. La fabrication des cigarettes (mais non pas leur consommation) est défendue. Le cinéma, en tant que distraction, reste prohibé, et les voleurs se voient toujours appliquer la peine coranique d'ablation d'une main.

Le clan Soudeiri

« *Tout cela n'est pas faux*, reconnaît un jeune prince-ministre éduqué en Europe. *Mais, considérez que tout était resté en l'état chez nous depuis dix siècles. Le pouvoir est tout aussi absolu dans la plupart des Etats du tiers-monde plus modernes que l'Arabie, mais il y est moins proche du peuple que chez nous. Croyez-vous que le Parlement à parti unique du Caire soit une preuve de démocratie ?*

— Sans doute pas, mais, en revanche, l'Assemblée et les partis du Koweït pourraient peut-être vous inspirer si vous vouliez démocratiser l'Arabie ?

— *Laissez-nous suivre notre propre voie vers la modernisation. Cessez de croire en Europe que les gens ne sont heureux que s'ils portent un complet veston et élisent des députés. Mettez un terme, vous les Occidentaux, à votre terrorisme culturel qui est une forme inconsciente de colonialisme, presque aussi dogmatique que le communisme.* »

Le tout est prononcé sur ce ton ferme mais courtois qui appartient en propre aux Saoudiens.

Autre similitude avec les Capétiens : c'est la troisième fois dans l'histoire de la dynastie saoudite que trois frères se succèdent sur le trône. Après le fantasque Saoud et le rigide Fayçal, Khaled, le deuxième du nom, réservé, homme de devoir, aurait fait un excellent souverain constitutionel. Aussi bien le pouvoir n'est-il plus, comme à l'époque de Fayçal, concentré entre les seules mains du monarque, d'autant plus que le nouveau roi est d'une complexion délicate. Dès le jour du régicide, un partage au moins provisoire des responsabilités s'est effectué au sein de la famille royale, qui forme un véritable « *parti unique* », dont le « *comité central* » serait constitué par la descendance directe du roi Abdel Aziz Ibn Saoud.

Khaled (63 ans) a reçu le sceptre, mais son frère, l'énigmatique émir Fahd (54 ans), est devenu aussitôt dauphin en titre et, *de facto*, chef du cabinet. (Officiellement, le roi est président du conseil, et le prince héritier premier vice-président du conseil.) Khaled, qui ne connaît pas les dossiers diplomatiques, et que son tempérament débonnaire ne porte pas non plus à s'intéresser aux questions de sécurité intérieure, a dû abandonner ces domaines à Fahd, ainsi que l' « *intendance* ». Le roi s'occupe néanmoins personnellement des rapports avec les tribus bédouines, qui représentent 40 % de la population, et sont les plus fermes soutiens du trône. Son frère aîné, Mohamed, émir de Médine (65 ans), qui a renoncé jadis à ses droits à la succession royale, est le lien entre le palais et les cheikhs du désert. Les affaires de la péninsule arabique, notamment les rapports avec les deux Yémen, font aussi plus ou moins partie du modeste « *domaine réservé* » de sa majesté saoudite, dont le mot d'ordre est « *conciliation* ».

Les forces armées sont réparties entre deux autres frères du roi, l'émir Abdallah, deuxième vice-président du conseil, et commandant de la garde nationale, et l'émir Sultan, ministre de la défense et de l'aviation. La garde nationale, qui peut mobiliser plusieurs dizaines de milliers de réservistes bédouins, est, sinon plus forte, du moins potentiellement plus nombreuse que l'armée régulière. Depuis le putsch avorté de 1969, de nouvelles recrues venues du Nedjd, berceau de la dynastie, ont remplacé dans l'armée nombre de militaires originaires du cosmopolite Hedjaz.

Alors qu'en terre arabe, d'une manière générale, le père est tout, dans la famille saoudite, la filiation maternelle explique souvent les alliances, les équilibres ou les rivalités. Fils de la même mère, le roi Khaled et l'émir Mohamed se sont naturellement rapprochés de l'émir Abdallah, né d'un autre mariage d'Abdel Aziz, afin d'essayer, de contrebalancer l'omniprésence du « *clan Soudeiri* », baptisé ainsi du nom de famille de leur mère, auquel appartiennent « *les sept frères* » : Fahd, prince héritier; Sultan, ministre de la défense; Naëf, ministre d'Etat à l'intérieur; Turki, vice-ministre de la défense; Selmane, gouverneur de Ryad; Ahmed, vice-gouverneur de La Mecque, et enfin Abdel Rahmane, pour l'instant sans fonction officielle.

C'est à travers ces princes occupant des postes clés, et dont le trait commun paraît être une passion froide pour l'Etat et une conscience aiguë de la primauté de la puissance économique dans le monde actuel, que nombre de Saoudiens voient le destin de leur pays. Mais si l'Arabie a très largement la capacité financière d'assurer son avenir, en a-t-elle les moyens humains ?

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Prochain article :

UN DÉVELOPPEMENT DÉBRIDÉ

(1) J.-L. Soulié et L. Champenois : *Le Royaume d'Arabie Saoudite face à l'Islam révolutionnaire*, Armand Colin, 1966.

(2) Le dernier calife, un prince ottoman, Abdel Medjid II, a été déchu par Moustapha Kemal en 1924.

ASIE

Malaisie

Les communistes multiplient leurs attaques près de la frontière thaïlandaise

Une patrouille mixte composée de Thaïlandais et de Malaisiens est tombée mercredi 18 juin dans une embuscade tendue dans l'Etat malaisien de Kedah, qui jouxte la frontière. Huit militaires et trois géomètres malaisiens qui faisaient des relevés de terrain ont été tués. Les Thaïlandais ont eu un tué et un blessé.

Cette région est depuis longtemps agitée. En avril, treize soldats ont été tués et trente autres blessés. La situation a été étudiée lors du récent séjour à Kuala-Lumpur du premier ministre thaïlandais. Le gouvernement malaisien estime que Bangkok n'agit pas avec suffisamment d'énergie contre les guérilleros.

Une crise a éclaté l'an dernier entre *factions* du *P.C. malaisien* clandestin, elle n'a pas, bien au contraire, provoqué un ralentissement des activités politiques et militaires des communistes. Trois groupes distincts prétendent désormais diriger la révolution.

Les autorités malaisiennes craignent que, la guerre d'Indochine étant terminée, des armes ne soient introduites dans leur pays à partir de la péninsule, soit à travers le territoire thaïlandais, soit par bateau. Le correspondant du *Financial Times* à Kuala-Lumpur rapportait à ce propos le 10 juin que le gouvernement malaisien examinait une offre faite par Djakarta d'utiliser l'île de Natuna pour contrôler les mouvements de bateaux dans la mer de Chine du Sud. Située entre la Malaisie continentale et la Malaisie bornéane, elle pourrait accueillir une station de radars et un centre de télécommunications.

De son côté, un envoyé spécial du *Wall Street Journal* rapporte, dans l'édition du 16 juin du quotidien américain, que les communistes intensifient leurs actions contre deux grands chantiers au nord de la Malaisie continentale : la route qui reliera d'est en ouest les deux côtés du pays et le barrage de Temenggor. Selon les autorités, ce barrage sera terminé à la fin d'avril 1976 ; il permettra d'inonder de vastes zones de jungle dans lesquelles les communistes s'infiltrent et où ils ont installé des camps.

Japon

Tokyo affirme que le traité sino-japonais ne visera aucune tierce puissance

Parlant devant les hommes d'affaires américains de la Japan Society, M. Kissinger a déclaré, mercredi 18 juin, que les déboires des Etats-Unis en Indochine ne les conduiraient pas à se détourner de l'Asie au profit de l'Europe.

Les rapports avec la Chine et l'U.R.S.S. sont également à l'ordre du jour à Tokyo. Le gouvernement nippon semble considérer comme le résultat d'un malentendu le sévère avertissement adressé mercredi par Moscou au Japon, à propos de la négociation en cours du traité sino-japonais, document diffusé par Tass, mais dont la presse soviétique ne souffle mot jeudi matin.

De notre correspondant

Tokyo. — La déclaration du gouvernement soviétique en date du 17 juin sur le traité de paix et d'amitié en cours de négociation entre la Chine et le Japon a causé une certaine sensation à Tokyo, *en montrant à quel point le Japon se trouve impliqué dans la querelle sino-soviétique (le Monde* du 18 juin).

Les avertissements et les amères critiques de Moscou paraissent porter, dit-on ici, non plus seulement sur la fameuse « *clause anti-hégémonie* » que la Chine voudrait insérer dans le traité et que le Japon hésite à accepter, mais sur le projet de traité lui-même. C'est la première fois que le gouvernement soviétique publie une déclaration officielle à son sujet. Il a choisi de le faire à un moment où la négociation est *déjà en souffrance, dans l'espoir* évident de contribuer à son torpillage.

Lorsque l'U.R.S.S. accuse la Chine de vouloir attirer le Japon d'une façon ou d'une autre dans l'orbite de sa politique extérieure, l'accusation peut impressionner une partie de l'opinion et elle fournit en tous cas des armes aux adversaires du traité et de la Chine populaire au sein de la majorité gouvernementale japonaise.

Les milieux officiels sont fort embarrassés, mais s'abstiennent de critiquer la déclaration soviétique. Celle-ci est, dit-on, fondée sur un malentendu de la part de Moscou quant aux intentions réelles du Japon. C'est ce que M. Miki, premier ministre, a déclaré lui-même à la diète mercredi 18 juin :

« *Nous n'avons aucun pays particulier en vue, comme par exemple l'Union soviétique, lorsque nous négocions avec Pékin* », a-t-il déclaré, ajoutant : « *La clause antihégémonie n'est rien d'autre que l'expression d'un principe de paix universellement admis.* »

Le ministre des affaires étrangères, M. Miyazawa, a déclaré à son tour devant la diète que le traité sino-japonais ne visera aucune tierce puissance en particulier et que le Japon n'a pas l'intention de « *compliquer ses relations avec l'Union soviétique* ». Des assurances à cet effet vont être données prochainement à Moscou par la voie diplomatique, a-t-il indiqué.

Une déclaration du gouvernement japonais va répondre au document soviétique. Ce texte sera prudent et assez succinct, prévoit-on. Le Japon exprimera sa volonté de ne pas laisser affecter ses bonnes relations avec l'Union soviétique par les rapports que Tokyo et l'Union soviétique peuvent avoir avec une autre puissance.

ROBERT GUILLAIN.

AFRIQUE

Tchad

LES REBELLES ONT CONFIRMÉ A UN ÉMISSAIRE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS QUE Mme CLAUSTRE EST VIVANTE.

M. Stéphane Hessel, chargé de mission auprès de M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, est rentré, mercredi 18 juin, à Paris, après un séjour de treize jours au Tchad.

Arrivé le 5 mai au Tchad pour prendre contact avec les rebelles Toubous, qui détiennent Mme Françoise Claustre depuis quatorze mois, M. Hessel a rencontré les lieutenants du chef des rebelles, Hissen Habré, mardi dernier à Bardaï, dans le Tibesti. Ceux-ci ont confirmé à l'émissaire français que Mme Claustre est en bonne santé.

A N'Djamena, on est en revanche sans nouvelles des trois journalistes français de l'agence Gamma entrés clandestinement au Tchad en passant par la Libye. Selon des rumeurs qui circulent dans la capitale tchadienne, Hissen Habré les retiendrait au Tibesti.

LA HAUTE-VOLTA ET LE MALI S'ENGAGENT A RÉGLER LEUR DIFFÉREND FRONTALIER

Lomé (*A.F.P., Reuter*). — Réunis, mercredi 18 juin, à Lomé, capitale du Togo, où ils étaient les hôtes du général Eyadema, les présidents Senghor (Sénégal), Kountche (Niger), Traore (Mali), Lamizana (Haute-Volta) ; MM. Beavogui, premier ministre de Guinée ; William Eteki, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, et Mohammed Ben Ahmed Abdelghani, représentant le président Boumediène, sont parvenus à un accord sur le règlement du différend frontalier opposant le Mali à la Haute-Volta.

La controverse entre Ouagadougou et Bamako portait sur le tracé des frontières hérité de la *colonisation dans la région de* l'Agacher, où coule la rivière Beli. Les forces maliennes et voltaïques se sont affrontées à ce propos en décembre 1974 et le 4 juin dernier.

Le communiqué final de la rencontre de Lomé indique que « *la Haute-Volta et le Mali s'engagent à mettre un terme à leur différend sur la base des recommandations de la commission de médiation* », et précise que Bamako « *accepte de libérer les deux prisonniers voltaïques retenus au Mali et de restituer le matériel appartenant à la Haute-Volta saisi lors des événements de décembre 1974* ».

Gabon

VISITE OFFICIELLE DE M. ABELIN

M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, est attendu le vendredi 20 juin en visite officielle au Gabon, où il séjournera jusqu'au 22.

Ce voyage revêt une *importance* particulière, du fait qu'il se situe peu de temps après la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Libreville. M. Abelin discutera notamment de la révision de certains accords de coopération entre la France et le Gabon.

A l'issue de sa visite, le ministre se rendra à Abidjan, où il sera, dimanche 22 juin, l'hôte à dîner du président Houphouët-Boigny.

Argentine

Séquestrés par des péronistes de gauch

LES DIRIGEANTS DE LA PU GROSSE FIRME DU PAYS VO' ÊTRE LIBÉRÉS CONTRE U ÉNORME RANÇON.

Le mouvement péroniste gauche politico-militaire, Montoneros, a annoncé qu'il li rerait très prochainement frères Juan et Jorge Born, er vés le 19 septembre 1974 à B nos-Aires. Outre le paiem d'une très forte rançon — parle de 10 millions de doll soit environ 40 millions francs, — la société Bunge Born (première entreprise pays) a dû consentir, pour o nir la libération de ses d directeurs, à faire publier communiqué politique émar de l'organisation les Monton dans divers journaux, dont *Monde* (voir page). La so s'est, en outre, engagée à pr der à des distributions de vi et de vêtements aux populat déshéritées de trois provi occidentales de l'Argentine, c de San-Juan, Mendoza et Luis. Une trentaine de véhi ont participé à cette opéra La police en a intercepté d dans la région de Mendoza. la région de San-Luis, plus personnes qui participaient distribution ont été arrêtées

États-Unis

M. JACK BENNETT, SOUS-SE TAIRE AU TRÉSOR CH DES AFFAIRES MONÉTA DÉMISSIONNE.

La démission de M. Jack nett, sous-secrétaire au T chargé des affaires monétai compter du 30 juin, vient annoncée par la Maison Bla Officiellement, M. Bennett que son départ par sa volon retourner au secteur privé : quatre ans de sacrifices finar au service du pays. Sans m en doute cette déclaration, tains pensent, à Washington M. Bennett aurait été en d cord avec le secrétair Trésor, M. Simon, sur la cor des négociations monétaire ternationales. Son intransig aurait été considérée, notar à Paris, comme l'un des p paux obstacles à la réalis d'un compromis lors de la c rence de Paris. M. Bennet quittant ses fonctions, s'est m fort pessimiste sur les ch d'un accord sur les problèm suspens, n'étant pas partisan ler au-delà de ce qui a déj tenté.

● *Une délégation* compre des membres du parti co niste, des Jeunesses commun du Mouvement contre le ra et l'antisémitisme, du M ment de la paix, de l'Unior femmes françaises, de la Fé tion des déportés, inte résistants et prisonniers, r sentant les personnalités et nisations qui ont lancé un en faveur de la réhabilitatior époux Rosenberg, s'est re mercredi 18 juin à l'ambas des Etats-Unis. Elle y a été par M. Herman Cohen, con ler politique de l'ambassade a promis de faire part aux rités compétentes de la dém de la délégation.

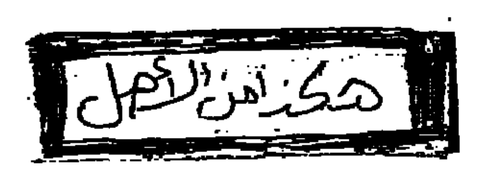
A travers le monde

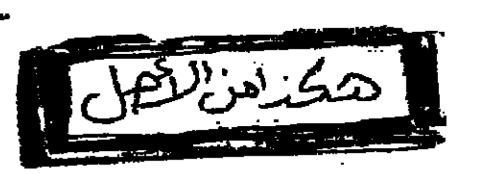
Grande-Bretagne

● UNE DELEGATION T VAILLISTE de douze dép et six membres de la Char des lords se rendra à l'As blée européenne de Strasb pour la session du 7 juillet décision a été prise merc 18 juin à l'unanimité m une voix par le groupe pa mentaire du Labour. Les vaillistes britanniques se j dront au groupe socialiste l'Assemblée. — *(Corresp.)*

Papouasie-Nouvelle-Guinée

● LA PAPOUASIE-NOUVEL GUINEE ACCEDERA A L' DEPENDANCE le 16 septe bre, a annoncé merc 18 juin le premier ministre pays, M. Somare. La décis approuvée par l'Assemblée, suite à plusieurs mois polémiques entre certains é et le chef du gouverneme et la date de l'indépendar avait à plusieurs reprises reportée. La reine Elizabe sera le chef du nouvel Etat. *(A.P.)*





AMÉRIQUES

Femmes d'Amérique latine

Durant six mois, l'auteur de cette série articles a traqué « la femme latino-méricaine ». « Je ne suis pas parvenue à couvrir une seule représentante de cette espèce », écrit-elle au terme de son enquête. Qu'y a-t-il de commun, en effet, entre l'Indienne de Bolivie et la romancière argentine, entre la journaliste brésilienne et l'habitante du bidonville, entre l'élue au Parlement du Guatemala et les petites bourgeoises trompées de tout le continent de l'Amérique latine ?

I. — Indienne, le dernier des métiers

par GENEVIÈVE ROSENTAL

Ici, me dit un Français installé longue date au Mexique, toute mme oscille entre deux modè- : la Guadalupe et la Malin-e. La première est la Vierge nérée. Le 12 décembre, des gens ennent de tout le pays se trai-r sur les genoux jusqu'à sa atue. Les indiens, coiffés de umes multicolores, dansent ute la journée en son honneur. autre, la Malinche, fut la com-gne indienne du conquérant rnan Cortès. C'est la femme olée qui s'est soumise à son vainqueur et, en trahissant les siens, a perdu son identité. La femme de la classe supérieure et celle de la classe moyenne — qui l'imite — se reconnaissent volontiers dans la sainte venue d'Europe. L'image de l'Indienne dominée est plutôt laissée aux femmes du peuple, mais sans qu'aucune Mexicaine n'y échappe totalement.

Dans tout le continent latino-américain, être indienne est le dernier des métiers. Beaucoup plus qu'une race, c'est un statut social. Certes Mme Echeverria, épouse du président de la République du Mexique, est métisse. Mais sa vie n'a rien de comparable à celle de millions d'*indiecitas* aussi métissées qu'elle. Etre indienne, c'est travailler dur, mettre des enfants au monde, avoir faim, recevoir des coups et être vieille à trente ans. La femme est travailleuse à temps complet. Ses tâches sont multiples : préparer la nourriture — crêpes de maïs, haricots, riz ou soupe de pommes de terre, selon les régions, — la porter aux champs à son mari, plus tard à ses enfants, ramasser du bois, soigner les animaux et les enfants, filer, tisser, coudre les vêtements de toute la famille, aider, durant les périodes de pointe, aux travaux des champs, aller au marché vendre la production familiale.

Dans un village mexicain, on avait introduit une machine à faire les *tortillas* (crêpes de maïs). Furieux à l'idée que leurs femmes seraient soulagées d'une petite part de leur travail et pourraient ainsi, éventuellement, avoir le loisir de les tromper, les hommes ont cassé la machine. Alors, les femmes ont refait le coup de Lysistrata : la grève de l'amour. Et elles ont gagné. Mais cette anecdote est exceptionnelle.

Et pourtant, l'Indienne place sa dignité dans une solidarité à toute épreuve avec son compagnon. J'ai souvent entendu, au cours de mon voyage, cette chanson : « *Même si tu me bats, même si tu me tues, j'irai avec toi.* » Et il est vrai que l'Indienne suit son compagnon même dans ses beuveries hebdomadaires.

Menant une vie dure, accablés de labeurs, mal nourris, mal payés, tolérés sur le sol dont leurs ancêtres ont été dépossédés, les Indiens trouvent un refuge, une éphémère complicité, dans l'alcool. L'Indien est timide, réservé. Il est d'un naturel assez abattu et ne s'exprime pas à jeun, m'a-t-on dit souvent. Au point qu'il ne peut pas y avoir d'amour sans alcool, m'a assuré Olimpia, mon informatrice équatorienne. Mais, après quelque temps de vie commune, l'alcool favorise aussi les brutalités.

Une journaliste mexicaine m'a résumé ainsi la chaîne de la violence chez ces peuples pourtant pacifiques : « *Le patron bat son employé, qui bat sa femme, qui bat son enfant, qui bat son chien.* » Les coups acquièrent même, dans certains cas, une valeur rituelle. Selon les récits d'Olimpia, la femme dont l'enfant vient de mourir est battue au retour de l'enterrement, du cimetière à la maison. Afin qu'elle soit plus vigilante avec le prochain bébé. Après quoi, tout le monde s'enivre...

Si l'on évoque souvent la résignation de l'Indien, elle n'est que peu de chose en comparaison de celle de l'Indienne. Maltraitée, exploitée, elle reste fidèle. A la différence de son mari. Il est fréquent, en Amérique latine, que les hommes disparaissent, laissant une abondante descendance à la charge des abandonnées.

Les places sont rares, et il faut bien accepter d'être exploitée. « *La loi impose un salaire minimum* », me dit Lupe à Mexico. Il représente dans les trois cents francs français. « *Mais ma patronne décompte ma nourriture de mes gages.* » Alors, il faut mettre les enfants au travail. Ses « grands » — douze et dix ans — emballent les provisions dans un supermarché. Il a fallu leur acheter la place et ils ne sont rémunérés que par les pourboires des clients.

La femme qui faisait ma chambre dans un hôtel de Caracas gagne, en une semaine, le prix d'une nuit passée dans cet hôtel. Elle vit dans un *ranchito* (bidonville), aux abords de la capitale. Les baraques, peintes de couleurs vives, sont presque jolies. Mais il faut aborder de front la colline pour se hisser jusqu'à celle de Clarita. Les rues sont en terre battue. Elles deviennent des ruisseaux à la saison des pluies. Des enfants nus courent dans la poussière, poursuivis par les mouches. Chez Clarita, il n'y a presque pas de meubles. Mais la télévision trône. Comme chez ses voisines. Il faut bien rêver, faute de manger...

A Bogota, capitale de la Colombie, située à 2 600 mètres d'altitude, le climat est celui de la Suisse au printemps. On chauffe les bidonvilles avec de petits poêles à pétrole ou à alcool. Il n'est pas rare que la baraque et les bébés, laissés aux soins d'une fillette de six ans, flambent, pendant que la mère travaille. A Lima, c'est par les rats que les nourrissons sont parfois attaqués.

J'ai connu Severina chez le directeur de l'Alliance française de Brasilia. Au Brésil, les Noirs jouent le rôle des Indiens, à ceci prêt que les Indiens sont des exilés sur leur propre sol, tandis que les Noirs, déracinés d'Afrique, se sont intégrés à cette société composite. D'où leur optimisme, peut-être à base d'inconscience, qui contraste avec la tristesse indienne.

Severina est mulâtre. Elle est maigre et laide. Est-elle encore jeune ou déjà vieille ? Comment savoir avec le travail, les privations, les maternités et, sans doute, les avortements ? Un jour, elle m'a sorti toutes ses photos de famille. « *Dans vingt-trois jours, je serai près d'eux, à Recife. Mais il faut d'abord que je gagne l'argent du voyage. J'ai deux petites filles : cinq ans et deux ans. C'est ma sœur qui s'en occupe. En ce moment, elles ont faim.* » C'était vrai. Je suis allée à Recife. Avec mille excuses pour la précarité de la baraque, Marlu m'a fait entrer auprès de ses petites nièces : des enfants grises, avec le ventre ballonné des sous-alimentés, de grands yeux anxieux. Même entre les bidonvilles il y a une hiérarchie : celui-là n'avait pas la télévision. Sur le chemin du retour, des fillettes portant leur petit frère — ou leur premier-né ? — Des femmes aussi arrêtaient le taxi : « *Madame, si vous avez besoin d'une bonne, je sais tout faire.* »

Quand on peut difficilement assouvir la faim de trois enfants avec une médiocre pitance de haricots secs, de manioc ou de maïs, pourquoi en faire dix ? Partout, sauf dans la Bolivie, pays sous-peuplé, qui ne compte que 5 millions d'habitants pour 1 100 000 km2 (deux fois la France), et en Argentine — où l'on vient de faire machine arrière pour des raisons similaires, — la planification des naissances a été encouragée.

Elle se heurte à l'ignorance. Les femmes oublient de prendre leur pilule ou avalent d'un coup la ration d'un mois. Mais l'obstacle majeur, c'est l'homme, le *macho*, le mâle, qui s'estime déshonoré s'il ne procrée pas à raison d'un enfant par an et par ménage. Car il en a souvent plusieurs. En revanche, il ne se sent pas tenu d'assumer la charge de ses familles. Héritée de l'honneur espagnol, passablement pervertie, cette conception aberrante de la virilité est responsable de la véritable explosion démographique sur quoi achoppent tous les plans de développement. S'y ajoute l'influence d'une Eglise toute-puissante, où se côtoient prêtres de choc et curés misogynes. Il y en a qui disent aux paysannes de Colombie : « *L'avortement est préférable à la pilule, car la pilule c'est vingt péchés par mois et l'avortement un seul péché par an.* »

Ce sont les mêmes qui organisent des « campagnes de mariages ». Mais les résultats en sont maigres. Ce n'est pas seulement que les hommes répugnent à s'enchaîner : des femmes de bon sens préfèrent le concubinage. « *Non, Madame*, disait une employée à une de mes hôtesses, *je ne me marierai pas. Tant que je suis célibataire, il apporte l'argent qu'il gagne à la fin de la semaine, ou bien je le menace de partir. Si je suis mariée et que je parte, il envoie la police à mes trousses et me prend les enfants* ». C'est un début de prise de conscience. Mais il joue aussi contre les intéressées, entièrement responsables de leurs enfants et sans recours devant la loi.

Qu'arriverait-il si les millions de petites Indiennes, qui trottinent dociles derrière leur homme, avec leur bébé sur le dos et leur quenouille à la main, apprenaient qu'en Colombie il y a encore des tribus reculées qui vivent, heureuses, sous le matriarcat ? Et que, dans certaines hautes vallées du Pérou, on pratique depuis des siècles le mariage à l'essai ?

Prochain article :

DES BOURGEOISES PAS SI ÉMANCIPÉES QUE CELA

Tribune internationale

Brésil : la démocratie de la dictature

par MIGUEL ARRAES (*)

LE général Geisel, président de la République brésilienne, a réaffirmé, dans un message au Congrès, qu'il fera une « ouverture graduelle ». A force de le répéter, il veut créer la conviction qu'il travaille effectivement à l'instauration d'un régime démocratique.

Les faits démentent ces affirmations. Les limites de ce qu'il appelle l'« ouverture graduelle », il les a tracées lui-même. Lorsqu'il déclare qu'il n'admettra aucune contestation, le général Geisel montre qu'il empêchera toute action politique visant à modifier le modèle politique et économique en vigueur.

Le député Francisco Pinto, qui avait protesté à la Chambre contre la présence au Brésil du général Pinochet, a eu son mandat parlementaire « cassé » et a été jeté en prison. Cela rappelle à l'opposition légale qu'il n'est pas question pour elle de sortir de l'étroit domaine qui lui a été assigné. La pratique des enlèvements n'a pas été suspendue, comme pour montrer aux membres de l'opposition clandestine que leur liquidation physique sera poursuivie.

En réponse aux protestations à l'intérieur du pays ou à celles qu'élèvent les organisations internationales de juristes, le ministre de la justice se borne à déclarer que ces personnes vivent dans la clandestinité, ou bien encore qu'elles ont fui à l'étranger. On en arrive à une situation où les prisonniers politiques ne doivent pas seulement prouver leur droit à la liberté, mais encore qu'ils sont bien en captivité ! La censure, enfin, malgré certains changements de méthode, demeure toujours active,

On continue, malgré tout, à présenter les élections du 15 novembre dernier comme une preuve de l'intention du général Geisel d'instaurer un régime démocratique. La grande victoire remportée par l'opposition contribue à donner cette impression. De fait, le peuple a été particulièrement net dans sa condamnation du régime, malgré les multiples restrictions qui ont été imposées aux candidats durant la campagne.

L'actuel gouvernement ne pouvait avoir d'illusions quant au résultat de la consultation de novembre dernier. Mais la progression du parti de l'opposition était désirée. La preuve en est que le général Geisel la stimula ouvertement. Cela ne doit pas être attribué à des préférences personnelles, supposées favorables à la démocratie. Dans les régimes comme celui qui est installé au Brésil — qui sont des produits hybrides de la démocratie à l'américaine et de l'idéologie fasciste —, l'existence d'une opposition est en effet une pièce indispensable à l'équilibre du pouvoir : mais une opposition contrôlée à qui l'on interdit de proposer des alternatives dans les domaines politique, économique ou social.

LE déficit de la balance commerciale a été de 4,5 milliards de dollars en 1974. La dette extérieure, qui était à peine de 3 milliards de dollars en 1964, a atteint, fin 1974, 18 milliards de dollars. Les capitaux étrangers contrôlent aujourd'hui tous les secteurs-clés de l'économie, et près de 70 % de la production industrielle brésilienne. Le gouvernement cherche maintenant à soutenir ce qui reste d'entreprises nationales pour contrer les velléités nationalistes.

Le coût social de cette politique a été énorme. Si nous considérons, par exemple, le salaire réel des travailleurs, on s'aperçoit qu'il correspond à moins de 60 % de ce qui leur était payé en 1964.

La politique du pouvoir, qui consiste à privilégier les grandes entreprises rurales, s'est traduite par l'apparition de millions de travailleurs journaliers qui sont embauchés sans garanties d'aucune sorte. Le mépris pour la vie des travailleurs transparaît dans les taux d'accidents du travail, parmi les plus élevés du monde, qui révèlent, par exemple, que les 1 650 000 accidents du travail de l'année 1973 ont entraîné la mort de 13 000 travailleurs et des handicaps physiques pour 50 000 autres. Les bas salaires, extrêmement nombreux, sont cause de la malnutrition populaire qui, selon les techniciens de la santé, a affecté, à des degrés divers, les capacités mentales de 10 000 000 de Brésiliens. Le gouverneur de Sao-Paulo a reconnu la gravité de la situation sociale dans son Etat, pourtant le plus riche du pays.

La tournure prise par la compétition entre les deux grands blocs mondiaux, ainsi que l'apparition de nouveaux centres d'influence sur la scène internationale désorientent les alliés des Etats-Unis et posent les questions auxquelles la dictature brésilienne n'est pas en mesure de répondre. Il n'y a pas longtemps, celle-ci affirmait que le Brésil était sorti du sous-développement. Cette déclaration la disqualifie pour obtenir un traitement privilégié semblable à celui revendiqué par les pays pauvres dans le cas du pétrole. Pour revenir sur ses positions, la dictature devra donc soutenir au moins quelques-unes des revendications du tiers-monde, ce qui ne manquera pas de la mettre en conflit avec les Etats-Unis. Or, ceux-ci, en association avec d'autres pays importants, n'admettent même pas la politique de défense des prix des matières premières à laquelle le Brésil pourrait légitimement s'associer.

L'OPPORTUNISME du général Geisel, qualifié par lui de « pragmatisme responsable », entraîne ainsi l'isolement du régime brésilien sur le plan international. En Amérique latine, il perd du terrain dans la mesure où des pays comme le Venezuela prennent l'initiative de contester l'influence américaine sur le continent. En Afrique, après avoir appuyé le colonialisme portugais, il frappe en vain à la porte des mouvements de libération qui se trouvent à la tête de nouvelles nations. Parce qu'il a besoin de capitaux, il flatte les régimes arabes, tandis que son ministre des affaires étrangères chante les louanges d'Israël pour répondre à des engagements antérieurs.

Face aux difficultés qu'il rencontre, le régime évoque la crise internationale pour expliquer tous ses problèmes. Mais il est impossible de rendre les pays du Proche-Orient responsables de la situation interne du Brésil : d'abord parce que l'élévation des prix du brut n'a représenté qu'un tiers de l'augmentation des importations globales du pays en 1974 ; ensuite, parce que le général Geisel, lorsqu'il se trouvait à la tête de la société pétrolière nationale PETROBRAS, s'est limité à appliquer la politique des multinationales, en cherchant à prospecter le pétrole hors du pays où les frais d'exploitation sont supposés plus bas. Cette politique a entraîné la stagnation de la recherche au Brésil même ; enfin, parce que le gros du déficit de la balance commerciale correspond à l'importation de produits en provenance des pays industrialisés et destinés aux multinationales implantées dans le pays.

Dans son message au Parlement, le général Geisel n'a pas pu cacher ces difficultés. Il a cependant passé sous silence la cause principale de cette situation : le modèle politique et économique choisi par la dictature et appliqué par elle sans discontinuité depuis 1964.

(*) Ancien gouverneur de l'Etat du Pernambouc.

EUROPE

Italie

APRÈS LA VICTOIRE DU P.C.

L'attitude des socialistes sera déterminante pour l'avenir du gouvernement

Rome. — Encore étourdie par ce qui lui est arrivé, l'Italie — où M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères se rendra en visite officielle les 27 et 28 juin — se remet lentement de ses émotions.

De notre correspondant

Déjà les journaux retrouvent leurs informations habituelles : les hommes politiques ont repris leurs escarmouches, les violents de droite ont retrouvé leurs cocktails Molotov, le ministère du travail annonce que les chômeurs sont plus d'un million... Mais le ton n'est plus tout à fait le même. A gauche comme à droite, un sentiment général se fait jour : « *L'Italie a changé* », les vieilles recettes ne serviront plus.

La déclaration faite le 18 juin à Milan par M. Giovanni Agnelli, président du patronat italien, est révélatrice : « *Le résultat électoral*, a-t-il dit, *doit être interprété comme une volonté de changement dans le pays, une amélioration de la manière de gouverner à tous les niveaux, dans tous les partis. Les industriels et les dirigeants sont également impliqués par cette demande. C'est un défi auquel nous devons tous répondre.* »

Certes, M. Agnelli aurait préféré que « *le changement n'advienne pas en direction de l'extrême gauche* ». Il faut cependant « *prendre acte des résultats et tenir compte au maximum des choix démocratiques faits par les électeurs italiens* ». Le président du patronat n'ignore pas les inquiétudes des industriels et des milieux d'affaires, qui se sont traduites par une forte baisse en Bourse le 17 juin, légèrement réduite le lendemain. Il faut éviter les « *découragements* » ou les « *abandons* », même si « *les résultats des élections assombrissent les perspectives des investissements en Italie* ».

Le patronat semble partagé. Il craint, bien sûr, de se retrouver devant des syndicats plus puissants, s'appuyant sur la victoire communiste. Mais il espère aussi que la démocratie chrétienne comprendra enfin ses erreurs, tenant autant au *malgoverno* qu'à une politique de récession.

1 085 000 chômeurs

Sur ce point, les patrons ne tiennent pas un langage très différent de celui des syndicats, qui réclament une relance de l'économie. Le sous-secrétaire d'État au travail n'a-t-il pas révélé aux sénateurs, le 18 juin, que l'Italie comptait un million quatre-vingt-cinq mille chômeurs recensés ? Les heures payées aux *disoccupati* par les caisses d'assistance ont atteint le total de 100 millions au cours des cinq premiers mois de 1975, soit une augmentation de 832 % par rapport à la période correspondante de 1974. Quant aux jeunes à la recherche d'un premier emploi, ils sont passés de 221 000 en 1970 à plus de 330 000 en avril dernier. Et encore ne compte-t-on pas les étudiants diplômés qui évitent de s'inscrire aux bureaux de chômage.

Le phénomène est particulièrement vrai à Naples et dans toute la Campanie (*le Monde* du 31 mai) où se concentre le quart des *disoccupati* italiens. Cette région devait faire l'objet ce jeudi d'une réunion gouvernement-syndicats, dont les milieux politiques attendaient surtout la réponse à une question : M. Moro est-il encore en mesure de gouverner ? On s'interroge toujours sur l'avenir de ce cabinet dont l'existence ne tenait guère qu'à un fil avant les élections. Les partis politiques entendent-ils « *geler* » la situation jusqu'à l'automne ou provoquer dès à présent un « *éclaircissement* » ?

Grands vainqueurs du 15 juin, les communistes observent un silence prudent, même si *l'Unita* est barrée de rouge tous les matins. Les socialistes, eux, ont repris leur concert à plusieurs voix : d'aucuns réclament [...] crise, d'autres estiment qu'il v[...] mieux attendre octobre. Le P.[...] avait fait une virulente cam[...]gne anti-D.C. qui aura sur[...] profité au parti commun[...] Peut-il retourner aujourd'hui [...] gouvernement sans avoir obt[...] une parcelle de ce « proj[...] changement » qu'il réclama[...]

Le courant majoritaire de [...] démocratie chrétienne, animé [...] M. Rumor, craint que les s[...]listes ne profitent de l'été [...] conclure de nombreuses allia[...] locales avec les communiste[...] veut les mettre tout de suit[...] pied du mur : reconstituer un [...]ritable gouvernement de ce[...] gauche ou prendre la respo[...]bilité d'une crise dont nul n[...]trevoit l'issue. La gauche du [...] a un autre souci : comm[...] par obtenir le départ de M. [...]fani, qu'elle accuse d'avoir en[...]né la démocratie chrétienne [...] des défaites successives. On [...] ensuite ce qu'il convient de [...] avec les socialistes. Ce règle[...] de comptes interne ne s[...] guère tenter les amis de M[...]mor qui, pour le moment, [...]tiennent le secrétaire du p[...] ne cherchons pas de bouc [...]saire, disent-ils en substance, faisons une autocritique gén[...]

La direction de la démo[...] chrétienne a été convoq[...] Rome ce 19 juin pour défini[...] stratégie. Tout dépendra e[...] des socialistes. Ils restent l[...] de la politique italienne, ma[...] clef qui bloque les portes a[...] de les ouvrir.

ROBERT SC[...]

● RECTIFICATIF. — [...] mauvaise transmission a dé[...] deux phrases dans l'artic[...] notre correspondant pub[...] 19 juin. Dans le sixième [...]graphe, il fallait lire : *hommes de gauche... cra[...] une explosion anticommun[...]* (et *non une explosion* des [...]munistes). Dans le parag[...] suivant, M. Piero Bassett[...] « *l'un des fils les plus br[...] de la démocratie chrétienne* [...] non l'un des plus bruyants)

M. NEUWIRTH : un P.C. qui colle aux réalités.

M. Lucien Neuwirth, secrétaire *général adjoint* de l'U.D.R., a déclaré à propos du résultat des élections en Italie : « *L'attitude d'ouverture du parti communiste, qui colle aux réalités italiennes à la différence du P.C. français qui demeure stalinien, ne manque pas de lui attirer des sympathies que ne connaît pas le parti communiste français.* »

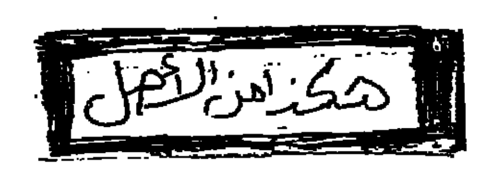
Espagne

VINGT-SEPT MEMBRES DE LA JUNTE DÉMOCRATIQUE SONT ARRÊTÉS

Madrid (Reuter). — Vingt-sept personnes ont été arrêtées à Ciudad-Real, près de Madrid, pour avoir formé une organisation anti-gouvernementale et publié un journal clandestin, a annoncé la police espagnole mercredi 18 juin.

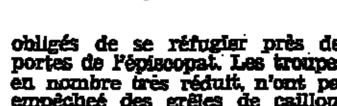
Ces personnes étaient membres de la section régionale de la junte démocratique, alliance de partis d'opposition au régime franquiste, allant des démocrates indépendants aux communistes. Parmi les détenus se trouve une jeune Française, Mlle Françoise-Jacqueline Emonet, originaire de Rennes, dit-on de source informée.

● RECTIFICATIF. — Dans un article publié dans *le Monde* du 17 juin et intitulé : « *Le comte de Barcelone renoncera à ses droits si Juan Carlos se prononce pour un régime démocratique* », une erreur de transmission nous a fait mal orthographier le nom de M. Prados Arrarte (et non Prado Sarrate), ancien lieutenant-colonel de l'armée républicaine espagnole.



EUROPE

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU PORTUGAL



Le M.F.A. condamne l'action des milices armées

(*Suite de la première page.*)

Ce jeudi matin encore, le onseil de la révolution a dénoncé *la campagne de bruits alarmis- s* » utilisée par « *certaines for- s pour agiter l'opinion publique faire pression sur le Conseil* ». ais la suite du communiqué, i fait la une des journaux du atin, pourrait bien relancer la ugue de spéculations : « *Les ma- ifestations d'organisations dites hors des partis* », *utilisant et formant des déclarations de embres du Conseil, suscitent arme et préoccupation au sein peuple portugais. Elles appel- nt à avancer vers la dictature u prolétariat avec l'appui de mi- ces armées. C'est une voie que M.F.A. rejette, car elle n'entre as dans la conception pluraliste éjà définie par la révolution por- ugaise.* »

La cible est évidente : la mani- station organisée mardi soir par s conseils révolutionnaires. Mais ela ne signifie-t-il pas, aussi, u'à l'intérieur du Conseil de la évolution les prises de position racassantes du général Otelo de arvalho ont été vivement cri- iquées? C'est lui que réclamaient, 17 juin, les manifestants ras- emblés devant le palais de Sao- Bento. C'est lui qui n'a jamais aché sa volonté de mettre fin u « *jeu stérile des partis* » et le s'appuyer pour cela sur les onseils que l'extrême gauche ntend aujourd'hui multiplier. Le lernier communiqué du Conseil le la révolution pourrait viser en out cas l'attitude du Copcon, e commandement opérationnel les forces de sécurité portugaises, qui a fortement contribué, le 18 juin, à envenimer la situation dans l'affaire de *Republica*.

Chargé normalement de faire appliquer la décision du Conseil de la révolution rendant le journal à sa direction et à sa rédaction, le major Dias Ferreira, qui commandait le détachement du Copcon, devant le local du quotidien, a, de fait, ouvert les portes aux ouvriers, qui ont immédiatement occupé les locaux. Administrateurs et journalistes — que l'on avait convoqués pour 11 heures du matin, le 18 juin, — se sont donc, une nouvelle fois, retrouvés dehors. L'atmosphère s'est alors tendue. Des échauffourées ont éclaté entre des militants socialistes et des jeunes gens qui soutenaient la commission des ouvriers.

Après quelques heures de négociations infructueuses entre la direction du journal et des officiers, les ouvriers et les employés sont tout de même sortis « *de leur plein gré* ». Il ne restait plus, au milieu de la nuit, qu'une centaine de personnes devant l'immeuble vétuste de la rua da Misericordia, gardé par une unité du Copcon. Les socialistes, toujours inquiets, ont demandé à leurs militants et sympathisants de se rassembler de nouveau ce jeudi matin devant le siège de *Republica*, pour garantir le libre accès des locaux aux journalistes.

Mais les quelques incidents qui ont eu lieu à proximité de *Republica* auront finalement été mineurs en comparaison de ceux qui ont éclaté le soir devant le patriarcat de Lisbonne. Une manifestation d'appui au groupe de travailleurs qui occupent les studios de Lisbonne de Radio-Renaissance était convoquée depuis plusieurs jours. Mais des tracts ont circulé dans les rues de la capitale appelant les catholiques à se réunir, eux aussi, près du siège de l'épiscopat pour exiger « *une radio libre au service de l'Eglise et du peuple* ». Des heurts étaient à craindre. Ils ont eu lieu.

Classe ouvrière et liberté

Séparées par une dizaine d'agents de police les deux manifestations se sont fait face. D'un côté des jeunes, en majorité militants d'extrême gauche, qui criaient « *les fascistes aux arènes* ». De l'autre, les catholiques traditionalistes appelaient à soutenir leurs évêques. Ils tendaient à bout de bras des croix hâtivement fabriquées avec le papier des tracts. Parmi eux, quelques prêtres, quelques religieuses. Au « *Radio-Renaissance au service de la classe ouvrière* » des uns, répondait le « *Au service de la liberté* » des autres. L'unanimité se fait aux cris de « *Les soldats sont toujours du côté du peuple* ». Mais l'opposition reste totale entre des manifestants chantant l'*Internationale*, et les autres invoquant « *Les héros de la mer, le noble peuple, la nation vaillante et immortelle...* », premiers vers de l'hymne national.

Vers la fin de l'après-midi, les partisans du patriarcat ont été obligés de se réfugier près des portes de l'épiscopat. Les troupes, en nombre très réduit, n'ont pas empêché des grêles de cailloux d'être jetées. Les militaires ont tiré quelques balles en l'air. A 21 heures les grosses portes de l'épiscopat se sont ouvertes pour recueillir la centaine d'assiégés.

Mais dans la rue, personne ne paraissait disposé à partir, et l'arrivée de sept blindés n'a en rien modifié la situation. A l'intérieur de l'épiscopat, où se trouvait le patriarche de Lisbonne, des négociations se sont engagées entre le commandant du détachement militaire et les catholiques retranchés, qui refusaient de s'identifier. C'est seulement à 5 heures du matin que les premiers ont commencé à sortir, bombardés de projectiles divers par les manifestants gauchistes et copieusement insultés. Ces événements ont provoqué au moins une quinzaine de blessés. L'évacuation s'est achevée à 10 heures, jeudi matin.

DOMINIQUE POUCHIN.

● LE PORTUGAL a décidé, mardi 17 juin, de fermer son consulat à Windhoek, capitale de la Namibie (Sud-Ouest africain) « *en raison de la politique de discrimination raciale et de répression du gouvernement de Prétoria dans le territoire* ». — (*Reuter*.)

(*Dessin de PLANTU.*)

Le conflit de Radio-Renaissance illustre l'aggravation de la tension entre l'Église et l'État

De notre correspondant

LISBONNE. — Le conflit entre un groupe de travailleurs de Radio-Renaissance et l'Eglise catholique, propriétaire de la station, dure depuis bientôt quatorze mois. C'était, à l'origine, un conflit du travail. L'Eglise ne voulait pas accepter certains journalistes engagés directement par la rédaction.

Le 30 avril 1974, cinq jours après la « *révolution des œillets* », les journalistes avaient manifesté leur désaccord sur l'orientation donnée par l'épicospat aux émissions. Celui-ci, utilisant comme argument la « *neutralité politique* » caractéristique des organes religieux, s'était opposé à la retransmission de l'arrivée à Lisbonne des deux principaux leaders de la gauche portugaise, MM. Soares et Cunhal. Depuis lors, l'Eglise n'a pas cessé de dénoncer l'attitude des journalistes, en contradiction, estime-t-elle, avec les objectifs d'une radio à vocation catholique.

Cette vocation personne ne la conteste, pourtant, à l'intérieur même de Radio-Renaissance. Même les trois prêtres nommés par la hiérarchie afin d'assurer les programmes religieux ont pris, à plusieurs reprises, le parti des travailleurs en grève. Plutôt qu'une opposition entre catholiques et non-catholiques, le conflit met en présence deux conceptions catholiques de la société. Ces deux conceptions seraient, selon le groupe des Chrétiens pour le socialisme, l'une « *progressiste* » l'autre « *réactionnaire* ». Jusqu'à présent toutes les tentatives de conciliation ont échoué.

Pendant près d'une année cette affaire a traîné, dans un silence presque total, rompu par quelques communiqués du conseil de gérance, représentant les propriétaires, et par des prises de position des travailleurs dans les moments les plus critiques. Il est vrai que l'Eglise n'avait guère intérêt à faire parler d'elle

Cette prudence de l'Eglise correspondait à une attitude identique de la part des partis. Les ambiguïtés d'un processus politique hésitant entre « *la voie révolutionnaire* » et « *la voie électorale* » incitaient les formations à ménager l'électorat catholique.

A l'approche des élections pour l'Assemblée constituante, la hiérarchie de l'Eglise a commencé à sortir de son mutisme. L'évêque de Porto et le cardinal de Lisbonne ont exprimé des opinions assez sévères sur la situation portugaise. Les références à la crise de Radio-Renaissance se sont multipliées, et des demandes ont été adressées au gouvernement provisoire pour qu'il intervienne.

Une simple affaire de police

Le gouvernement a nommé une commission mixte, composée de représentants du M.F.A. et du ministère du travail. Son rôle était de garantir le fonctionnement normal de la radio, d'assurer l'emploi de tous les travailleurs et de payer les salaires en retard. En pratique, pourtant, cette commission a échoué. Ses efforts pour normaliser la situation ont entraîné le retour de producteurs indépendants. Ceux-ci ont loué des temps d'antenne pour des programmes commerciaux, ce qui permettait de faire passer le point de vue des propriétaires d'une manière détournée.

La rupture était inévitable. Dans une assemblée générale tenue le 26 mai, le personnel des studios de Lisbonne, de Radio-Renaissance, décidait de ne pas accepter la commission mixte et décrétait l'occupation des locaux. Les ouvriers voulaient placer la station « *au service des exploités et des opprimés* » et renforcer l'alliance du peuple et du M.F.A. par la création d'une station « *authentiquement populaire au service de la révolution* ».

L'administration a, parfois avec succès, joué du malaise de nombreux membres du personnel, qui supportent difficilement le non-paiement de leurs salaires ; des offres de participation aux bénéfices ont été faites. Les travailleurs des studios de Porto ont pris position contre ceux de Lisbonne

Le commandant Jesuino, ministre de la communication sociale, considère que toutes les possibilités de dialogue sont épuisées, après le refus du personnel d'accepter la commission mixte. Pour lui la crise est devenue « *une simple affaire de police* ». Il reconnaît implicitement à l'épiscopat le droit d'imposer ses prérogatives de propriétaire. « *C'est le résultat de pressions de l'étranger* », disent les travailleurs, qui évoquent le récent voyage à Rome du cardinal de Lisbonne.

L'épiscopat, pour sa part, a dénoncé les contrats passés avec les agences de presse Reuter et A.F.P. Celles-ci ont interrompu la fourniture du matériel d'information à Radio-Renaissance. L'ensemble de la presse de Lisbonne, solidaire, a boycotté pendant deux jours les services des deux agences. Des techniciens, envoyés par le conseil de gérance, ont occupé l'émetteur qui dessert la moitié sud du pays. L'isolement des occupants était presque total, et la fin du conflit semblait approcher.

Mais la situation politique portugaise a commencé, elle aussi, à évoluer. Les forces du Copcon ont refusé d'intervenir pour faire évacuer les locaux occupés par les travailleurs. Le dimanche 15 juin, elles sont intervenues, mais seulement pour déloger quelques représentants de l'administration, qui, entre-temps, avaient pris possession du poste émetteur situé dans la région proche de la ville de Coïmbra.

Le rapport des forces a donc sensiblement évolué, ces derniers jours. Les messages de soutien aux journalistes et aux techniciens en grève de Radio-Renaissance sont arrivés de partout. Des syndicats, des commissions de travailleurs, des commissions de quartier, plusieurs groupes de catholiques de gauche, se sont prononcés contre l'Eglise catholique, « *seule structure qui, faute d'une épuration, héberge encore les mêmes éléments fascistes que naguère* ».

Aussi l'attitude des propriétaires s'est-elle faite plus dure. « *La poursuite de ce conflit peut provoquer une crise grave entre l'Eglise et l'Etat* », a déclaré le conseil de gérance. Après les incidents survenus le 18 juin, tous les éléments d'une telle crise paraissent, en effet, réunis.

JOSE REBELO.

Grèce

La Chambre des députés élit M. Tsatsos président de la République

M. Constantin Tsatsos, académicien, député d'Etat et l'un des plus proches collaborateurs de M. Constantin Caramnlis — dont la candidature à la présidence de la République avait été proposée par le premier ministre, — a été élu, ce jeudi 19 juin, par la Chambre des députés, pour cinq ans, à la magistrature suprême. Il a obtenu 210 voix, contre 65 eet 20 bulletins blancs.

Les députés du « Mouvement socialiste panhellénique » de M. Andréas Papandreou et les députés communistes ont voté blanc. Cinq députés, absents de Grèce ou malades n'ont pu participer au scrutin.

M. Panayotis Canellopoulos, ancien président du conseil et ancien chef du parti ERE (Union radicale nationale) dont la candidature avait été soutenue par le parti de l'Union du centre, a recueilli 65 voix. La candidature de M. Canellopoulos constitue une manœuvre pour retarder l'élection de M. Tsatsos.

La constitution prévoit que le président de la République doit obtenir les deux tiers des voix, soit au moins 200 ou 300.

PORTRAIT

Un fidèle compagnon de M. Caramanlis

De notre correspondant

De taille modeste, la chevelure argentée, les traits fins, l'esprit clair et le verbe saupoudré du sel de l'Attique, le nouveau président de la République est né le 1er juillet 1899 à Athènes. Il n'est pas seulement l'un des plus courtois et des plus estimés parlementaires de son pays, mais aussi l'un des plus authentiques représentants de la culture grecque contemporaine. M. Tsatsos, juriste, philosophe, penseur politique et écrivain, appartient à cette pléiade de lettrés qui, aux lauriers de l'Académie, ont voulu ajouter ceux, plus fragiles, de l'agora.

M. Tsatsos a étudié le droit et les sciences économiques et politiques à Athènes, puis à Heidelberg. Inscrit au barreau dès 1930, il se tourne vers l'enseignement supérieur ; professeur agrégé, il enseigne la philosophie du droit à l'université d'Athènes. En 1945, il devient titulaire de la chaire, mais, l'année suivante, il démissionne afin de se consacrer à la politique. Ses ouvrages sur la philosophie, la source et l'interprétation du droit font autorité.

Philosophe, il écrit divers essais dont plusieurs sont consacrés à Kant et aux maîtres de l'antiquité grecque. Penseur politique, il publie de nombreux ouvrages, dont l'un a pour titre : Droit moral et mœurs. *Ecrivain, il a consacré, entre autres, un livre à Victor Hugo.*

Le nouveau chef de l'Etat s'exprime couramment en allemand, français et italien. Son épouse est l'une des sœurs du poète Séféris, prix Nobel, elle-même écrivain de talent. En 1961, Constantin Tsatsos entre à l'Académie.

Dès 1945, M. Constantin Tsatsos s'était lancé dans l'arène parlementaire. Foncièrement démocrate de tradition libérale, il occupe brièvement diverses fonctions ministérielles et, aux élections de 1946, il est élu député d'Athènes. Il le restera jusqu'en 1963. Il appartient alors au parti de l'Union politique nationale dirigé par Vénizélos, G. Papandréou et P. Cannelopoulos. Centriste, il sera ministre dans des gouvernements présidés par Thémistocle Sofoulis, Alexandre Diomède et Sophocle Vénizélos.

En 1956, avec plusieurs autres personnalités libérales, il est tenté par l'expérience politique de l'Union radicale nationale (ERE) et de Constantin Caramanlis. Député de ce parti du 29 février 1956 au 20 septembre 1961, il sera ministre à la présidence du conseil et le plus proche collaborateur de celui qui dirigea la Grèce pendant plus de sept ans et en est aujourd'hui le premier ministre.

Pondéré et sage, Constantin Tsatsos est apprécié dans un monde politique où ces vertus ne sont pas pratiquées à l'excès. Le seul reproche auquel il s'expose est d'être un partisan par trop inconditionnel de M. Caramanlis.

Sous la dictature, M. Tsatsos a fait preuve de dignité et de courage. Il a refusé tout contact avec les dirigeants militaires, tout dialogue avec Georges Papadopoulos, et il n'hésita pas à payer de sa personne pour défendre ses idéaux et ramener la démocratie sur les rives de l'Hellade.

L'ayant vu à la peine, Constantin Caramanlis a tenu à ce qu'il fût à l'honneur et l'a désigné pour occuper la magistrature suprême. Le « député d'Etat » (1) devient donc le gardien d'une Constitution dont il a dirigé l'élaboration en qualité de président de la commission qui fut chargée de réviser le texte de 1952. Le moment venu, il saura s'effacer devant celui dont il fut toujours le compagnon fidèle. — M. M.

(1) Les députés d'Etat occupent des sièges réservés aux partis suivant la règle de la représentation proportionnelle. M. Caramanlis avait désigné M. Tsatsos comme député de son parti, en novembre 1974.

Turquie

Après l'annonce d'un nouveau délai

L'opposition somme M. Demirel de s'en prendre aux bases américaines

De notre correspondant

Ankara. — La décision du ouvernement de M. Demirel nnoncée mardi 17 juin par M. Caglayangil, ministre des affaires étrangères turc et notifiée uelques instants plus tard au hargé d'affaires américain à nkara, d'accorder un dernier élai d'un mois aux Etats-Unis vant d'appliquer un nouveau « *statut provisoire* » aux bases militaires américaines en Turquie, tait attendue depuis plus de uatre mois.

Selon la presse turque, il xiste une cinquantaine d'accords ilatéraux de défense entre les tats-Unis et la Turquie et vingt-uatre installations militaires méricaines dans le pays. Plu- ieurs font partie des systèmes e communication et de défense nti-aérienne de l'OTAN NORAD et NADGE). M. Calayangil n'a pas donné de pré- isions sur les intentions de son ouvernement, ni indiqué quelles eraient, parmi ces installations, elles dont on envisage la fer- eture.

Les réactions ne se sont pas it attendre : M. Ecevit, chef du arti républicain du peuple, a mmédiatement accusé le gou- ernement d'avoir manqué de ermeté à l'égard de Washington. *Les Etats-Unis nous ont imposé embargo. Ils n'ont pas invité la urquie à la table de négocia- on.* » Il a également indiqué que Turquie, qui a une position « *géopolitique si importante* », ne ourrait pas se permettre d'ajour- er la solution de ses problèmes e défense jusqu'au terme de ourparlers dont on ne sait ni quand ni comment ils s'achèveront. Le chef du P.R.P. a affirmé que si le gouvernement de M. Demirel ne donnait pas suite à sa mise en demeure, non seulement sa crédibilité, mais celle de la Turquie, risquerait d'en souffrir.

De même, le parti socialiste (Parti ouvrier de Turquie) affirme qu'il y va de l'honneur national et réclame la dénonciation de tous les accords de défense bilatéraux avec les Etats-Unis.

L'impatience de l'opinion

Selon des sources bien informées, les militaires, eux, auraient préconisé la modération. D'aucuns croient savoir que le chef de l'Etat M. Koruturk, optimiste sur la levée de l'embargo, est soucieux avant tout d'éviter qu'Ankara et Washington n'arrivent à un point de non-retour. « *Si l'embargo n'était pas levé d'ici un mois, la Turquie pourrait être amenée à fermer ostensiblement certaines installations militaires de moindre importance, mais continuera à tolérer le fonctionnement des plus importantes* », dit-on dans les milieux proches des militaires.

On pense à Ankara que M. Demirel ne pourrait pas prendre le risque d'une rupture avec Washington, que la Turquie n'a pas d'autre choix que le bloc occidental et surtout l'OTAN, pour assurer sa défense. Les temps ne sont pas encore mûrs pour une éventuelle politique de non-alignement.

ARTUN UNSAL.

POLÉMIQUE ENTRE JEAN DANIEL ET LA C.G.T.

La C.G.T. a publié une réponse à l'éditorial de Jean Daniel dans « le Nouvel Observateur » de cette semaine. Le directeur de la rédaction de l'hebdomadaire expliquait son « embarras » au moment de manifester sa solidarité aux syndicalistes C.G.T. du Livre par le fait que M. Georges Séguy n'avait vu dans la fermeture du quotidien portugais « Républica » qu'« un conflit collectif du travail très classique ». Il ajoutait qu'il aurait « vivement souhaité » qu'une délégation du Syndicat du Livre de la région parisienne se rendît sur place pour effectuer sa propre enquête.

La C.G.T., dans une déclaration signée par MM. Georges Séguy, Duhamel, Henry et Mme Gilles, réplique :

« M. Jean Daniel, du « Nouvel Observateur », tente de tout relancer et de ranimer la flamme de la calomnie contre les travailleurs de ce journal et ceux qui, au Portugal, ont pris leur parti. (...)

» La délégation de la C.G.T. au Portugal tient à déclarer qu'elle n'a rien à changer à ce qu'a dit G. Séguy à propos du journal « Républica ».

LE VOYAGE DU CHEF DE

LES DISCOURS A AUSCHWITZ

M. Giscard d'Estaing : qui peut nous assurer, même ici que l'horreur n'est pas encore à venir ?

Voici le texte du discours qu'a prononcé à Auschwitz, le mercredi 18 juin, M. Giscard d'Estaing :

« Devant nous s'étend une des cicatrices les plus cruelles infligées à la civilisation des hommes. Ici, dans cette calme campagne polonaise, la barque de l'humanité a sombré.

» Tout a commencé il y a trente-cinq ans. Une animation inhabituelle régnait dans le petit village d'Oswieciem. Des travaux de terrassement étaient entrepris, des baraquements construits. C'était le printemps. La terre retournée était pleine de racines et de fleurs. La population travaillait de son côté dans les champs, rentrait tard le soir, les hommes essuyaient la sueur de leurs bras, sans se douter qu'au milieu d'eux s'organisait le génocide calculé de plusieurs millions d'êtres humains.

» Il y a aujourd'hui trente-cinq ans, jour pour jour, un homme s'en doutait cependant : plutôt que de céder à un envahisseur dont il avait décelé les mobiles inhumains, le général de Gaulle lançait son appel historique à la résistance de la France, qui était aussi la résistance de tous les hommes épris de liberté.

» La sombre histoire d'Auschwitz commence à *quelques* jours près, le 14 juin 1940, quand arrivèrent les sept cent vingt-huit Polonais du premier convoi, bientôt suivi par d'autres. Le 6 juin 1941, pour la première fois, le groupe qui entrait au camp ne comprenait aucun Polonais, mais venait de Tchécoslovaquie. En septembre 1941 débutaient les premiers *essais de gaz toxique*, et la construction du camp de Birkenau. Puis c'était la file ininterrompue des trains venus de toute l'Europe, pour débarquer leur cargaison de déportés en provenance notamment de France : cent dix mille Français, dont quarante-huit mille juifs ont été déportés à Auschwitz.

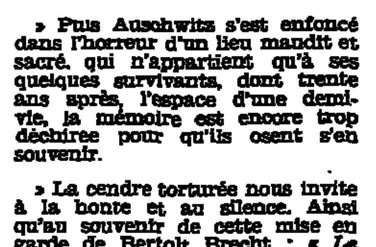
» Nous les avons vu partir : je les ai vu partir. Le matin du 16 juillet 1942, nous avons été réveillés par le bruit inhabituel des autobus parcourant avant le lever du jour les avenues de Paris. On y apercevait des silhouettes sombres, avec leurs manteaux et de petites valises. Quelques heures plus tard, *on* apprenait qu'il s'agissait de juifs qui avaient été arrêtés à l'aube et qu'on rassemblait au Vélodrome d'hiver. J'avais observé qu'il y avait parmi eux des enfants de notre âge, serrés et immobiles, le regard écrasé sur la vitre, pendant la traversée de cette ville glacée, à l'heure faite pour la douceur du sommeil. *Je pense à leurs yeux noirs et* cernés, qui sont devenus des milliers d'étoiles dans la nuit.

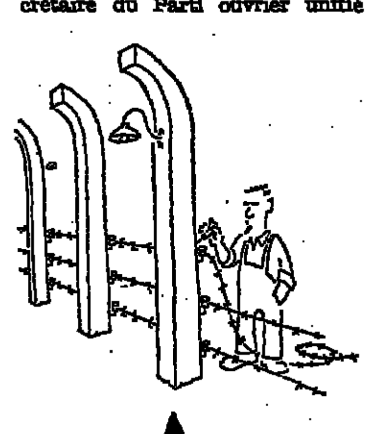
» Puis Auschwitz s'est enfoncé dans l'horreur d'un lieu maudit et sacré, qui n'appartient qu'à ses quelques survivants, dont trente ans après, l'espace d'une demi-vie, la mémoire est encore trop déchirée pour qu'ils osent s'en souvenir.

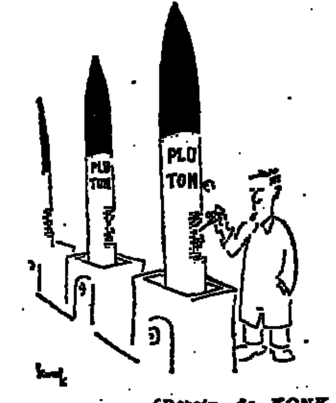
» La cendre torturée nous invite à la honte et au silence. Ainsi qu'au souvenir de cette mise en garde de Bertolt Brecht : « *Le ventre est encore fécond d'où a surgi la chose immonde.* »

La tentation de l'oppression

» Si nous somme venus ici ensemble, Monsieur le premier secrétaire du Parti ouvrier unifié







(Dessin de KONK.)

polonais, c'est parce que nous ressentions quelque chose qui nous rapproche, et que je vais tenter de vous dire.

» Ce qui s'est passé ici est sans nul doute le résultat d'une action systématique de perversion menée par le national-socialisme. Mais c'est aussi la forme moderne d'une tentation jamais éteinte, celle de la torture, de l'oppression, du fanatisme, de l'asservissement, de l'obscurantisme, qui tenaille depuis l'origine le malheureux corps de l'espèce humaine. Si c'est à Auschwitz, dans ce laboratoire scientifique de la destruction finale, que l'homme a expérimenté les limites de la tyrannie et de la cruauté, si Auschwitz a été le lieu de la mise à mort du peuple juif et de l'extermination des tziganes, *depuis toujours le germe* de la haine a empoisonné notre espèce. Et, qui peut nous dire comment seraient nos campagnes brûlées et le squelette métallique de nos villes, quel serait le sort de milliers d'êtres humains, terrés comme des rats et gangrenés de radiations atomiques, si la foudre nucléaire s'abattait sur nos pays ? Qui *peut* assurer, *même* ici, que l'horreur n'est pas encore à venir ?

» C'est pourquoi, nous qui appartenons à des systèmes politiques et sociaux différents, mais que nous respectons, et qui même — je le dis dans ce lieu de la haine — nous aimons, il me semble que nous devons marquer notre action de deux traits communs :

» **Inspirer à la jeunesse du monde l'horreur de cette horreur. Et donner partout, en toutes circonstances, sur tous sujets, la primauté à la concertation pacifique sur l'affrontement.**

» Inspirer à la jeunesse du monde l'horreur de l'horreur. La jeunesse est tentée par la violence. Elle y voit un instrument de libération et de progrès. Et il est vrai que la violence est une force, et qu'on peut tenter de l'employer. Mais c'est aussi un germe de corruption, qui atteint celui qui l'utilise, et qui dégrade l'*objectif* qu'elle prétend atteindre. Il ne peut pas y avoir de mode de la violence, parce qu'il *suffit d'écouter ici le cri, un seul* de ceux qu'y a poussé un homme ou une femme, au moment où il n'avait plus qu'un mètre à parcourir avant l'entrée de la chambre morte, pour être détourné à jamais de chercher dans la violence la moindre étincelle de lumière et de justice. Je suis sûr que la jeunesse du monde aura demain l'horreur de cette horreur. N'attendons pas de dire ce qu'elle pressent déjà.

» Où, mieux qu'à Auschwitz, ce lieu maudit et sacré, pouvons-nous espérer retrouver valeurs morales et spirituelles ? Par où, ailleurs que par ici, passe l'espoir d'une Europe indépendante.

La détente : le début d'une époque

» **Et donner partout la primauté à la concertation pacifique sur l'affrontement.**

» En Europe, cela s'appelle la détente. Cette détente ne représente pas seulement une solution de circonstance à des difficultés politiques, elle exprime la volonté de vivre ensemble, de surmonter les différences de nos choix, de rechercher en commun les possibilités — immenses — d'unir nos efforts. La détente doit être une acte positif qui marque moins la fin d'une époque que le début d'une autre. En l'affirmant, je n'ignore aucun des obstacles, aucune des menaces, qui existent encore, mais je puis dire avec réalisme, en m'appuyant sur l'exemple de la Pologne et de la France, qu'une détente positive est possible, et qu'elle répond aux aspirations de nos peuples.

» N'oublions pas que c'est pour la première fois dans les camps de concentration que l'Est et l'Ouest se sont rencontrés : un même combat pour les mêmes valeurs a fait que l'armée soviétique libérait Auschwitz, alors que l'armée américaine libérait Dachau. Il tient à nous que de cette rencontre dans le malheur soit née une détente durable qui amène des systèmes de pensée différents à coexister dans le respect mutuel et à coopérer au progrès mondial.

» Dans le monde, ceci veut dire le choix du dialogue. Si la France se prononce partout en faveur du dialogue, sans se laisser ni rebuter ni décourager, c'est que le dialogue constitue la seule voie qui permette d'aborder la conciliation indispensable entre les intérêts évidemment divergents. Il existe des pays qui ont des ressources financières ou naturelles et ceux qui n'en ont pas, ceux qui ont bâti une industrie et ceux qui en sont dépourvus, ceux qui ont une infrastructure économique et sociale et ceux qui doivent s'en doter. Leurs intérêts sont contraires. Mais ils ont un intérêt commun à rechercher ensemble la *juste solution, le juste* équilibre. L'abus de positions dominantes et l'impatience poussent les uns et les autres à l'affrontement.

» Comme l'a dit un des plus jeunes rescapés d'Auschwitz qui est aujourd'hui parmi nous (1) : « *Un quart de siècle d'expérience a montré que la construction de ponts au-dessus du gouffre idéologique qui nous sépare était une tâche difficile. Mais, dans l'intérêt de notre survie et de notre liberté à tous, il est primordial de persévérer dans cette voie.* »

» Imposons-nous de rechercher et de maintenir toujours le dialogue.

» J'ai scrupule à parler ici. Cette terre, cet air ne sont pas à nous. Ils sont à ceux qui les ont foulé, respiré, aux limites de la détresse, et pour lesquels une seule herbe, une seule brise devaient paraître le paradis. L'immensité de leur souffrance me donne la certitude de leur survie. Dans cette rencontre, il me semble qu'ils parlent plus fort que nous.

» Ils n'ont parcouru ce chemin que dans un seul sens, de l'entrée du camp vers le four crématoire. Nous qui disposons de tous les biens dont un seul les aurait comblés, la force, la liberté, la présence des êtres chers ; nous qui allons sortir de la nuit pour retrouver l'éclat du printemps polonais, faisons qu'au moment des passages difficiles et des décisions essentielles, nous sachions répondre à la lancinante interrogation qui monte des barraques vides d'Auschwitz et des millions de leurs voix mortes. »

(1) Il s'agit de M. Samuel Pisar.

M. Gierek : les peuples doivent se souvenir de ce qu'était le fascisme

Parlant après M. Giscard d'Estaing à Auschwitz, M. Gierek a dit notamment :

« Nous nous trouvons, monsieur le président, dans le plus grand cimetière du monde, le lieu où l'on massacrait les peuples. Tout autour de nous, enfouies dans ce sol polonais, les cendres de quatre millions d'êtres humains, quatre millions d'enfants, de femmes et d'hommes de tous les pays d'Europe, occupés par l'hitlérisme, anéantis au gaz, fusillés, liquidés et torturés. La douleur étreint la gorge et il est difficile de parler ici, mais parler d'ici, il le faut.

» Les peuples doivent se souvenir de ce qu'était le fascisme, de ce qu'était le troisième Reich hitlérien et ce qu'il apportait au monde. Qui pourrait s'étonner que les tragiques expériences de la seconde guerre mondiale soient particulièrement vivaces dans la conscience de la nation polonaise, qui avait été alors condamnée à la mort politique et biologique ?

» Les peuples doivent se souvenir également du sacrifice e[t] de l'effort héroïque de ceux qu[i] mirent fin à ce génocide et pré[-] servèrent le monde de la domi[-] nation, de la tyrannie brune.

» Notre nation apprécie la con[-] tribution inestimable de l[a] France au combat contre l'hitlé[-] risme. Proche de nous est l[a] personnalité du général Charle[s] de Gaulle, un grand Françai[s,] l'un des grands dirigeants de c[e] combat et l'ami de la Pologn[e.] Aujourd'hui, monsieur le prési[-] dent, en rendant hommage à ceu[x] auxquels il n'a pas été donné d[e] survivre pour voir le triomph[e] de la liberté et de la démocrat[ie,] nous rendons en même temps c[et] hommage à nos deux peuples, [à] tous les courants antifascistes [qui] *ont combattu* dans nos pays pe[n-] dant l'occupation, à tous les pe[u-] ples qui ont remporté ce triomp[he] de haute lutte et au prix de le[ur] sang. Nous le faisons avec [le] sentiment de remplir notre p[lus] grand devoir. Ce devoir consi[ste] avant tout à empêcher à t[out] jamais la tragédie d'une gue[rre] et à construire une paix durabl[e.]

Après avoir visité Gdansk et Gdynia

Le président de la République conclu[t] ses entretiens politiques avec M. Giere[k]

Après avoir passé la nuit de mercredi à jeudi au château de Wawel, demeure des anciens rois de Pologne, M. Giscard d'Estaing a quitté, jeudi matin, Cracovie pour le port de Gdansk (ex-Dantzig), par la Baltique. Il a visité la vieille ville et le port de Gdynia.

Dans l'après-midi, il devait avoir de nouveaux entretiens politiques avec M. Gierek, à L[...] (Mazurie), et participer ensuite à une ch[...] Dans le même temps, MM. Sauvagnargue[s et] Fourcade devaient mettre au point avec l[eurs] homologues respectifs, MM. Olszowski et K[...] les *textes* des accords et documents qui doi[vent] être signés vendredi à Varsovie.

De notre envoyé spécial

Cracovie. — L'étape silésienne du voyage en Pologne de M. Valéry Giscard d'Estaing a été celle de l'émotion, du souvenir et du sentiment. Emotion et souvenir à Auschwitz, où le président de la République a rappelé le sacrifice des quatre millions d'hommes et de femmes exterminés dans le camp, sous le III[e] Reich. Sentiments de chaleureuse amitié et de vive sympathie dans tout ce pays minier, si proche de la France depuis longtemps par les liens du cœur et du travail.

La politique n'a pas pour autant été *absente de cette journée*, au cours de laquelle le président de la République a pu mesurer la marque vivace des cicatrices du passé, le dynamisme économique présent du peuple polonais et la vigueur de ses espérances pour l'avenir. Comment du reste en eût-il été autrement en ce jour *où* était célébré le trente-cinquième anniversaire du 18 *juin* 1940 ? A Katowice, comme à Auschwitz, l'ombre du général de Gaulle a flotté sur cette terre de Silésie qu'il avait visitée voilà huit ans et où il avait reçu un accueil délirant de la part des populations.

Auschwitz, « *le plus grand cimetière du monde* » : quel autre lieu plus symbolique, plus fortement évocateur, pouvait souhaiter M. Valéry Giscard d'Estaing pour remettre en mémoire l'appel à la résistance d'il y a trente-cinq ans ? Avec des mots à la fois simples et d'une forte puissance lyrique, le chef de l'Etat français a rappelé l'horreur de la perver*sion nationale-socialiste* et l'innocence de ses victimes. Sous le ciel plombé et la pluie fine intermittente, devant ce paysage infini de fils de fer barbelés, de baraquements et de carcasses de crématoires démolis, ces paroles prenaient une densité presque oppressante.

Après la cérémonie d'Auschwitz, M. Giscard d'Estaing pourra-t-il encore être soupçonné de vouloir effacer le passé au profit des nécessités économiques et politiques du présent, comme on le lui en avait fait le reproche après sa décision, controversée, au sujet de la fête du 8 mai ?

La normalisation avec l'Allemagne

M. Gierek, quant à lui, a donné un caractère plus général encore à son allocution, se contentant de plaider en faveur d'une paix durable sur le continent. Mais il a montré lui aussi qu'il ne restait pas prisonnier du passé. Confirmant qu'une certaine amélioration était intervenue récemment dans les relations avec l'Allemagne fédérale, le premier secrétaire a employé à l'égard de ce pays un ton très mesuré, voire conciliant : « *Le traité de 1970*, a-t-il dit, *a offert la chance à une pleine normalisation des relations de la Pologne, également avec la République fédérale d'Allemagne. Il est dans l'intérêt vital des deux Etats, comme de toute l'Europe, de mettre à profit cette chance pour surmonter le passé et édifier l'avenir. Nous nous réjouissons qu'en République fédérale également, au sein du gouvernement, mûrisse l'opinion qu'il est nécessaire de se saisir de cette question d'importance capitale.* »

Une foule joyeuse

Dans son fief de Silésie, le chef du parti polonais avait en tout cas *fort* bien fait les *choses pour* corriger l'impression embarrassée laissée la veille par l'accueil un peu tiède de Varsovie au président de la République. Dès l'arrivée à l'aéroport de Katowice, le tout était donné : inscriptions en français en l'honneur de l'hôte du jour, cris de « *Vive l'amitié franco-polonaise !* » lancés vigoureusement par un chœur de jeunes filles en jupes bleu, blanc, rouge, femmes en costumes [fol-] kloriques éclatants de coul[eurs,] mineurs en uniforme de pa[rade] noir, offrant le pain et le se[l au] visiteur. Rien n'avait été épa[rgné] pour séduire le président d[e la] République.

Avant de rejoindre la cap[itale] de la Voïvodie, le cortège fi[t un] détour par la région minière [en-] vironnante. A Dabrowa-Gorn[icza,] citée ouvrière de 100 000 h[abi-] tants, puis à Sosnoviec, la [ville] natale de M. Gierek, la vo[iture] présidentielle s'arrêta au m[ilieu] d'une foule joyeuse et bon[en-] fant où se détachaient les [che-] mises blanches et les cra[vates] rouges des membres de la [jeu-] nesse socialiste. A Dabrowa[, un] mineur remit à M. Giscard [d'Es-] taing un plateau en argent[aux] armoiries de la ville — un p[...] et des glands de chêne — ta[ndis] que MM. Poniatowski et Sa[uva-] gnargues recevaient chacun [un] vase en cristal.

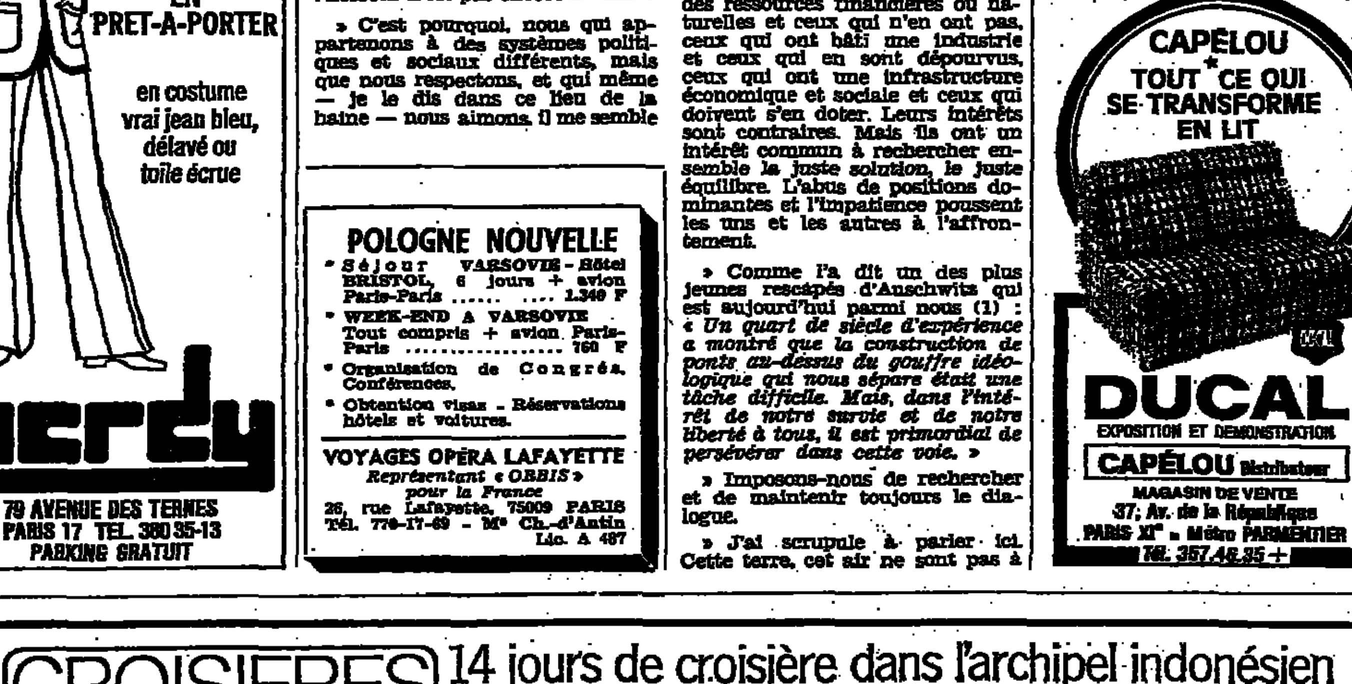
Après une nouvelle halt[e à] Sosnoviec, le cortège fila [sur] Katowice, où il eut droit [à un] accueil à l'américaine, avec m[ajo-] rettes, confetti et serpen[tins.] Des nuées de drapeaux roug[e et] blanc (polonais), ou bleu, b[lanc,] rouge, flottaient aux façades [des] maisons. Un spectacle de da[nses] folkloriques fut ensuite offer[t au] président de la République [dans] le palais des sports, surnomm[é] la Soucoupe volante, en raiso[n de] sa forme déconcertante.

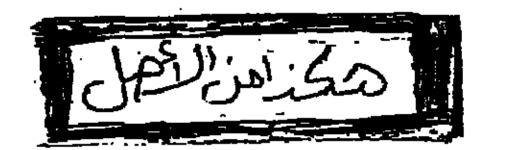
La coopération franco-polonaise

Dans une brève allocu[tion,] le président de la Républ[ique] a dit son émotion de [se] trouver sur cette terre dont « [les] *travailleurs ont tant apporté* [au] *développement de la France* [dans] *des conditions difficiles, par[fois] dures, des conditions que* [vous] *connaissez, Monsieur Gierek.* [Je] *remercie*, a-t-il ajouté, *tous* [les] *travailleurs polonais qui ont* [tra-] *vaillé depuis longtemps sur le* [sol] *de la France* ».

Applaudi par la salle deb[out,] M. Giscard d'Estaing a pl[aidé] pour le développement de [la] coopération entre la Pologne [et] la France. M. Gierek, lui a[près l'avoir] très chaleureusement salué, [a] repris ce même thème : « N[ous] *le désirons pour des raisons* [po-] *litiques*, a-t-il dit, *car nous con[si-] dérons que les liens économiq[ues] sont la base matérielle de l['en-] semble du développement des* [re-] *lations polono-françaises.* [Ces] *liens créent l'infrastructure de* [la] *coexistence pacifique entre Et[ats] à systèmes différents en Eur[ope] et dans le monde* »

MANUEL LUCBERT.





هكذا من الأصل

CHEF ...'ÉTAT EN POLOGNE

Le convoi français du 6 juillet 1942

par
ANDRÉ MONTAGNE (*)

On sait généralement que le ...mp d'Auschwitz était avant tout ...lui de la « *solution finale de la ...estion juive* », abominable pré...ation nazie, et que, à ce titre, y ...ent transportés et massacrés plus ... deux millions de juifs amenés ... de tous les coins de l'Europe ...cupée, dont près de cent mille ... provenance de France. Ce fut ...ssi, tout naturellement, du fait de ... situation géographique, le haut ...u du martyre national polonais. ... est bien connu également que la ...sistance d'autres nations a payé ... un lourd tribut : des Russes, des ...hèques, en particulier, y sont ...orts par milliers.

Mais on ignore très souvent ...'un convoi de Français, disons ... aryens » pour les désigner plus ...ommodément — et un seul convoi, ... a été dirigé *sur* Auschwitz et y ...t resté : celui qui, parti de ...ompiègne le 6 juillet 1942 (juil... 1942 !) est arrivé à Auschwitz ...8.

Précédés à Auschwitz par deux ... trois milliers de leurs camarades juifs (parmi lesquels il faut ...entionner les mille du 27 mars ...42, les tout premiers, dont une ...zaine seulement survivaient en ...al 1945) suivis quelques semaines ...us tard par les quinze ou vingt ...ille « raflés », juifs également, ...ssemblés au Vél' d'Hiv' en juil...t 1942, ils constituent le premier ...rand convoi français de déportés ...olitiques. Aucun groupe d'une ...nportance comparable n'avait pris ...vant eux le chemin de l'Allemagne ...azie et il s'écoulera de longs ...nois — jusqu'au printemps 1943 — ...vant que commence réellement, ...ers Buchenwald, Dachau ou Mau...hausen, pour ne citer que les plus ...onnus des camps hitlériens, les ...déportations massives de résistants ...français.

En mai 1945, les camps libérés, ...out juste une centaine des « 45 000 », ...entre-temps dispersés, survivaient. ...Plus de 90 % de leurs camarades ...étaient morts. Aujourd'hui, les survi...vants sont à peine une soixantaine.

Des militants

Mais ce convoi, singulier par son ...antériorité, sa destination, son statut, ...a proportion exceptionnelle de per...es, mérite aussi de retenir l'atten...on par sa composition.

Rarement un convoi fut si homo...ne, socialement et politiquement. ...ommairement, sur 1 170 déportés, ...000 étaient des militants du Parti ... des Jeunesses communistes ou ...ncore des syndicalistes de la C.G.T. ...ne cinquantaine étaient juifs, la ...entaine restante de provenances très ...iverses puisqu'on trouvait dans ce ...ernier groupe, par exemple, plu...ieurs notables arrêtés pour avoir ...anifesté leurs sentiment gaullistes, ...out le même que trois ou quatre ...izaines de « droit commun ».

Socialement, la classe ouvrière ...emportait, et de fort loin : une ...entaine de cheminots, le double de ...étallos peut-être, des mineurs du ...assin lorrain aussi, etc. Mais éga...ement plusieurs instituteurs et pro...esseurs, et des intellectuels en ...ombre non négligeable.

Géographiquement, la seule région ...arisienne et plus spécialement la ...anlieue ouvrière de Paris avaient ...urni la moitié environ des effectifs ...u convoi. C'est ainsi que celui-ci ...omportait plusieurs dizaines d'élus ...unicipaux des localités de la Seine ... de la Seine-et-Oise proches de la ...apitale. Trente-cinq autres dépar...ments environ, tous situés dans la ...one occupée et, plus précisément ...ans un rayon de 250 à 300 kilo...ètres autour de Paris, étaient repré...ntés, Nord et Pas-de-Calais excep-tés. Chacun des départements normands de la Seine-Maritime et du Calvados était représenté par un contingent fort d'une centaine d'hommes.

La proportion des jeunes était particulièrement importante : un quart au moins de l'effectif total dont un peu plus de deux cents, sans doute, avaient moins de vingt ans.

Mais ce qui est surtout significatif et qui confère sa réelle originalité à ce convoi, ce sont les dates et les conditions d'arrestation et de détention des « 45 000 ». Ceux-ci, en premier lieu, se répartissaient, chronologiquement, comme suit :

— Arrêtés en 1940 (surtout de septembre à novembre) : environ 170 ;

— Arrêtés en 1941 (surtout en juin et en octobre) : environ 800 ;

— Arrêtés en 1942 (surtout fin avril et *début mai*) : environ 200.

Au block 11

L'essentiel, en second lieu, réside dans le fait qu'ils étaient tous rassemblés à Compiègne-Royallieu et promis à la déportation : des internés administratifs : aucune instruction n'était en cours contre aucun d'entre eux ; beaucoup avaient été condamnés, mais ils avaient purgé leur peine : certains même avaient été arrêtés seulement parce qu'ils étaient connus avant la guerre comme des militants communistes ou syndicalistes. Car il s'agissait d'un convoi d'otages, réunis à Compiègne à partir de 1941, mais surtout de février à juin 1942, à la suite d'un choix procédant de critères qui ressemblaient étrangement à ceux qui avaient conduit aux fusillades de Châteaubriant, de Nantes et de Caen au cours des derniers mois de 1941. Tout l'appareil de Vichy avait concouru à la préparation de ce convoi, particulièrement les services préfectoraux et la police, sous les ordres de Pucheu, ministre de l'intérieur de Pétain.

Enfin, la singularité du destin des « 45 000 » apparaît encore dans le traitement que les SS leur réservèrent : pratiquement condamnés à disparaître du fait qu'ils étaient rangés dans la catégorie « nuit et brouillard », et les neuf dixièmes de leurs camarades ayant effectivement succombé pendant les douze ou treize premiers mois de la déportation, les cent trente survivants se virent soudain, en juillet 1943, accorder le droit d'écrire — en allemand — à leurs familles, qui avaient jusque-là totalement ignoré où ils étaient (dans les villes ou les régions où les familles de déportés se connaissaient, on peut se faire une idée de l'inquiétude et des questions que se posèrent alors celles, de loin les plus nombreuses, qui ne reçurent aucune lettre et qui ne pouvaient, bien sûr, imaginer le sort de ceux qui se taisaient...). Ils purent non seulement écrire, mais recevoir aussi des colis.

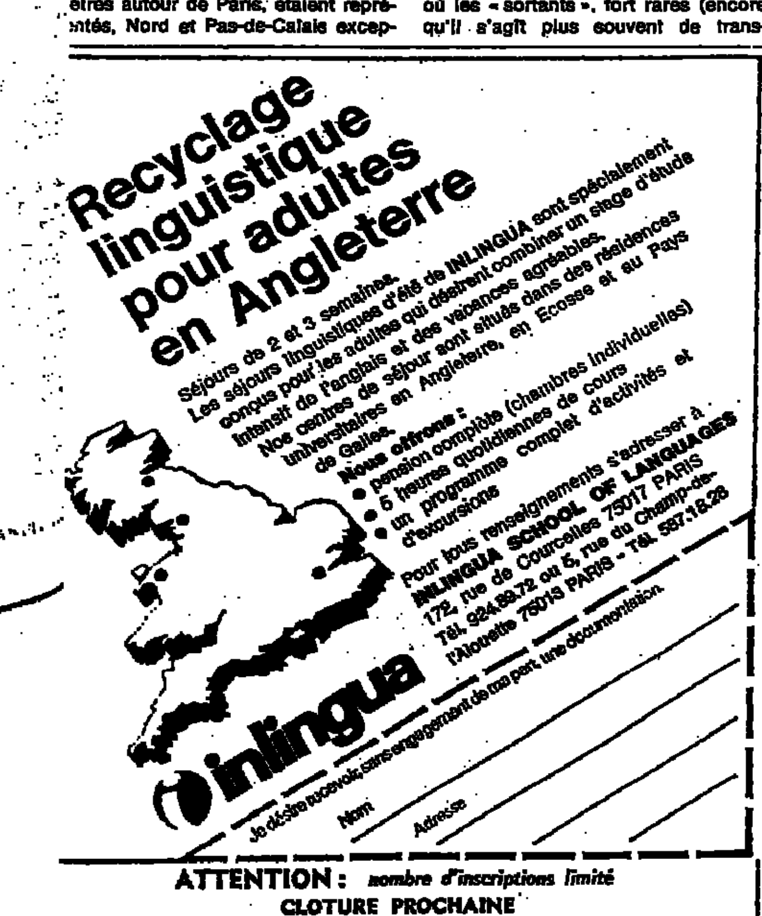
Un mois plus tard, à la mi-août 1943, ils furent rassemblés au block 11, dont la seule évocation inspirait la terreur, car c'était le block du « bunker », la prison tant redoutée. C'était aussi, plus effroyable encore, avec son « mur noir », le lieu des exécutions sommaires massives (des milliers de détenus, des milliers aussi de civils polonais y périrent d'une balle dans la nuque, le Genickschuss). Mais le block 11 était également, *par un curieux paradoxe*, l'Abgangsquarantäne, l'endroit où les « sortants », fort rares (encore qu'il s'agît plus souvent de transfert que de libération), séjournaient pour une sorte de quarantaine. C'est pourtant, semble-t-il, à ce titre que les « 45 000 » survivants y furent réunis, et non pour être définitivement liquidés par les SS comme tout alors les portait à le craindre. On leur laissa même repousser les cheveux *qu'ils avaient dû raser dès leur entrée* au camp.

Ils vécurent là quatre mois, occupant une bonne partie du premier étage, sans aucune activité, fréquents témoins des massacres qui y étaient perpétrés. Les raisons de cet isolement sont restées mystérieuses (les femmes survivantes du convoi du *27 janvier 1943* connaissaient, de leur côté, un traitement identique), tout de même que furent toujours ignorés *les motifs de la décision* qui mit fin à cette situation, à la mi-décembre 1943, quand le groupe fut *purement* et *simplement reversé* dans le camp et replacé dans les conditions du régime initial, chacun *retournant* à son *kommando* de travail d'origine.

Mais la tristement fameuse Politische-Abteilung (section politique) de l'administration SS du camp n'avait pas oublié les survivants du convoi du 6 juillet 1942. On le vit bien quand, en août 1944, elle les rassembla une nouvelle fois pour les disperser, courant septembre, aux quatre coins de l'univers concentrationnaire : séparés en quatre groupes de trente, sans doute espérait-on qu'ils s'y dilueraient pour disparaître définitivement. Ils furent transférés, en tout cas, à Gross-Rosen, Sachsenhaussen ou Flossenburg, le dernier quart restant finalement à Auschwitz.

Ils connurent alors des fortunes diverses. Plus d'une vingtaine d'entre eux encore disparurent dans la tourmente des évacuations des dernières semaines de la guerre. La plupart, cependant, désormais aguerris par une longue expérience concentrationnaire, survécurent. Ceux qui vivent aujourd'hui veulent témoigner, rapporter ce qu'ils ont vu de la barbarie nazie, rappeler le souvenir de leurs mille camarades martyrisés, et œuvrer ainsi pour qu'il n'y ait plus jamais d'Auschwitz.

(*) Ancien déporté à Auschwitz (45912).



DIPLOMATIE

Pourparlers russo-américains en vue d'éviter la guerre météorologique

De notre correspondante

Genève. — M. Thomas Davies, directeur adjoint de l'agence de contrôle des armements et du désarmement des Etats-Unis, et l'académicien Eugène Federov, ancien directeur du service hydrométéorologique de l'U.R.S.S., ont entrepris depuis le 16 juin à Genève, dans le plus grand secret, des négociations bilatérales d'une durée probable d'une semaine. Ils vont examiner les mesures permettant d'écarter les dangers des modifications artificielles de l'environnement à des fins militaires.

Le VIIe congrès de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), qui s'est déroulé à Genève du 28 avril au 23 mai dernier, avait examiné dans le cadre de son activité pour 1976-1979 le problème de la modification artificielle du temps et du climat sur un plan essentiellement technique et sans en aborder les aspects militaires. Une « *déclaration sur l'état actuel des connaissances et avantages pratiques dans certains domaines de la modification artificielle des paramètres météorologiques* » faisait l'inventaire des résultats acquis. Assez controversés, ces résultats mettent l'accent non pas sur les modifications de l'environnement en général, mais sur des domaines particuliers, tels que l'augmentation des précipitations, la dispersion du brouillard, la lutte contre la grêle, la modification des ouragans et les moyens de prévenir les incendies de forêts, etc.

Selon l'O.M.M., toutes ces techniques en sont encore au stade de la recherche. Le congrès avait estimé que « *l'élaboration des principes et de directives juridiques de caractère international concernant la modification artificielle du temps, devrait avoir lieu parallèlement aux progrès de la science* ». Dans le cadre des travaux dont elle a été chargée par le congrès, l'O.M.M. prévoit notamment un programme de pluies artificielles par ensemencement des nuages, s'étendant sur sept à huit ans, et couvrant pour commencer une zone de l'ordre de 10 000 kilomètres carrés dans une région du monde ayant le plus besoin de précipitations supplémentaires. — I. V.

[Les recherches sur les modifications climatiques artificielles, notamment l'ensemencement des nuages pour provoquer la pluie dans une région asséchée, et l'ensemencement de l'œil des cyclones pour tenter de les désamorcer, ont débuté aux Etats-Unis. Ces premières recherches à des fins civiles intéressèrent rapidement l'armée de l'air, qui poursuivit les études et utilisa largement la technique d'ensemencement des nuages au Vietnam, à partir de 1967, pour gêner les mouvements des troupes ennemies. Le succès fut assez mitigé (« le Monde » du 5 juillet 1972).

Aujourd'hui, les militaires songent à des modifications de l'environnement beaucoup plus dangereuses ; il s'agirait par exemple d'augmenter la pollution locale de l'atmosphère, ou même de vider la stratosphère d'une partie de son ozone qui protège la vie sur terre.

Mais l'expérience a montré que pour atteindre leurs objectifs, les méthodes de modifications climatiques doivent être très puissantes. Il faut ensemencer beaucoup de nuages pour obtenir la pluie et il faudrait mettre en œuvre une quantité considérable d'énergie pour créer un cyclone artificiel. En outre, les modifications provoquées sont très difficilement contrôlables à l'échelle locale et même nationale, ce qui rend une utilisation militaire délicate. Augmenter la pollution de l'atmosphère dans une région ne manquerait pas d'avoir des conséquences sur d'autres régions.

On peut se demander si M. Leonid Brejnev ne faisait pas allusion à ces armes lorsqu'il a évoqué, vendredi 13 juin, le danger d'armements « encore plus terribles que l'arme nucléaire » (« le Monde » daté 15-16 juin. — D. V.]

OUTRE-MER

LA CONFÉRENCE DU P.S. SUR LES DOM-TOM

M. Mitterrand : nous sommes tous d'accord pour mettre fin au système colonial

Le parti socialiste a organisé, mardi 17 juin dans ses locaux, place du Palais-Bourbon, une conférence sur les départements et territoires d'outre-mer à laquelle ont participé les représentants de ses fédérations d'outre-mer et ceux des mouvements et partis associés. Parmi ceux-ci figuraient : pour la Guadeloupe, le Mouvement socialiste guadeloupéen (M. Jalton, député); pour la Guyane, le parti socialiste guyanais (M. Héder, sénateur) ; pour les Comores, le Front national uni et le parti socialiste des Comores ; pour Djibouti, la Ligue populaire africaine ; pour la Nouvelle-Calédonie, le groupe socialiste ; pour la Polynésie, les deux groupes autonomistes.

Les responsables des partis de gauche des départements d'outre-mer ont fait connaître leurs préférences, soit pour un statut d'« autonomie interne » (solution prônée par les socialistes de la Martinique et de la Réunion), soit pour l'institution d'un « pouvoir régional » (Guadeloupe), soit pour la constitution d'un « territoire autonome ».

Prenant la parole au nom de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, M. Ibrahim Harbi a dénoncé les fraudes électorales dans le Territoire français des Afars et des Issas et réclamé l'organisation d'élections générales au T.F.A.I. C'est, de son côté, ce que M. Abbas Djoussouf, représentant le Front national uni (F.N.U.) et le parti socialiste comorien (PASOCO), avait également réclamé pour l'archipel des Comores. Quant à M. Bouvier, parlant au nom des deux partis autonomistes de Te E'a Api No Polynesia et Pupu Here Ai'A, il dénonça « *le mythe de l'inocuité des expériences nucléaires françaises* », invitant le gouvernement français à les interrompre dans le Pacifique pour les poursuivre en métropole. Enfin, M. Plantagenest, représentant les socialistes de Saint-Pierre-et-Miquelon, indiqua que « *l'ensemble des services publics du territoire* » devait « *dépendre de l'assemblée élue sur place* ».

M. François Mitterrand, premier secrétaire, est intervenu à la fin de la conférence. Il a fait ressortir que son parti ne dictait en aucune manière leur conduite aux socialistes des départements d'outre-mer. Il a déclaré : « *Nous sommes tous d'accord pour mettre fin au système colonial qui existe encore dans les DOM-TOM. La réponse doit être spécifique à chaque département ou territoire. (...) Des relations de type colonial existeront tant que nous n'aurons pas changé le système politique qui nous gouverne. Jusque-là, la bataille doit se mener en commun. Que faire ? L'affrontement direct et immédiat ? Ce n'est pas le moment et il n'est pas dans notre tempérament.* »

Le premier secrétaire du parti socialiste a encore déclaré : « *Lorsque la gauche sera au pouvoir, nous demanderons à chacune des populations de décider de son destin à travers des consultations honnêtes. Et nous souhaitons que les liens avec la France soient préservés, que cela vienne du cœur. (...) Le gouvernement socialiste n'enverra pas la troupe. Dans le passé, des socialistes l'ont envoyée, mais cette génération-ci serait bien coupable de ne pas tirer les leçons.* »

M. HAMEL ET LES COMMUNISTES D'OUTRE-MER

M. Hamel, député républicain indépendant du Rhône, s'est élevé, mercredi 18 juin à l'Assemblée nationale, contre le fait que *l'Humanité* puisse parler de partis communistes « *martiniquais* » ou « *guadeloupéen* » ou « *réunionnais* » ; il a demandé au gouvernement quelle réponse il entendait apporter « *aux manœuvres subversives du parti communiste français contre l'unité nationale* » (1).

M. Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, a d'abord constaté que dans le programme commun les pages consacrées aux DOM figurent dans le chapitre de politique étrangère, et comportent « *des paragraphes très ambigus, que le parti socialiste a depuis lors plus ou moins désavoués* ». Le secrétaire d'État a affirmé : « *Le gouvernement a une position franche : les Antillais, les Guyanais, les Réunionnais ne sont pas des Français avec un point d'interrogation mais, n'en déplaise à certains, des Français comme les autres.* » M. Stirn a réaffirmé à cette occasion la volonté du gouvernement d'aboutir à une authentique départementalisation sociale et économique.

(1) Les partis communistes des départements français d'outre-mer ne sont pas des fédérations du P.C.F., mais des partis autonomes ayant leurs propres organes dirigeants et considérés par le parti communiste français comme des « partis frères ».

M. ALAIN VIVIEN JUGE ILLÉGAUX DEUX ACCORDS CONCLUS AVEC M. ALI AREF

Prenant la parole au cours d'une réunion d'information organisée mercredi 18 juin, à Paris, par le Comité pour l'indépendance de Djibouti (1), M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, a renouvelé ses attaques contre la politique du gouvernement dans le Territoire français des Afars et des Issas (*le Monde* du 30 mai). Il a notamment affirmé avoir en sa possession des documents, « *venus des services mêmes de M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer* », établissant l'illégalité de certaines décisions prises récemment dans le territoire.

M. Vivien a cité les textes d'un accord et d'une convention passés respectivement les 24 et 27 novembre dernier entre le gouvernement et M. Ali Aref Bourhan, président du Conseil de gouvernement du territoire. Le premier de ces textes, selon M. Vivien, décide le transfert de tous les pouvoirs de police à M. Ali Aref, *en violation de* la loi du 3 juillet 1967 sur l'organisation du territoire. La convention du 27 novembre 1974 confie les attributions électorales, jusqu'ici détenues par le haut commissaire, à M. Ali Aref, qui aurait ainsi la haute main sur l'établissement des listes élctorales et la distribution des cartes d'électeurs.

M. Vivien a estimé que les réponses que lui a fournies M. Stirn lors du débat du 4 juin dernier à l'Assemblée nationale sont « *ambiguës, ni chèvre ni chou* », et « *démontrent la justesse de ses accusations* ». Il a stigmatisé les « *safaris électoraux qu'organisent les princes qui nous gouvernent* », ajoutant qu'à l'occasion des élections présidentielles, « *quand il manque quelques milliers de voix, c'est vers les territoires et départements d'outre-mer que l'on se tourne* ».

(1) 46, rue de Vaurigrard, Paris-6e.

POLITIQUE

Le contentieux de l'union de la gauche

(Suite de la première page.)

M. Fabre et ses amis sont décidés, pour leur part, à ne pas s'engager dans une discussion sur la future société socialiste qui, estiment-ils, *ne les concerne pas.*

M. Robert Fabre, en dépit des fortes pressions de M. Caillavet, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, et des partisans d'une révision d'ensemble d'un programme commun jugé trop « marxiste », s'est rallié à la thèse de M. Mitterrand selon laquelle une renégociation n'est pas d'actualité. Le premier secrétaire du P.S. estime, en effet, qu'un débat permanent autour du programme commun pourrait laisser supposer une remise en cause d'un texte qui est perçu *comme la charte constitutive* de l'union de la gauche. Un tel débat favoriserait la propagande de la majorité cherchant à accréditer l'idée de l'inéluctable éclatement de l'alliance entre radicaux de gauche, socialistes et communistes.

Le document signé en juin 1972 étant néanmoins dépassé sur un certain nombre de points et le rapport des forces entre communistes et socialistes s'étant modifié, le P.S. est désireux de réexaminer avec ses partenaires certaines des questions sur lesquelles le programme commun avait permis de dégager de premiers compromis. Il a déjà proposé de mettre en place des groupes de travail chargés d'étudier la crise du capitalisme, la construction européenne et les problèmes de sécurité. Plus fondamentalement, avec les *quinze thèses sur l'autogestion* que la convention du P.S. doit examiner samedi et dimanche les socialistes paraissent désireux de réorienter l'union de la gauche vers une stratégie plus conforme à leurs vœux et reprenant moins strictement que le programme commun le schéma communiste de la démocratie avancée puis de la transition au socialisme. Ce n'est qu'au terme de ces débats que le libellé du programme serait remis éventuellement sur le chantier.

Le comité central du parti communiste a accepté, les 27 et 28 mai, la mise en place des groupes de travail proposés par M. Mitterrand. Il réclame en outre que soient étudiés le problème des libertés et celui des prochaines élections municipales. Dans une déclaration lue devant les participants au sommet, M. Georges Marchais devait rappeler ces exigences. Les socialistes décidés à profiter de la rencontre pour poser à leurs alliés le problème de l'évolution de la situation au Portugal, sont d'accord pour traiter des libertés.

Enfin, les socialistes refusent de s'engager, comme le réclame le P.C.F., à constituer dès le premier tour des élections municipales, des listes d'union de la gauche dans les villes de plus de trente mille habitants. M. Mitterrand peut d'ailleurs s'abriter derrière la décision du congrès socialiste de Pau qui, au mois de février, a décidé d'attendre la publication de la nouvelle loi électorale pour arrêter la tactique du P.S. Sur le fond, le premier secrétaire du P.S. continue de penser que les socialistes n'ont pas à s'engager dans une alliance systématique dès le premier tour avec les communistes et qu'ils peuvent très bien constituer des listes homogènes (ou élargies aux radicaux de gauche).

M. Robert Fabre a, lui aussi, proposé de nouveaux thèmes d'études. Les radicaux de gauche souhaite[nt] voir leurs alliés se préoccuper d'un[e] part de la croissance et de la qu[a]lité de la vie, d'autre part des classe[s] moyennes. Si le premier sujet [ne] paraît pas devoir être retenu, [le] second tient très à cœur aux ra[di]caux de gauche, puisque le parti [de] M. Fabre entend être, au sein [de] l'union de la gauche, le porte-par[ole] de ces classes moyennes et q[ui] avait déjà fait annexer au programm[e] commun, en juillet 1972, un add[itif] en leur faveur.

M. ROCARD ET LE P.C.F.

Le bureau exécutif du P.S. a décidé, sur la proposition de M. Gaston Defferre et de M. Didier Motchane, porte-parole de la minorité du parti, de faire figurer M. Michel Rocard, ancien secrétaire national du P.S.U., dans la délégation socialiste au « sommet » de la gauche. En dépit des réserves de M. Mitterrand, soucieux d'éviter tout incident au cours de la rencontre du jeudi 19 juin, les dirigeants du P.S. ont voulu montrer au P.C.F. que M. Rocard est l'un des leurs à part entière et que les communistes ne peuvent le récuser. Il s'agit d'une réponse à la décision du P.C.F., qui avait refusé que M. Rocard représente le P.S. lors du meeting d'union de la gauche qui s'est déroulé au Havre entre les deux tours de l'élection législative partielle des 8 et 15 juin.

Le droit à l'informatio[n]

Une fois arrêtée la liste [des] groupes de travail, les dirigeants [de] l'union de la gauche vont déci[der] d'un certain nombre de nouve[lles] *actions communes qui devraient [être]* engagées à la rentrée d'octobre. [Dès] maintenant, cependant, un co[mité] d'une douzaine de personnes, [pré]sidé « par une importante person[na]lité n'appartenant à aucun des [trois] partis » va être mis en place. Il [sera] chargé de contrôler l'ensemble [des] émissions de radio et de télévi[sion,] d'en apprécier l'objectivité, no[tam]ment dans la présentation des [infor]mations, et de surveiller si l'équi[libre] entre les divers courants d'ex[pres]sion est respecté. Composé part[ielle]ment par les trois partis de gau[che,] ce comité comprendra des jo[urna]listes, des techniciens de l'a[udio]visuel, des juristes... Il rendra [pu]bliques ses appréciations et déc[idera] des éventuelles mesures ponctu[elles] de riposte que la gauche appliqu[era.] Il pourrait, par exemple, d'agir [du] *boycottage de telle ou telle é[mission]* ou de telle ou telle chaîne pa[r les] dirigeants des partis de gauch[e,] d'appels lancés aux partisans [de la] gauche pour qu'ils cessent d'éc[outer] ou de regarder les émis[sions] contestées.

Au-delà des *décisions* con[crètes] arrêtées par le « sommet [de] l'union de la gauche, il reste à [savoir] si la reprise du dialogue [entre] MM. Fabre, Marchais et Mitte[rrand] va permettre que s'accentue l[a dé]tente constatée depuis plu[sieurs] semaines dans les rapports [des] partis de gauche ou si, notamm[ent à] cause de l'évolution rapide [de la] situation au Portugal, les désac[cords] vont resurgir après une pause [pas]sagère.

THIERRY PFISTE[R]

Neuf mois de controverse

La polémique entre socialistes et communistes éclate au lendemain des élections partielles du 6 octobre, qui marquent une progression du P.S. et un recul du P.C. Le 7 octobre, le bureau politique dénonce le caractère « *pernicieux* » du « *mot d'ordre constamment répété de la nécessité d'un prétendu rééquilibrage des forces de gauche* ». Le lendemain, M. Georges Marchais déclare à Europe 1 que le parti socialiste et les radicaux de gauche, par leur comportement, vont « *objectivement* » dans le même sens que « *les représentants des grands monopoles* ».

Dès lors, la querelle est engagée. Le P.S. répond le 9 octobre qu'« *aucune sollicitation directe ou indirecte ne le fera dévier d'un pouce de la stratégie qu'il a choisie, à partir du programme commun* », puis M. Mitterrand, à l'ouverture des assises nationales du socialisme, affirme que « *les socialistes ne briseront ni ne freineront l'union de la gauche* » et qu'il ne convient pas de se lancer « *dans des comptes d'apothicaires sur les défaillances mutuelles* ». Réplique de M. Roland Leroy : « *Il ne s'agit pas de comptes d'apothicaires, mais d'un problème politique grave. (...) Il y a, d'un côté — le nôtre, — une loyauté totale. (...) Il y a, de l'autre, une attitude qui vise à affaiblir les positions du parti communiste français, et qui rejoint ainsi les plans du grand capital.* » « *Imputations sans fondement* », répond le P.S., qui demande le report de la rencontre « au sommet » prévue pour le 15 octobre. « *Nous ne céderons pas au chantage* », déclare M. Marchais, tandis que le P.C. précise : « *Nos questions n'ont d'autre objectif que d'élever la qualité de l'union de la gauche* », rappelle son souhait d'organiser une dizaine de meetings communs.

Les socialistes protestent de leur bonne foi, par la voix de M. Estier, Mauroy, Mitterrand : ce dernier réaffirme à Fort-de-France, le 23 octobre, que « *l'union de la gauche reste la seule stratégie possible* ».

Les communistes poursuivent leurs attaques, à l'occasion de la préparation de leur congrès extraordinaire, puis au cours de ce congrès.

La décision de M. Marchais de refuser l'invitation de M. Giscard d'Estaing à l'Élysée provoque, le 28 octobre, la « surprise » de M. Mitterrand, qui adopte la même attitude quelques jours après. Le premier secrétaire du P.S., répondant à l'une des critiques du P.C., s'engage le 5 novembre à faire respecter l'alliance préférentielle de la gauche aux élections municipales : ces déclarations, selon *l'Humanité*, « *ne contribuent pas à la clarté nécessaire* ». Alors que tour à tour MM. Defferre, Martinet, Rocard, Attali sont l'objet des critiques du P.C., M. Mitterrand proclame le 12 novembre : « *Il faudrait que cette campagne cesse ou bien nous refuserons d'avoir un comportement qui nous fasse marcher sous les coups de fouet.* » Le lendemain, le P.S. déclare « *inacceptable* » toute division de la gauche et « *laisse le parti communiste devant la responsabilité qu'il a prise* ». M. Marchais se demande, le 14 novembre, devant le comité central de son parti, « *si les vieux démons ne sont pas en train de renaître de leurs cendres* ». Il reproche aux socialistes d'accepter l'austérité et d'envisager la mise en place d'un gouvernement de gauche « *avec le président de la République et la majorité parlementaire actuels* ». M. Leroy précise le 21 novembre : « *Il n'y aura pas de ministres communistes sous la présidence de M. Giscard d'Estaing.* »

Le comité directeur du P.S. accuse le P.C., le 23 novembre, de « *porter atteinte à l'union de la gauche par une campagne antisocialiste sur la base d'accusations injustifiées* ». Il propose le dépôt d'une motion de censure, forme de lutte jugée insuffisante par *l'Humanité*, qui réclame à nouveau l'organisation de meetings communs.

« Sûr de lui et dominateur »

Le 3 décembre, conférence de presse de M. Mitterrand : « *Si le P.C.F. est de bonne foi, il doit croire à la nôtre.* » La convention nationale du P.S. entend un premier rapport de M. Jospin sur la controverse, laquelle continue de plus belle, notamment par la publication de trois articles de M. Marchais dans *l'Humanité*, puis par une déclaration du secrétaire général du P.C. qui, au micro d'Europe 1, le 7 janvier, met personnellement en cause, pour la première fois, M. Mitterrand, auquel il reproche son « *étrange silence* ». « *J'ai décidé, une fois pour toutes, de ne participer à aucune polémique* », répond le 14 janvier M. Mitterrand.

Le même jour, M. Marchais est victime d'un accident cardiaque. Le comité central du P.C., les 20 et 21 janvier, poursuit ses attaques contre M. Mitterrand. Le congrès du P.S., du 31 janvier au 2 février, aboutit à l'éviction du CERES du secrétariat du parti : le P.C. y voit « *un glissement à droite* ». M. Marchais, rétabli, juge M. Mitterrand, le 10 février, « *de plus en plus sûr de lui et dominateur* ». Il accuse le premier secrétaire du P.S. de ménager M. Giscard d'Estaing. Les socialistes s'indignent de l'« *agression* » du secrétaire général.

Le 13 février, le P.C. relève « *l'indice d'une évolution* » dans les déclarations de M. Mitterrand : celui-ci a proposé « *des ac[tions] communes à la base* ». Le co[mité] de liaison de la gauche se r[éunit] le 27 février et décide « *une campagne d'information et [d'ac]tion sur la défense de l'emp[loi et] la vie chère pour faire face [à la] crise* » : cent meetings com[muns] ont lieu au mois d'avril. [Une] motion de censure commun[e est] déposée à l'Assemblée natio[nale].

Cependant les escarmou[ches] n'ont pas cessé, notamment à [l'oc]casion de la visite de M. Gi[scard] d'Estaing à Marseille le 27 fé[vrier,] puis à partir d'avril à propo[s de] la situation au Portugal. [Le] 10 avril toutefois, l'ajourne[ment] du voyage en U.R.S.S. de M. [Mit]terrand suscite les « *regrets* [de] M. Marchais.

A l'issue de la conventio[n du] parti socialiste chargée d'ét[udier,] les 3 et 4 mai, sur le rappo[rt de] M. Jospin, les relations [entre] communistes et socialis[tes,] M. Mitterrand propose une [ren]contre « au sommet », qu[e le] comité central du P.C., réun[i les] 27 et 28 mai, accepte, non [sans] critiquer une nouvelle fois le [P.S.,] auquel il est fait grief de se r[écla]mer de l'héritage de Léon [Blum] et, par là, de la collaboratio[n de] classes. Entre-temps, le comi[té de] liaison de la gauche a résol[u, le] 23 mai, de « *prolonger la c[am]pagne commune* ». Au cours [des] dernières semaines, l'affaire [du] journal portugais *Republic[a]* entraîné une recrudescence d[e la] polémique. Le P.S. a été ac[cusé] de participer à la « *campa[gne] anti-communiste actuelle* ». [Plu]sieurs déclarations de MM. [Lau]rent, Marchais, Mauroy, Mi[tter]rand ont nourri à nouveau [la] controverse, qui porte surtout [dé]sormais sur les libertés.

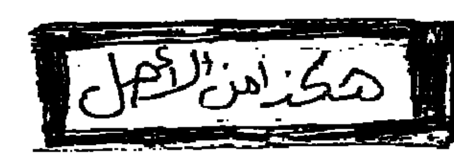
T. [P.]

RÉUNIONS ET DÉBAT[S]

Démocratie et Université, [or]ganisme associé au parti so[cia]liste, organise, le vendredi 20 [juin] à 20 h. 30, à la Pédagothè[que] (21, rue Michel-Lecomte, Paris[,] un débat sur le thème : « *La cr[ise :] les femmes paient la note.* »

● « *Le socialisme démocrati[que] est-il un risque de restaurat[ion] capitaliste ?* » sera le thème d[u] débat organisé ce jeudi 19 juin [à] 20 h. 30, Salle des agriculteu[rs,] 8, rue d'Athènes, à Paris, par [le] Comité du 5 janvier pour [une] *Tchécoslovaquie libre* et *soc[ia]liste*.

● ERRATUM. — A la réun[ion] des dirigeants de l'U.D.R., m[er]credi 18 juin, à l'hôtel Matign[on,] participaient MM. Pierre Ri[...] trésorier national de l'U.D.R., Charles Pasqua, délégué natio[nal] à l'animation, dont un « masti[c »] avait déformé les titres dans [nos] éditions datées du 19 juin.



Le Sénat a adopté la réforme du divorce

Par 211 voix contre 31, le Sénat a adopté, mercredi 18 juin, l'ensemble du projet de loi portant réforme du divorce. C'est un texte très proche de celui voté par l'Assemblée nationale qui sort des délibérations sénatoriales. Les quelques modifications apportées (voir « le Monde » des 14, 15-16 et 18 juin) nécessiteront néanmoins un nouvel examen en séance publique de cette réforme qui a été approuvée beaucoup plus massivement à gauche qu'à droite.

Ayant achevé l'examen des derniers articles, les sénateurs sont passés mercredi, en fin de matinée aux explications de vote.

M. MINOT (U.D.R.), indique qu'il aurait voté le projet de loi si celui-ci s'était borné à mettre fin aux comédies judiciaires de la procédure, mais, déclare-t-il, s'adressant au garde des sceaux, *« vous êtes allé beaucoup trop loin. Votre réforme facilitera, donc multipliera les divorces. »*

Le groupe communiste votera ce projet de loi malgré ses « insuffisances », annonce Mme LAGATU.

M. CAILLAVET (gauche dém.) aurait souhaité une loi plus libérale mais votera le texte en reconnaissant *« la lucidité et le courage »* du garde des sceaux. C'est au ministre également que s'adresse M. MAURICE SCHUMANN, pour lui dire qu'il n'y a pas eu d'affrontement personnel entre eux : *« Ce qui m'unit à M. Jean Lecanuet est plus fort que ce qui m'en sépare. »* Le sénateur du Nord condamne néanmoins un texte qui institue une forme de répudiation.

« Voici, proclame M. CHAZELLE (P.S.), *la troisième grande étape de l'histoire du divorce, après sa longue éclipse de 1816 à 1884. En votant cette nouvelle loi, nous aiderons à dénouer des situations inextricables et douloureuses ; mais celles-ci résultent trop souvent de conditions de vie insupportables. C'est une réforme plus générale qu'il faut envisager. »*

M. MARCILHACY (non-inscrit) annonce qu'il s'abstiendra sur ce texte pour ne pas s'opposer aux améliorations qu'il apporte, mais indique qu'il ne peut approuver une législation dont, en fait, ce sont les femmes vieillissantes qui seront les victimes.

M. MALASSAGNE (U.D.R.), à l'inverse de certains de ses amis politiques, dont il comprend le cas de conscience, estime que le projet de loi a le mérite de la franchise et n'est pas un encouragement à la dissolution de la famille.

M. DE BOURGOING (ind.) considère que les débats ont apporté des apaisements puisqu'une nette majorité de son groupe votera le texte.

« Nous aboutissons, déclare M. LECANUET, *à une réforme d'équilibre entre les institutions familiales et les révolutions que notre société subit. A maintenir l'institution dans un carcan, vous pousseriez les jeunes générations à la fuir. Il s'agit de sauver tout ce qui peut encore être sauvé de l'institution du mariage. »* L'ensemble du projet de loi est alors adopté par 212 voix contre 31.

Lutte contre le proxénétisme et renforcement du droit pénal

Après avoir adopté (et légèrement modifié) en seconde lecture un projet de loi dont l'une des dispositions principales tend à élargir le champ d'application de la mise en disponibilité dans la fonction publique, les sénateurs ont abordé au milieu de l'après-midi, pour ne l'achever qu'à 1 heure du matin le 19 juin, l'examen du projet visant à compléter certaines dispositions de droit pénal.

Ce texte, dont les rapporteurs sont MM. TAILHADES (P.S.), et VIRAPOULLE (non inscr.), renforce dans son titre premier les mesures concernant la répression du proxénétisme. Il aggrave notamment les peines (deux ans à six ans de prison) à l'égard du proxénétisme hôtelier, en particulier les peines accessoires. Au système cumulatif et automatique actuel, le projet substitue un éventail de sanctions entre lesquelles le juge pourrait choisir.

La commission, tout en estimant cette répression indispensable, considère qu'elle ne peut tout résoudre et souhaite une accentuation de l'aide sociale.

Ce projet de cinquante-huit articles comprend des dispositions très diverses. Son titre II porte sur les crime et délit commis à l'étranger et propose, notamment, d'étendre la compétence des tribunaux nationaux aux crimes commis hors de nos frontières, lorsqu'un Français en est la victime. En l'état actuel de notre droit, a indiqué à ce sujet M. JEAN LECANUET, garde des sceaux, si après l'affaire de La Haye les criminels étaient entrés en France les juridictions françaises ne pouvaient pas les juger, car ils pouvaient invoquer des mobiles politiques.

D'autres dispositions tendent à humaniser le droit pénal : assouplissement du casier judiciaire et du sursis, de la réhabilitation, de l'interdiction de séjour, et, surtout, fractionnement des peines ; le magistrat pourra ajourner le prononcé de la décision ou en dispenser le prévenu de son exécution, lorsque ce prévenu lui paraîtra amendé ou en voie d'amendement.

Dans son intervention, M. LECANUET proclame sa volonté de poursuivre la lutte contre le proxénétisme, *« quelque désagrément que puisse lui valoir son offensive ».*

« L'emprisonnement de courte durée, en particulier, est peu efficace. C'est pourquoi, indique le ministre, *je vous propose d'instituer l'interdiction d'exercer un métier, l'annulation ou la suspension du permis de conduire, la confiscation d'armes ou d'autres objets, le retrait du permis de chasser. »*

Le Sénat, revenant au texte initial du gouvernement, a ramené de dix ans à six ans la peine maximale d'emprisonnement des proxénètes. Il a rétabli la peine de la fermeture partielle, en matière de proxénétisme hôtelier ; peine que l'Assemblée nationale avait supprimée. Il a introduit, en faveur des propriétaires de bonne foi, une procédure inspirée de la constitution de partie civile. Il a assoupli la procédure de confiscation du fonds de commerce.

Au chapitre de l'incrimination des faits commis à l'étranger, le Sénat a repoussé un amendement socialiste défendu par M. CICCOLINI. L'extension de la compétence de nos tribunaux aux crimes commis à l'étranger déroge aux principes du droit, avait soutenu l'orateur socialiste.

Par 166 voix contre 77, le Sénat a aussi repoussé un amendement socialiste de M. CICCOLINI qui tendait à l'abrogation de la loi dite « anti-casseurs ».

En revanche, par 136 voix contre 111, les sénateurs ont voté un amendement supprimant une disposition nouvelle qui permettait au juge, « à l'occasion de l'exercice d'une activité », d'interdire au prévenu l'exercice de sa profession pendant une durée pouvant atteindre cinq ans. *« De toutes les peines accessoires vous faites des peines principales : d'accord. Mais,* avait ajouté le rapporteur, M. VIRAPOULLÉ, *vous faites de l'interdiction de travailler une peine en droit français, et cela me paraît inadmissible : en cas de délit de presse, le magistrat pourrait interdire à un journaliste d'exercer son métier ! »*

La réponse de M. LECANUET avait été : *« Il ne s'agit pas d'interdire de travailler ! Il s'agit d'interdire au délinquant la profession dans laquelle il a commis un délit. Il n'a qu'à faire autre chose ! Mais je suis disposé à faire un pas vers la commission pour les délits de presse. »*

Le Sénat a supprimé ensuite la possibilité pour le tribunal d'ordonner la confiscation d'un véhicule ou d'une arme dont le prévenu aurait la libre disposition sans en être le propriétaire. Par 149 voix contre 128, il a aussi supprimé une disposition qui généralisait la peine de « confiscation » quand elle était jusqu'ici appliquée comme « peine complémentaire ».

Les sénateurs ont enfin repoussé l'article 58 *bis* (et l'article correspondant du code de la route : L. 18), qui fonde la compétence de l'autorité administrative en matière de suspension de permis de conduire. *« La célérité est acquise au mépris des droits de la défense »,* avait dit l'un des orateurs, M. THYRAUD (ind.). MM. DE BOURGOING (ind.), VIRAPOULLE et JOZEAU-MARIGNÉ (ind.), président de la commission des lois, avaient souligné, de leur côté, que la procédure du retrait de permis de conduire ne cessait de donner lieu à des plaintes justifiées. Au cours de la discussion de l'amendement écartant cet article, M. LECANUET a annoncé que le gouvernement préparait une refonte totale du régime actuel du permis de conduire.

L'ensemble du projet de loi a été ensuite voté à main levée, communistes et socialistes déclarant qu'ils s'abstenaient. Puis le Sénat a adopté un projet de loi modifiant la législation en matière de contrat civil, lorsqu'il y a « clause pénale ». Il a aussi voté (en seconde lecture) le projet complétant la loi sur les marques de fabrique, avant d'approuver, à 3 heures du matin, la proposition de loi organique relative au statut de la magistrature. Ce texte, dû à l'initiative de M. JEAN FOYER (*le Monde* daté 18-19 mai), proroge notamment jusqu'au 31 décembre 1980 certaines dispositions destinées à pallier le nombre insuffisant des magistrats.

ALAIN GUICHARD.

Le détail du scrutin

211 SENATEURS ONT VOTE POUR (sur 283) :

— 20 communistes ;
— 52 socialistes ;
— 32 Gauche démocratique (sur 35) ;
— 41 Union centriste (sur 55) ;
— 14 U.D.R. (sur 30) ;
— 31 indépendants (sur 58) ;
— 7 « paysans » (sur 15) ;
— 14 non-inscrits (sur 18).

31 SENATEURS ONT VOTE CONTRE :

— *2 Gauche démocratique :* MM. Joseph Raybaud et Victor Robini ;

— *5 Union centriste :* MM. Octave Bajeux, Michel Kisler, Marcel Nuninger, Claude Mont et Joseph Yvon ;

— *7 indépendants :* MM. Hubert d'Andigné, Jacques Descours Desacres, Jean Desmarets, Henri Olivier, Henri Parisot, René Travert, Michel Yver ;

— *4 républicains d'action sociale* (« paysan ») : MM. Claudius Delorme, Baudouin de Hauteclocque, Ladislas du Luart, Paul Ribeyre ;

— *13 U.D.R. :* MM. Jean Auburtin, Jean Bac, Maurice Bayrou, Jean Bertaud, Yves Estève, Jean Fleury, Paul Minot, Geoffroy de Montalembert, Jean Natali, Sosefo Makape Papilo, Georges Repiquet, Maurice Schumann, Jean-Louis Vigier.

36 SENATEURS SE SONT ABSTENUS :

— *8 Union centriste :* MM. Paul Caron, Jean Cauchon, Jean Colin, René Jager, Bernard Lemarie, Francis Palmero, Jean Sauvage, Charles Zwickert ;

— *18 indépendants :* MM. Philippe de Bourgoin, Louis Boyer, Louis Courroy, Hubert Durand, Louis de la Forest, Paul Guillard, Jacques Henriet, Léon Jozeau-Marigné, Pierre Labonde, Modeste Legouez, Raymond Marcellin, André Mignot, Michel Miroudot, André Picard, Henri Prêtre, Ernest Reptin, Albert Sirgue, Henri Terré ;

— *4 républicains d'action rurale :* MM. Pierre Bouneau, Charles Durand, Max Monichon, Pierre Sallenave ;

— *3 non-inscrits :* MM. Michel Chauty, Yves Durand, Pierre Marcilhacy ;

— *3 U.D.R. :* MM. Lucien Gautier, Robert Schmitt, Bernard Talon.

5 SENATEURS N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :

M. Georges Dardel (non-inscrit) ; MM. Roland Boscary-Monsservin et Arthur Lavy (ind.), qui étaient en congé ; MM. Alain Poher (Union centriste) et Etienne Dailly (Gauche dém.), qui ont alternativement présidé les séances.

M. Guichard approuve MM. Chirac et Giscard d'Estaing

M. Guichard, ancien ministre, député U.D.R. de la Loire-Atlantique, a déclaré le 18 juin, au micro d'Europe 1 :

« En quittant le poste de secrétaire général, M. Chirac a donné une réponse à une question que j'avais posée il y a six mois. Il a tout à fait bien fait. Il ne faut cependant pas se dissimuler les réalités : le premier ministre a toujours joué un rôle prépondérant à l'U.D.R. et il n'y a pas de raison que cela change. »

M. Guichard a d'autre part approuvé la déclaration de M. Giscard d'Estaing sur l'organisation de la majorité présidentielle, en disant : *« Pour nous, gaullistes, cela ne saurait nous étonner. Le président de la République a souhaité être appuyé par une organisation plus large que celle des partis. Je ne peux désavouer le rappel de cette idée de rassemblement que j'ai toujours servie et rappelée quand elle a été mise en cause. »*

M. Guichard a jugé aussi que l'expression *« giscardisation de l'U.D.R. »* vait été *« inventée pour déplaire au premier ministre dans sa situation actuelle et qu'elle ne correspondait pas à la réalité » (1).*

(1) M. Poniatowski avait estimé, au cours d'une émission télévisée (le 11 juin), que M. Chirac avait « *giscardisé l'U.D.R.* » (*le Monde* du 13 juin).

M. GUÉNA : nous n'approuvons pas les clins d'œil dérisoires à M. X...

M. Yves Guéna, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, mercredi 18 juin, dans une « tribune libre » de FR-3, que *« les quelques rares inquiétudes que l'U.D.R. pouvait avoir sur les institutions, notamment sur le mode de scrutin, sont tout à fait dépassées maintenant ».*

A propos d'un éventuel élargissement de la majorité, l'ancien ministre a estimé :

« Aux dernières élections législatives, la gauche était ce qu'elle était, elle l'est restée aux élections présidentielles. Nous avons vu venir à nous une partie des centristes qui n'étaient pas encore ralliés. Peut-être qu'à l'occasion d'une autre grande élection, une partie de la gauche pourrait se détacher et venir vers nous, cela serait normal, mais ces clins d'œil dérisoires à M. X ou M. Y. pour les faire rentrer dans la majorité dans le gouvernement, nous U.D.R., nous ne comprenons pas cela, j'ose le dire... nous ne l'approuvons pas. »

● *M. Alain Moizan,* secrétaire de la section U.D.R. de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), nous indique que celle-ci a enregistré depuis le début de l'année la démission de dix-sept militants, alors que dans celle de Bagneux cinq militants ont été exclus. Il assure qu'en 1955 « le nombre des adhérents à jour de leur cotisation a doublé » grâce aux adhésions nouvelles. Il dément que cinquante militants de ces sections aient quitté l'U.D.R., comme l'affirment les fondateurs de l'association Démocratie et Avenir, hostiles à M. Chirac. (*Le Monde* du 11 juin.)

LE PREMIER MINISTRE : nous sommes sur la bonne voie.

A l'Assemblée nationale, M. Alain Bonnet, député de la Dordogne, radical de gauche, s'est adressé mercredi après-midi à M. Jacques Chirac en lui rappelant les propos tenus, le 14 juin devant les assises de la Fédération des réformateurs, par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat. *« Ce membre de votre gouvernement,* a déclaré M. Bonnet, *a demandé : « Où sont les changements qui devaient atteindre au cœur de la justice, au cœur de l'inégalité ? Où sont les grandes réformes de structures ? » Vous avez répondu, monsieur le premier ministre, que ces réformes étaient trop sérieuses pour qu'on les fasse dans la précipitation et que la majorité avait tout le temps, un temps qui, à vous entendre, nous conduit jusqu'en 1983 ou 1984. L'urgence de réformes profondes étant de plus en plus ressentie, quand comptez-vous proposer au Parlement ces changements véritables ? »*

M. Jacques Chirac a répondu : *« A en juger par certains commentaires, nombreux sont les Français qui trouveront les changements trop rapides. D'autres estiment qu'ils ne vont pas assez vite. Je me dis donc que nous sommes sur la bonne voie. La transformation progressive de notre société se poursuit à un rythme rapide. Les textes fondamentaux adoptés par le Parlement depuis un an en témoignent (...). Tout cela participe d'un effort global d'information, de concertation, de réalisation de réformes profondes pour lesquelles la majorité estime avoir le temps qu'exige l'association de tout ce qu'il y a de représentatif dans la nation, à commencer par le Parlement. C'est dans ces conditions que nous continuerons cet effort pendant de très longues années encore (...). »*

LE DÉBAT SUR L'ÉDUCATION

M. Haby : une participation sérieuse aurait grandi l'opposition
M. Soisson : nous ne ferons pas la sélection

Des députés qui trépignent et fulminent en quittant l'hémicycle. Un ministre pris à partie. Bel exemple, à vrai dire, pour ces jeunes « qui feront la France de l'an 2000 » et qui devraient être, paraît-il, au centre du débat sur la réforme de l'éducation.

Ainsi la discussion générale s'est-elle achevée, mercredi soir, dans une atmosphère houleuse et surchauffée. Le « débat du siècle » prenait finalement, après avoir quelque peu somnolé, des allures de « réunion électorale », aux dires mêmes d'un député consterné.

A l'origine de cette escalade verbale, une intervention maladroite de M. Haby s'interrogeant sur la sérénité d'un député socialiste, ancien inspecteur de l'éducation. Serein, personne ne l'était plus vraiment au terme d'un débat où fleurirent surtout la polémique, l'anathème, l'acrimonie et le sectarisme.

L'intervention de M. Soisson ne contribua certes pas à détendre l'atmosphère, pas plus que la pugnacité de M. Mexandeau (P.S.). M. Haby a eu le tort de se laisser entraîner sur le terrain de la polémique, même si ce changement de registre et de ton lui a valu les applaudissements prolongés, cette fois, de la majorité.

Dans la suite de la discussion générale, M. SOURDILLE (U.D.R., Ardennes) estime que la disparition d' « *un handicap social, reconnu de tous, requiert tous nos efforts* ». Puis il souligne l'inadaptation de l'enseignement technique et professionnel qui doit être développé. Opinion partagée par M. VAUCLAIR (U.D.R., Hauts-de-Seine). Pour terminer, il évoque « *le caractère conservateur et conformiste d'une certaine syndicalocratie qui règne sur les maîtres et leur avancement* ». Et il préconise une décentralisation de l'éducation au niveau régional, notamment en ce qui concerne le rattrapage. Et il conclut : « *Faites en sorte que les meilleurs gagnent et que les autres ne demeurent pas des parias.* »

M. AUMONT (P.S., Aisne) dénonce « *la sélection négative* », conséquence « *des filières à plusieurs vitesses* ». Il conseille au ministre « *de remettre son projet sur le métier* ».

« *Aujourd'hui*, déclare M. RIBIERE (R.I., Val-d'Oise), *nous sommes invités, en catastrophe, à nous prononcer sur une projet-croupion et à donner un blanc-seing au gouvernement.* » Par un vote négatif l'orateur espère obliger le gouvernement à présenter « *un texte plus clair et plus précis* ».

Pour M. RALITE (P.C., Seine-Saint-Denis), cette loi discutée « *à la baïonnette* » supprime le caractère scientifique de l'enseignement et instaure une école « *protège-profit* » au service de « *l'idéologie dominante* », et où la culture joue le rôle du « *superflu* ». « *Ce que vous voulez*, précise-t-il, *c'est une école sans science, ni histoire, ni philosophie, ni laïcité, ni esprit critique, ni liberté. Votre projet ignore la conception globale de la culture, seule réponse moderne aux impératifs de notre temps.* »

M. HABY intervient alors pour regretter le ton de M. Ralite, qu'il qualifie de « *grand inquisiteur* ».

M. MESSMIN (réf., Paris) regrette que le projet soit muet sur l'architecture scolaire, « *élément capital d'une pédagogie nouvelle* ».

M. BURON (app. U.D.R., Mayenne) estime important de réaffirmer que « *l'enfant appartient à la famille* ». Quant à l'enseignement « *il n'est pas*, à son avis, *le monopole des enseignants* ». Il estime ensuite que l'opposition « *est à côté du sujet* », dénonce son sectarisme et suggère notamment une réforme du recrutement des enseignants dont il faut revaloriser la condition.

M. PIGNION (P.S., Pas-de-Calais) regrette le silence du texte sur le problème essentiel de la formation des maîtres. Pour M. LE MEUR (P.C., Aisne), ce projet, « *au service du patronat* », entend répondre « *aux besoins à court terme, donc à courte vue* ».

« *Parviendrons-nous à transformer, à rénover la société libérale ?* » demande ensuite M. DE BROGLIE (R.I., Eure), qui estime que la réponse à cette question capitale réside dans la capacité de l'enseignement à se réformer afin de permettre « *une évolution dans la continuité* ». « *Mais*, souligne-t-il, *il faut des crédits et un encadrement humain.* »

Pour M. MAURICE BLANC (P.S., Savoie), ce texte est « *singulièrement creux, hésitant et velléitaire, conservateur et dangereux pour l'avenir ; il survole les problèmes les plus importants* ». L'orateur ajoute : « *Votre projet est profondément conservateur. Vous avez choisi votre camp, celui où l'éducation représente un marché comme un autre, soumis à la loi du profit.* »

Enfin, M. WEINMAN (U.D.R., Doubs) relève « *l'acrimonie fielleuse* » de l'opposition à l'égard d'un projet « *qui traduit dans les faits ce qu'elle n'a pu réaliser elle-même* ».

En séance de nuit, M. JEAN BRIANE (réf., Aveyron) attire l'attention sur les difficultés du milieu rural, le problème des effectifs et l'adaptation de l'école à la vie.

M. GISSINGER (U.D.R., Haut-Rhin) évoque l'axamen de passage (l' « *oral de contrôle* ») que passe actuellement M. Haby. Il se déclare frappé par l'exposé du ministre, dont il souligne la grande expérience. Puis il constate : « *Si le projet n'est, aux dires de l'opposition, que du vent, il a déclenché la tempête. Il répond pourtant à un besoin de réforme.* »

Pour M. DUPUY (P.C., Val-de-Marne) le projet ampute l'école maternelle.

M. ANDRE BILLOUX (P.S., Tarn) parle de « *projet de la déception* » et regrette « *l'occasion ainsi manquée* ».

Pour M. GUERMEUR (U.D.R., Finistère), il y a deux sortes de régimes, « *les régimes totalitaires qui se servent de l'enfant ; les régimes libéraux qui s'honorent de le servir* ». Pour terminer, il souhaite que les enseignants « *jouent le jeu et refusent le ghetto de la contestation systématique* ».

La seule sélection qui existe

Intervenant dans la discussion, M. SOISSON, secrétaire d'Etat aux universités, évoque l'accès aux enseignements supérieurs et affirme à ce sujet : « *Nous ne ferons pas la sélection ; d'abord, parce que personne ne peut prendre le risque de fixer le nombre de travailleurs qui sera nécessaire dans cinq ans dans tel secteur. Seule une économie planifiée et autoritaire peut établir un* numerus clausus. *Si l'opposition y est favorable, qu'elle le dise, et le pays jugera ! Ensuite, parce que nous n'avons pas l'ambition de fermer une porte à quelqu'un qui a la compétence pour la franchir.* »

Et il ajoute : « *Nous entendons mettre fin à la seule sélection qui existe, la sélection par l'échec (plus de la moitié des étudiants inscrits en première année d'université n'obtiennent aucun diplôme ; une telle situation ne saurait être prolongée). Nous souhaitons lui substituer, au niveau de la classe terminale, une orientation par la motivation. Le gouvernement a mis au point quelques profils que les étudiants choisiront librement en fonction des études supérieures qu'ils veulent poursuivre. Chaque profil comportera quatre options, dont deux seront obligatoires et deux librement choisies. C'est le succès dans ces quatre options, avec la moyenne obligée pour le groupe des deux options obligatoires, qui permettra l'accès à l'enseignement supérieur. Certaines universités pourront être autorisées à définir elles-mêmes, dans le cadre de leurs responsabilités et par le biais des conseils qu'elles se sont donnés, des conditions d'accès plus dures, c'est-à-dire relever la barre.* »

« *En même temps*, a ajouté M. Soisson, *nous nous préoccupons d'ouvrir les portes des universités aux travailleurs non bacheliers afin de leur donner ainsi une « deuxième chance ».*

M. HABY souligne ensuite que le gouvernement n'a pas l'intention d'agir seul une fois la loi votée. Il se déclare donc prêt à faire régulièrement le point, devant les parlementaires, sur la mise en œuvre de la réforme. Il reconnaît que le problème des moyens se posera, mais il affirme que la réforme ne pèsera pas à l'excès sur les finances de l'Etat : « *Il n'est pas question*, affirme-t-il, *de diminuer la part de l'éducation dans le budget national, mais il n'est pas réaliste d'envisager à l'heure actuelle un accroissement sensible des crédits.* »

M. Haby précise ensuite que le développement des écoles maternelles coûtera par exemple environ 1 milliard de francs, et qu'il y aura mille postes supplémentaires dès la rentrée. Puis il ajoute : « *La nécessité de rattraper les élèves en difficulté est le prix à payer pour l'égalité des chances.* » Quant à l'aide aux familles, elles sera accrue.

Pour terminer, le ministre regrette de ne pas avoir trouvé, du côté de l'opposition, « *davantage de suggestions, mais simplement des considérations polémiques et des mots, des mots et des mots* ». « *Vous en dites trop*, ajoute M. Haby, *et en dire trop c'est dire n'importe quoi.* » Après avoir évoqué les « *performances verbales* » des orateurs communistes « *qui plaquent sur les textes des significations imaginaires qu'ils débitent comme des litanies* », M. Haby conclut : « *Pourquoi donc, quand le gouvernement s'engage dans la voie du progrès, faites-vous preuve d'une hostilité trop systématique pour être sincère ? A l'inverse, une participation sérieuse, sur ce sujet sérieux, vous aurait grandis. Eh bien, la majorité traitera sans vous, et il vous restera la ressource de critiquer notre projet, peut-être d'en gêner la mise en œuvre, puisque tel est le petit rôle où vous vous êtes enfermés. Sans vous, et peut-être malgré vous, la France de demain sera une démocratie libérale.* »

Après cette intervention, longuement applaudie sur les bancs de la majorité, la séance est levée, la discussion des articles étant renvoyée à jeudi après-midi.

P. Fr[...]

Un élève sérieux

Au cours de la première séance consacrée au débat sur l'éducation, mardi 17 juin, les thèmes favoris de M. Haby, « la modestie, la patience, la rigueur, la vérité, la justice », *mêlés à l'éloge du travail manuel et du concret semblaient très loin des envolées intellectuelles chères à M. Edgar Faure, quand celui-ci défendait à la même tribune, en 1968, sa loi d'orientation de l'enseignement supérieur.*

On ne peut imaginer deux ministres plus différents. M. Edgar Faure recherchait la formule, se plaisait au paradoxe, aux subtilités, avec parfois le risque de choquer la majorité conservatrice issue des élections de 1968. Rien de tel chez M. Haby, auquel l'invention verbale semble parfois faire défaut. Les applaudissements de la majorité sont d'ailleurs venus saluer ses remarques sur « la liberté qui n'est pas l'égoïsme ou l'anarchie » *et l'affirmation qu'* « un lycée n'est pas le lieu d'expériences libertaires, sexuelles ou destructrices de toute personnalité ». *Plus fort de certitudes morales que de certitudes intellectuelles, le ministre cherchait visiblement à étayer son projet par des exemples étrangers, dans son désir de donner l'impression d'un consensus universel :* « Une quasi-unanimité est faite en Europe sur la nécessité d'une formation préprofessionnelle dans les deux ou trois dernières années de scolarité obligatoire, au profit des élèves qui ne désirent pas poursuivre d'autres études. »

Les professeurs membres de l'opposition, MM. Mexandeau et Cot, pour le parti socialiste, M. Chambaz, pour le parti communiste, se succédant à la tribune, le ministre faisait souvent figure d'un élève passant un oral.

« Vous nous présentez là un *bien mauvais devoir de fin* d'année », *lançait M. Mexandeau qui, maniant l'allitération, jugeait le projet* « mou et flou ». *M. Jean-Pierre Cot ironisait sur la banalité du texte* « où l'on trouve des indications intéressantes, par exemple que l'enseignement primaire succède à l'école maternelle, ou que les directeurs veillent à la bonne marche de l'école ». « C'est une déclaration d'intention, un projet de résolution, *ajoutait-il*, ce n'est pas à proprement parler un projet de loi. La loi est, en effet, une règle générale et impersonnelle, un ensemble de dispositions normatives qui s'insèrent dans l'ordre juridique. » *M. Haby se gardait bien de s'aventurer sur ce terrain juridique et constitutionnel* — « M. Jean-Pierre Cot est un brillant professeur de droit, alors que je ne suis qu'un modeste géographe » — *et s'en remettait sur ce point à l'avis déjà exprimé du Conseil d'Etat.*

La banalité n'est pas un péché pour M. Haby, et peut-être même est-elle à ses yeux une vertu. Refusant les audaces intellectuelles, faisant l'éloge de la responsabilité et de l'équilibre, il a donc suscité du côté de l'opposition l'ironie et non la colère, et, du côté de la majorité, l'assentiment mais non l'enthousiasme.

Ce fut, en définitive, la prestation d'un élève moyen, sérieux et appliqué. « Non, monsieur Haby, vous n'êtes pas Jules Ferry », *s'exclamait M. Jean-Pierre Cot. Le ministre de l'éducation, en fait, ne prétendait à rien de tel.* — D. D.

Les députés agacés

A l'Assemblée nationale, au début de la séance du mercredi matin 18 juin, M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône), dans le cadre d'un rappel au règlement, a regretté que l'ordre du jour de la fin de la session soit aussi chargé. « Il n'est pas raisonnable pour le gouvernement, *a-t-il déclaré*, d'agir comme il le fait vis-à-vis de l'institution parlementaire. Il n'est pas raisonnable de ravaler le Parlement au rôle d'une chambre d'enregistrement. Nous avons jusqu'à treize textes par jour à étudier d'ici au 30 juin. » *Le député du Rhône a demandé que le bureau de l'Assemblée intervienne auprès du gouvernement pour que celui-ci accorde aux députés* « quelques jours de plus en juillet ». *Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé, qui siégeait au banc du gouvernement, a indiqué qu'elle allait transmettre ces propos à M. Jacques Chirac. M. EDOUARD SCHLOESING (réf.), qui présidait la séance, a noté que M. Hamel était l'interprète d'une large fraction du Parlement.*

Cette intervention fait suite à la protestation que M. GABRIEL DE POULPIQUET (U.D.R., Finistère), approuvé peu après par M. LOUIS MEXANDEAU (P.S., Calvados), avait émise mardi soir après la lecture de l'ordre du jour arrêté par la conférence des présidents pour la fin de cette session. M. de Poulpiquet avait fait remarquer que les députés ne pourront pas faire du « travail sérieux » *et que le Parlement* « prêtait ainsi le flanc à la critique ». « Un tel nombre d'heures de travail, *a-t-il conclu*, ajoutées aux occupations que nous avons dans nos circonscriptions, ce n'est pas raisonnable. »

De son côté, le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche « proteste avec vigueur contre l'ordre du jour imposé à l'Assemblée nationale par le gouvernement, qui la contraindra à siéger chaque jour et chaque nuit ». *et* « constate que l'établissement de l'ordre du jour prioritaire traduit le désordre qui est de plus en plus la règle de l'action gouvernementale ». *Les députés socialistes et radicaux de gauche appellent* « l'attention de l'opinion publique sur les graves conséquences de l'usage abusif et désordonné de l'ordre du jour prioritaire par le gouvernement et sur le contenu et la qualité des lois qui s'imposeront aux citoyens ».

ANNULATION D'UNE ÉLECTION CANTONALE

Le tribunal de Nice a annulé, récemment, après avoir constaté l'absence des feuilles d'émargement et de pointage de cinq communes sur les dix que compte le canton du Haut-Nebbio (Haute-Corse), l'élection partielle au conseil général, qui s'était déroulée dans ce canton à la suite de l'annulation par le Conseil d'Etat du scrutin de 1973.

Après le premier tour de cette élection partielle, le 13 avril 1975, le préfet de la Corse avait déposé deux plaintes auprès du parquet de Bastia, l'une pour violation du secret de vote, l'autre pour irrégularité dans la procédure du vote par correspondance. A la suite de ces plaintes, le maire de Murato, M. Leccia (rad. de gauche), avait fait l'objet d'une suspension d'un mois. Un arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, paru au *Journal officiel* du 11 juin, suspendait M. Leccia de ses fonctions pour trois mois supplémentaires.

Pour le second tour, qui s'est déroulé le dimanche 20 avril, le tribunal administratif de Nice, réuni en « bureau électoral » à la demande du préfet, n'avait pu proclamer les résultats, constatant que ceux de l'une des dix communes du canton manquait, et qu'il se trouvait en possession de deux résultats contradictoires, déclarant élus les deux candidats en présence.







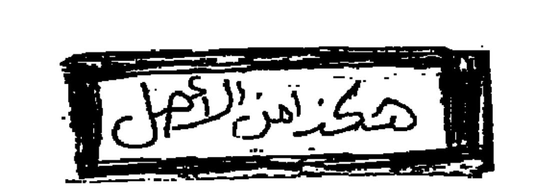












'Assemblée nationale

POLITIQUE

L'exercice de la pharmacie

Mercredi matin, 18 juin, les éputés examinent tout d'abord proposition de loi de L ETIENNE PINTE (U.D.R., eine-et-Marne), tendant à mo-lifier certaines dispositions du ode de la santé publique, relatif la pharmacie. Rapporteur de commission des affaires cultu-elles, familiales et sociales, L Pinte propose de porter de ix mois à un an le délai au terme uquel l'officine doit effective-nent être ouverte au public, à empter de la date d'autorisation e création ; de supprimer l'exi-ence de l'âge minimum (vingt-inq ans) pour devenir titulaire 'une officine ; d'accorder aux réfets la possibilité d'organiser es services de garde et d'urgence défaut d'accord avec les orga-isations professionnelles ; d'al-onger d'un à deux ans le délai endant lequel les héritiers d'un harmacien peuvent maintenir ne officine ouverte, et de pro-onger ce délai jusqu'à la cessa-ion des obligations militaires si héritier est sous les drapeaux ; nfin, de rendre obligatoire l'au-orisation de mise sur le marché, our les *spécialités* pharmaceu-iques destinées à l'étranger.

Mme SIMONE VEIL, ministre le la santé, indique que ce texte *ouvre la voie à l'actualisation le la législation pharmaceutique que le gouvernement étudie, et u'il compte présenter prochainement à la réflexion et aux délibérations du Parlement* ». Mise aux voix, la proposition de loi est adoptée.

Les députés passent ensuite à l'examen d'une proposition de loi de M. MARCEL BERAUD (U.D.R., Pas-de-Calais), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales. Cette proposition tend à modifier le code de la santé publique en ce qui concerne l'exercice de l'art dentaire et la composition des conseils régionaux de l'ordre des chirurgiens-dentistes.

M. Béraud distingue les deux objets de sa proposition. Il s'agit, d'une part, de permettre aux étudiants ayant réussi leur examen de cinquième année d'exercer comme remplaçants ou adjoints jusqu'à la soutenance de leur thèse, pour laquelle ils ne disposent que d'un délai d'un an, cette autorisation pouvant être prolongée jusqu'à leur inscription au tableau de l'ordre s'ils déposent leur demande dans le mois de la soutenance de thèse.

D'autre part, cette proposition modifie la liste des personnes appelées à siéger à titre consultatif dans les *conseils* régionaux de l'ordre.

Avant que les députés n'adoptent ce texte, Mme VEIL indique que le gouvernement approuve ces propositions.

M. LUCIEN DUTARD (P.C., Dordogne) indique que, si les représentants des exploitants et propriétaires ne détiennent pas la majorité dans la commission communale, les députés communistes s'abstiendront dans le vote, et il fait part de ses craintes de voir s'alourdir les charges des communes.

M. BERTRAND DENIS (R.I., Mayenne) met l'accent sur la « *véritable catastrophe* » qui provient « *du retard dans la mise à jour des cadastres* » et demande qu'« *à l'occasion des décrets le gouvernement prenne en considération la possibilité des échanges amiables collectifs* ».

Un amendement présenté par M. JACQUES PIOT (U.D.R., Yonne), rapporteur pour avis de la commission des lois, donnant une autre définition des terrains à bâtir que celle retenue par les sénateurs, est adopté.

M. CHRISTIAN BONNET défend alors un amendement visant à supprimer l'article nouveau du projet introduit par le Sénat qui vise à obliger le gouvernement à déposer un projet de loi de programme après chaque approbation du Plan. Cet amendement, approuvé par la commission de la production, et combattu successivement par MM. DUTARD et JEAN-PIERRE COT (P.S., Savoie) est adopté.

Au cours des explications de vote, M. Cot relève que les dispositions adoptées en seconde lecture par l'Assemblée nationale sont « *en retrait par rapport à celles qui avaient été votées en première lecture* ». Il indique que le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche s'abstiendra. Prise de position identique de M. MARCEL RIGOUT (P.C., Haute-Vienne), aux yeux de qui le projet ne contient pas les conditions nécessaires pour faciliter le remembrement.

Avant de suspendre la séance à 11 h. 55, les députés adoptent l'ensemble du projet, ainsi modifié.

Le remembrement des exploitations rurales

L'Assemblée examine alors en deuxième lecture le projet de loi relatif au remembrement des exploitations rurales adopté par le Sénat le 22 mai.

Dans son rapport, M. PIERRE MEHAIGNERIE (réf., Ille-et-Vilaine) relève deux modifications importantes introduites par le Sénat : la création de fonds de concours pour compléter l'effort de l'Etat en matière de remembrement rural, et l'obligation faite au gouvernement de présenter, après chaque loi portant approbation d'un plan de développement économique et social, un projet de loi de programme sur le remembrement et l'aménagement rural.

M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, se déclare hostile à cette seconde modification.

LES QUESTIONS DES DÉPUTÉS

Précisions de Mme Veil sur l'interruption de grossesse et la contraception

Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé, qui répondait mercredi 18 juin, à l'Assemblée nationale, à une question de M. PIERRE WEBER, député, apparenté républicain indépendant, de Meurthe-et-Moselle, fait les trois mises au point suivantes :

« *Il n'appartient aucunement au gouvernement de déclencher des poursuites contre les médecins qui refusent de procéder à des interruptions de grossesse. La clause de conscience a été votée par le Parlement, et le gouvernement fera tout pour la faire respecter dans les hôpitaux. C'est pourquoi j'ai demandé que l'on recrute des vacataires si aucun médecin d'un hôpital ne voulait pratiquer des interruptions de grossesse. Cela dit, toute personne qui veut porter plainte le peut. C'est aux juges d'apprécier le jeu de la clause de conscience et l'éventuel délit de non-assistance à personne en danger.*

» *Quant aux prétendues directives que j'aurais données pour refuser l'extension de crédits aux services qui n'acceptent pas de pratiquer l'interruption de grossesse, je m'inscris formellement en faux.*

» *Le Parlement a autorisé la délivrance de la pilule contraceptive aux mineures. Pas plus dans le décret que dans la loi il n'est question d'âge. C'est par un véritable fantasme que la presse a parlé de l'âge de treize ans. C'est une invention pure et simple. Le Parlement avait décidé que si une mineure préférait ne pas passer par l'organisme de sécurité sociale de ses parents, elle pourrait obtenir gratuitement des contraceptifs en s'adressant aux centres de planification familiale. Le décret du 6 mai 1975 fixe les conditions dans lesquelles ces centres pourront détenir des contraceptifs. Ceux-ci seront délivrés seulement après que la mineure aura été examinée par un médecin. Il n'a jamais été question d'âge : c'est toujours au médecin qu'il appartiendra de décider dans chaque cas.* »

Des chiens policiers à Boullay-les-Troux ?

M. ANDRE ROSSI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, en réponse à une intervention de M. JUQUIN, député communiste de l'Essonne, sur la station de Boullay-les-Troux, a déclaré mercredi 18 juin à l'Assemblée nationale : « *Vous vous obstinez à voir dans une station de radio, un centre d'écoutes téléphoniques. Je réaffirme que le gouvernement a demandé à la commission des libertés fondamentales d'établir un projet. D'autre part, une délégation permanente de parlementaires est invitée à se rendre sur place ; je suggère au parti communiste de désigner M. Juquin.* »

Ce dernier avait précisé dans sa question : « *Le 14 juin, j'ai été interpellé sur le territoire de la commune de Boullay par un policier armé qui m'a menacé avec un chien. Comme je lui faisais remarquer qu'il était seul, le policier me répondit : « Notre chef nous a dit que le chien remplaçait le deuxième homme. » Les fonctionnaires de police apprécient, comme il convient, que M. Poniatowski les met sur le même pied qu'un chien. En tout cas cet incident prouve que, contrairement à vos démentis, des chiens participent aux contrôles des personnes, effectués par la police. Des chiens gardant les écoutes téléphoniques, quel symbole ! (...).* »

Le parti communiste a déposé une proposition de loi dont l'article unique est le suivant :

« *Le secret des conversations téléphoniques est inviolable. Les écoutes téléphoniques sont interdites. Toute interception de communication téléphonique commise ou facilitée par un fonctionnaire ou un agent du gouvernement sera punie des peines prévues à l'article 187 du code pénal.* »

En réponse à une question de M. AUMONT, député socialiste de l'Aisne, sur la catastrophe ferroviaire survenue à Vierzy le 16 juin 1972, M. GALLEY, ministre de l'équipement, a indiqué mercredi 18 juin à l'Assemblée nationale que l'instruction judiciaire de cette affaire dans laquelle des inculpations ont été prononcées, « *est extrêmement difficile* », « *elle n'est d'ailleurs pas terminée* », a-t-il ajouté. Le ministre a donné l'assurance que la S.N.C.F. indemnisera les familles comme elle l'a fait déjà : des indemnités pour un montant de l'ordre de 6,6 millions de francs ont déjà été versées. (...)

A Mme CREPIN, député réformateur de l'Aisne, qui déplorait les lenteurs de l'action en justice, Mme DORLHAC, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux, a indiqué que les investigations ordonnées par la chambre d'accusation sont actuellement terminées ; cette juridiction sera saisie, avant la fin du mois, du rapport de synthèse établi par le service chargé de la commission rogatoire délivrée par elle. Ainsi sera-t-elle en mesure de déterminer l'ensemble des responsabilités encourues, tant dans le domaine de la conception et de la surveillance des travaux que dans celui de leur exécution.

***

M. DURAFOUR, ministre du travail, a indiqué mercredi 18 juin à l'Assemblée nationale, en réponse à une question de M. MAISONNAT, député communiste de l'Isère, que le gouvernement envisage une nouvelle majoration des prestations familiales qui viendra s'ajouter à celle de 7 % qui a eu lieu en avril. « *D'ores et déjà*, a-t-il précisé, *nous avons relevé l'allocation logement. Très prochainement, nous ouvrirons, une fois de plus, le dossier de la politique familiale avec le souci de répondre aux besoins des familles et d'abord de celles qui ont des enfants en bas âge ou des travailleurs particulièrement modestes.* »

LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

M. Giscard d'Estaing a adressé un télégramme au chancelier de l'ordre de la Libération

Après s'être recueilli sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises, M. Jacques Chirac, premier ministre, a présidé, mercredi en fin d'après-midi, avec M. Claude Hettier de Boislambert, grand chancelier de l'ordre de la Libération, les cérémonies pour le trente-cinquième anniversaire de l'appel du 18 juin au Mont-Valérien.

Comme chaque année, quelques-uns des quatre cent quatre-vingt-cinq compagnons de la Libération survivants et les porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, résistants, prisonniers, déportés et internés, entouraient le mémorial de la France combattante érigé à la mémoire des quatre mille cinq cents fusillés du Mont-Valérien et des morts pour la libération de la France.

Dans la matinée, le docteur Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, avait reçu une délégation des compagnons de la Libération dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

De son côté, M. Giscard d'Estaing, d'Auschwitz, a envoyé un télégramme à M. Hettier de Boislambert : « *Aux fusillés du Mont-Valérien, aux héros sans nombre et sans visage que ce lieu représente, au général de Gaulle qui fut leur chef et leur inspirateur, la France doit d'avoir recouvré sa liberté et son honneur.* »

D'autres cérémonies du souvenir ont été célébrées en province, notamment à Lyon, Metz, Nancy et Toulouse.

● *A propos du 8 mai*, l'Institut de politique étrangère, que préside M. Louis-Auguste Girault de Coursac, organise à la Maison de la chimie (28 bis, rue Saint-Dominique, Paris (7e), une réunion publique, le mardi 24 juin, à 20 h. 30, afin de montrer qu'« *un consensus national est en train de naître pour faire annuler la décision du président de la République* ». Seront présents, notamment, MM. Baillot (député communiste de Paris), Gilbert Faure (député socialiste de l'Ariège), Pierre Godefroy (député U.D.R. de la Manche) et Jacques Debû-Bridel (Front progressiste, ancien sénateur R.P.F.). Institut de la politique étrangère, 26, rue Saint-Benoît, 75006 Paris.

M. SERVAN-SCHREIBER : il faut chercher ce qu'il y a eu de fécond dans la pensée de Charles de Gaulle.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a déclaré mercredi matin 18 juin au micro d'Europe 1 que l'anniversaire de l'appel du 18 juin était pour lui, qui avait « *lutté contre le gaullisme* », le moment de « *taire les querelles autour du gaullisme et de Charles de Gaulle* ». « *Il faut chercher ce qu'il y a eu de fécond dans sa pensée politique* », a souligné M. Servan-Schreiber.

Le président du parti radical s'est dit d'autre part convaincu « *qu'il y aura un pouvoir communiste-socialiste en France si la réforme continue au rythme lent de la première année écoulée* ».

● *Le Club des évadés* de France par l'Espagne (25, rue Pierre-Guérin, 75016 Paris, tél. : 288-60-75) a célébré, le 18 juin, l'anniversaire de l'appel du général de Gaulle. Un dîner, présidé par le général de Boissieu, était organisé dans les salons de l'Aéro-club, à Paris. MM. Maurice Schumann et Maurice Druon y ont pris la parole.

DÉFENSE

Le général Lagarde propose « une maquette de réorganisation » de l'armée de terre

Dans le dernier bulletin d'information de l'armée de terre, le général d'armée Jean Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre, annonce qu'il présentera dans quelques jours, au ministre de la défense, une « maquette » de réorganisation de l'armée de terre fondée sur six principes :

1) Un allégement des frais généraux, c'est-à-dire un accroissement du nombre des formations de combat au détriment des états-majors ;

2) La fin de la disparité qui sépare les blindés et troupes mécanisées des formations territoriales, de façon à rendre les forces à la fois plus homogènes et plus polyvalentes ;

3) Une mobilité des forces supérieures ;

4) Une unicité du commandement à certains échelons de responsabilités du commandement territorial et opérationnel ;

5) Une répartition plus harmonieuse des forces sur le territoire national, de façon, écrit le chef d'état-major, que « *l'essentiel de nos forces ne soit plus concentré exclusivement dans le Nord, l'Est et l'Allemagne* » et que, « *en revanche, certains départements français qui n'ont plus vu l'armée depuis 1945 bénéficient d'une présence militaire* » ;

6) Un allégement et une efficacité accrue du système de mobilisation.

Le général Lagarde annonce, d'autre part, que le nouveau règlement du service intérieur dans les unités sera, en principe, diffusé en juillet. Ce texte est différent du règlement de discipline générale dans les armées, qui est actuellement soumis à l'approbation du ministre de la défense, et des projets de statut des cadres, qui seront, sous peu, examinés par un conseil interministériel.

A propos du règlement du service intérieur, le chef d'état-major de l'armée de terre note, dans le bulletin d'information, que ce document « *aura pour effet de valoriser la position des sous-officiers, quel que soit leur grade, dans le service intérieur des unités au sein des corps de troupe. Il renforcera, en particulier, la position des présidents de sous-officiers, qui verront leur fonction officialisée, et qui siégeront désormais de droit dans les conseils de régiments* ». Le président des sous-officiers, qui est souvent le sous-officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, est le représentant du corps des sous-officiers auprès du commandement, et le conseil de régiment constitué d'officiers et de sous-officiers s'occupe des questions d'avancement, de rengagement et de discipline.

Dans les armées

Le nouveau règlement de discipline distinguera la préparation au combat de la vie en collectivité

Le ministère de la défense met la dernière main à la réforme du règlement de discipline générale dans les armées, qui doit distinguer, avec plus de précision, que le texte actuellement en vigueur depuis octobre 1966, entre la discipline de l'action et la discipline de vie auxquelles sont soumis les personnels militaires en service ou en dehors du service. Par rapport au règlement actuel, qui comprend un préambule et cent six articles réunis en un décret, le texte en préparation sera plus court — on parle d'une quarantaine d'articles — et allégé, c'est-à-dire que des instructions particulières d'application seront ensuite rédigées à l'intention des personnels de métier du contingent dans les trois armées et la gendarmerie.

Dès son apparition, le règlement de discipline générale de 1966 avait été relativement bien accueilli par la commission armées-jeunesse, qui, depuis, a dû constater que ce texte avait très peu modifié les habitudes du commandement et, surtout, qu'il avait été insuffisamment diffusé auprès des cadres et des appelés sous les drapeaux. En outre, ce règlement ne couvre pas toutes les situations particulières et il tolère, notamment, le recours au système des corvées ou à la pratique du « chantage » à la suppression éventuelle d'une permission. C'est la raison pour laquelle, il y a deux ans environ, la commission armées-jeunesse avait souhaité une mise à jour de ce règlement et l'institution d'un médiateur, qui soit une voie d'appel indépendante de la hiérarchie.

Un « code de vie »

Le texte en préparation au ministère de la défense ne reprend pas à son compte cette dernière revendication, mais il laisse entrevoir la perspective de structures de participation, sans attribuer pour autant aux militaires le pouvoir d'association. C'est ainsi que, dans la vie courante des unités, les petits gradés et les hommes du rang pouvaient recevoir des responsabilités de participation, de gestion ou d'animation et être davantage associés à l'amélioration de leur style de vie en collectivité, en particulier à l'élaboration de leur emploi du temps.

Certaines des mesures envisagées, comme la suppression de l'appel du soir avec, seulement, l'obligation de rentrer à la caserne à minuit, le maintien du salut à l'intérieur des seules enceintes militaires, la liberté de se mettre en civil en dehors des heures de service ou l'institution de représentants désignés ou cooptés auprès du commandement, sont déjà appliquées dans des régiments-pilote. Elles deviendront, avec le nouveau règlement de discipline, des principes d'un « code de vie » en vigueur dans tous les régiments. La question demeure, néanmoins, de savoir si la généralisation de ces règles n'intervient pas trop tard et si le maintien de l'encasernement systématique de jeunes recrues « majeures » à dix-huit ans, dans les conditions présentes de l'infrastructure immobilière des armées, n'est pas contraire à l'esprit de cette réforme.

Si la discipline de la vie quotidienne dans les unités est ainsi assouplie, en revanche, la discipline de l'action ou de la préparation au combat pourra être plus ferme, tout en continuant de faire appel à l'initiative du subordonné. Selon les études en cours, il est prévu de restituer, sous certaines conditions, à l'officier subalterne ou au sous-officier, dans l'exercice du commandement, le droit de punir ou de récompenser. Le précédent règlement de discipline a conféré ce droit au ministre de la défense, à l'officier général dans son commandement et au chef de corps, une délégation temporaire du droit de punir étant reconnue exceptionnellement à des commandants de détachements ou d'unités élémentaires.

Lors de l'élaboration du règlement de 1966, l'affirmation selon laquelle « *la discipline fait la force principale des armées* » avait été l'objet de longues discussions dans les états-majors sur le point de savoir s'il convenait de maintenir ou de retirer ce principe demeuré célèbre. En fin de compte, ce fut à la demande du général de Gaulle lui-même que cette phrase a été conservée à l'époque. Il semble bien, aujourd'hui encore, qu'un débat identique oppose partisans et adversaires de cette formule et que, selon les divers remaniements du texte proposé au gouvernement, le précepte disparaît dans certaines versions pour réapparaître dans d'autres. Le ministre de la défense estime — il l'a dit récemment à un auditoire de militaires — que « *la discipline est une nécessité* », et, à l'état-major des armées, on considère que « *la conviction est la force principale des armées* ». — J. I.

ÉDUCATION

DEVANT LA CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ

M. Soisson annonce une augmentation importante des bourses

M. Jean-Pierre Soisson a annoncé le jeudi 19 juin, à la conférence des présidents d'université, une série de mesures destinées à accroître l'aide de l'Etat aux étudiants sous différentes formes (bourses, subventions aux œuvres universitaires) et à améliorer le fonctionnement du système. Voici les principales mesures annoncées par le secrétaire d'Etat aux universités.

● AUGMENTATION DU MONTANT ET DU NOMBRE DES BOURSES. — Toutes les bourses d'enseignement supérieur seront augmentées de 603 F à la rentrée 1975 : cela correspond à une augmentation de 25 % pour les bourses les plus faibles, d'un peu moins de 10 % pour les plus élevées (agrégation et deuxième année de troisième cycle). Le montant actuel des bourses va de 3 466 à 6 372 F.

Parallèlement, trois mille bourses nouvelles doivent être créées, notamment dans les « échelons » les plus élevés : ainsi le nombre total d'allocations de troisième cycle doit être porté à six mille, contre moins de quatre mille cinq cents auparavant. Le plafond de ressources au-dessous duquel on peut obtenir une bourse a été relevé de 12 % pour tenir compte de la hausse des prix (contre 8 % l'an dernier).

D'autre part, les étudiants des centres expérimentaux de formation des professeurs, dont la création est envisagée dans six universités, doivent bénéficier de bourses spéciales.

● AUGMENTATION DES SUBVENTIONS AUX RESIDENCES UNIVERSITAIRES. — La subvention accordée par l'Etat pour le fonctionnement des résidences universitaires — qui s'élève actuellement à 13 F par chambre et par mois — doit être porté à 36 F. Plusieurs associations d'étudiants avaient fait remarquer que cette subvention s'était « détériorée » au cours des années et ne représentait plus qu'une part minime des dépenses de fonctionnement.

En revanche, M. Soisson envisage de « débloquer » les loyers des résidences. Mais, a-t-il affirmé, les hausses devront rester inférieures à l'augmentaion du montant des bourses.

Afin d'améliorer « l'ordinaire » des restaurants universitaires, le secrétaire d'Etat a décidé de former un groupe de diététiciens chargé de conseiller le Centre national des œuvres universitaires. Le report sur 1971 d'un reliquat de crédit de l'année précédente (9 millions) doit également apporter un ballon d'oxygène aux Centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS). Les crédits destinés à la formation professionnelle du personnel des CROUS doivent être triplés. Le coût de ces mesures est évalué à 100 millions de francs en année pleine : un « collectif » est prévu pour le dernier trimestre 1975.

● REORGANISATION ADMINISTRATIVE. — Un « *service de la vie de l'étudiant et de l'action sociale* » doit être créé au secrétariat d'Etat aux universités : il sera chargé de l'ensemble des problèmes concernant la vie des étudiants à l'Université (par exemple, outre les problèmes de logement, de santé, ceux des activités culturelles et sportives). Ce service serait dirigé par M. Marcel Smets, actuellement chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat. M. Soisson compte, d'autre part, renforcer le rôle et l'autonomie des Centres régionaux des œuvres universitaires : ceux-ci seraient notamment chargés de la gestion (mais non de l'attribution) des différentes formes d'aide aux étudiants (bourses, prêts, logements en cité universitaire, etc.). Ces derniers n'auraient plus à remplir qu'un dossier social unique pour demander ces différentes aides au lieu d'avoir, comme aujourd'hui, à s'adresser à plusieurs interlocuteurs.

UNE « PREMIÈRE ÉTAPE » ?

Les mesures annoncées par M. Jean-Pierre Soisson sont conformes à l'orientation définie l'an dernier par le secrétaire d'Etat : « rééquilibrer » les différentes formes d'aide de l'Etat aux étudiants en faveur des « moins favorisés », en l'occurrence les boursiers et les résidents des cités universitaires.

Toutefois, les décisions marquent un certain infléchissement par rapport au programme initial. D'abord, elles sont plus modestes : le secrétaire d'Etat a dû en particulier renoncer à la suppression des dégrèvement fiscaux accordés aux parents d'étudiants (le « quotient familial ») devant l'opposition des parlementaires.

D'autre part, M. Soisson a abandonné pour l'instant l'idée de réduire l'aide « indirecte » (les subventions aux œuvres universitaires) pour augmenter les bourses, ou même à la « moduler » en fonction des ressources des étudiants (comme on l'avait envisagé pour le prix des repas des restaurants universitaires). Sur ce point, le secrétaire d'Etat a tenu compte de l'opposition quasi unanime des associations d'étudiants, de gauche comme de droite.

Comment ces mesures serontelles accueillies par les intéressés ? En augmentant les bourses dans des proportions substantielles depuis son arrivée rue de Grenelle, M. Soisson a d'une certaine façon fait la preuve de sa bonne foi : les bourses les plus faibles ont été relevées de 57 %, les plus élevées de près de 20 %. Ces augmentations constituent, pour la première fois, plus qu'une compensation partielle à la hausse des prix. A une seule condition : que les hausses des tarifs des résidences universitaires ne « mangent » pas la différence. M. Soisson promet de les plafonner. Quel montant tolérera-t-il ?

M. Soisson affirme aujourd'hui d'autre part qu'il ne s'agit que d'une « première étape » de son programme : la seconde serait de porter les bourses de neuf à douze mensualités pour aller vers une véritable « allocation d'études ». Cela suppose de nouveaux crédits.

Reste à vraiment réformer l'aide de l'Etat aux étudiants. Pour cela, M. Soisson doit répondre à plusieurs questions : qui faut-il aider ? De quelle façon ? Dans quelles proportions ? On peut considérer par exemple que le nombre actuel des boursiers est insuffisant. C'est notamment l'avis de la plupart des organisations étudiantes, point de vue qui n'est pas exempt de démagogie. Mais même si l'on ne réduit pas le nombre des bénéficiaires, ceux-ci seront-ils correctement choisis ? Si le régime actuel reflète les injustices du système fiscal, ne faut-il pas trouver de nouveaux critères d'attribution ?

Ne faut-il pas envisager d'autre part une refonte de l'échelle des bourses, et, par exemple, la suppression des plus petites ? Les bourses actuelles ne permettent pas de subvenir aux besoins : même augmentée, même portées à douze mensualités, l'allocation de troisième cycle ne représenterait encore que 775 francs par mois, soit moins de 60 % du SMIC.

Enfin, ne peut-on offrir d'autres formes d'aide aux étudiants (emplois temporaires par exemple). Ne faut-il pas ouvrir les œuvres universitaires à d'autres bénéficiaire ? Surtout si l'on affirme, comme M. Soisson aujourd'hui, vouloir tenir compte de la nouvelle collectivité des jeunes et vouloir « réinsérer » les étudiants dans la société. Mais cela ne suppose-t-il pas plus qu'une réforme de l'aide aux étudiants : une politique de la jeunesse ?

GUY HERZLICH.

● *Le « Prix des trois physiciens »*, décerné chaque année à la mémoire de trois savants français, Henri Abraham, Eugène Bloch et Georges Bruhat, morts en déportation dans les camps nazis, a été attribué pour 1975 à M. Jean Brossel, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie, directeur du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure, pour ses travaux de spectroscopie hertzienne.

Les élections au SNES

« Unité et Action » se renforce mais « Unité et Rénovation » obtient plus de 3 400 voix

La tendance Unité et Action (animée principalement par des militants communistes) sort renforcée des récentes élections pour le renouvellement de la commission administrative du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale). La nouvelle liste Unité et Rénovation présentée à l'initiative de militants socialistes du CERES, fait un « score » non négligeable (5,69 %), et obtient 4 sièges. Les autres tendances régressent.

Les résultats sont les suivants : votants 63 166, suffrages exprimés 60 386, 69 sièges à pourvoir.

● *Unité et Action* : 36 144 voix (59,86 %) et 42 sièges. Gain : 0,09 % et 1 siège.

● *Ecole émancipée - Rénovation syndicale* (extrême gauche) : 8 474 voix (14,03 %) et 10 sièges. Perte : 3,33 % et 2 sièges).

● *Unité, Indépendance et Démocratie* (tendance majoritaire de la FEN, socialisante) : 8 414 voix (13,93 %) et 9 sièges. Perte : 1,76 % et 2 sièges.

● *Ecole émancipée - Front unique ouvrier* (trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste) : 3 921 voix (6,49 %) et 4 sièges. Perte : 0,69 % et 1 siège.

● *Unité et Rénovation* : 3 4[illegible] voix (5,69 %) et 4 sièges.

Le bureau national du syndic[at] comprend 13 membres Unité [et] Action, 3 Unité, Indépendance [et] Démocratie, 3 Ecole émancipé[e] Rénovation syndicale, 1 Fro[nt] unique ouvrier, 1 Unité et Rén[o]vation. Les dix secrétariats [de] catégorie ainsi que l'ensemb[le] des postes de responsabilités ex[é]cutives ont été attribués à d[es] militants de la tendance Unité [et] Action. MM. Etienne Camy-Pe[y]ret, secrétaire général, et Géra[rd] Alaphilippe, secrétaire géné[ral] adjoint, ont été reconduits da[ns] leurs fonctions.

● *Le Syndicat des psychologues de l'éducation nationale* (SPEN), dont le secrétaire général est M. Jean Eon, vient de réunir, à Paris, son premier congrès. Cette organisation, qui a demandé à adhérer à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), s'est donné pour buts d'assurer la promotion de la psychologie en milieu scolaire et la défense des intérêts des psychologues de l'éducation nationale. (SPEN, M. Jean Eon, Le Rocher, Héloup, 61000 Alençon.)

MÉDECIN[E]

A Paris

LES PRIX DE JOURNÉE DANS LES HOPITAUX SERONT MAJORÉS DE 12,25 % LE 1er JUIL[LET]

Une augmentation moyenn[e de] 12,25 % des prix de journé[e a] été décidée par le conseil d'a[dmi]nistration de l'Assistance publ[ique] de Paris. Cette augmentation [est] applicable à partir du 1er ju[illet] prochain.

En médecine générale, les t[arifs] passeront de 300 à 338 F, e[n] médecine spécialisée, de 46[illegible] 515 F ; en chirurgie, de 4[illegible] 464 F, en chirurgie spécialisé[e de] 530 à 595 F, et de 874 à 9[illegible] en chirurgie hautement sp[écia]lisée.

SCIENCES

A la demande des Etats-Unis

LES PAYS EXPORTATEURS DE TECHNOLOGIE NUCLÉAIRE ÉTUDIENT A LONDRES DES RÈGLES COMMUNES DE VENTE DES RÉACTEURS.

Une réunion exploratoire entre les représentants des principaux pays producteurs et exportateurs de technologie nucléaire s'est tenue le 18 juin à Londres, dans le plus grand secret, pour essayer de fixer des conditions uniformes pour la vente de matières fissiles et d'installations nucléaires.

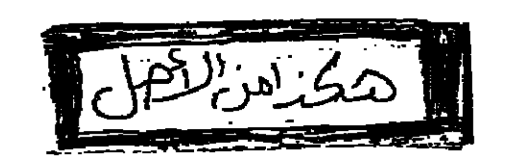
La réunion, convoquée à l'initiative des Etats-Unis, a eu lieu au niveau de fonctionnaires de rang moyen qui ont discuté des mesures de sauvegarde pour éviter que les pays qui reçoivent des réacteurs nucléaires utilisables à des fins pacifiques ne s'en servent pour fabriquer des armes atomiques.

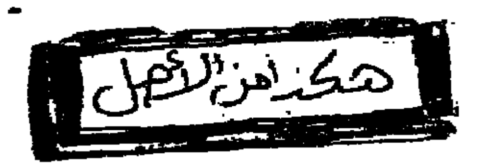
Au Foreign Office, on garde le mutisme le plus complet sur cette réunion, qui devait être la première d'une série, et l'on refuse même de confirmer les noms des pays participants. Toutefois, selon des informations en provenance de Washington, il s'agit des Etats-Unis, de l'Union soviétique, de la France, de la Grande-Bretagne, de la République fédérale d'Allemagne et du Canada.

On tient cependant à souligner, dans les milieux anglais autorisés, que la réunion de Londres n'a aucun rapport direct avec le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968, signé et ratifié par un grand nombre de pays (à l'exclusion, parmi les puissances militaires nucléaires, de la France et de la Chine). La question des sauvegardes dans l'utilisation des réacteurs nucléaires relève de la compétence de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne.









Le Monde DES LIVRES

LES INDES D'AOUT 1947

Le naufrage d'un étrange empire

★ CETTE NUIT LA LIBERTE, de Dominique Lapierre et Larry Collins ; Robert Laffont, 555 pages, 35 F.

« QU'ON envoie les intellectuels dans les villages, qu'on leur fasse boire ...u des mares dans lesquelles les ...ageois se baignent, leur bétail se ...le et s'abreuve, qu'on les oblige ... aussi à courber leurs corps de ...adins sous le soleil brûlant. Alors ...mmenceront-ils peut-être à comprendre les préoccupations des ...ysans. » Est-ce de Mao le Chinois, ... Khieu Samphan le Cambodgien ? ...n, de Gandhi l'Indien, qui surgit ... livre de Lapierre et Collins comme ... génie le plus présent, le précur...ur absolu, le père d'Ivan Illitch et ... René Dumont, de tous les mouvements contemporains qui entre...lent les limites de la civilisation ...chnicienne, de la violence et du ...ogrès, et s'efforcent de retrouver, ...us le dérisoire vainqueur de ...tome, l'homme véritable.

Rien que pour cette évocation chaleureuse, minutieuse et colorée du petit homme au rouet, il faudrait lire le livre des auteurs de *Paris brûle-t-il ?* Jusqu'alors, ces deux journalistes au pied agile et au cœur chaud, au flair infaillible et à la main sûre, avaient voué leur talent et leur pugnacité à des sujets très « publics » qui les assuraient d'un énorme auditoire : la libération de Paris, l'Espagne de la révolution et des taureaux, Jérusalem en proie à la guerre judéo-arabe. Cette fois, ils ont osé faire œuvre de pédagogues et de diffuseurs de culture.

Un continent calciné de misère

Pour ignorants du monde que soient les Français, sur quel pays de grande civilisation sont-ils plus mal informés que sur l'Inde ? Quelques grands savants, de Sylvain Levi à Filliozat, quelques experts éminents, de Madeleine Biardeau à Pierre Amado, leur proposent certes les bases d'un vrai savoir, mais non cette communication large des connaissances qui leur est offerte à propos de l'Amérique latine, du monde arabe, de la Chine, de l'Indochine, de l'Afrique — quel que soit l'usage qu'ils en font... Le sous-continent indien crucifié de misère et calciné d'angoisse religieuse relève, dans le subconscient collectif, du « domaine anglais » et de l'incommunicable. Même parmi ceux qui rêvent au rouet de Gandhi et ajustent leur vie à l'idéal de la non-violence naturiste, qui reporte au libérateur de l'Inde le mérite de la révolution anti-scientiste dont le vingtième siècle vieillissant commence seulement à percevoir les effets ?

Ce livre multiple et brûlant n'aurait-il que le mérite de combler une lacune, de remédier à une ignorance, il faudrait le lire aussi pour tout ce qu'il apporte à la technique de l'enquête, à la mise en place et en scène d'un innombrable dossier. On dira et redira ses mérites éclatants, dût-on formuler quelques réserves sur les manques, assez importants, les erreurs, minimes nous semble-t-il, enfin quelques bizarreries de perspective.

Deux absents inattendus

Ainsi l'absence de deux personnages qui, à des titres divers, ont joué un rôle décisif dans la liquidation de l'empire britannique des Indes : sir Stafford Crips et Chandra Bose. Le premier, auteur du rapport de 1942 qui a dessiné les grandes lignes du processus d'émancipation du sous-continent, devait être évoqué en préface à l'entreprise de Louis Mountbatten. Sans les analyses amorcées et les contacts pris par le leader travailliste, le dernier vice-roi des Indes aurait-il résolu aussi rapidement les problèmes posés au maréchal Wavell et à ses partenaires du Congrès et de la Ligue ?

Plus fâcheuse encore est l'absence, ici, de Subash Chandra Bose, le leader nationaliste pro-japonais du temps de guerre, dont le prestige est demeuré très grand parmi les Bengalis.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 17.)



Les souvenirs de Roger Wybot

L'HOMME DE TOUS LES SECRETS

★ ROGER WYBOT ET LA BATAILLE POUR LA D.S.T., de Philippe Bernert. Presses de la Cité, 544 p., 59 F.

« A la limite, je devrais m'arrêter moi-même. » Cette idée, on la retrouve à deux reprises dans le gros livre que Philippe Bernert consacre à « Roger Wybot et la bataille pour la D.S.T. ». Tout au début du récit, quand le lieutenant Wybot, agent en 1940-1941 du bureau M A de Marseille — c'est-à-dire du service secret mis en place par Vichy pour déceler et combattre les « menées antinationales » des gaullistes et des résistants, — s'engage parallèlement dans le camp de ceux qu'il est précisément chargé d'identifier et de décimer. Puis à la fin du livre, lorsqu'en mai 1958 le tout-puissant chef de la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), le mystérieux service de contre-espionnage de la Sûreté nationale, se trouve être lui-même en secret l'un des principaux dynamiteurs de cette IVᵉ République qui compte sur lui pour déjouer le complot gaulliste.

Ce n'est pas la seule rencontre, aux deux bouts de cette carrière étrange. Ainsi le résistant de 1940, devenu à Londres l'un des personnages importants des services secrets de la France libre, le célèbre B.C.R.A. (Bureau central de renseignements et d'action), est-il acculé à démissionner à la fin de 1942 et renvoyé par de Gaulle de la même façon que, comploteur de mai 1958, il sera chassé, en décembre de la même année, par le général de cette D.S.T. qu'il a fondée et dirige depuis treize ans.

C'était donc cela ?

Dans les deux cas, la sentence est sans appel, le véritable motif est pratiquement le même — constituer, avec son service, un Etat dans l'Etat, — et des précautions identiques sont prises pour le tenir à l'écart et en lisière, car il en sait beaucoup trop peut-être.

Entre ces deux péripéties se dresse le policier considéré comme le plus puissant de France, qui résiste à toutes les crises de la IVᵉ République — et Dieu sait s'il y en eut ! — inamovible, glacé, efficace. Il traverse sans encombre les années difficiles de l'épuration. Il identifie dans le ferrailleur milliardaire Joseph Joanovici, protégé par une foule de policiers et d'hommes politiques résistants, un ancien agent de la Gestapo. Il débrouille l' « affaire des généraux », provoquée par la remise au Vietminh d'un rapport du chef d'état-major de l'armée en pleine guerre d'Indochine. Il domine l' « affaire des fuites », qui éclate sous le gouvernement Mendès France, et met au jour l'extraordinaire machination dirigée contre le président du conseil et son ministre de l'intérieur, M. François Mitterrand, à partir de la trahison des délibérations les plus secrètes du comité de défense nationale. Il sait tout, voit tout, il a réponse à tout. Son combat est celui des Gehlen en Allemagne, des Allen Dulles (C.I.A.) et Edgar Hoover (F.B.I.) aux Etats-Unis ; c'est le combat anticommuniste.

Avec une telle expérience, de telles aventures, on s'attendrait à trouver dans son livre des révélations spectaculaires. Ce n'est pas le cas. L'heure n'est pas encore venue pour M. Roger Wybot de raconter. Simplement, il se raconte et, accessoirement, plaide son propre dossier. Cela demeure assez passionnant et parfois éclairant. Car il a vu les politiciens, de tous les gouvernements et de tous les camps, à leur heure de vérité, et il les peint avec force, sans trop de précautions. Avec lui on pénètre dans les arcanes du « système » ; et s'il s'y rencontre parfois des hommes estimables, courageux et clairvoyants, on y trouve aussi une foule de fantoches, d'imbéciles et de carriéristes, on en retire un sentiment de malaise et souvent de dégoût. C'était donc cela ? Ce n'était donc que cela ?

Il est sans doute amené à majorer quelque peu l'importance de la D.S.T. dans l'histoire des treize années où il en fut le chef, et c'est naturel. Par voie de conséquence, le tableau de la vie publique qu'il peint s'en trouve comme faussé ; ainsi la manœuvre occulte, l'espionnage, les ressorts cachés, le dessous des cartes sont-ils dans son récit les seules explications retenues d'événements qui se déroulèrent souvent sur la scène et sous les feux de la rampe, dans un régime largement éclairé par la lumière crue des projecteurs et infiniment moins secret en tout cas que ne le fut la Vᵉ République à ses débuts. Sans être naïf et croire que tout fut limpide, il convient de faire à cet égard la part des choses.

Ainsi la gêne qu'on éprouve en lisant très aisément et sans jamais s'ennuyer ce gros roman vécu d'espionnage et d'aventures ne tient-il pas seulement au climat méphitique qu'il restitue, ni aux clefs qu'il livre. Policier, homme de tous les secrets, M. Roger Wybot n'a pas seulement tendance à voir des suspects partout, l'espionnage et la main du communisme dans chaque épisode qu'il est conduit à évoquer. Il a aussi ses rancunes qui sont tenaces, ses « intimes convictions » en acier trempé. A force de ne voir des hommes et des événements que la face cachée et avec ses lunettes de policier, il perd de vue ou ignore parfois l'évidence.

D'Astier au pilori

C'est le cas par exemple pour ses dénonciations furieuses d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie présenté comme le chef d'une sorte d' « Orchestre rouge » aux ordres de Moscou. Nul n'ignore qu'Emmanuel d'Astier, commissaire à l'intérieur de la libération, fut un progressiste, compagnon de route du parti communiste au pouvoir, à l'Assemblée, dans ses livres et toute son action publique. De là à mêler l' « amitié » de Staline, dont d'Astier fut un biographe nullement apologétique, et du général de Gaulle, qui en fit un « compagnon », ses voyages en U.R.S.S., qu'il effectuait à ciel ouvert, et ses relations avec le P.C., qui éclataient à tous les regards, pour lui prêter une influence occulte qu'il n'a jamais eue ni d'un côté ni de l'autre et un rôle de maître espion, il y a un énorme fossé que M. Wybot, emporté par son élan, par son antipathie, par sa hantise professionnelle de l'ombre et du mystère, franchit allégrement, au risque de faire sourire tous ceux qui connaissaient d'Astier. C'est un peu le savant qui, ayant découvert des hiéroglyphes sur un obélisque dressé au milieu de la place de la Concorde, en déduirait que les Egyptiens ont jadis occupé la France et régné sur Paris.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

UTOPIES

« Encore heureux qu'on va vers l'été », de Christiane Rochefort

« L'Espoir gravé », d'Hélène Bleskine

RIEN de lugubre comme les utopies. Mieux elles font rêver, plus on en revient saumâtre, avec goût ... cendre et gueule de bois. Pour ...n faire, il faudrait rester sur son ...ga, augmenter les doses, et que ... le monde plane. Mais plus dure ...ors serait la chute, et plus facile ... triomphe des technocrates. D'ail...rs, le genre littéraire du rêve social ...ut va s'acclimate mal au pays de ...cartes : l'impossible, décidément, ... pas français.

Il n'est pas l'avis de Christiane Rochefort. De livre en livre, ses ... désirs prennent le pas sur les ...ités narquoises qui ont fait le ...cès de satire des *Petits enfants du ...le* (1961) et des *Stances à Sophie* ...3). Dernier paru, *Archaos ou le ...din étincelant* (1972) a déconcerté ... son effusion qu'aucune logique ...rne ne préservait de la confusion. ...a n'a pas découragé l'auteur ...*ne rose pour Morrison* de battre ...ouveau la campagne, avec toute ...nocence écarquillée et gaillarde ...n lui connaît.

...*ncore heureux qu'on va vers l'été* ...gine que, au lieu de rester isolée ...me dans *Printemps au parking* ...9), la tentation de la fugue saisit ...te une classe de cinquième. La ...part des élèves sont repris, mais ...s d'entre eux manquent à l'appel, ...e phénomène s'étend. Un peu par...t dans le monde, des bandes d'en...ts choisissent l'école buissonnière ...le. Objectif commun : cap au sud, ... la mer, avec leur bon plaisir pour ...ssole et les hypermarchés pour ...s de ravitaillement.

...arce qu'ils ne peuvent concevoir ...n rejoigne la nature par ravisse...t, les adultes croient d'abord à ... ravisseurs. Puis ils organisent des ...ces, des battues. C'est la chasse ... mutants. Qui gagnera, de l'en...e libérée ou de la civilisation aux ...is ? Le livre ne le dit pas.

...U vrai, on ne saura pas grand-chose des fugueurs eux-mêmes. ... Faute de contingences où se ...ner, le récit flotte et, avec lui, sa ...ale. Il est seulement indiqué que ...avoir brouille les esprits, que le ...t est dans un retour massif à la ... des cavernes et dans un refus de ...amille, berceau de toutes les oppressions.

...n ignore notamment quel fond ...stinct révèle cette vaste partie de ...pagne. Sans aller jusqu'à retrou... chez les enfants la barbarie dont ... soupçonnait Golding dans *le Seigneur des mouches*, Christiane Rochefort aurait pu s'interroger au moins sur leurs différences naturelles d'aptitude à satisfaire désirs et besoins. Elle a préféré supposer que tout le monde enfantin il est gentil et que le mal vient entièrement des parents ou des anonymes bulldozers. Elle a mieux aimé, en somme, se faire plaisir.

Pourquoi pas ? Mais alors il faudrait qu'un tel plaisir glisse vers la folie pure et la jubilation contagieuse. Or la fable que voici se cherche tristement une suite sous nos yeux, comme on trace machinalement des rosaces sur un buvard en attendant la fin d'un coup de téléphone qui s'éternise. Les dérapages vers la chimère à la Lewis Carroll tournent court. Les dialogues, d'un gavroche déjà démodé, font penser à des *fumetti* de bandes dessinées... sans dessin, sur le thème toujours un peu désolant du « allez-y les mômes ! ».

La nouvelle guerre des boutons n'aura pas lieu.

L'UTOPIE caressée et abandonnée dans *l'Espoir gravé* est encore plus chagrinante parce qu'elle l'a été effectivement. Du moins contient-elle, du même coup, une vraie leçon.

Hélène Bleskine fait partie des nombreux rescapés de mai 68 que l'échec du mouvement n'a pas fait renoncer à l'espoir de mettre « tout de suite » leur vie en accord avec leurs idéaux politiques et affectifs. En compagnie de plusieurs anciens de Vive la Révolution !, elle a tenté une expérience de communauté militante, à Gargenville, près de Flins.

But ultime : réconcilier le corps et l'esprit, la philosophie et le quotidien, la révolution et le bonheur individuel (1). Contre un monde où la garantie de ne pas mourir de faim s'échange contre le risque de mourir d'ennui, comment s'arracher à la fois au métro-boulot-dodo et à la famille-prison ; comment substituer un nous aux « je » mal emboîtés, la tendresse partagée à l'égoïsme barbare, créer des zones libérées, des « cercles magiques », et devenir le fil conducteur de la conscience environnante, aussi indispensable que la boulangerie du coin...

DANS la pratique, cela s'est traduit par un mélange de conduites politiques et de comportements personnels en rupture effective avec le milieu. Le reportage qu'en donne *l'Espoir gravé* confirme que, en cette fin du vingtième siècle, l'aventure n'est plus sur l'Himalaya ni au cap Horn mais bien dans les marges de la morale héritée et des idées reçues.

L'échec final ne doit pas conduire à condamner l'expérience, comme Hélène Bleskine en est tentée elle-même. Il y a eu des moments réussis, des solidarités insoupçonnables, des fêtes sans équivalent. Les rencontres avec d'autres groupes américains ou italiens ont été exaltantes et ont montré la marche à suivre, la prochaine fois. Il y aurait aussi à connaître le point de vue des enfants de la communauté. C'est peut-être pour eux que le bilan a été le plus positif : avoir le choix de ses parents, échapper au spectacle de la conjugalité forcée, à la hantise de la propriété, de la domination des autres, de la réussite et du quant-à-soi, pouvoir s'écrier, comme une des fillettes : « Je deviens femme puisque mes pieds grandissent ! », voilà des progrès dont le goût leur restera peut-être ; autant de graines semées...

A quoi bon nier, cependant, que ce fut pour l'essentiel un cuisant échec ?

D'abord aux yeux des autres. Après avoir bu leur café gratuit et discuté avec eux, les ouvriers d'alentour ne sont plus venus qu'en cachette de leurs femmes, comme s'il s'agissait d'un mauvais lieu. Ils leur ont reproché avec quelque raison de confondre la révolution avec Woodstock, de tolérer les oisifs, d'étaler leur affectivité. Ils leur ont prédit, non sans clairvoyance, qu'ils retourneraient chez leurs parents, après ce qui n'aurait été qu'un généreux coup de tête.

Plus gravement, les choses se sont détériorées de l'intérieur. La société est ainsi faite que la famille sur laquelle elle repose résiste mieux à son emprise que la communauté. L'amour s'est révélé plus lié qu'on ne le croyait à l'instinct de propriété, d'exclusivité et de manipulation des autres. Au lieu du serein partage qu'on escomptait, la jalousie et le malheur d'aimer sans retour se sont exaspérés. « Je ne m'y retrouve plus, c'est à en perdre la raison », avoue l'auteur, à qui l'autonomie tant souhaitée pèse de plus en plus comme l'armure à un enfant qui se serait cru la force d'un soldat.

« JE me cherche et je ne sais plus qui cherche », dit-elle encore. Sans libération de tout le prolétariat, la liberté individuelle semble un leurre. Sans dogme où lire le réel, toute recherche de révolution sans modèle devient harassante. Il ne reste plus à cette avant-garde visionnaire qu'à s'appuyer sur les intermédiaires pour rallier les attardés, à jouer les provocateurs sans but, au pis les chiens de berger, au mieux les saint-bernard.

C'est alors qu'est venu, comme dit Aragon, le « moment que d'immenses lézardes se font jour dans le palais du monde ». Tombés dans le fossé qu'ils espéraient combler entre l'individuel et le collectif, fatigués de s'inventer une pratique sans issue et de médire de tout, ils ont lâché prise, et le groupe, après six ans, s'est disloqué.

Le rêve d'une vallée tranquille où lire Stendhal aurait pu prendre le relais de l'utopie réduite en miettes. Mais il aurait fallu une dose d'égoïsme dont leur tentative avait eu raison. L'auteur s'est donc retrouvée seule dans Paris, ne sachant plus qui elle était ni qui elle avait été. Pour retrouver un sens à l'engagement politique, elle devrait renier ce morceau de sa vie, ce à quoi elle répugne. En attendant que le fascisme ressoude toutes les gauches, puisque telle semble être leur seule chance de s'entendre et d'agir ensemble, elle se donnera une indigestion de cinéma au quartier Latin en faisant l'expérience du pire des tragiques : celui de l'illusion perdue, de la fête retombée.

UN tel constat d'échec a de quoi réjouir les conservateurs et les pragmatiques de tout poil. Ils y verront une preuve inespérée que la nature humaine est bien éternelle et que le réformisme par petites étapes est la seule chance de progrès. Les puristes, pour qui tout se tient — vérité et clarté élégante, — constateront avec soulagement que le saut dans l'inconnu affectif et social ne donne pas forcément des ailes au style. Pour quelques élans qui se voudraient rimbaldiens, on trouve beaucoup de ces fausses audaces un peu sottes où les jeunes cherchent volontiers le secret d'« autre chose », comme on se laisse tenter par n'importe quelle bimbeloterie sous prétexte qu'elle est réputée de contrebande.

Ainsi lit-on à regret : « Les ciseaux de la discussion sont le volet de notre chauvinisme qui s'entrebâille » ; « Le ruisseau du vrai dans le talus de nos indifférences » ; « Chaque relation individuelle était vécue collectivement parce que vécue aussi comme une certaine idée de dépassement » ; « Les oiseaux chuchotent des concertos de guitare »...

Mais on aurait bien tort de sourire à ces naïvetés ampoulées. Par-delà une idée fausse de la « littérature » dont l'auteur n'est pas responsable, elles ont l'authenticité prenante de la nage du chien, comparée à trop de belles nages requines. Si l'avenir recèle de l'espoir, ce n'est pas chez les habiles mais bien au détour de ces cris de détresse mal articulés.

Malraux l'a reconnu un jour : « Nous avons conscience d'être en face d'un monde qui meurt et nous avons du mal à en imaginer un autre ». Cette difficulté d'invention où achoppent génies et prophètes, Hélène Bleskine la dit avec la rage impatientée d'une génération folle de bonne volonté.

Par Bertrand Poirot-Delpech

(1) Tel est aussi le thème autour duquel Alain Jouffroy vient de réunir divers articles, *De l'individualisme révolutionnaire*, coll. « 10-18 », 442 pages.

★ « Encore heureux qu'on va vers l'été », de Christiane Rochefort. Grasset, 238 p., 34 F.

★ « L'Espoir gravé », d'Hélène Bleskine, Maspero, 124 pages, 16 F.



LITTÉRATURE ET CRITIQUE

Alain Robbe-Grillet inaugure les décades de Cerisy

TANDIS qu'Alain Robbe-Grillet commence à jouer avec les peintres et sort en édition de luxe, tiré à cent quatre-vingt-sept exemplaires, un texte illustré par Paul Delvaux Construction d'un temple en ruine à la déesse Vanadé, *(texte, eaux-fortes et pointes sèches sont exposés jusqu'au 5 juillet au Bateau-Lavoir, 50, rue de l'Université). le Centre culturel international de Cerisy-la-Salle lui consacre son premier colloque de l'été.*

Du 29 juin au 8 juillet, dix jours d'affrontements, animés par Jean Ricardou, entre le romancier-cinéaste qui sera présent et les critiques et théoriciens qui analysent son œuvre ou la mettent en discussion.



Illustration de Paul Delvaux pour la *Déesse Vanadé* d'Alain Robbe-Grillet (Edition du Bateau-Lavoir.)

Feront suite à cette rencontre qui promet d'être animée :

— Du 10 au 20 juillet, le Mythe de don Juan, *débats dirigés par Roger Borderie et René Micha en collaboration avec la revue* Obliques *qui a consacré deux numéros au maître-séducteur.*

— Du 22 juillet au 1er août, le Discours utopique, *sous la direction de Maurice de Gandillac.*

— du 2 au 12 août, Francis Ponge, inventeur et classique, *sous la direction de Philippe Bonnefis et Pierre Oster, avec la participation du poète.*

— Du 23 au 31 août Du religieux aujourd'hui, *sous la direction de Michel de Certeau, Henri Desroches et Henri Gouhier. (Pour toute inscription à l'un de ces colloques, écrire au C.C.I.C., 27, rue de Boulainvilliers, 75016 Paris.)*

ÉCHOS ET NOUVELLES

Édition

— LE LIVRE DE POCHE PUBLIE DES NOUVELLES INÉDITES DE L'AUTEUR D'« ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX », HORACE MAC COY : « BLACK MASK STORIES ». Il s'agit de textes que l'auteur avait publiés dans le magazine américain « Black Mask ». Récemment, le Livre de Poche a fait paraître un autre recueil de récits de Mac Coy : « les Rangers du ciel ». (Voir « le Monde des livres » du 18 avril.)

UN NOUVEAU TOME DE L'ÉDITION DES « ŒUVRES PHILOSOPHIQUES COMPLETES » DE NIETZSCHE, vient de sortir aux Editions Gallimard : les « Dithyrambes de Dionysos » (270 p., 49 F) qui sont publiés en texte bilingue et accompagnés de fragments poétiques posthumes (1882-1888). Traduction de Jean-Claude Hémery.

— LES EDITIONS HERMANN PUBLIENT « LA PHYSIOLOGIE DU GOUT », DE BRILLAT-SAVARIN, texte aussi célèbre qu'introuvable. On pourra seulement regretter qu'il ne s'agisse ici que de morceaux choisis de l'œuvre, qui a été largement amputée et « élaguée ». Pour se consoler, on lira la longue et remarquable « Lecture », de Roland Barthes, qui ouvre le volume. (192 p., 35F.)

Mme DESTOUCHES, VEUVE DE CELINE, avait demandé, en mai dernier, la saisie du livre « Une certaine France », de Philippe Ganier-Raymond (Editions André Balland), estimant que l'auteur avait abusivement utilisé des extraits des « Beaux draps ». Elle vient de faire appel, après l'ordonnance du jury des référés, qui avait refusé la saisie de l'ouvrage.

— LE TROISIEME CAHIER JACQUES CHARDONNE, qui vient d'être publié, renferme, outre la suite des textes inédits tirés du « Ciel de Niefiheim » (1943), des extraits d'une thèse récemment consacrée à « Jacques Chardonne romancier », par Mme L. Feneth.

C'est l'association des Amis de Jacques Chardonne qui édite ces cahiers : secrétariat général chez Ginette Guitard-Auviste, 35, rue du Général-Delestraint, 75016 Paris.

— LA REVUE « TEXTURES » présente dans son numéro 10-11, la dernière partie d'un cours inédit de Merleau-Ponty, « Philosophie et non-philosophie depuis Hegel ». (La première partie figurait dans le numéro précédent.) Au même sommaire : un texte de Claude Lefort sur Soljenitsyne et une étude de Marcel Gauchet, « Politique et société : la leçon des sauvages ». (Librairie le Sillage, 54, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. 18 F.)

Prix

— LE PRIX DU ROMAN POPULISTE a été décerné à notre collaborateur Raymond Jean pour son roman « Une femme attentive », publié aux éditions du Seuil. (Voir l'article de Jacqueline Piatier dans « le Monde des livres » du 20 septembre 1974.)

— LE PRIX DE LA MER a été attribué à Bernard Gorsky pour « la Mer retrouvée », publié chez Albin Michel.

LE STATUT DE L'ÉCRIVAIN

Point de vue Une aide dangereuse

par JÉROME LINDON

DANS « le Monde » du 6 juin, Bernard Pingaud, membre du comité de l'Union des écrivains, donnait un point de vue « socialiste » sur le statut qu'il souhaitait voir reconnaître par l'Etat à ce « travailleur » d'un genre particulier, et quelle forme d'aide à la création pourrait être envisagée. Jérôme Lindon, directeur des Editions de Minuit, répond ici à ses suggestions.

VOUS souhaitez voir instaurer, cher Bernard Pingaud, un système où la « collectivité » (c'est-à-dire l'Etat) aiderait l'écrivain dont « l'œuvre ne répond pas à un besoin », mais « crée son propre besoin (1) ».

Qu'appelez-vous un écrivain ? Celui qui écrit ou celui que l'on édite ? J'ai l'impression que votre projet ne s'applique qu'au second. Vous vous en remettez aux éditeurs pour faire le tri. Si l'on sait que seuls quelque 2 % des manuscrits de romans sont publiés, voilà déjà beaucoup d'« écrivants » qui n'auront pas droit à la qualité de travailleurs. Quant aux heureux 2 %, pourront-ils tous bénéficier de l'aide à la création ? Non : seulement, si j'ai bien compris, ceux qui pourront présenter une œuvre « *digne de ce nom* ». Et qui fera, cette fois, le partage ? Une commission « ad hoc », naturellement.

Soyons concrets. Il y a quelques semaines, j'ai participé à une séance de comité de direction du Centre national des lettres, organisme d'Etat, principalement financé par les éditeurs, mais où les écrivains ont fort heureusement une large place. Le comité devait examiner une liste de quatre écrivains français dont la commission de l'aide à la création proposait qu'ils soient les premiers à bénéficier d'une année dite « sabbatique » grâce à une bourse mensuelle assez substantielle.

Dans son ensemble, le comité trouva le choix excellent. Seul un de ses membres se déclara d'un avis contraire, déplora que ces quatre écrivains appartiennent, selon lui, à la même « chapelle », s'indigna à propos de l'un d'eux qu'il suffise de « décréter que l'on a du génie » pour être dispensé de gagner sa vie, bref trouva le choix de la commission « scandaleux ». (Je précise, pour éviter tout malentendu, que l'auteur de cette courageuse intervention, parfait honnête homme et romancier de renom, figure au comité comme représentant des auteurs et qu'il est, comme vous, socialiste et membre éminent de l'Union des écrivains.)

Qui avait raison, de la majorité du comité ou de lui ? Il est clair que la question elle-même n'a aucun sens : les choix d'une commission de ce genre sont, par nature, parfaitement arbitraires.

Mais vous décelez vous-même dans l'institution, et je crois à juste titre, un danger plus grave encore quand vous écrivez : « *Comment éviter que le soutien de la collectivité ne transforme l'écrivain en une sorte de fonctionnaire et l'édition en un service public qui tomberait sous le contrôle du pouvoir ?* »

Il me semble, en effet, que la première des sécurités pour un écrivain, c'est la liberté d'écrire ce qu'il veut. Certes, il existe partout des censures, qui ne jouent pas seulement en matière de bonnes mœurs ou d'opinion politique. Il y a aussi la censure économique ; il y a enfin la censure simplement « culturelle » : vous ne serez pas publié — ou, publié, vous serez ignoré — parce que ce que vous écrivez ne correspond pas aux normes esthétiques du moment. Les éditeurs, je l'ai dit, pratiquent sur les manuscrits qu'ils reçoivent une sélection dont les règles sont tout à fait discutables. Malgré tout, les écrivains possèdent en France un atout, qui est précisément la concurrence entre les maisons d'édition. L'existence de dizaines de firmes, aussi diversifiées par la taille que par la structure, reste, à mon sens, la meilleure garantie de la liberté d'expression, la meilleure chance pour une œuvre excentrique et même subversive de voir le jour.

En voici un exemple, que je choisis à dessein dans le domaine politique. Au colloque du CERM, organisé par le parti communiste après la publication du *Manifeste du livre*, dont Guy Hermier rend compte dans le même numéro du *Monde* où vous vous exprimez, on a beaucoup critiqué, comme vous faites, le système capitaliste qui régit la production du livre en France. On n'a cessé en particulier d'y vilipender le « trust Hachette » qui, sous son nom ou celui de ses filiales, Grasset, Stock, Fayard, etc., tendrait à imposer ses vues dans tous les domaines de la culture et de la pensée.

Je me suis permis de demander, à l'issue de cette très intéressante rencontre, pourquoi, si le groupe Hachette incarnait à ce point l'« idéologie dominante », c'était lui, et pas un autre, qu'avait choisi le secrétaire général du parti communiste, Georges Marchais, pour y publier son *Défi démocratique*. Depuis lors, l'ouvrage du regretté Jacques Duclos est également paru chez Grasset, tandis que Georges Séguy donnait le sien chez Stock. C'est bien la preuve que le régime dans lequel nous vivons permet à un éditeur de publier ceux qui le traitent d'ennemi de classe et à ceux-ci de lui faire suffisamment confiance pour le charger de la diffusion de leurs instruments de combat.

Félicitons-nous-en. Et remarquons, pour en revenir à la littérature, qu'il est aujourd'hui deux façons de faire disparaître les éditeurs (ou tout au moins les collections) d'ouvrages difficiles : c'est, d'une part, en accroissant leurs charges financières au bénéfice du Centre national des lettres ; d'autre part, en les habituant à compter sur les aides régulières dudit C.N.L. pour pallier la mévente de leurs livres : il est clair que, dans la pratique, ce que vous appelez pudiquement le contrôle du pouvoir risque de vite devenir la plus efficace des censures.

Je ne pense pas qu'on puisse sérieusement comparer l'écrivain (ou le peintre, ou le musicien) à un chercheur scientifique. Car du second la collectivité espère, à tort ou à raison, que ses recherches aboutissent un jour à quelque découverte utile. Alors que, des premiers, ce qu'elle attend, c'est un profit immédiat. Les problèmes du livre, et par conséquent de l'écrivain, dépendent essentiellement d'un appétit de lecture. Qu'espérerait-on d'une société dont les membres préféreraient consacrer leur temps et leur argent à parcourir des magazines illustrés, assister à des spectacles de cinéma, de télévision ou de football, se rôtir au soleil des Baléares, siroter un pastis, préparer un tiercé ou même — *horresco referens !* — militer en faveur d'une organisation politique ? Ce qui compte d'abord, c'est, pour reprendre une expression de Roland Barthes, le plaisir du texte. Aucune commission n'y pourvoira jamais.

Elle risque, en revanche, en voulant assurer aux écrivains une « aide » forcément condescendante, sélective et arbitraire, de porter atteinte à un équilibre qui autorise aujourd'hui, en dépit des difficultés que traverse l'édition française, de larges possibilités de publication : il suffit pour s'en convaincre d'observer ce qui se passe dans les autres pays du monde. La sécurité sociale pour tous les écrivains ? C'est évidemment une mesure nécessaire, et urgente. Un système généralisé d'aide à la création et à l'édition dans le domaine littéraire ? Voire : il est des médications qui, prises à haute dose, tuent le malade au lieu de le guérir.

(1) Le Monde du 6 juin 1975.

UN ROMAN POÉTIQUE

Le jeune homme et la vieille dame

★ LA FETE PROFANE, de Bernard Clesca. Grasset, 198 pages, 23 [...]

ON hésite : le livre transite-t-il un peu dans l'ombre trop proc[...] d'*Harold et Maude* ? Ou bien est-ce *Harold et Maude* qui conforte, lui donne plus de corps ? D'autres ombres littéraire[...] d'ailleurs, le traversent : du côté de *la Folle de Chaillot*, en ce Didi[...] très vivant qui se superpose, se substitue pour Claire au fian[...] d'autrefois ; du côté de Proust, dans cet amour exclusif du garç[...] pour sa grand-mère morte. Le nœud est bien là, dans cet échan[...] étrange de fantômes : la vieille dame, le jeune homme, aiment chac[...] à travers l'autre, elle, ce jeune mort très ancien, lui, cette mo[...] toute récente mais si vieille. Ce n'en est pas moins eux-mêmes qu'[...] retrouvent, hors des âges et du temps. C'est bien *leur* amour.

Aux deux longs monologues alternés, à ces soliloques intérieu[...] où l'auteur s'attache à reproduire le flux spontané continu de pens[...] et de mémoire, de sensations et de souvenirs égrenés dans le chap[...] des mots, on préfère le dialogue central, presque des scènes de théâ[...] où tout devient très articulé et beaucoup plus vivant, présent. C'est[...] aussi, évidemment, que la présence même d'*Harold et Maude* [...] s'impose que trop au lecteur ; ce qui est injuste si Bernard Cle[...] a écrit son récit hors de toute influence. Ou bien, aurait-il voulu[...] rapprochement ? En tout cas, l'accent est personnel de ce duo à mi-v[...] à demi-mot, en demi-teinte, qui voile de tendresse et de pud[...] l'étrange exaltation.

Sous le couvert d'un voyage dont il rêvait et qu'elle lui offre[...] fin est une explosion solaire où Didier rejoint Claire au-delà du te[...] Ce Didier n'est guère à la mode, et il le sait : « *Il y a plus de v[...] dans l'esprit que dans le corps... Cela est difficile à dire, su[...] aujourd'hui.* » Ailleurs, Claire répond : « *Le corps passera, l'e[...] survivra.* » Didier précipitera ce « passage ».

Démodé, oui, ma foi, ce récit très moderne d'écriture, qui [...] termine par : « *Vers l'éternel amour* », — ces « derniers mots de Did[...] que « personne ne peut expliquer ». Que personne, bientôt, [...] comprendra plus.

YVES FLORENN[E]

Vient de paraître

Romans

JEAN MISTLER : *Gare de l'Est.* — Au temps de la première guerre mondiale, l'éducation d'un jeune homme. Les souvenirs de l'académicien. (Grasset, 237 p., 29 F.)

HENRI QUEFFELEC : *le Phare.* — L'auteur vient d'obtenir pour l'ensemble de son œuvre le grand prix de littérature de l'Académie française. (Presses de la Cité, 373 p., 35 F.)

JULIEN GREEN : *le Visionnaire.* — Réédition d'un roman publié en 1934. Préface inédite de l'auteur : « *L'âge aidant, le romancier finit par comprendre que l'inconnu, (qui est lui-même, écrit tout simplement l'histoire de son âme.* » (Plon, 260 p., 45 F.)

Nouvelles

S CORINNA BILLE : *la Demoiselle sauvage.* — Cet auteur suisse a obtenu la bourse Goncourt de la nouvelle. (Ed. Gallimard et Bertil Galland, 215 p., 32 F.)

Littérature étrangère

REINALDO ARENAS : *le Palais des très blanches mouffettes.* — Le troisième roman en français d'un jeune écrivain cubain, né en 1943. (Cf. *le Monde des livres* du 22 mars 1969 et du 8 février 1974). Traduit de l'espagnol par Didier Coste. (Le Seuil, 355 p., 45 F.)

ALBERTO ARBASINO : *la Belle de Lodi.* — Par l'auteur de *Super-Heliogabale.* (Christian Bourgois.) L'avant-garde italienne. Traduit de l'italien par Pascale Budillon et Paloma Leonard. (Le Seuil, 173 p., 20 F.)

D*** : *le Cours du Don paisible.* — Préfacé par Soljenitsyne, cette enquête littéraire met en cause l'authenticité du *Don paisible*, de Cholokhov, publié en 1928, monument de la littérature russe de ce siècle. Piotr Rawicz avait rendu compte de ce livre, lors de sa sortie en langue russe chez Ymca Press. (cf. *le Monde des Livres* du 6 septembre 1974). Traduit du russe par Jacques Michaut. (Le Seuil, 142 p., 22 F.)

ROY MEDVEDEV : *Qui a écrit le Don paisible ?* — Préfacée par Jaurès Medvedev, une autre enquête sur le même sujet, écrite quelques mois après la précédente. (Christian Bourgois, 273 p., 15 F.)

PHILIPPE MIKRIAMMOS : *William S. Burroughs.* — La vie et l'œuvre du poète américain. (Seghers, coll. « Littérature », 157 p., 20 F.)

Histoire

JOHN REED : *Le Mexique insurgé.* — Première édition française d'un classique du journalisme : le Mexique de Pancho Villa par l'auteur de *Dix jours qui ébranlèrent le monde.* Maspero, 326 p., 30 F.).

PIERRE LE GOYET et JEAN FOUSSEREAU. — *Calais 1940. La corde au cou.* — Une étude de la résistance de Calais à l'avance des panzers, d'après le manuscrit de notes prises pendant la campagne et de documents issus des archives allemandes. (Presses de la Cité, 288 p., 32,10 F.).

HERMANN LANGBEIN : *Hommes et Femmes à Auschwitz.* — Un historique du camp et une étude du comportement des hommes, déportés ou gardiens : une somme. (Fayard, 527 p., 59 F.).

Histoire de Lyon et du Lyonnais. — De la colonie romaine à la capitale de la Résistance. Un ouvrage collectif, dirigé par André Latreille. (Ed. Privat, « Illustrations », 511 p., 130 F.)

PAUL FAURE : *la Vie quotid[ienne en] Grèce du temps de la g[uerre de] Troie.* — En deçà de la my[...] la vie sociale de la Grèce [...] dans ses contradictions. ([...] 247 p., 32 F.)

HERVE LE BOTERF : *la V[ie pari]sienne sous l'occupation* (tom[...] Le « Tout-Paris », pend[...] deuxième guerre mondiale : l[...] le cirque, les cabarets, et [...] France-Empire, 373 p., 36 [...]

FRANÇOIS RIBADEAU DU[...] *Hitler et la sorcellerie.* — S[...] de l'occultisme et des soci[...] crètes l'auteur donne au nazi[...] prolongements sataniques. [...] 318 p., 40 F.)

Essais

OTTO WEININGER : *Sexe [et carac]tère.* — Un ouvrage très co[...] sur la question féminine, [...] Vienne en 1903 par un je[...] losophe juif de vingt-trois [...] de temps avant qu'il ne se[...] (Trad. de l'allemand par Da[...] naud. Avant-propos de Rol[...] card. Ed. l'Age d'homme. [...] 40 F.).

GEORGES DEVEREUX : *Tra[gédie et] poésie grecques.* — Aristote, [...] et Pindare à la lumière de [...] psychanalyse. Traduit de l'an[glais par] Françoise Michel-Jones, Ti[...] Henri Gobard et l'auteur. [...] marion, « Nouvelle Bibliothèq[ue scien]tifique », 230 p., 65 F.)

ALAIN JOUFFROY : *De l'in[dividua]lisme révolutionnaire.* — U[...] d'articles tendant à l'indi[...] puissance de subversion, à tr[...] figures de divers « voyageur[s de la] pensée ». (U.G.E., « 10-18 », [...] 15 F.)

RENE NELLI : *l'Amour et les [mythes] du cœur*, suivi de *le Corps et l'imaginaire.* — Le premi[er...] date de 1952 ; la deuxième [...] du volume est inédite : l'a[uteur] cherche « les lois de l'ima[gination] sexuelle masculine ». (Hac[hette] 250 p., 39 F.)

Sciences humaines

STEVEN ROSE : *le Cerveau co[...]* — Le point sur la connaissan[ce neu]robiologique des mécanismes [de la] mémoire, du rêve, etc., et le[urs rap]ports avec les déterminations [...] Traduit de l'anglais par [...] Boris. (Le Seuil, coll. « [...] ouverte », 446 p., 60 F.)

FREDERIC LANGE : *Manger [ou les] jeux et les creux du plat.* — [...] interrogation, historique et i[...] ironique aussi, sur « ce que [...] veut dire ». (Le Seuil, « Intui[...] 162 p., 25 F.)

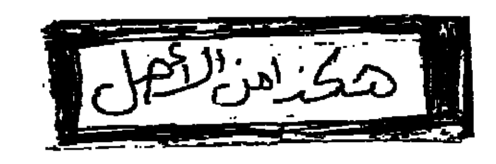
Politique

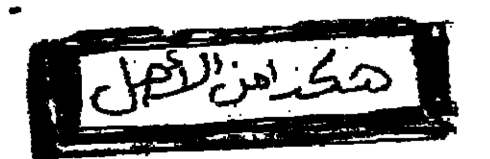
GEORGES POMPIDOU : *En[tretiens] et Discours* (tome II). — De [...] à 1974. (Plon, 325 p., 38 F.).

Critique littéraire

MARIANNE BEGUELIN : *He[nri Mi]chaux esclave et démiurge.* — L[...] de Michaux examinée à la lu[...] des rapports entre le moi et l[e non-]moi. (Ed. l'Age d'homme, 2[...] 27 F.).

ARTHUR RIMBAUD : *Lettre[s du] voyant.* — Avec un long te[xte de] Marc Eigeldinger sur *la V[oyance] avant Rimbaud* et des comme[ntaires] de Gérald Schaeffer. (Ed. Li[brairie] Droz, Genève, et Librairie M[...] Paris, 197 p., 54 F.)





Entretien avec Charlotte Delbo

« Je me sers de la littérature comme d'une arme »

ON découvrit la voix de Charlotte Delbo, en 1965, lorsqu'elle publia « Aucun de nous ne reviendra ». La poésie retrouvait, dans ce livre, une vocation très ancienne : dire une vérité à la fois intérieure et historique. La vérité d'une souffrance, d'un supplice, et la vérité d'un système d'oppression. L'auteur ressuscitait Auschwitz, avec une sorte de douceur désespérée, qui atteignait le lecteur dans ses retranchements.

La tragédie, c'est la politique : autrement dit, l'antagonisme entre la volonté de vivre et le pouvoir, sous ses visages divers. Les livres de Charlotte Delbo sont nourris de ce conflit, notamment les deux pièces qu'elle vient de publier : « Maria Lusitania » et « le Coup d'Etat » (1). L'une a trait aux événements du Portugal, l'autre fait le portrait d'un roi, qui ressemble à celui du Maroc. L'auteur explique, ci-dessous, pourquoi la question du pouvoir revient dans tous ses textes.

(1) P. J. Oswald. 175 p., 18,60 F.

● *Vos livres, vos pièces, tirent leur matière de l'histoire et même de l'actualité politique... Dans tous vos ouvrages, il est question du pouvoir.*

— Ça me paraît tout naturel... De quoi dépend notre vie, sinon du pouvoir ? Le pouvoir implique le droit de donner la mort, et ce droit s'exerce dans tous les pays : on met les hommes à l'usine, on les envoie à la guerre, et ils en meurent. A notre époque, le pouvoir est de plus en plus puissant, de plus en plus étendu. Même dans la campagne la plus reculée, on ne saurait lui échapper... Je n'aime pas la littérature gratuite ou formelle. Je n'écris pas pour écrire. Je me sers de la littérature comme d'une arme, car la menace m'apparaît trop grande.

● *Une arme qui vise la « vérité pratique », selon les mots de Lautréamont...*

— La vérité et la liberté... La liberté, au sens le plus riche du terme : le droit de disposer de sa vie ; et la vérité, c'est-à-dire la transparence des rapports entre les gens. Le pouvoir ne tolère pas cette transparence. Il nous force à nous travestir, à nous masquer. Dans tous les pays où sévit une police politique, on voit les hommes se méfier de leurs amis, de leurs enfants, de leur femme. Au temps de la Gestapo, on ne parlait devant personne, on ne pouvait être vrai.

● *Vous avez d'abord écrit sur Auschwitz...*

— Quand je suis rentrée du camp, j'ai voulu témoigner. Il fallait que quelqu'un rapporte les paroles, les gestes, les agonies d'Auschwitz.

● *Vous avez témoigné avec le langage de la poésie.*

— Chacun témoigne avec ses armes... Je considère le langage de la poésie comme le plus efficace — car il remue le lecteur au secret de lui-même — et le plus dangereux pour les ennemis qu'il combat.

« Le degré absolu du pouvoir »

● *Dans vos livres sur la déportation, la vie reprend conscience d'elle-même et de sa valeur, à la lueur de la mort, loin de toutes les illusions, de toutes les vanités qui l'accompagnaient et la maquillaient...*

— Je pose aux lecteurs et aux spectateurs une question : qu'avez-vous fait, que faites-vous de votre vie ? Qu'ils éprouvent l'envie de chercher une réponse me donnerait le sentiment de ne pas écrire en vain. Je n'écrirais pas si cela me paraissait inutile.

● *La logique de tout pouvoir, selon vous, c'est de devenir absolu.*

— Oui. Le nazisme a mené cette logique jusqu'au bout. Il a atteint le degré absolu du pouvoir. Dans les démocraties occidentales, le pouvoir est tempéré, mais il implique toujours le droit de tuer : on pousse au suicide le tailleur qui n'a pas payé ses impôts, on fait la guerre au Vietnam...

● *Dans* le Coup d'Etat, *un de vos personnages, le roi, considère le pouvoir comme « la plus enivrante des drogues ».*

— Tous ceux qui jouissent d'un pouvoir absolu se croient immortels, invulnérables... Déifiés de leur vivant, les despotes n'envisagent pas le terme de leur vie. C'était vrai de Staline comme de Salazar.

● *Les Etats modernes sont liés à la dictature de l'économie.*

— Je pose, dans *Maria Lusitania*, une question qui me paraît essentielle : l'économie doit-elle servir les hommes ou les asservir ? Faut-il se soumettre aux lois de l'économie, comme s'il s'agissait de lois naturelles ?

● *Vous refusez toutes les idéologies, non seulement l'idéologie du capital, mais les idéologies concurrentes...*

— Qui sont aussi des idéologies de l'Etat... Elles revendiquent un pouvoir différent, mais tout aussi contraignant, tout aussi pesant... Je rêve à une société sans Etat, sans police, où le critère de la production ne soit plus la valeur d'échange mais la valeur d'usage. Si les hommes ont trouvé le moyen d'aller sur la Lune, ils doivent trouver le moyen de vivre sur la terre. Ou alors, il faut annoncer la faillite de l'esprit humain.

« La même voix revient chaque fois »

● *Dans* Maria Lusitania, *vous évoquez la question féminine, l'absence politique des femmes...*

— Dans la commedia dell'arte, il y a dix personnages : huit hommes et deux femmes, auxquels on pouvait faire jouer la plupart des situations... Les femmes n'occupent pas, dans la vie sociale, une place plus importante qu'au théâtre et qu'en littérature. Le plus souvent, comme Mathilde de La Mole et Gina (la Sanseverina), elles tiennent un rôle de faire-valoir.

● *Ce n'est pas vrai chez Balzac...*

— Certes, mais il présente une galerie de monstres, hommes ou femmes. Toutefois, on ne trouve pas, chez lui, l'équivalent féminin de Rastignac.

● *Pourriez-vous définir votre manière d'écrire ?*

— Non... Pourquoi, soudain, ce que j'écris revêt la forme d'un poème ?... Pourquoi, soudain, je vois un personnage se dessiner et se mouvoir ? Je ne sais pas. Quand j'écris, mes personnages se déplacent et agissent devant moi, sur une scène imaginaire... J'entends leurs paroles ; j'écris à haute voix...

● *Vos pièces de théâtre ?*

— Tous mes livres... J'entends ce que j'écris. Une voix se précise, qui n'est la voix de personne. Lorsqu'il s'agit d'une pièce de théâtre, chaque personnage a sa voix. Par la suite, au cours des répétitions, si le comédien parle juste, sa voix domine, évince, abolit celle que j'avais dans l'esprit. Mais si l'acteur ne parle pas juste, la voix intérieure ne s'efface pas, elle insiste...

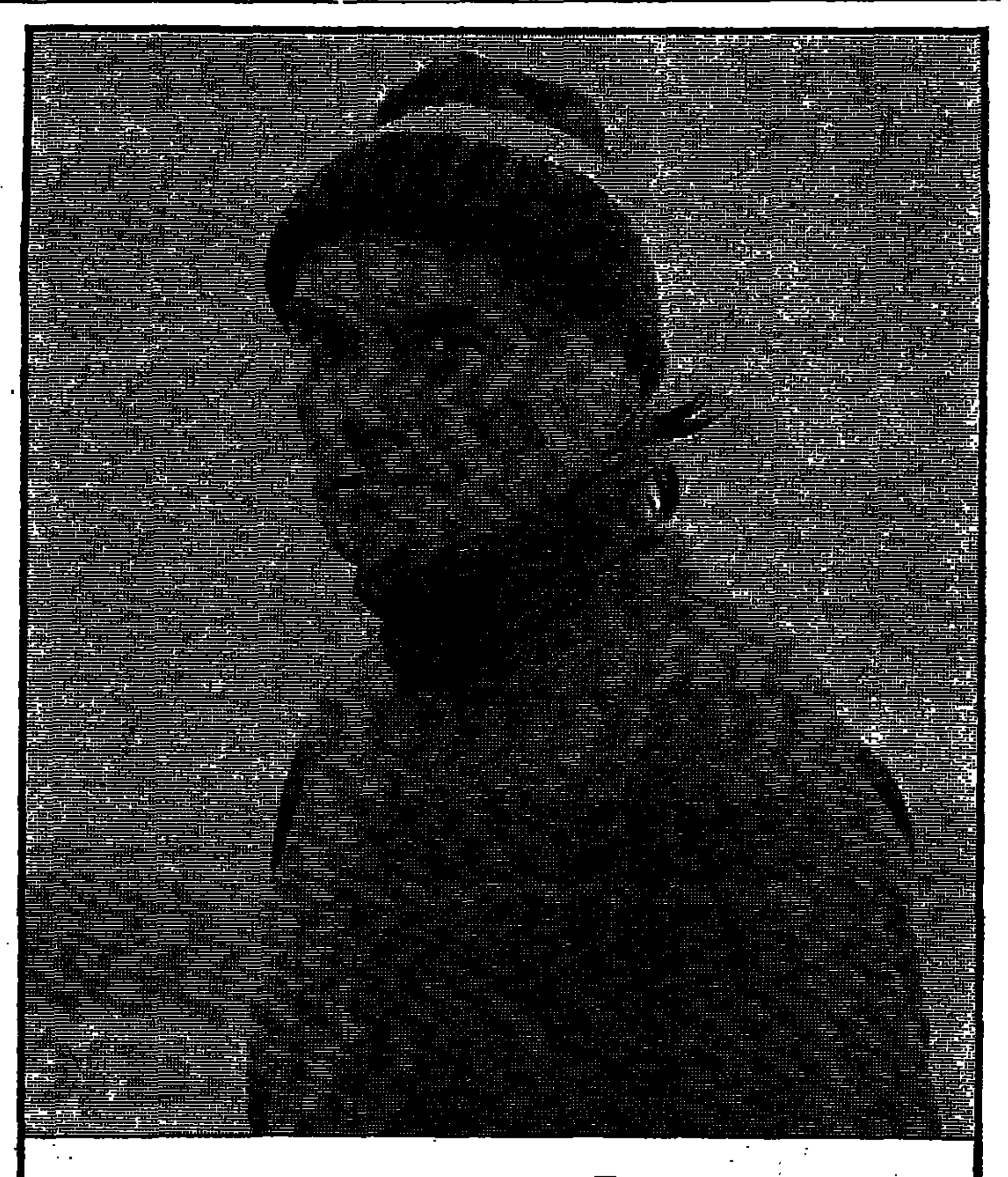
● *Vos livres sur Auschwitz ne font pas entendre la même voix que les autres...*

— Chez moi, c'est le sujet qui impose la forme. J'ai écrit *Aucun de nous ne reviendra* en 1946, et, vingt ans plus tard, j'ai retrouvé le même ton dans *Qui rapportera ces paroles ?* Je ne l'ai pas cherché. La même voix revient, chaque fois que j'écris sur Auschwitz... Je ne saurais dire pourquoi... La souffrance, l'horreur, à ce paroxysme, gravent dans la mémoire, dans la sensibilité, des marques indélébiles.

Propos recueillis par
F..ANÇOIS BOTT









SCIENCES HUMAINES

LUCIEN GOLDMANN
SOCIOLOGUE DE LA LITTÉRATURE

★ LUCIEN GOLDMANN ET LA SOCIOLOGIE DE LA LITTÉRATURE. Volume collectif publié par l'Institut de sociologie de l'université de Bruxelles. 365 pages, 500 FB.

LES premières recherches de Lucien Goldmann soulevèrent de nombreuses critiques. Elles heurtaient le préjugé selon lequel le marxisme n'avait rien à apporter à l'étude des auteurs classiques tels Pascal et Racine. Aujourd'hui, elles constituent l'un des acquis théoriques importants de la critique moderne. Les écrits de Goldmann, notamment ses ouvrages posthumes, *Marxisme et sciences humaines*, *Structures mentales et créations culturelles*, *Lukacs et Heidegger*, qui laissaient présager des orientations nouvelles, sont devenus de véritables « classiques » du marxisme. Aussi les essais qui lui sont consacrés se multiplient-ils. Alors que les éditions Anthropos s'apprêtent à publier un recueil d'études consacrées à sa pensée, l'Institut de sociologie de l'université de Bruxelles, auquel il collabora activement, publie un volume dont il faut souligner le sérieux et la nouveauté.

Ceux qui ont tenu à rendre hommage au penseur marxiste ont été ses élèves, ses amis, ses collaborateurs, ses compagnons de lutte. Parmi les témoignages les plus émouvants : Jean Piaget, qui nous rappelle son étonnement devant ce jeune étudiant roumain qui voyait dans ses travaux d'épistémologie génétique l'un des plus radicaux développements de la pensée dialectique; Herbert Marcuse, qui souligne la chaleur du personnage et la valeur de ses interprétations littéraires.

Plusieurs études précisent la méthodologie de Goldmann ou la prolongent. D'autres s'attachent à l'aspect politique de ses œuvres : J. Leenhardt à propos de *Marxisme et sciences humaines*; E. Esser, qui s'efforce de décrire l'évolution des concepts lukacsiens dans les écrits de Goldmann.

Si les écrits esthétiques du jeune Lukacs — *l'Ame et les Formes*, *la Théorie du roman* — et son œuvre, plus tard si violemment critiquée, *Histoire et conscience de classe* ont été connus en France grâce aux efforts de Goldmann, il s'en faut de beaucoup que l'on puisse le considérer comme un disciple orthodoxe du philosophe hongrois. Non seulement Goldmann ne s'est inspiré que des écrits de jeunesse que Lukacs a reniés, mais il a manifesté les plus grandes réserves — à tort ou à raison — à l'égard des écrits plus tardifs. Aussi ne saurait-on confondre l'esthétique de Goldmann et celle de Lukacs.

Même si l'on peut regretter que Goldmann ne se soit pas plus intéressé aux polémiques qui opposèrent Lukacs, Brecht, et Ernst Bloch, ou encore Lukacs et Anna Seghers sur le réalisme, même s'il est dommage qu'il n'ait pas pris position avec plus de précision sur les derniers écrits esthétiques de Georg Lukacs, il faut reconnaître que son interprétation est toujours fascinante. On redécouvre l'œuvre de Jean Genet et d'Alain Robbe-Grillet après avoir lu les essais qu'il leur a consacrés. Nul n'est parvenu, avec autant de maîtrise, à en dégager la vision du monde et les implications politiques.

Aussi éloigné de l'utopie que du désespoir, Lucien Goldmann fut l'un de ceux qui virent dans l'analyse des œuvres littéraires un moyen de déceler les symptômes de la barbarie croissante et qui, avec autant de courage que de lucidité, s'efforcèrent, comme le rappelle Herbert Marcuse, « de ne pas perdre le sourire de la connaissance et l'espoir — la foi dans la libération ».

JEAN-MICHEL PALMIER.

UNE FIGURE TRAGIQUE DE LA PSYCHANALYSE

★ ŒUVRES PSYCHANALYTIQUES, de Victor Tausk. Préface de Th. Neyraut - Sutterman. Postface de J. Gillibert. Trad. de l'allemand. Ed. Payot, 244 pages, 49,40 F.

LES figures tragiques ne manquaient pas à Vienne, à l'aube de ce siècle. Victor Tausk en fut une, et parmi les plus poignantes. Ce jeune psychanalyste, l'un des plus brillants, de l'aveu même de tous ceux qui l'ont approché, que Freud avait aidé matériellement, mais pour lequel il éprouvait jalousie — Tausk n'était-il pas l'amant de Lou Andréas-Salomé — et animosité, ce jeune psychanalyste, donc, aux premières heures du 3 juillet 1919, mit fin à sa vie, à la fois en s'étranglant avec un cordon de rideau et en se tirant un coup de revolver dans la tempe. La « rumeur » ajoute qu'il s'était auparavant émasculé.

Après son suicide, il ne sera plus question de Tausk; et son nom aurait sans doute disparu de l'histoire de la psychanalyse si, en 1964, un professeur américain, Paul Roazen, à partir d'indices fragiles, ne s'était mis en tête de retracer le destin de Victor Tausk dans un livre admirable : Animal, mon frère, toi *(1), biographie menée à la manière d'une enquête policière. Il restait cependant à découvrir l'œuvre de Tausk. Voilà qui est maintenant possible, puisque viennent de paraître en français ses* Œuvres psychanalytiques, *présentées par Th. Neyraut-Sutterman et J. Gillibert. Outre des observations brèves, corroborant les théories freudiennes, genre très en vogue chez les premiers psychanalystes, le lecteur mesurera le génie de Tausk à la lecture de son étude :* De la genèse de l'« appareil à influencer », au cours de la schizophrénie, *l'un des grands textes de la littérature psychanalytique sur la psychose.*

R. J.

(1) Ed. Payot.

Le choix d'un psychiatre

EDUQUER PLUTOT QUE SOIGNER

★ LA FOLIE QU'ON ENFERME, de Jan Foudraine. Traduit du hollandais par Tina Hegeman et Colette Bayard. Edit. Flammarion, 412 pages, 48 F.

ILS sont rares, surtout en psychiatrie, les livres à la fois « grand public », intelligents et honnêtes. *Je travaille à l'asile d'aliénés* (1), d'André Roumieux, en était un. *La folie qu'on enferme*, de Jan Foudraine, psychiatre hollandais, en est un autre. Et qui mérite de connaître le même succès, la même audience que le bouleversant témoignage d'André Roumieux.

La folie qu'on enferme porte pour sous-titre : « Le journal d'un psychiatre. » Il faut compléter : d'un psychiatre qui ne s'en laisse pas conter. Voyez plutôt. Formé en Hollande, durant les années 50, Jan Foudraine se détourne rapidement de la psychiatrie organiciste : « *Je n'étais nullement satisfait,* écrit-il, *d'étiqueter des hommes avec mes diagnostics parfaitement arbitraires, ni de manipuler l'appareil à électrochocs, ni administrer des tranquillisants en grande quantité.* » Le directeur de l'hôpital dans lequel il travaille lui ayant conseillé, dans le cadre d'un traitement par insuline, de « bien ouvrir ses yeux et ses oreilles », il commente ingénument : « *Je ne voyais et je n'entendais rien que des êtres humains qui perdaient leur dignité.* »

Définitivement perdu pour la psychiatrie lourde, Jan Foudraine se tourne vers la psychothérapie et, plus précisément, le traitement psychanalytique des schizophrènes. John Rosen, l'auteur de *l'Analyse directe* (2) est alors son « héros » et, non sans maladresse, il marche sur ses pas. Une première conclusion s'impose progressivement à son esprit : « *Il y a deux types de psychiatrie (et de psychiatres), et s'il est une chose dont je n'ai nullement l'intention, c'est bien de les réconcilier. Je crois, en effet, que ceci n'est pas possible.* »

Mais la psychanalyse aussi a ses limites. Il en prend conscience à Chestnut Lodge, dans le Maryland, aux Etats-Unis. Cette célèbre clinique privée, où Frieda Fromm-Reichmann, entre autres, a travaillé, est spécialisée dans le traitement psychanalytique des psychoses. Vingt-deux psychanalystes, encadrés par un personnel comptant près de cent cinquante personnes, s'occupent sans relâche de ces désespérés.

Au bout de trois mois, Jan Foudraine écrit : « *Je me rendis compte que même à Chestnut Lodge, malgré l'esprit d'équipe, le talent des psychothérapeutes, leur expérience, cette compréhension et ce respect pour la manière d'être du psychotique et, pour le moins, leur humanisme chaleureux, il était toujours possible d'être dans la mauvaise voie.* » Pourquoi ? Parce que toute institution de Chestnut Lodge était encore empêtrée d'idéologie médicale et que, d'autre part, la passivité la plus totale des patients était encouragée, ce qui ne les incitait guère à abandonner le rôle du « fou qui ne peut rien faire et qui ne saurait être tenu pour responsable de ses actes ».

Une « école de vie »

C'est à Chestnut Lodge, cependant, que Jan Foudraine découvre l'œuvre de Thomas Szasz, ce maître de la psychiatrie américaine. On sait que, pour Szasz, la maladie mentale n'existe pas, qu'elle est un mythe (3). Conquis, Jan Foudraine prit à la lettre l'œuvre de Szasz et, comme il était chargé d'administrer un pavillon de Chestnut Lodge, Upper Cottage, il s'employa à le démédicaliser. Il élimina radicalement tout vocabulaire et toute pratique médicale et leur substitua un langage et une pratique pédagogiques.

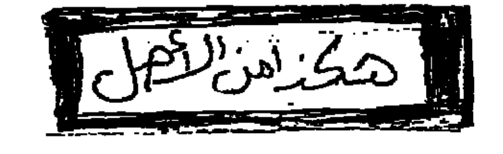
Upper Cottage devint une « école de vie » ; le terme « patient » fut remplacé par celui d' « étudiant », et celui de « médecin » par celui d' « éducateur ». Rien ne devait rappeler qu'autrefois Upper Cottage avait été une clinique. Ces détournements sémantiques et cette pratique subversive suscitèrent d'étonnantes réactions. Les médecins qualifièrent cette expérience de « folle », le personnel soignant de « ridicule » ; quant aux ex-patients, qui tous avaient intériorisé le système de valeurs médicales, ils le défendirent avec encore plus d'énergie et d'obstination que les médecins eux-mêmes ! Comme l'écrit Jan Foudraine, cette tentative de dépouiller un service de la mythologie médicale est un phénomène relativement nouveau. A ce titre, le récit détaillé qu'il en donne est à verser au dossier de l'antipsychiatrie. En définitive, l'itinéraire de Jan Foudraine est exemplaire. Avec des mots simples, des mots de tous les jours, et beaucoup d'exemples, il raconte comment, refusant de jouer le jeu psychiatrique, il en vint à rencontrer l'autre, le prétendu « malade mental », et à le considérer comme un être humain — qui a les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout autre être humain. Il lui fallut pour cela non pas apprendre plus, mais tout désapprendre. Il lui fallut aussi renoncer au prestige et au pouvoir du médecin psychiatre. Car, est-il besoin de le préciser, pour Jan Foudraine, la psychiatrie, si elle a beaucoup à gagner de l'apport de la linguistique, de l'anthropologie, de la sociologie et de la psychologie sociale, a tout à perdre de sa contamination par des modèles médicaux.

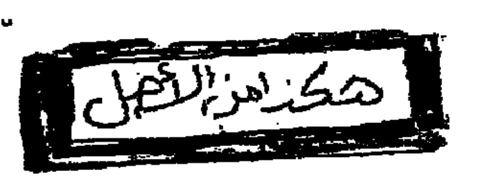
ROLAND JACCARD.

(1) Edit. Champ libre.
(2) PUF.
(3) *Le Mythe de la maladie mentale*. Edit. Payot.









HISTOIRE

Trotsky raconté par son avocat

★ AVOCAT DE TROTSKY, de Gérard Rosenthal. Coll. « Vécu ». Robert Laffont. 330 pages, 29 F.

L'ITINERAIRE de Gérard Rosenthal, en littérature Francis Gérard, l'a conduit du surréalisme au trotskysme. On sait qu'il ne lui est pas particulier. D'autres l'ont suivi, avec lui, ou comme lui. La logique qui mène de la révolte de l'esprit à la révolution sociale y trouvait son compte, dans les événements tragiques de l'entre-deux guerres.

Cependant c'est lorsqu'il devint non seulement militant d'une cause qui pouvait encore ne pas apparaître comme perdue, mais l'un des avocats du prophète désarmé, proscrit et pourchassé, que son existence prit son tournant.

« Pour ma chance ou ma disgrâce », écrit-il aujourd'hui, comme s'il songeait avec une pointe de regret aux temps de son éducation poétique pré-surréaliste, lorsqu'il écrivait des vers qui plaisaient à André Salmon :

Pour guérir le
[moribond
On entrouvrit ses
[lèvres et l'on glissa
[entre elles
Une pincée de su-
[cre candi...

Mais la rencontre avec la personnalité puissante, comme magnétique, de Léon Trotsky devait être particulièrement impressionnante. Elle illumine encore, en effet, les souvenirs de Gérard Rosenthal, comme elle le fait, au delà des avatars du trotskysme, de tous ceux qui ont partagé un moment la vie du chef, avec Lénine, de la révolution d'Octobre.

« *Tout dans sa personne, son rôle, ses écrits, sa tragédie, suscite le besoin peu résistible de ne rien omettre pour le mieux connaître.* » Aussi Gérard Rosenthal incorpore-t-il à son livre une trentaine de lettres inédites de Léon Trotsky — et quelques-unes de son fils Léon Sédov — portant sur plusieurs affaires qu'il eut à traiter avec lui. Les plus intéressantes concernent les démêlés de Trotsky avec les éditeurs français de ses livres *Ma vie* et *Leur morale et la nôtre*, son séjour en Norvège de 1934 à 1936, le vol de ses archives déposées à la bibliothèque parisienne de l'Institut international d'histoire sociale de La Haye, la mort mystérieuse de Léon Sédov à la clinique Mirabeau et l'action intentée par Trotsky pour obtenir la garde de son petit-fils Sieva.

Non qu'elles apportent des lumières bien nouvelles sur des épisodes qui sont entrés dans l'histoire, entourés d'un mystère que seuls pourraient dissiper les aveux de quelques services secrets. Mais elles se situent à ce point de confidence où le vieux lutteur révolutionnaire, pris tout entier dans son combat, comme cuirassé par l'objectif politique et par l'obsession d'une prise sur la réalité qui se dérobe de plus en plus, livre cependant un peu de lui-même.

Ainsi la note adressée par Léon Trotsky au juge d'instruction près du tribunal de première instance de la Seine pour réclamer une enquête sérieuse sur la mort de Léon Sédov. C'est un document bouleversant, où s'allient une impitoyable lucidité et la douleur non exprimée mais perceptible sous chaque mot, le sentiment rare d'un père dont le fils était aussi le compagnon.

★ *Dessin d'ORLIC.*

Au centre du complot

En tant qu'avocat, Gérard Rosenthal fut au centre du complot minutieusement monté, inlassablement poursuivi, pour abattre Trotsky et ses compagnons. Au centre, c'est-à-dire près du gibier autour duquel se resserre le filet, qu'enrobe peu à peu la glu, que les coups atteignent dans ses affections, ses amis, sa famille, jusqu'aux enfants et aux petits-enfants, avant de fracasser son crâne.

Cela aussi est de l'histoire, et qu'on ne peut traiter à la légère, comme s'il s'agissait d'une entreprise sans lendemain : la puissance du Guépéou hors d'Union soviétique, ses surprenants moyens, sa technique d'infiltration.

Le livre de Gérard Rosenthal combine différentes lectures de l'événement, la sienne, celle du jeune poète et du militant, celle du lutteur exceptionnel dans un moment exceptionnel que fut Trotsky, et par ricochet celle des hommes de l'obscurité, des agents inavouables.

« *Chaque page de ce livre porte une tache de sang.* »

PAUL GILLET.

Le naufrage d'un étrange empire

(Suite de la page 13.)

Restent les quatre personnages uxquels Dominique Lapierre et Lar- y Collins réduisent, pour l'essentiel, immense débat de 1947. Deux sont uperbement campés. Mountbatten Gandhi dont la marche au supplice est le sommet du livre. Qui ra après cela qu'un homme est ns action sur la marche de l'Hisire ? Ce qu'accomplit Gandhi, du août 1947 au 30 janvier 1948, et Calcutta à New-Delhi, est une longue marche », aussi belle que utre; une épopée de la douceur pierre et Collins en rendent compavec une ferveur entraînante.

Les deux autres meneurs de jeu nt, nous semble-t-il, placés dans e perspective un peu fausse hru n'est plus ici qu'une sorte mbre rebelle du Mahatma, alors il en était, à bien des égards, l'antithèse : le « socialisme » que lui attribuent les auteurs fut beaucoup plus la somme des rêves de l'étudiant de Londres et du prisonnier que la doctrine du leader du Congrès ou du chef du gouvernement de New-Delhi. Quant à Mohammed Ali Jinnah, on en voit là une caricature, certes brillante et même séduisante, mais qui nous paraît réduire ce personnage quelque peu fabuleux aux dimensions d'un mannequin fanatique et chancelant. Dire que sans son obstination orgueilleuse le Pakistan pouvait ne pas naître, suggérer que si la maladie l'avait frappé un an plus tôt, le sort du sous-continent en eût été changé, c'est faire peu de cas de la puissance de la Ligue musulmane et du poids d'un homme comme Liaquat Ali Khan, qui était, à certains égards, aussi influent que Jinnah.

On fera encore des réserves sur les méthodes narratives de nos brillants auteurs : pourquoi, quand on a réuni l'immense et bouleversant dossier qui est ici présenté sur l'une des tragédies les plus grandes de ce siècle, se croire obligé d'utiliser parfois les procédés des magazines à gros tirage, tels que celui-ci : « En lisant ce rapport, Nehru devint blanc de colère. » Pourquoi pas vert de rage, ou rouge d'indignation ? Quand on sait tant de choses, quand on propose tant d'informations, acquises à force de courage, de patience, d'énergie, quand on a su obtenir de l'un des hommes-clés de l'affaire, lord Louis Mountbatten, la communication de tant de pièces inestimables, il paraît un peu vain de faire « vivre » ses héros à coup d'astuces aussi secondaires.

La première phase d'une révolution

Mais on s'en veut de chicaner ainsi. La vie et la mort du sixième de la race humaine, au soir de la plus grande guerre de l'histoire, voilà le sujet qu'ont abordé avec audace et traité avec compétence les deux auteurs de *Cette nuit de la liberté*. Et il faut se hâter de dire la superbe coulée du récit, son ampleur symphonique, les flammes qui constamment jaillissent de ce livre de passion, plein d'horreur, de cris et de colères, ce bouillonnement de mots et de traits où s'accomplissent le naufrage d'un des empires les plus étranges de l'histoire et l'accouchement douloureux de deux nations.

Ce livre n'est pas irremplaçable seulement parce qu'il évoque un épisode essentiel de l'histoire du vingtième siècle, ou parce qu'il fait vivre le seul personnage de notre temps qui puisse être mis en parallèle avec Mao Tse-toung, mais aussi parce qu'il fournit les éléments d'un dossier capital : celui de la première phase d'une révolution capable de modifier de façon décisive le rapport des forces dans le monde.

Quand la Chine s'est éveillée, le monde en a certes été changé. Que sera-ce quand l'Inde, arrachée à l'impérialisme, aura décidé de se libérer aussi du malheur ?

JEAN LACOUTURE.

JUIN 1975 — Le monde à travers

ESSAIS ET DOCUMENTS POLITIQUES

• Asie

★ *Critique de Lin Piao et de Confucius.*

Editions Alfred Eibel, 132 pages. 7, rue de Genève, 1003 Lausanne (Suisse).

Tous les textes de ce recueil sont tirés de publications chinoises en français et en anglais, principalement de *Pékin Information* et de *Scientia Sinica*. Leur authenticité ne peut donc être mise en question et là réside sans doute le principal mérite de l'ouvrage. Il n'est pas sans intérêt, pour quiconque veut suivre de près les affaires chinoises, de trouver ainsi rassemblés une série de documents illustrant la campagne qui a constitué, depuis la fin de 1973, un des axes essentiels de la vie politique en Chine. Il s'agit cependant de documents bruts que le lecteur occidental peu entraîné au style de la presse chinoise risque de trouver un peu rébarbatifs. Une présentation même sommaire du sujet aurait probablement permis de mieux situer cette campagne et d'en faire apprécier toute la portée. — A. J.

• Europe

★ *Que lire ? Bibliographie de la révolution.*

EDI (29, rue Descartes, Paris-5e), 264 p.

Les éditions EDI (Etudes et Documentation Internationales) viennent de réaliser un très intéressant travail bibliographique en r e g r o u pant et en présentant les ouvrages de base — plusieurs centaines néanmoins — des partisans de la *révolution socialiste*. Chaque ouvrage est présenté en une courte note qui doit permettre au lecteur de situer les textes et l'auteur et, peut-être, lui donner l'envie de lire l'œuvre ainsi mentionnée. Comme dans toute récapitulation de ce genre, les auteurs ont fait des choix et ne prétendent pas être absolument complets. Tel quel, leur travail reste cependant une indispensable introduction à toute recherche sur le mouvement ouvrier. — T. P.

★ Alain Guillerm et Yvon Bourdet : *Clefs pour l'autogestion.*

Editions Seghers, 28 F.

Le mot d'« autogestion » est mis à toutes les sauces. Bonne fortune ou fâcheuse « récupération » ? On verra bien. En attendant, Alain Guillerm et Yvon Bourdet proposent un examen du sujet dans ses dimensions théoriques, historiques et actuelles. Ils ne cachent pas leur drapeau : de tout cœur ils souhaitent l'avènement d'une société autogérée. Leur engagement les pousse à travailler le sujet avec une patience de bénédictin. Pour notre édification. L'idée est bonne d'étudier tant les « formes antérieures » de l'autogestion que ses « formes larvées » après avoir disserté sur des définitions comparatives et « situé » Fourier, Proudhon, Marx, Bakounine, Lénine, etc. par rapport à l'autogestion. Des « clefs » solides, même si on ne peut les adapter encore qu'à fort peu de serrures. — P. D.

★ Michel Charzat et Ghislaine Toutain : le CERES, un combat pour le socialisme. Préface de Jean-Pierre Chevènement.

Calmann-Lévy, 280 p., 32 F.

Les membres du CERES (la minorité du P.S.) sont des auteurs prolixes. On leur doit déjà, outre de nombreuses études à caractère théorique, un pamphlet sur la « social-médiocratie » et une histoire du nouveau P.S. Deux animateurs de cette tendance du P.S. entreprennent à présent de raconter l'histoire de leur groupe et, parce qu'ils sont des militants, leur récit prend souvent des allures d'épopée. Au passage, cependant, on recueille sur la composition sociologique et la géographie du CERES des informations intéressantes. L'exposé très complet des thèses du courant est également enrichissant. Cette lecture peut être, avec profit, complétée par celle de l'étude — critique cette fois — que Henri Weber, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, consacre au CERES dans le premier numéro d'une nouvelle revue *Marx ou crève* (113 pages, 8 francs, 10, impasse Guéménée, 75004 Paris). — T.P.

★ Jacques Ribs : *Plaidoyer pour un million de victimes.*

Laffont, 296 p., 32 F.

Le plaidoyer de Me Jacques Ribs, avocat au barreau de Paris, a les allures d'un réquisitoire. Il démontre que le sort fait aux rapatriés en 1962, lors de l'accession de l'Algérie à l'indépendance constitue en fait comme en droit *« le plus grand déni de justice depuis la révocation de l'édit de Nantes »*. Le procès qu'il instruit ainsi n'est pas seulement celui du liquidateur de la situation, le général de Gaulle, et de son ministre des finances de l'époque, M. Valéry Giscard d'Estaing, mais de tous ceux qui depuis 1830 ont créé avec une *« surprenante inconscience »* un paradoxe permanent. Si Charles X, sur un coup de dé, a conquis l'Algérie pour conforter son pouvoir chancelant, de Gaulle s'est débarrassé d'elle pour éviter que le sien ne chancelle. Les gouvernements français n'ont jamais su choisir entre la solution d'une intégration, d'une assimilation complète et celle d'une colonie d'exploitation. La fiction de l'Algérie française s'est donc développée, à l'initiative de Paris, au sein d'un peuplement européen importé alors que la population autochtone se multipliait et prenait peu à peu conscience de son individualité et de son nationalisme.

Me Ribs, président du club Droit et démocratie, et dont les sympathies pour le parti socialiste sont réelles, analyse longuement la législation concernant les rapatriés. Il démontre que *« douze ans après, rien n'est sérieusement réglé de l'affaire de l'indemnisation »* et que la loi du 5 juillet 1970 *« scandaleusement insuffisante, parfaitement inique et mal appliquée »* mérite d'être modifiée. Il affirme en effet que l'indemnisation intégrale est réalisable et évoque notamment la création d'une société nationale d'investissement dont les actions seraient remises aux rapatriés. — A. P.

★ Gérard Delfau, Gilles Plazy et Bernard Pingaud : *Battre la campagne.*

Editions Tema, 224 pages, 22 F.

Vous êtes candidat à la présidence de la République. Au-delà des opérations classiques de la propagande électorale (affiches, meetings, débats radio-télévisés, interviews, etc.) vous cherchez avec vos partisans et amis d'autres moyens d'action. Ainsi naît l'idée d'envoyer des caravanes pour battre la campagne.

Des équipes, composées d'écrivains, d'artistes et de responsables politiques, iront chercher les indifférents, voire les adversaires, chez eux. Ce projet, la section des écrivains socialistes l'a réalisé pour le second tour de la dernière élection présidentielle. Deux « caravanes du 19 mai » ont sillonné l'une la Vendée et une partie du Sud-Ouest, l'autre la région parisienne. Gérard Delfau, président de Démocratie et Université, Gilles Plazy, journaliste, et Bernard Pingaud, écrivain, racontent cette expérience; et plusieurs participants, Gilles Dreu, Catherine Sauvage, Jérôme Peignot, notamment, offrent leur témoignage.

L'*ensemble donne un petit manuel sur la manière* d'aborder ce type d'action complémentaire et une *réflexion* sur la participation des écrivains et artistes à l'action militante. — A. L.

★ Jean Lecerf : *la Communauté en péril.*

Gallimard, Coll. « Idées », 494 pages, 9,40 F.

Jean Lecerf poursuit son *Histoire de l'unité européenne* qu'il avait arrêtée en 1965. Il n'a pas gardé le meilleur pour la fin : l'Europe de ces dix dernières années est beaucoup moins *reluisante que celle de la première décennie.* Mais c'est toujours avec le même scrupule que le journaliste du *Figaro* engrange pour nous sa moisson de faits significatifs. En contact permanent avec les réalités bruxelloises, il sait lire — et faire lire — dans les dossiers compliqués de cette Europe fragile.

La question piège dans de tels travaux est toujours celle-ci : faut-il suivre strictement l'ordre chronologique ou grouper les évolutions par affinités de questions ? Jean Lecerf aidé un peu par l'histoire distribue ses développements autour de trois thèmes : l'« achèvement » de ce qui était prévu dans le traité de Rome, l'« élargissement » du Marché commun, les tentatives d'« approfondissement ». Dans le dernier chapitre seulement, les événements — qui tous ou presque, hélas ! convergent en 1974 et 1975 pour affaiblir l'Europe — obligent à mêler les multiples aspects de la vie communautaire.— P. D.

★ Guy de Faramond : *la Suède et la qualité de la vie.*

Editions Le Centurion, 131 pages, 15 F.

Le « modèle suédois », ses avantages et ses défauts, ses espérances et ses limites, ont déjà fait couler beaucoup d'encre. Guy de Faramond en parle avec franchise. Il fut correspondant du *Monde*, à Stockholm, de 1968 à 1974, c'est-à-dire durant les années où, de l'ère de l'Etat-providence, la Suède est passée au stade de l'élaboration de la qualité de la vie. L'auteur établit une synthèse qui a le mérite de ne pas passer sous silence certain problèmes difficiles ou délicats. Il montre pourquoi le slogan « Davantage d'égalité » a dû être abandonné par les sociaux-démocrates ; pourquoi, devant l'ombre de l'Etat que les citoyens sentaient peser sur eux, les modérés ont obtenu tant de succès en 1973 avec leur slogan sur le « Nouvel individualisme » ; pourquoi enfin les trois partis de l'opposition bourgeoise sont incapables de renverser le pouvoir social-démocrate qui seul, ou avec d'autres, gère le pays depuis quarante-trois ans. Guy de Faramond estime que la Suède demeurera une démocratie exemplaire si elle sait surmonter son néo-provincialisme, et sa tendance à l'uniformisation. — A.-M. B.

SOCIÉTÉ

★ Fernand Gigon : *le 400e Chat ou les Pollués de Minamata.*

Laffont, 240 p., 29 F.

Minamata. — Le nom de ce modeste villag de pêcheurs du Kyushu, l'île méridionale d l'archipel nippon, a une place à part dans l hiérarchie du malheur : il incarne le premier ca classique de pollution de notre temps.

Fernand Gigon est entré dans la constellatic de souffrance de Minamata en écoutant l victimes, leurs parents, ceux qui se savent sursis. Il nous entraîne dans le monde d enfants-larves, des adultes aux membres tordu marchant comme des mécaniques aux ressor brisés avant de finir un jour désarticulés hurlant sur leur natte. Comme ce chat, le 40 cobaye, qui confirma que l'usine de produ chimiques de Chisso, qui déverse ses déch de mercure dans la mer, était à l'origine de maladie de Minamata.

Lieu d'un combat contre la maladie, Minam est aussi *le* terrain d'une lutte politique exe plaire : de la lente prise de conscience d'u population qui, peu à peu, comprend que qui passait pour un « destin » *n'était qu'un r* du *miracle* économique. Combats individu sporadiques, trébuchants qui, pourtant, vont c verger en d'immenses manifestations : le ré des pollués. Armées de fantômes humains, d tropiée appelant à la justice avec pour pièce conviction leurs corps mutilés, les victimes Minamata ont amené enfin devant les ju l'usine maudite qui, vingt ans durant, dévor vie dans la bonne conscience générale.

★ John Stuart Mill : *l'Asservissem des femmes.* Préface et traduction Marie-Françoise Cachin.

Petite bibliothèque Payot, 208 p., 11 F.

John Stuart Mill (1806-1873) n'est pas se ment l'auteur du *Système de logique.* (aussi l'une des grandes figures « publiqu de l'ère victorienne. Et un féministe conva en un temps où ils étaient rares. Sa rel avec Harriet Taylor en fait foi, et surtout essai sur *l'Asservissement des femmes,* p en 1869 et traduit pour *la première foi* français.

Inspiré par Owen, Fourier et les saint-s niens, marqué par le libéralisme dont il fu Parlement un ardent défenseur, J. S. Mill tient à grand renfort de raisonnements *« la vendication des femmes à l'égalité com avec les hommes, pour tous les droits, dan mariage et hors de mariage ».* — R.-P

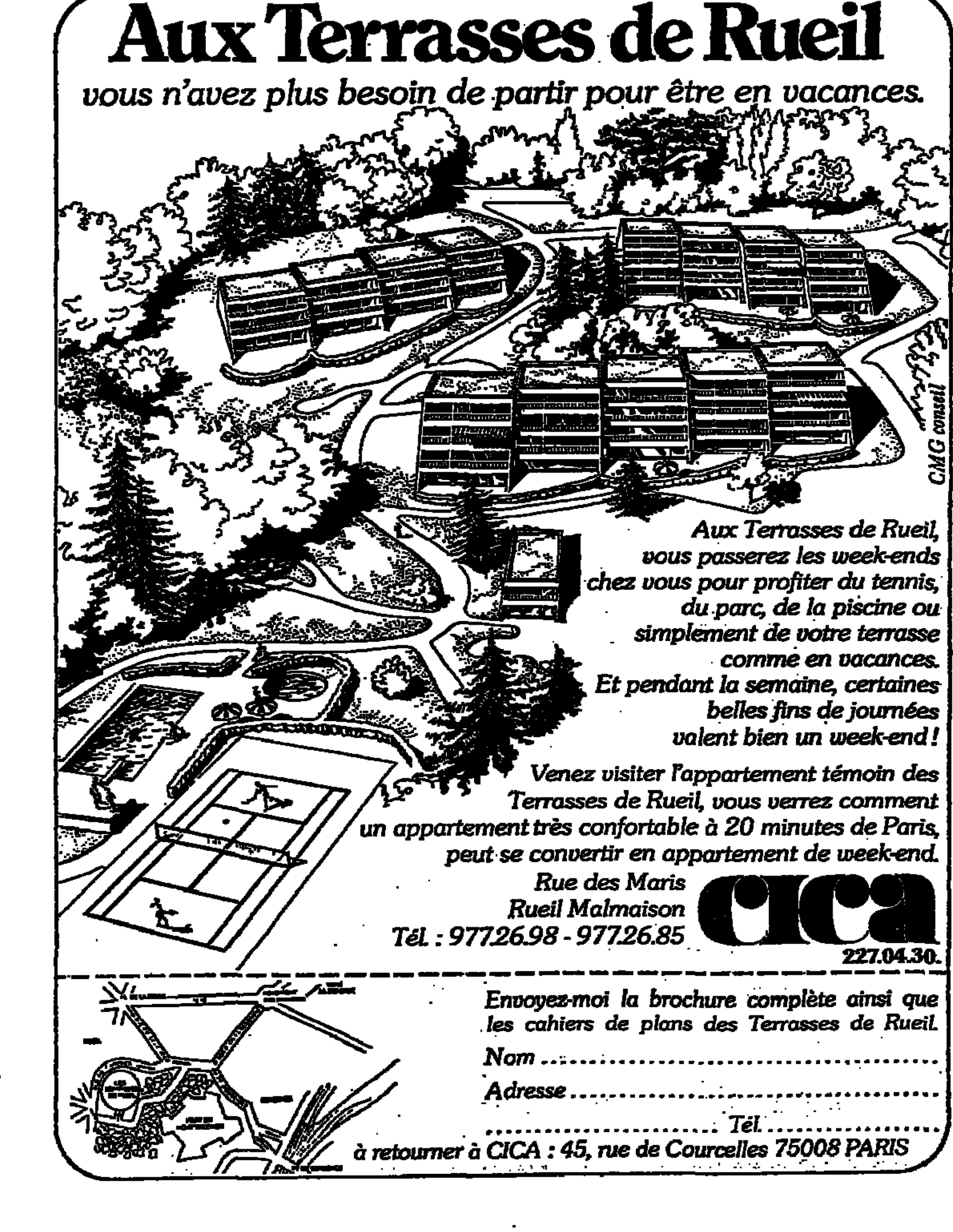
★ Georges Saint-Georges : *la Femme viétique.*

Stock, 288 pages, 38 F.

En 1917, la femme soviétique devient décret l'égale de l'homme. Lénine fait l'ancienne baba analphabète et esclave, un humain protégé par une législation évo

Aujourd'hui, aucune femme de moins cinquante ans n'est analphabète en Ru la proportion des femmes médecins, ingéni architectes ou juristes dépasse largement de toutes les nations « civilisées ».

Toutes ces données, Georges Saint-Geo les expose avec *précision* et sans parti mais l'intérêt majeur du livre réside dans dernières pages : pendant une semaine, suivons Olga *qui* court du matin au soir qu'à l'effondrement final. Et son mari qu ingénieur (comme elle), au milieu du carn tranquille et serein, boit du thé en lisan journaux. Là, on se dit qu'Olga ne vit pa drame typiquement soviétique. Nous voyo côté du redoutable oppresseur abstrait (le tème économique et politique), le petit op seur domestique, légèrement inconscien fondamentalement égoïste. Il doit change *aussi. Faire le ménage des préjugés.* — S.



★ Georges Thinès et Agnès Lempereur : *Dictionnaire général des sciences humaines.*

Editions universitaires, 1 038 p., 250 F.

Ce qu'on dénomme « sciences humaines » est un tel entrelacs de recherches fondamentales, de cuistrerie sans lendemain, de pratiques spécialisées, de vocabulaire ésotérique, de technocratie inavouée et de découvertes subversives qu'un « dictionnaire général » n'était pas une *mauvaise idée.*

Des dizaines de collaborateurs, appartenant à une trentaine de facultés dans le m o n d e, 1 000 pages serrées imprimées sur deux colonnes : Georges Thinès, *directeur du Centre* de psychologie expérimentale et comparée de l'université de Louvain, assisté d'Agnès Lempereur, n'a pas ménagé ses efforts. De « abandon de famille » jusqu'à « zygote », des milliers d'articles définissent, discipline par discipline, l'usage des termes employés dans les domaines les plus divers : biologie, criminologie, psychanalyse, linguistique, sociologie... Mais saura-t-on ce qu'est vraiment la configuration d'ensemble de tous ces savoirs disparates ?

En un temps où, à la suite des travaux de Michel Foucault notamment, on commence à entrevoir le sol où sont nées les sciences humaines, leur statut possible et leur mort éventuelle, l'entreprise de ce dictionnaire s'est prise au piège d'un pragmatisme sans frontière. — R.-P. D.

★ *La Sociologie et les Sciences de la société,* dictionnaire dirigé par Jean Cazeneuve, assisté d'André Akoun.

Editions Retz, 550 pages, 63 F.

Tout se passe trop souvent comme si la sociologie ne pouvait se détacher d'une interrogation interminable sur sa propre légitimité, d'une angoisse concernant la valeur scientifique de son propos. Plutôt que de se cantonner dans cette stérile interrogation, Jean Cazeneuve préfère dresser le panorama de toutes les scie de la société pour démontrer l'existence c sociologie. Avec le concours d'universit il fait, dans une encyclopédie didactique point sur des disciplines qui ont acquis de cité dans le champ du savoir au cours dernières décennies. *Ainsi, François Pe* traite de l'économie, Alain Girard de la d graphie, Pierre Georges de la géogra humaine, David Victoroff de la psycho sociale, *Louis-Vincent Thomas* de l'ethno et Francis Balle des communications de m Sociologue libéral, Jean Cazeneuve est o à toutes les thèses. *Loin de défendre les thè* d'une école ou d'une chapelle, son encyclop a le grand mérite de fournir un honnête r de toutes les tendances de la sociologie con poraine. — J.-C. T.

SCIENCE

★ *Les Cultures et le Temps* (ouvrage collectif).

Payot, UNESCO, 280 p., 55 F.

Ce colloque d'érudits est à ne pas manq si l'on a quelque goût pour l'exotisme con tuel et les pensées cosmopolites. Premier lume d'une série élaborée à l'initiative l'UNESCO sous le titre « Au carrefour cultures », il rassemble les communications neuf chercheurs appartenant à des traditions pensée fort diverses. Tous s'interrogent sur temps et la vision de l'histoire qu'il implic

Ainsi, après une introduction générale Paul Ricœur, peut-on lire successivement étude sur le temps et l'histoire dans la pen chinoise (Claude Larre), la tradition de l'I (Raimundo Panikkar et Bettina Bäumer), la p sée bantoue (Alexis Kagame), grecque (G. E Lloyd), juive (André Neher). La conception ch tienne du temps (Germano Pattaro) et la sulmane (Louis Gardet) viennent compléter très riche échange de vues dont A.-Y. Gou vitch tire la conclusion dans une perspect marxiste.

les livres

HISTOIRE

★ Roger Delpey : *Adolf Hitler : l'affaire.*

Editions de la Pensée moderne, 245 p., 29 F.

Avec une minutie de procureur, Roger Delpey comptabilise les contradictions dans les récits qui ont été faits de la mort de Hitler par des historiens comme Trevor-Roper ou Cornelius Ryan ou par des témoins comme Linge, valet de chambre de Hitler, Kempka, son chauffeur, Guensche, qui commandait le détachement SS de la chancellerie. Avec la même suspicion, il examine les différentes versions fournies par Soviétiques, l'expertise des dentistes qui ont cru reconnaître les dents du dictateur, les mensonges successifs ou concomitants des survivants du bunker, etc. La conclusion ne fait guère de doute : c'est que personne n'apporte une preuve certaine de la mort de Hitler dans sa dernière tanière le 30 avril 1945, et que ceux qui ont écrit à ce propos font souvent preuve d'une belle légèreté. Il est vrai que l'histoire ne s'écrit pas seulement comme s'instruit un procès et le portrait de Hitler, plus que discutable, tracé par R. Delpey suffirait à le démontrer. Et comme personne n'a jamais pu prouver, non plus que le démon se serait échappé de l'enfer, force est de se contenter de présomptions, à défaut de preuves. Quitte à voir un nouveau serpent de mer exciter les imaginations, après le Masque de fer et quelques autres. — P. G.

★ Albert Ouzoulias : *les Fils de la nuit.*

Grasset, 366 p., 45 F.

Albert Ouzoulias, colonel André dans la Résistance, ancien membre du comité militaire des F.T.P., chef des groupes armés des Jeunesses communistes en 1941 et l'un des rares survivants de la première génération des francs-tireurs communistes, s'est voulu le témoin fervent des actes héroïques de ses camarades. Son premier livre, *les Bataillons de la jeunesse,* (Editions sociales), était une stèle à leur mémoire. Dans son second, sa part personnelle devient plus grande. Ce sont de véritables Mémoires de guerre, qui commencent avec l'évasion de l'auteur du stalag-17 B. Certes, André Ouzoulias est un cas : son analyse politique semble s'être arrêtée il y a un peu plus de trente ans et rien de ce qui a pu être établi depuis sur le pacte germano-soviétique, le stalinisme, voire la Résistance elle-même, ou la politique du parti communiste français de 1939 à 1945 ne l'a atteint. Mais sa fidélité aux hommes, à leurs souffrances, à leur esprit de sacrifice, à ce qui les soulevaient hors du commun, demeure elle aussi intacte. Il écrit une véritable vie des saints, où abondent les pages émouvantes et les figures nobles : Charles Debarge, *le mineur, une sorte de Zapata des corons et des terrils,* Yves Kermen, *le métallo de Billancourt,* Maurice Bomagon, *son propre beau-père, dirigeant de la fédération communiste de l'Aude, etc.* On retiendra particulièrement le chapitre consacré à Joseph Epstein, pour la belle personnalité qu'il évoque mais aussi pour le débat instauré à l'époque au sein des F.T.P., sur le style de la guérilla urbaine. — P. G.

★ Serge Berstein : *Le 6 février 1934.*

Collection « Archives », Gallimard-Julliard, 257 p., 14,15 F.

L'émeute du 6 février 1934 n'est pas un épiphénomène. Elle est le résultat de la crise profonde qui ébranle la société française des années 30 et touche non seulement ses soubassements économiques et sociaux, mais l'ensemble des valeurs sur lesquelles celle-ci avait voulu se reconstituer après la première guerre mondiale. Tel est le fil conducteur du livre de Serge Berstein, qui utilise notamment, pour la première fois, les archives personnelles d'Edouard Daladier. Ni explosion spontanée de la fureur populaire ni complot à proprement parler, la journée du 6 révèle non seulement une virtualité fasciste à qui manque pour qu'elle se concrétise une volonté politique claire, mais aussi une volonté d'unité des militants communistes de base qui commencent à déborder leurs dirigeants toujours opposés à l'alliance avec les socialistes, la fragilité de l'analyse social-démocrate des événements et enfin une véritable abdication du régime parlementaire devant l'émeute. La République radicale s'effondre, mais la crise est trop profonde pour qu'aucune des expériences politiques esquissées soit capable de la surmonter avant longtemps. C'est dans ce drame qui se joue brutalement qu'il faut chercher les clefs d'une décennie d'histoire française. — P. G.

★ Carmen Claudin-Urondo : *Lénine et la révolution culturelle.*

Editions Mouton, collection « Archontés », 124 p., 24 F.

« Nous n'imaginons pas d'autre socialisme que celui qui se fonde sur les leçons découlant de la grande civilisation capitaliste. » Cette phrase de Lénine, en 1918, résume abruptement sa conception de la culture.

Ensemble des connaissances et des œuvres accumulées par l'humanité au cours des siècles, la culture constituerait un acquis impossible à rejeter sans tomber dans « l'infantilisme révolutionnaire ». Cela suppose, comme le montre clairement Carmen Claudin-Urondo en suivant le fil des textes léninistes, que le savoir est un instrument neutre, pouvant servir aussi bien à l'oppression qu'à la libération.

D'où le thème inlassablement repris par Lénine de la démocratisation de ce patrimoine, de la généralisation de l'instruction, pour pallier le manque de « civilisation » de la Russie. Il ne croit ni possible ni nécessaire de constituer une « culture prolétarienne » qui serait une pièce maîtresse du processus révolutionnaire.

Carmen Claudin-Urondo souligne combien Lénine s'interrogé peu sur le rapport organique du savoir avec la société capitaliste qui l'a produite. Traversé de remarques « sacrilèges » et d'interrogations « gênantes », ce petit livre doctement impertinent ne devrait pas passer inaperçu.

R.-P. D.

★ Constantin de Grünwald : *Société et civilisation russes au XIXe siècle.*

Le Seuil, 310 p., 14,20 F

Aristocrate russe et citoyen soviétique fixé à Paris, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, Constantin de Grünwald a dépassé les quatre-vingt-dix ans sans rien perdre de sa vigueur intellectuelle. En témoigne ce tableau bien enlevé et en même temps fort complet de la Russie du dix-neuvième siècle, « pays sans Moyen Age », qui a « payé sa grandeur » de son asservissement total à la puissance du chef. Dans des chapitres courts, pleins d'érudition et d'humanité, l'auteur passe tour à tour en revue les diverses strates d'une société institutionnellement hiérarchisée : le tsar, la noblesse de la capitale, la noblesse provinciale, les serfs, les marchands et les ouvriers, les artistes et les écrivains.

Il montre ensuite comment les idées, « pour lesquelles il n'y a pas de muraille de Chine », ont conduit à l'émancipation des serfs ; et comment celle-ci, « de façon paradoxale a moins modifié l'existence des paysans que celle de leurs maîtres ». Un grand bouillonnement agite bientôt l'immense empire. Tolstoï écrit à l'empereur en 1901 que « l'autocratie est une forme de gouvernement périmée répondant peut-être aux besoins d'une peuplade d'Afrique centrale isolée du monde entier, mais en aucun cas à ceux d'un peuple russe qui s'initie de plus en plus au progrès général des lumières ». Bientôt c'est la révolution, les révolutions. Ce petit livre plaisant à lire, et sans trace de prétention, montre admirablement ce qui les rendait inévitables. — A. F.

Ces notes ont été rédigées par Amber Bousoglou, Sylvie Caster, Roger-Pol Droit, Pierre Drouin, Paul Gillet, Henri Fesquet, André Fontaine, Roland Jaccard, Alain Jacob, André Laurens, André Passeron, Thierry Pfister, Philippe Pons, Jean-Clément Texier

SCIENCES HUMAINES

★ François Laplantine : *la Culture du psy.*

Editions Privat, 154 pages, 27,50 F.

Nous vivons dans des sociétés dépressives, des sociétés « malades ». Ce diagnostic, François Laplantine le formule en tant qu'ethnopsychiatre. Disciple fidèle de Georges Devereux, il dénonce tout au long des essais réunis ici notre fascination pour cet univers paranoïde et froidement logique que nous avons construit. Ses réflexions socio-psychiatriques sur l'automobile ou sur les idéologies contemporaines du plaisir témoignent d'une pensée vigoureuse, originale et d'une belle lucidité. — R. J.

★ Paul Fraisse : *Psychologie du rythme.*

Presses universitaires de France, 248 p., 41,42 F.

Depuis que Platon, dans *les Lois,* le définissait comme « l'ordre dans le mouvement », le rythme a fait l'objet de nombreuses études scientifiques. Mais jamais d'une analyse globale qui tente de rendre compte de ses multiples aspects et de leurs structures fondamentales. L'ouvrage de Paul Fraisse, professeur à la Sorbonne, qui poursuit depuis une trentaine d'années des recherches expérimentales sur ce sujet, mène à bien cette difficile synthèse.

Il montre comment s'articulent les uns aux autres rythmes biologiques (battements du cœur, respiration), structures rythmiques de la perception du temps et de l'espace, mesures musicales et mètres poétiques.

Le rythme enfin a sa pathologie (arythmie des bègues ou des dislexiques) et sa pédagogie : des conseils pratiques destinés aux éducateurs viennent clore ce livre à la fois clair et savant.

R.-P. D.

Michel Simon : *Comprendre la sexualité aujourd'hui.*

Ed. Chroniques sociales de France, Lyon, 96 p., 26 F

Parvenir en moins de cent pages à donner un aperçu des vues de Freud, Reich, Marcuse, Mélanie Klein et Jacques Lacan sur la sexualité, voilà une gageure difficile à tenir. Michel Simon, théologien, y est parvenu en évitant les écueils du genre : le simplisme et les parti pris. Son dossier — clair, intelligent, didactique — mérite d'être lu par tous ceux qui, aujourd'hui sans être aucunement des spécialistes, s'interrogent sur la libéralisation des mœurs en matière sexuelle. — R. J.

RELIGION

★ Gustave Martelet : *l'Au-delà retrouvé.*

Editions Desclée, 208 pages, 35 F.

Le Père Gustave Martelet affectionne les sujets difficiles et délaissés. Il s'y déploie avec fougue et brio. Il a la simplicité de nous dire qu'il n'a pas connu son père et que ses deux frères sont morts pendant la guerre de 1940. La mort a donc revêtu très tôt pour lui un visage précis et prégnant. S'il n'est pas centré sur la mort, ce livre la rencontre à tout bout de champ. On lui saura gré d'avoir dénoncé le faux dualisme âme-corps et d'avoir insisté sur la signification primordiale de ce dernier : *« L'esprit n'est pas l'autre du corps, il est le corps de l'homme en sa source. Il faut s'interdire de voir dans la mort une libération de l'esprit. La mort nous frappe en plein corps, non sans blesser aussi en nous l'esprit. »*

Cela dit, l'auteur entre dans le vif de son sujet : le Christ, sa mort et sa résurrection, et comment celle-ci fonde le destin surnaturel de l'homme, et l'attente des cieux nouveaux et de la terre nouvelle. Le tout dans une langue harmonieuse et bien structurée. Mais si habile qu'il soit dans le renouveau de la présentation de la doctrine catholique traditionnelle où il se meut comme un poisson dans l'eau, le Père Martelet se trouve tellement en amont du chrétien moyen qu'il risque de ne guère le toucher.

H. F.

Karl Kraus, le satiriste

Trois revues, un livre

A LA DÉCOUVERTE DU « VISIONNAIRE FURIBOND »

★ L'HERNE, 396 pages, 76 F.
★ CHAMP LIBRE, 280 pages, 32 F.

« *OU en êtes-vous avec Karl Kraus?* », se demandaient entre eux les Viennois de la bonne société, quand les premiers cahiers de *Die Fackel* en eurent « suicidé » un bon nombre. Le centenaire de sa naissance nous a rendu la mémoire, avec un peu de honte (1). Cet homme furibond, ce visionnaire, nous l'avions totalement ignoré. Aujourd'hui, études et traductions nous arrivent en groupe serré. Trois revues, un livre.

Le Nouveau Commerce (cahier 30-31) nous donne vingt pages d'aphorismes extraits des *Sprüche und Widersprüche*, traduits ici *Dictons et Contradictions*. Les éditions Champ libre nous en livrent à leur tour deux cents pages, sous le titre *Dits et Contredits*. Pourquoi ce doublet, alors que de toute l'œuvre de Kraus, rien encore n'a été traduit ? Mais il y a pis. *L'Herne* ouvre aussi sur ces aphorismes, dans la traduction qu'en avait faite G. Goblot en 1947, et qui est sans doute la cause de cette malheureuse rencontre. L'intérêt de ces aphorismes est indiscutable. Une collaboration un peu plus franche entre les artisans parisiens de la littérature eût évité ce bégaiement initial.

Quant à *l'Energumène* (n° 5), il a réuni un recueil autrichien, où figurent Musil, Hofmannsthal, Trakl, Rilke et même Lou Andréas Salomé. Présentation d'une grande élégance, vignettes pour connaisseurs, format choisi, tout est là pour assurer le divertissement du lettré. Car il faut une sérieuse base de culture pour aborder ces textes sans notes ni préface. On trouvera là environ six pages extraites de *Die Fackel*, où Kraus s'en prend au peintre Klimt, artiste favori de la haute finance viennoise. Textes pleins d'humour, méchants, et sans doute justes : le net profil de Kraus, dans la foule du passé autrichien. C'est bien lui, mais on en voudrait davantage.

Le cahier de *l'Herne* est somptueux, blindé d'un important apparat critique. La signature d'Eliane Kaufholz nous garantit déjà une rigueur scientifique irréprochable. Nous pourrons lire environ quatre-vingts pages extraites des œuvres de Karl Kraus, sans compter les citations incluses dans les différentes études. Pour étayer les quelque deux cent trente pages de critique, c'est peu. Cela suppose que le lecteur a déjà consacré une année de sa vie à l'étude des œuvres de Kraus et de quelques monographies essentielles. Or, en ce qui concerne Kraus, il n'y a pas d'œuvres « *que tout le monde a lues* » ni même d'épisodes de sa vie « *que tout le monde connaît* ». Peut-être aurait-il fallu décrire de plus près les œuvres elles-mêmes pour éviter à cette « table ronde » le risque de l'huis clos. Il y a au moins un témoin absent, les *Worte in Versen*, qui représentent sans doute le meilleur Kraus, et c'est dommage.

Les textes offerts sont cependant finement choisis, et importants. Quelques excellentes pages nous viennent de *Die Fackel : Morale et Criminalité*, ou comment, à Vienne, un « *délit aussi rare* » que l'adultère est puni de prison. Le Kraus fustigeur apparaît, avec son style pour proclamation révolutionnaire, dans *la Torture en Autriche. Heine et ses conséquences*, c'est toute l'obsession krausienne, la dégénérescence de la langue allemande. Heine en est la cause, lui qui s'est laissé contaminer par la langue française et a inventé le journalisme, « *ce dangereux médiateur entre l'art et la vie, parasite des deux* ». Le *Monologue de l'ergoteur*, extrait des *Derniers jours de l'humanité*, immense fresque réaliste et fantastique sur la guerre de 1914, vitupère à son tour les méfaits du journalisme. « *Vous gisiez dans les convois de blessés pour que cette canaille ait le droit de le décrire !* ».

Le plan général du cahier, peut-être l'eût-on souhaité moins académique, et plus inspiré. L'âme virulente du satiriste y apparaît néanmoins, parfois comme le génie dans la bouteille, mais parfois bondissante et libérée. Les thèmes abordés sont traités avec compétence : *Karl Kraus et le théâtre, le Langage chez Karl Kraus, Karl Kraus et le sionisme, Qui était Karl Kraus...* Sans doute, pour le lecteur non spécialiste, vaudra-t-il mieux commencer par les critiques les plus humainement proches de leur sujet, quitte à se laisser entraîner par les autres, ensuite, pour reprendre quelque distance. L'admirable essai de W. Benjamin ouvre à juste titre la série. On y trouve de ces phrases éclairantes qui sont l'essence et la justification de toute critique. « *Le fond obscur sur lequel se détache son image n'est pas le monde contemporain, mais le monde préhistorique ou le monde du démon. La lumière du jour de la création tombe sur lui et c'est ainsi qu'il émerge de cette nuit.* » Benjamin nous livre le « corps glorieux » de Kraus, tout le contraire d'un auteur mort, portant dans une évidence éblouissante ses plus profondes significations.

Le cahier rouge

L'article de Manès Sperber est du même ordre. Il situe un Kraus actif dans un monde en mouvement, où la réalité « *se transforme en satire réalisée, c'est-à-dire extrêmement meurtrière* ». Karl Kraus, passant de la Vienne doucement corrompue au nazisme, aura donc connu, « *poussées à l'extrême, les deux difficultés d'écrire et de ne pas écrire la satire* ». Des témoignages de cet ordre, « *filment* » le pourquoi des choses comme on filmerait la naissance des mondes, animent fort heureusement ce cahier. Tel, encore, le récit d'Elias Canetti, qui nous livre cette image de Kraus : « *Un petit homme plutôt chétif, légèrement penché en avant, avec un visage effilé d'une vivacité inquiétante et qui me déroutait, c'était le visage d'une créature inconnue, d'un animal que je découvrais, mais je n'aurais pas pu dire lequel...* ».

Souhaitons que l'on nous donne, maintenant, des traductions. Et pourquoi pas ce premier cahier de *Die Fackel*, par exemple, celui dont on nous dit : « *Vienne n'a plus jamais vécu un jour semblable. Que de chuchotements, de murmures, de frissons sur la peau ! Dans les rues, dans les tramways, chacun lisait un cahier rouge... C'était fou.* » Ceci est extrait d'une brochure écrite par Robert Scheu en 1909, pour le dixième anniversaire de *Die Fackel*. Nous aimerions que l'entrée de Kraus en France soulève l'écho de cette rumeur. *L'Herne* est un digne prologue, il faut à présent que « créature inconnue » entre scène.

NICOLE CASANOVA.

(1) Voir « le Monde des livres » du 2 août 1974.



(Dessin de JULEM.)

Au Théâtre de Bâle

«LES DERNIERS JOURS DE L'HUMANITÉ»

POUR la première fois quelqu'un a osé — et a pu — monter les Derniers Jours de l'humanité, *folle épopée satirique, monument baroque qui dure plus de huit heures, met en scène plus de cent personnages pour raconter la fin des Habsbourg et de leur empire, la fin d'une civilisation.*

Hans Hollmann — l'homme qui a osé et a pu — travaille depuis sept ans au Théâtre de Bâle, dont il est devenu directeur. C'est un théâtre municipal à l'allemande, c'est-à-dire que ses subventions sont capables de faire rêver les plus favorisés des directeurs français. Il doit couvrir les productions lyriques chorégraphiques, musicales aussi bien que dramatiques, et entretenir un personnel permanent considérable, dont une troupe d'une trentaine de comédiens.

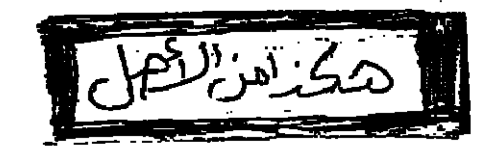
La troupe a abandonné le vieux bâtiment à colonnes et à cariatides pour la nouvelle salle d'une architecture sans fantaisie, dont la construction a été décidée en 1968. Elle sera officiellement inaugurée au mois d'octobre par une semaine de « foire aux spectacles » où il y aura de tout, tout le temps et partout, y compris dans le foyer.

Dans le foyer, déjà ce printemps, Hans Hollmann a présenté en deux soirées les Derniers Jours de l'humanité. *Au bas de l'escalier double, large, imposant, il y avait des petites tables couvertes de nappes blanches, du café et des valses flonflon. Nous sommes dans une brasserie viennoise miséreuse, autour d'un parquet nu comme une piste de danse. Et là se joue le ballet des fantômes-fantoches, humanité déliquescente qui revit ses derniers jours, masques livides ou momies aux joues trop roses, tirées de leur nuit par un groupe de polytechniciens empanachés, en capes noires, funèbres comme un vol de corbeaux. En noir aussi est le héraut — une actrice au regard impassible à la voix ample — qui annonce les scènes, nomme les personnages : officiers, princes, bourgeois, pauvres gens, vieillards, enfants. Toute une société aveuglée par ses habitudes, ses traditions, sa mythologie, qui a regardé l'histoire, l'a connue à travers la littérature complaisante des journaux, les anecdotes héroïques entrevues de loin par des témoins douteux, cramponnés à leur paresse d'esprit, toute une société qui a subi l'histoire sans même penser à la faire.*

Hans Hollmann transpose les délires rageurs de Karl Kraus dans un jeu hautain, contenu. Il organise des déplacements géométriques en étoile, compose des attitudes aux lignes stylisées. En revanche, il suit le foisonnement éclaté des actions en utilisant tout le foyer — qui est vaste — dans ses coins, recoins et lointains. Des ensembles majestueux se déploient sur les marches, d'autres regardent des galeries. Au sommet d'une tour en échafaudage, des officiers fumant cigare contemplent la guerre. Brusquement, des tubes de néon accrochés aux piliers les éclairent d'une lumière cruelle. Des remonte-pentes se croisent le long de l'escalier devenu montagne. Au bal de la cour, seuls des projecteurs de poursuite tournoient sur le parquet nu de la piste de danse, et un fauteuil râpé, dédoré figure le palais...

En théâtralisant le lieu tout entier, Hans Hollmann implique les spectateurs dans l'histoire qui leur est racontée. Il les déplace pour les obliger à voir de près certaines scènes. Il les entoure, les agresse, les promène, les malmène sans leur laisser la possibilité de s'évader. A aucun moment on ne trouve dans son spectacle le moindre attendrissement nostalgique. La décadence l'intéresse moins que le mécanisme de deux machines antagonistes et pareillement aberrantes : le monde des Habsbourg et celui de Karl Kraus. Il choisit un parti brechtien, mise sur la force de la sobriété, sur l'efficacité d'une ironie austère. Luca Ronconi s'intéresse à la pièce depuis deux ans. S'il parvient à la monter au Théâtre national de Chaillot comme il en est question, on peut prévoir un parti pris totalement différent.

COLETTE GODARD.



AUJOURD'HUI

[J]ournal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* [d]u 19 juin 1975 :

[U]N DECRET

● Modifiant l'article 2 du décret [n°] 60-1219 du 19 novembre 1960 [po]rtant création d'un comité in[te]rministériel permanent pour les [pr]oblèmes d'action régionale et aménagement du territoire.

[D]ES CIRCULAIRES

● Modifiant la circulaire du [.] janvier 1974 relative aux em[p]runts à l'étranger ;

● Relative aux réservoirs enter[ré]s dans lesquels sont emmagasi[né]s des liquides inflammables.

[V]isites. conférences

VENDREDI 20 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENA[D]ES. — Caisse nationale des monu[m]ents historiques, 14 h. 45, 62, rue [Sa]int-Antoine, Mme Saint-Girons : [«] Influence de Palladio sur l'art fran[ça]is ». — 15 h., gare rive gauche, [M]me Bouquet des Chaux : « Le parc [de] Versailles ». — 15 h., façade de [la] cathédrale, place Saint-Louis, [M]me Caroy : « Versailles ». — 15 h., [..], avenue des Gobelins, Mme Dé[..]ez : « La manufacture des Gobe[li]ns et ses ateliers ». — 15 h., 41, rue [du] Temple, Mme Legregeois : « Le [M]arais ». — 21 h., marches de l'église [Sa]int-Gervais : « Le Marais illu[m]iné ».

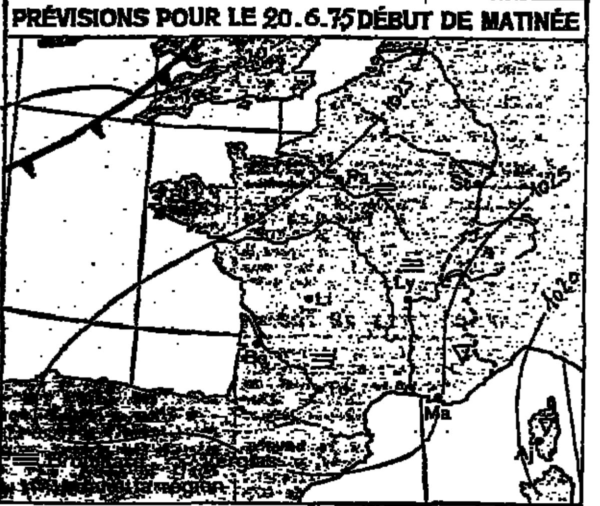
Réunion des musées nationaux, [1]1 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : Visite des chefs-d'œuvre des collec[ti]ons » (français et anglais).

15 h., métro Sully-Morland : « Le [M]arais » (A travers Paris). — 15 h. 30, [P]ont Marie : « Hôtels de l'île Saint-[L]ouis » (Mme Camus). — 21 h., [m]étro Saint-Paul : « Le Marais illu[m]iné » (Connaissance d'ici et d'ail[le]urs). — 15 h., métro Monceau, [M]me Just : « Le parc Monceau » [(]Mme Hager). — 15 h., 42, rue de [S]èvres : « Parc et couvents rue de [S]èvres » (Paris et son histoire).

CONFERENCES. — 15 h., Sorbonne, [g]alerie Richelieu, M. le recteur [A]hmed Abdessiem : « L'histoire [d]ans le monde arabe, et plus parti[cu]lièrement le Maghreb ». — 20 h., [1]2, rue de la Montagne-Sainte-[G]eneviève : « Scientology. Philoso[p]hie religieuse appliquée. Méthode [d]e libération spirituelle et cours [d']efficacité personnelle » (Eglise de [S]cientology de France) (entrée libre).

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩕ orages ➞ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 juin à 0 heure et le vendredi 20 juin à 24 heures :

La zone de hautes pressions qui s'étend de l'Europe du Sud-Ouest à la mer Baltique évoluera peu durant ces quarante-huit heures. Le courant des perturbations atlantiques évitera la France.

Vendredi 20 juin, il y aura encore des nuages assez abondants de la Bretagne à la Flandre. Des éclaircies se développeront cependant durant l'après-midi. Sur les Alpes et la Corse quelques averses, et même de rares orages, seront observés. Ailleurs, le temps sera brumeux par endroits, le matin, mais ces brumes et brouillards se dissiperont rapidement pour faire place à un temps ensoleillé.

Jeudi 19 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 026,6 millibars, soit 770 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) : Biarritz, 18 et 10 degrés ; Bordeaux, 20 et 9 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 19 et 14 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 18 et 13 ; Grenoble, 17 et 8 ; Lille, 20 et 8 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 22 et 15 ; Nancy, 13 et 12 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 22 et 16 ; Paris - Le Bourget, 21 et 7 ; Pau, 20 et 8 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 19 et 13 ; Strasbourg, 15 et 12 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 20 et 8 ; Ajaccio, 22 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 7 degrés ; Athènes, 30 et 22 ; Bonn, 23 et 10 ; Bruxelles, 19 et 8 ; Le Caire, 34 et 28 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 19 et 10 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 26 et 12 ; Londres, 22 et 13 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 25 et 16 ; New-York, 21 et 16 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 22 et 8 ; Téhéran, 36 et 25.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 180

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		■
II				■					
III								■	
IV			■	■		■			
V						■			
VI		■			■				
VII									■
VIII	■						■		
IX							■		
X			■			■			
XI									■

HORIZONTALEMENT

I. Constituent la plaisante parure d'une nature épanouie. — II. Interprétation souvent abusive d'un silence ; Voies d'eau. — III. On les croit présents alors qu'ils sont ailleurs. — IV. Pronom ; Grecque. — V. Peu soluble dans l'eau ; A moitié rouges. — VI. Vit le départ d'une grande migration ; Imbuvables quand elles sont usées. — VII. Une famille où l'on a toujours cherché à faire bonne impression. — VIII. Se tient par la queue ; Ça devait chauffer dur quand il se mettait en colère ! — IX. Une chose réellement assommante ; Conjonction. — X. Lieu de fouilles ; Pronom ; Prénom épelé. — XI. Rendus plus crédibles.

VERTICALEMENT

1. Vient parfois en dormant, mais c'est vraiment exceptionnel ! ; Changes de ton. — 2. Fugitive impression ; Est le plus souvent voué à la corde. — 3. Cesse quand l'inspiration fait défaut (inversé) ; Inventions roulantes. — 4. Port d'Italie. — 5. C'est une façon de voir ; Amplement satisfaites. — 6. Sans aucun doute ; Un sang divin coulait en ses veines illustres. — 7. Col glacé ; Pronom. — 8. Est là pour démontrer combien le hasard peut être capricieux ; Remorquerons. — 9. L'hygiène a été pendant longtemps une de leurs raisons d'être ; Se remarque et s'entend de loin.

Solution du problème n° 1 179

Horizontalement

I. Déjeuner. — II. Omets ; Mal. — III. Tau ; Eloi. — IV. Introït. — V. Aléa. — VI. Suceral. — VII. Respirent. — VIII. Enée ; Am. — IX. Et ; Sosies. — X. Râ ; Su. — XI. Casse-tête.

Verticalement

1. Dot ; Atrée. — 2. Email ; Entra. — 3. Jeunesse ; As. — 4. Et ; Taupes. — 5. User ; Ci ; Ode. — 6. Loueras. — 7. Emoi ; Remise. — 8. Rait ; An ; Eut. — 9. Mites.

GUY BROUTY.

Région parisienne

UN GUIDE SUR LE DESSERREMENT DES ENTREPRISES

M. Maurice Doublet, préfet de la région parisienne, et M. Paul Laubard, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, ont présenté un « *guide sur le desserrement des activités en région parisienne* ».

Cette plaquette de quarante-six pages renseigne sur les formalités à remplir par les chefs d'entreprises désireux de s'installer en dehors de la capitale. Les industriels s'étaient plaint, l'an dernier, du véritable « *parcours du combattant* » que leur imposait la multiplication des procédures administratives.

★ « Le Desserrement des activités en région parisienne », 10 francs. En vente au service de documentation de la préfecture de la région parisienne, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris, et à la chambre de commerce et d'industrie, 27, avenue de Friedland, 75008 Paris.

Transports

● *Mise en vente de la carte orange.* — La nouvelle carte mensuelle d'abonnement, dit « carte orange », constituée d'une carte nominative et d'un coupon mensuel, entrera en vigueur à partir du mois de juillet 1975. Exceptionnellement, la première mensualité couvrira la période du lundi 30 juin au 31 juillet.

Le coupon de juillet sera mis en vente dès le 20 juin 1975. La carte sera disponible dans environ deux mille points de vente : les guichets du métro et les bureaux d'information du métro régional, les bureaux du réseau d'autobus de la R.A.T.P., les guichets des gares de Paris et des gares de banlieue de la S.N.C.F., les commerçants agréés par la R.A.T.P., la S.N.C.F. et l'A.P.T.R.

La « carte orange » permettra pendant un mois de calendrier d'effectuer un nombre illimité de déplacements sur les réseaux de la R.A.T.P., de la S.N.C.F., ainsi que les lignes agréées de l'A.P.T.R., à l'intérieur des zones choisies par les voyageurs. Son prix est de 40 F, 60 F, 80 F ou 100 F en 2e classe — le double en 1re classe — selon le nombre des zones (de 2 à 5).

Concours

● *A la préfecture de l'Aube*, un concours sur titres pour le recrutement de deux médecins à temps complet de protection maternelle et infantile est ouvert. Renseignements et inscriptions (avant le 31 août) à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (service Enfance), à Troyes.

● *A la préfecture de la Meuse*, un concours sur titres est ouvert à la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale pour le recrutement d'un médecin à temps complet au service de protection maternelle et infantile. Renseignements et inscriptions (avant le 1er septembre) à la D.D.A.S.S., Cité administrative, 55013 Bar-le-Duc.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A (F)	Sommes à payer Série B (F)
1	21	1 2 3	60	60
	51	1 2 3	60	60
	801	1 2 3	250	100
	6 581	1 2 3	500	1 000
	85 641	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	71 531	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	50 391	1 2 3	8 000	5 000
2	2	1 2 3	30	30
	322	1 2 3	280	130
	432	1 2 3	280	130
	592	1 2 3	280	130
	2 652	1 2 3	530	1 030
	85 642	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	71 532	2	5 030	5 030
		1 3	1 030	1 030
3	85 643	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	71 533	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
4	714	1 2 3	250	100
	5 254	1 2 3	500	1 000
	85 644	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	71 534	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	04 534	1 2 3	8 000	5 000
	60 184	1 2 3	8 000	5 000
	95 994	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
5	85 645	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	71 535	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	48 905	1 2 3	8 000	5 000
6	046	1 2 3	250	100
	126	1 2 3	250	100
	3 916	1 2 3	500	1 000
	5 036	1 2 3	500	1 000
	8 276	1 2 3	500	1 000
	71 536	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	69 966	1 2 3	8 000	5 000
	36 026	1 2 3	8 000	5 000
	78 756	3	20 000	10 000
		1 2	2 000	1 000
6	85 646	2	200 000	100 000
		1 3	7 000	4 000
7	87	1 2 3	60	60
	247	1 2 3	250	100
	287	1 2 3	310	160
	85 647	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	27 937	1 2 3	5 000	3 000
	71 537	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	58 277	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
8	18	1 2 3	60	60
	6 208	1 2 3	500	1 000
	85 648	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	71 538	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
	40 678	1 2 3	8 000	5 000
	45 468	1 2 3	8 000	5 000
	59 008	1 2 3	8 000	5 000
	42 628	2	20 000	10 000
		1 3	2 000	1 000
	66 308	1	20 000	10 000
		2 3	2 000	1 000
9	959	1 2 3	250	100
	5 629	1 2 3	500	1 000
	8 579	1 2 3	500	1 000
	9 679	1 2 3	500	1 000
	7 719	1 2 3	1 000	2 000
	85 649	2	1 000	1 000
		1 3	100	100
	71 539	2	5 000	5 000
		1 3	1 000	1 000
0	0	1 2 3	30	30
	85 640	2	1 030	1 030
		1 3	130	130
	44 400	1 2 3	5 030	3 030
	09 800	1 2 3	8 030	5 030
	45 030	2	20 030	10 030
		1 3	2 030	1 030
	71 530	2	500 030	1 000 030
		1 3	25 030	50 030

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE JUMELEE DE JUIN
TIRAGE DU 18 JUIN 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 25 JUIN 1975 à PARIS (17ème) Hôtel Concorde La Fayette
75 — 30e

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines aux conditions suivantes :

FRANCE :
Quinze jours .... 20 F
Trois semaines .... 26 F
Un mois .... 34 F

ETRANGER (voie ordinaire) :
Quinze jours .... 27 F
Trois semaines .... 38 F
Un mois .... 50 F

EUROPE (avion) :
Quinze jours .... 43 F
Trois semaines .... 58 F
Un mois .... 81 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés, et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1974

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

[VEN]TES

[S. ..], à 11 h. et 14 h. 30. - Art Déco, [1]900. Tableaux. Objets d'art. — [..]allac, M. Marcilhac, Mlle Thorn- S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffe-[taud].

[S. ..]. - Livres anciens et modernes. [G]uérin. Me Ader, Picard, Tajan. [..], à 16 h. 30 (expos. 11 à 16 h.). - [Tapis] d'Orient. Rare Keshan en soie. [B]erthéol. Me Deurbergue.

S. 10. - Dessins. Tableaux modernes. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 11. - Gravures anciennes. Ivoires. Art 1900. Meubles. — Mlle Rousseau, M. Perment, MM. Camard, le Fuel et Praquin. Mes René et Claude Boisgirard.

S. 14. - Ameublem. Me Boisgirard.

S. 19. - Timbres. — Mes Ribault-Menetière, Marlio.

VENTE A VERSAILLES

CARNET

Naissances

— M. Dominique Basdevant et Mme, née Annie Delcourt, et Jérôme ont la joie de faire part de la naissance de

Caroline.

Paris, le 17 juin.

— Serge et Dominique Gorlin sont heureux d'annoncer la naissance de

Stéphanie,

le 16 juin 1975.

80, boulevard Bourdon, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Patrice Kohler et Mme, née Caroline Duché, et Julien ont la joie d'annoncer la naissance de

Mélanie,

le 3 juin 1975.

3, rue Alexis-Durand, 77300 Fontainebleau.

Fiançailles

— M. Robert Kahn et Mme, née Maryse Blum. M. Paul Herrmann et Mme, née Marianne Weil, sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Joëlle et Jean-Luc.

4, rue Raynouard, 75016 Paris. 26, avenue Victor-Hugo, 89000 Auxerre.

— Mme Jean-Marie Langlois-Berthelot, née Muriel Blanquis, M. Olivier Schlumberger et Mme, née Françoise Arnal, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Sophie et Patrick.

— M. et Mme André Lienard-Gallien, Mme Marcel Padberg, sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Marie-Noëlle et Gérard.

71, avenue de Suffren, 75007 Paris. 23, rue Raynouard, 75016 Paris.

Mariages

— Dominique Bellot et Dominique Chandesris sont heureux de faire part de leur mariage, qu'ils célébreront le 21 juin, à 16 h. 15, à Saint-Symphorien (Versailles).

8, rue de l'Audience, 74120 Fontenay-sous-Bois.

Décès

— Les familles Abouaf, Benveniste, Saffar, Toubiana, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Ezra ABOUAF.

Les obsèques ont eu lieu le 17 juin, à Nice, dans l'intimité.

— M. Louis Bosquet, Mme Gisèle Bosquet, M. et Mme Jean Bosquet et leurs enfants, Mme Françoise Mayer, ont la douleur de faire part du décès, le 16 juin 1975, de

Mme Louis BOSQUET, née Marie Dreyfus,

dans sa soixante-dix-neuvième année.

Elle avait fait don de son corps à la science, et, suivant ses volontés, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue Théophile-Roussel, Paris (12e). 4, rue Elisa-Lemonnier, Paris (12e). Villefrault 37150 Bléré-Lacroix.

— Mme Maurice Doutrebente, M. et Mme Robert Doutrebente, Mme veuve Pessoz, M. et Mme Guy Doutrebente et leurs enfants, M. et Mme Yves Doutrebente et leurs enfants, M. et Mme Louis Hébert, Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DOUTREBENTE, docteur en médecine,

pieusement décédé dans sa soixante-dix-huitième année, le 18 juin, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées en l'église d'Azay-sur-Cher (Indre-et-Loire), le samedi 21 juin, à 9 h. 30, et l'inhumation se fera au cimetière de Tours.

Cet avis tient lieu de faire-part.

185, rue de Grenelle, 75007 Paris.

— Mme Pierre-Marius Gonin, M. et Mme Pierre Gonin, M. Yves Gonin, Mme Bernard Gonin, Mme Maurice Logeay, Et leur famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre-Marius GONIN, ingénieur des Arts et Métiers, directeur des exploitations de la Compagnie des eaux et de l'ozone,

survenu à Versailles, dans sa cinquante-troisième année, le 17 juin 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 19 juin 1975, à 15 h. 30 en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est à Chalon-sur-Saône.

Absoute en l'église Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône, le 20 juin, à 10 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— *Le président* et le conseil d'administration de la Compagnie des eaux et de l'ozone, ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre-Marius GONIN, directeur des exploitations,

survenu le 17 juin 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 19 juin 1975, à 15 h. 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

— La direction générale et le personnel de la Compagnie des eaux et de l'ozone ont le regret de faire part du décès de

M. Pierre-Marius GONIN, directeur des exploitations,

survenu le 17 juin 1975.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 19 juin 1975, à 15 h. 30, en l'église Saint-Symphorien de Versailles.

— On nous prie d'annoncer que le Seigneur a rappelé à Lui, dans sa soixante-quinzième année,

M. Jean GRADIS,

endormi dans l'espoir de la résurrection, le 11 juin 1975.

De la part de Mme Jean Gradis, née Lucienne Goüin, Mme Isabelle Gradis, M. Patrice Leroy-Beaulieu, et du Père Hubert Gradis.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Paris, le 17 juin 1975.

Château de La Cour, Cheillé, 37190 Azay-le-Rideau.

— M. et Mme Charles Julien-Laferrière, Mme Jacques Julien-Laferrière, M. et Mme Georges Julien-Laferrière, Leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean JULIEN-LAFERRIERE, née Marguerite Volmerange,

rappelée à Dieu le 9 juin 1975, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en la cathédrale de La Rochelle, le 12 juin.

7, rue du Port, 92110 Clichy. 1, rue de Villersexel, 75007 Paris. 4, rue des Capucins, 92190 Meudon.

— M. et Mme Yves de Labrusse, M. et Mme Serge de Labrusse, M. et Mme Roland de Labrusse, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Henry de Labrusse et leurs enfants, M. et Mme Xavier de Labrusse et leurs enfants, M. et Mme Guy Herbert, Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Amédée de LABRUSSE, médaille militaire et croix de guerre,

survenu le 13 juin 1975, à Berlancourt, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 16 juin 1975, en l'église de Voyenne (Aisne).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Francis LAMY, directeur fiscal de la SAGEM, maire de La Chapelle-Forainvilliers,

survenu *le 17 juin 1975*.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le vendredi 20 juin, à 10 h. 30, à La Chapelle-Forainvilliers (Eure-et-Loir).

Ni fleurs ni couronnes.

19, rue Georges-Guynemer, 78000 Versailles.

Anniversaires

— En mémoire d'Ariane-Claude CHEVRIAY, née Koch-Nauroy, une pensée fidèle est demandée pour le premier anniversaire de sa disparition brutale. Une messe sera célébrée le 22 juin, 18 heures, en l'église Sainte-Pauline du Vésinet, 55 boulevard d'Angleterre.

Cérémonies religieuses

— Le président et les membres du Consistoire central, *Le président et les membres du* Consistoire de Paris, communiquent qu'une cérémonie d'hommage au grand rabbin

Henri SCHILLI

sera célébrée le lundi 23 juin 1975, à 19 heures, à la synagogue 44, rue de la Victoire, Paris (9e), sous la présidence de M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France.

Communications diverses

— L'Alliance France-Israël organise une soirée à l'occasion du *huitième anniversaire de la réunification* de Jérusalem, le mardi 24 juin à 20 h. 30, à la salle des conférences, 39, rue Broca, à Paris-5e.

Soutenances de thèses

— Vendredi 20 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre de Martonne (Institut de géographie), M. Jean-Jacques Dufaure : « Le relief du Péloponnèse ».

— Vendredi 20 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. *Claude Dumas* : « Justo Sierra et le Mexique de son temps, 1848-1912 ».

— Vendredi 20 juin à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Michel Glatigny : « Le vocabulaire galant dans les « Amours » de Ronsard. Essai de lexicologie littéraire ».

— Vendredi 20 juin à 14 heures, université de la Sorbonne-Nouvelle, salle Brunot (U.E.R. d'études linguistiques et phonétiques, 19, rue des Bernardins), M. Charles Kieffer : « Les parlers de la vallée du Logar-Wardak (Afghanistan). Le dialecte Ormuri de Baraki-Barak. Etude de dialectologie iranienne.

— Vendredi 20 juin à 14 heures, *université* Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Richelieu, M. Jean Quéniart : « Culture et société urbaines dans la France de l'Ouest au dix-huitième siècle ».

SPORTS

ÉQUITATION

Les débuts du concours de Fontainebleau

Janou Lefebvre et l'inusable « Rocket »

Sous un ciel relativement ensoleillé, le Concours de saut d'obstacles international officiel de France (C.S.I.O.) a commencé mercredi 18 juin à Fontainebleau, sur le terrain de l'ancien hippodrome, où les épreuves continueront jusqu'à dimanche, le Grand Prix de la ville et la Coupe des nations s'inscrivant en bouquet final au programme des deux dernières journées.

A l'intérieur de l'Hexagone, nulle cité de tradition cavalière ne méritait plus sûrement l'honneur d'accueillir les meilleures formations étrangères et françaises, lesquelles, en cette période de l'année, ne cessent de progresser en condition.

Fontainebleau ne nous hissera sans doute pas sur des sommets, mais les deux premières épreuves de mercredi font bien augurer des futures empoignades. Côté chevaux, les leviers sont magnifiques. Le sang pur afflue de toutes parts. Tous ou presque, au sortir du long engourdissement saisonnier, ont le goût du premier rang, comme leurs cavaliers. Dans la petite république des gens de cheval, le sens des hiérarchies, on peut nous croire, est très vif. Les grandes bourrades affectueuses, les promesses d'amitié à la vie à la mort sont monnaie courante au paddock. Et puis, en piste, halte là ! place à la foudre.

Pour sa rentrée en compétition internationale, Janou Lefebvre, qui poursuit imperturbablement et à sa façon héroïque une carrière ne devant rien à personne, a gagné, après barrage sur des combinaisons serrées, le très beau prix Capitaine Clavé. L'inusable Rocket, *deux fois champion du monde sous sa selle, lui a procuré cette nouvelle satisfaction en triomphant d'une forte coalition étrangère conduite par d'Inzeo et ses compatriotes Mancinelli et Orlandi, l'Allemand Alwin Schockemohle, le Brésilien Nelson Pessoa, les Britanniques Roberson et Mac Mahon. A noter les excellents comportements des jeunes Français Jean-Michel Gaud et Gilles Bertran de Balanda, victimes tous deux d'une injuste disgrâce.*

Un mot sur la physionomie de la piste, certes resplendissante de beauté naturelle ; mais que le fleuriste a eu la main légère ! Deux maigres hortensias au pied du poteau d'arrivée et, encadrant la rivière, un seul bouquet d'œillets d'Inde de l'espèce la plus chétive. Nous sommes loin des débauches florales admirées ailleurs, en particulier dernièrement à Rome. L'organisation du concours de Fontainebleau n'en demeure pas moins parfaite : on n'attend plus que le public... très clairsemé lors de l'inauguration.

R. M.

Natation

L'AMÉRICAIN BRUCE FURNISS BAT PAR DEUX FOIS LE RECORD DU MONDE DU 200 M. NAGE LIBRE.

A Long-Beach (Californie), au cours des compétitions de sélection pour les championnats du monde, qui auront lieu à Cali, en Colombie, du 18 au 27 juillet, l'Américain Bruce Furniss a battu par deux fois, le 18 juin, le record du monde du 200 mètres nage libre. Furniss a tout d'abord réalisé 1 min. 51 sec. 41/100 en série, améliorant de 25/100 le précédent record, détenu par son compatriote Tim Shaw. Il l'a ensuite porté en finale à 1 min. 50 sec. 89/100, soit encore 52/100 de mieux.

Dans cette finale, Bruce Furniss a précédé l'ancien détenteur Tim Shaw (1 min. 51 sec. 66/100), Robin Backaus (1 min. 53 sec. 2/100) et Jim Montgomery (1 min. 53 sec. 45/100), champion du monde des 100 et 200 mètres à Belgrade en 1973. Tim Shaw, qui avait établi en 1970 les records mondiaux des 200, 400 et 1 500 mètres, et qui avait été le premier à battre l'un des quatre records de Mark Spitz — celui précisément du 200 mètres — ne conserve que les 400 mètres.

Bruce Furniss, âgé de dix-huit ans, était au troisième rang du bilan mondial en 1974 sur 200 mètres, derrière Shaw et Montgomery, avec le temps de 1 min. 52 sec. 88/100. Sa progression est donc de 2 secondes par rapport à la saison dernière, ce qui est considérable à ce niveau de la compétition, dans ce délai et sur une distance courte.

● *La Chine a renouvelé sa demande d'admission* à la Fédération internationale de natation amateur (FINA) dans une lettre adressée à l'un des dirigeants de cette organisation, l'ancien champion japonais Hironoshi Furuhashi.

Dans cette lettre, signée par le président de l'Association chinoise de natation, M. Chang Hsi-cheng, les Chinois se plaignent de ce que le principe de leur admission à la FINA, adopté au Caire en septembre 1974, ne se soit pas traduit par une expulsion simultanée de Taïwan.

TENNIS. — *Le tirage au sort de la rencontre de coupe Davis France-Italie qui débutera le vendredi 20 juin au stade Roland-Garros à Paris a désigné Adriano Panatta comme premier adversaire de François Jauffret. Ce match sera suivi de Dominguez-Barazutti.*

PRESSE

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

M. Rossi : une « table ronde » pour quoi faire ?

Le conflit du *Parisien libéré* a été évoqué une nouvelle fois le mercredi 18 juin à l'Assemblée nationale. S'adressant au premier ministre, M. FISZBIN, député communiste de Paris, a déclaré : *« Vous pouvez, soit essayer d'obliger les travailleurs à s'avouer vaincus, et vous ne réussirez alors qu'à aggraver encore le conflit, soit user de vos prérogatives pour contribuer à le résoudre par la seule voie possible, celle de la négociation où les syndicats sont prêts à s'engager. Oui ou non, êtes-vous décidé à réunir autour d'une « table ronde » la direction du journal et le comité intersyndical du Livre parisien ? »*

« Une « table ronde », pour quoi faire ? a répondu M. ROSSI, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, qui a ajouté : *« Dans les conflits du travail le gouvernement n'a pas à intervenir. S'ils se produisent dans des entreprises de presse, son seul devoir est de veiller au respect de la liberté de la presse ; c'est un principe que le parti communiste a, paraît-il, inscrit dans sa déclaration ; qu'il souffre que nous nous y conformions nous-mêmes ! Le gouvernement fait ce qu'il doit en s'opposant aux violences et aux illégalités qui ont été commises ces derniers jours. Il ne saurait être question de réunir une « table ronde ». Il appartient plutôt à l'Intersyndicale de se demander si elle a fait un bon choix en choisissant de défendre le monopole syndical et le monopole de l'embauche en face d'une entreprise qui réclame simplement l'application de la loi, une loi votée en 1956 sous le gouvernement socialiste de M. Guy Mollet et contresigné par MM. Defferre et Mitterand. »*

Quelque deux cents ouvriers [...] Livre ont pénétré mercredi aprè[s-]midi 18 juin dans la cour [...] ministère du travail, rue de Gr[e]nelle, où leurs représentants o[nt] demandé à être reçus pour év[o]quer le conflit du *Parisien libé[ré]*. En l'absence de M. Michel Dur[a]four, on est allé quérir M. Clau[de] Duval, son chef de cabinet, [qui] se trouvait à l'Assemblée nat[io]nale. Dans cette attente, les m[a]nifestants se sont assis sur [le] sol de la cour.

M. Claude Duval a promis a[ux] délégués du Livre de les recev[oir] de nouveau vendredi 20 juin [à] 15 heures.

● *L'Union générale des cad[res,] ingénieurs et techniciens* (C.G[...]) demande l'ouverture imméd[iate] de négociations au *Parisien lib[éré]*. Décidée à *« apporter son sou[tien] le plus complet aux actions né[ces]saires pour obtenir leur ou[ver]ture »*, elle vient de déc[ider] d'appeler l'ensemble des di[rec]tions de ses unions fédérale[s] de ses syndicats nationaux [...] d'entreprises à se joindre [à] délégation qui se rendra au m[inis]tère du travail le 23 juin.

● *M. Serge Godefroy, prés[ident] de la Fédération du livre C.F*[...] évoquant au cours d'un déje[uner] de presse, organisé mer[credi] 18 juin, le conflit du *Pa[risien] libéré*, a déclaré : *« Nous dé[non]çons aussi bien le monopole C.G.T. et son corporatisme sé[par]atiste que l'intransigeance p[atro]nale »*. Selon M. Godefroy, [il] *est impossible à un ouvrie[r du] Livre C.F.T.C. de travailler les imprimeries de presse et [...] dans certaines imprimerie[s de] labeur »*, a-t-il affirmé.

Cependant, la Fédératio[n du] Livre C.F.T.C. n'a pas sc[...] d'envoyer des ouvriers aux [nou]velles imprimeries du quo[tidien] de M. Amaury, *« par soli[darité] ouvrière »*.

M. Godefroy a conclu : « [Dans] *tous les cas, l'affaire du R[epu]blica, à Lisbonne, le confir[me :] il faut en finir avec le mon[opole] de la C.G.T. »*

En hommage à Bernard Cabanes

L'A.F.P. a observé un arrêt de quinze minutes jeudi

L'Agence France Presse a observé, ce jeudi 19 juin, à 10 h. — au moment précis des obsèques à Clermont-l'Hérault de Bernard Cabanes, son rédacteur en chef, — un arrêt de quinze minutes en hommage à son collaborateur.

Tous les télétypes de l'Agence dans le monde entier se sont arrêtés, tandis que le personnel de l'Agence centrale à Paris se réunissait pour se recueillir.

Le budget de l'Agence

Au cours de la séance de l'Assemblée nationale réservée mercredi aux questions au gouvernement, M. Jean Seitlinger, député réformateur de la Moselle, a flétri *« le lâche assassinat »* de Bernard Cabanes, à la mémoire duquel il a associé Paul Leandri, autre collaborateur de l'A.F.P., tué en service à Saïgon. Rappelant qu'une dizaine de journalistes de l'Agence, en 1974, ont été expulsés *« de pays qui ont une notion singulière de la liberté de la presse »*, M. Seitlinger souligne *« l'impitoyable tribut payé par les journalistes de l'A.F.P., organe d'information à vocation mondiale »*.

Aussi, le député de la Moselle désire-t-il savoir quels moyens financiers le gouvernement compte consacrer au maintien de l'indépendance de l'Agence France Presse. M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a donné les précisions suivantes :

« Les moyens financiers mis à la disposition de l'Agence, après s'être accrus de 13 % au 1er janvier 1974, de 10 % au 1er août 1974, vont augmenter de 13,5 %, ce qui satisfait aux demandes présentées par celle-ci. Cette augmentation des recettes pèsera sur le service public des abonnés, sur la presse écrite, les sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision, sur les postes périphériques. Elle produira 13 700 000 francs. »

LE SORT DU « FIGARO »

(Suite de la première page.)

On pourrait imaginer aisément; hélas ! les réactions des uns et des autres :

— LA GAUCHE : « Il n'y a pas de bon ou de mauvais capitaliste. Hersant ou un autre... et puis *le Figaro...* »

— LA DROITE : « De quel droit les journalistes du *Figaro* (ou de tout autre journal) pensent-ils qu'ils ont un mot à dire sur le changement de *propriétaire dans leur entreprise ?* Voici un dangereux soviet. Et puis à ces dépensiers, organisateurs de déficits, il faut un gestionnaire, une poigne de fer pour une rédaction et une administration indisciplinées et pléthoriques. »

La poigne de fer, la voici donc qui arrive. Précédé d'une réputation qui l'a fait connaître de tous les journalistes, même de ceux qui ne l'ont jamais vu, M. Robert Hersant a, dans des conditions tout à fait normales, proposé un chiffre intéressant pour le vendeur et offert des garanties financières. Bref, une transaction commerciale ordinaire dans notre système. Jusque-là, il n'y aurait rien à redire. Après tout, le souci d'indépendance rédactionnelle, qui anime les journalistes du *Figaro* et s'exprime dans des structures particulières *à cette entreprise, restera* vif en face de tout propriétaire, qu'il s'appelle Robert Hersant ou non.

Mais voilà. M. Hersant constitue, de par sa personnalité, un problème spécifique qu'il faut clairement poser et que ni son dynamisme ni ses relations ne peuvent tout à fait effacer.

Ne faut-il pas dire ici tout haut ce que chacun nous dit tout bas depuis dix jours : *« Comment pouvez-vous accepter M. Hersant ? Ce n'est pas possible ! »* Le problème, bien sûr, c'est qu'on ne peut rien dire sur ce sujet. Qu'il serait illégal d'en parler. Bref, *le Figaro* est sur le point *d'avoir un propriétaire amnistié* Amnistié de quoi ? Impossible à dire. Mais amnistié. Cela, au moins, nous pouvons le dire.

Sur le plan moral, nous nous bornerons aujourd'hui à dire ceci : *M. Robert Hersant n'est pas obligé d'acheter le Figaro.* S'il veut ajouter un journal supplémentaire à sa collection, qu'il cherche ailleurs.

Pourtant, M. Hersant peut alléguer *qu'il est dans son droit le plus strict.* Comme l'a fait savoir très officiellement un communiqué de la présidence de la République, *le Figaro* est, en effet, une affaire privée, à propos de laquelle les pouvoirs publics estiment qu'ils n'ont pas un mot à dire. Sans doute est-il inutile, dans ces conditions, de suggérer que la propriété d'un des premiers quotidiens français, par son audience nationale et internationale, est une affaire qui intéresse directement l'ensemble de notre société et son évolution. Inutile aussi d'ajouter que, en *se fondant sur l'exemple du Monde,* dont l'organisation particulière a des mérites que chacun reconnaît, ces mêmes pouvoirs publics pourraient saisir l'occasion de la succession de M. Jean Prouvost pour lancer au *Figaro*, dans les faits — et non en *théorie,* — les bases d'une réforme du statut des entreprises de presse, réforme attendue et différée depuis si longtemps. Inventer des solutions, ou au moins les chercher ? Non ! *le Figaro* est une affaire privée. C'est donc au capitalisme privé à reprendre le flambeau. Et, en trois mois de recherches, ce que le capitalisme libéral a trouvé comme solution, c'est M. Hersant. Curieuse vente, *Curieux système...*

Soyons objectifs. Ecartons un instant les arguments moraux, qui valent ce qu'ils valent. Examinons le problème de fond. Devant les cadres du *Figaro* et *certains* journalistes, M. Hersant a proposé des solutions techniques séduisantes pour *réformer* ce journal, qui a effectivement besoin de réformes. Le raisonnement qu'il tient a toujours *été le même : je ne touche pas à* la ligne politique, la rédaction fait son travail, moi je m'occupe de la gestion. Apparemment, un contrat honnête. En réalité, l'expérience montre que partout où M. Hersant est passé les sociétés de rédacteurs sont mortes ou se sont vidées de leur contenu. Quant aux capacités du gestionnaire, elles sont discutées par beaucoup.

Allons plus loin. On pourrait dire qu'un journal peut vivre sans société de rédacteurs, alors qu'il ne peut se passer de journalistes, d'employés, de linotypistes ou de clicheurs. Les sociétés de rédacteurs, il est vrai, sont en général source de problèmes. Mais est-il excessif de souligner que c'est précisément de ces problèmes débattus et résolus que naît ce que l'on appelle d'un bien vilain mot la concertation, que se développent un sens plus collectif de l'équipe rédactionnelle et finalement un meilleur journal ? En réalité, ces institutions se sont imposées par la *force des choses,* et par la nature des entreprises de presse, comme des outils indispensables à la cohésion et au dynamisme d'un journal. Comment *leurs en serait-il autrement ?* l'ensemble du monde des entr[...] qui, aujourd'hui, évolue ver[s] formes variées, plus ou moin[s] des, de cogestion. Il est bie[n] mal de penser que les entre[prises] de presse, à cause de la nat[ure du] produit qu'elles fabriquent ([...]mation), doivent être au p[remier] plan de cette évolution.

Le temps des seigneurs di[...] partout, y compris dans la p[resse.] Doit lui succéder le temp[s des] équipes, et il faut être aveugl[e pour] ne pas se rendre compte qu[e les] seuls organes d'information *réussissent à trouver* une au[dience] grandissante auprès du publi[c,] ceux où fonctionnent des é[quipes] soudées, parfois autour de [struc]tures originales.

Il y a déjà plusieurs année[s que] se multiplient ces discussions [...]dines mais finalement meurtrièr[es sur] le statut des entreprises de p[resse.] Le discours que l'on nous tie[nt est] souvent le même : les journa[listes,] individualistes, exagérément [...] incapables non seulement de [...] mais aussi d'accepter les co[ntrain]tes d'une bonne gestion, pers[...] par vocation quand ce n'est [à] *cause d'un pernicieux engag[ement]* politique, sont, au premier che[f, res]ponsables de la perte d'auc[uns] des journaux. Il faut des ge[stion]naires, nous dit-on. D'une pré[...] juste — une bonne gestion — [on] tire une conclusion fausse [: les] journaux ne doivent plus être [diri]gés par des journalistes.

Devenu propriété de M. He[rsant,] *le Figaro risque de devenir si[mple]ment le maillon numéro un* [d'une] centrale d'affaires déjà forte [d'un] nombre *impressionnant* de [...] Une centrale d'affaires : pas un [jour]nal. Outre qu'accepter cette co[ncen]tration particulière de journau[x,] comme on l'a vu en Allemagne [avec] le groupe Springer — serait un [nou]veau pas vers l'affaiblissement [de la] liberté de la presse, la poss[ibilité] d'améliorer et de renforcer [un] grand journal libéral français [pour]rait être alors irrémédiabl[ement] compromise.

DENIS PERIER-DAVIL[LE,] *président de la société des rédacteurs du Figa[ro]*

[N.D.L.R. — Elu une première [fois] en janvier 1956 député de [...] M. Robert Hersant, avait été [in]validé en avril, puis réélu [...] de la même année. Depuis [...] date, il détient le siège d[e la] 3e circonscription de l'Oise. I[l est] inscrit au groupe des réformat[eurs.] M. Robert Hersant contrôle un important groupe de p[resse] comprenant notamment « l'A[uto-] journal », « Centre-presse », « P[aris-] Normandie », « Nord-matin », « Nord-Eclair ».]

— VU —

Télé-Paris

Il était 20 heures mercredi soir sur FR 3. Pierre Dumayet partait une nouvelle fois en exploration. Voyage à l'intérieur d'une pensée, celle de Michel Serres, appliquée à l'analyse de la peinture de Carpaccio. Etonnant Dumayet : l'interview conserve les apparences de l'évidence. Questions simples. Réponses érudites, mais réponses précises, là où on pourrait redouter la cuistrerie... Quelques diapositives, voici saint Georges et le dragon, inséparables comme Ying et Yang (les seules victimes de leur combat surnaturel seront un homme et une femme du commun) ; plus loin, ce sont deux femmes, deux fois la même sans doute, et la symbolique du cycle vital, de la colombe au fruit...

On pourrait croire que Michel Serres explique ex cathedra qu'il impose sa science ; en fait, Dumayet lui fait exposer ses méthodes, définir son approche critique des esthétiques de Carpaccio. Démarche prudente, qui sollicite tout l'appareil des sciences, sans systématisme : s'il a emprunté les plus larges avenues du marxisme pour relier Turner à la naissance de la société industrielle et à ses mythes, Michel Serres est conduit à déplacer ses « grilles » pour forger d'autres clefs, convenant à d'autres paysages.

Une demi-heure de discours sur la peinture, discours ouvert, non totalisant, laissant constamment au spectateur le loisir d'en appréhender les mécanismes : hormis le Greco de José Berzora et le double film de Paul Seban sur la peinture hollandaise — sans oublier celui à venir du même auteur sur Philippe de Champaigne, — la télévision n'a rien fait d'aussi passionnant sur les arts plastiques (il suffit de se remémorer l'hommage au sculpteur Paul Landowski, diffusé dimanche dernier sur TF 1, pour comprendre la misère du petit écran en ce domaine).

Pourtant, mercredi soir, il ne s'agissait pas, à proprement parler, d'une production ambitieuse. C'était une émission régionale de FR 3 diffusée à Paris, dans la Normandie et dans le Centre (1). Budget : dérisoire. Décor : deux fauteuils.

Le propos n'est pas ici de glorifier la pénurie, qui étouffe la création télévisuelle, mais de démontrer que la volonté politique des programmateurs est en cause, et pas seulement le manque d'argent. Dumayet a reçu Roland Barthes et le peintre Adami ; il achèvera sa série avec Michel Foucault. Rien que des valeurs sûres ? Rien de nouveau ? Quelle nouveauté plus plausible les concurrents de FR 3 ont-ils à avancer ? — M.-E.

(1) Rediffusion le lendemain à 13 h. 25 sur A2 et TF1.

D'une chaîne à l'autre

ANTENNE 2 ET LE CINÉMA

● M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, vient d'annoncer, au terme de négociations avec des représentants de l'industrie cinématographique, que sa société s'engageait à ne plus diffuser de films qu'un dimanche après-midi sur deux, prévoyant, en revanche, deux jeudis soir par mois, d'organiser des soirées spéciales « promotion cinéma ». Parmi les engagements d'Antenne 2, M. Jullian a annoncé une hausse des prix d'achats des films inédits et un examen des tarifs et des modalité d'utilisation des extraits de films. Antenne 2 prévoit ainsi de *« libérer un temps d'antenne au profit de programmes produits spécialement pour la télévision »*.

● Un recueil de nouvelles de Catherine d'Etches : « Des demeures et des gens » (Table ronde, éd.) a été choisi comme « livre de l'été » par un jury que présidait M. Pierre Emmanuel, de l'Académie française, président de l'Institut national de l'Audiovisuel et composé d'auditeurs de Radio-France et de téléspectateurs de FR 3.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 19 JUIN

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo à 19 heures.

— *Le Mouvement écologique* exprime son opinion à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Richard Mayne*, directeur du bureau des commissions communautaires à Londres, et notre rédacteur en chef *André Fontaine* s'entretiennent au sujet de « l'Europe après le référendum » sur les programmes en français de la B.B.C. (276 mètres, ondes moyennes, et bandes des 49 m, 41 m et 31 m, ondes courtes), à partir de 19 h. 15. Rediffusion le vendredi 20, 12 h. 30 (371 m, ondes moyennes, et bandes des 49 m, 31 m, 25 m et 19 m, ondes courtes).

VENDREDI 20 JUIN

— *La C.G.T.* expose son point de vue à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jean-François Deniau*, secrétaire d'Etat à l'agriculture, et *Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., sont les invités de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

JEUDI 19 JUIN

● CHAINE 1 : TF 1

20 h. 35 Série : Columbo.
22 h. 5 Magazine de reportage : Satellite.
L'autre Liban ; la Grèce de Caramanlis.
23 h. 5 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Récital : Ce n'est qu'un au revoir, de S. Daumier et Guy Bedos. Réal. F. Chatel.
Textes de Guy Bedos et J.-Loup Dabadie : vingt et une chansons. — Et pour finir, une interview de Bedos et Daumier par J. Chancel.
21 h. 50 Catch au Cirque d'Hiver.
22 h. 20 Journal de l'A 2.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Jeu : Altitude 10 000.
20 h. 30 Un film, un auteur : « les Fleurs du soleil », de V. de Sica (1970), avec S. Loren, M. Mastroianni.
Une Italienne fait un voyage en U.R.S.S., dans l'espoir apparemment vain de retrouver son mari porté disparu sur le front russe au cours de la guerre. Elle le retrouve en effet, marié à la paysanne qui l'avait sauvé...
22 h. 15 FR 3 actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre d'hier : « le Petit Pauvre », de J. Copeau (réalisation J. Rollin-Weisz), avec Ph. Avron, R. Coggio, F. Maistre, C. Balram, F. Descaut, D. Bosc ; 22 h. 30, Entretien, avec G. Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), En direct de Toulouse, Musique dans la ville ; 21 h. (S.), Quintette de cuivres Ars nova avec Willem Jansen, Calvert Johnson, organistes : « Volumina pour orgue » (Ligeti), « Séquences pour l'Apocalypse » pour cuivres et orgue (Chaynes), « Pièce I » pour orgue (J.-P. Guezec), « In memoriam Jean-Pierre Guezec » (X. Darasse) ; 22 h. 45, Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Le trio Joachim Kuhn, J.-F. Jenny Clarke, D. Humair ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

VENDREDI 20 JUIN

● CHAINE 1 : TF 1

20 h. 35 Au théâtre ce soir : « les Suisses », de P.-A. Bréal, mise en scène J. Fabri, avec J. Fabri, A. Gille, R. Billerey, A. Gilbert.
Août 1972 : la foule qui a envahi les Tuileries a épargné Hans Schwartz et Latoison, deux Suisses qui se sont réfugiés chez leur compatriote Angélique. Ceux-ci décident de regagner leur pays natal, et traversent la France en pleine ébullition.
22 h. 30 Variétés : Le Club de Dix Heures.
23 h. IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté, réal. A. Tarta ; avec Annie Cordy.
21 h. 40 Apostrophes, de B. Pivot.
« La protection de la vie privée » : à propos du livre de Ph. Berner : Roger Wybot et la bataille pour la D.S.T.
22 h. 55 Ciné-club : « l'Ange des maudits », de F. Lang (1951), avec M. Dietrich, M. Ferrer (v.o. sous-titrée).
Dans les années 1870, un cow-boy recherche l'assassin de sa fiancée. La piste suivie le mène, près de la frontière mexicaine, à un ranch dont une ancienne chanteuse de saloon, belle et légendaire, a fait le port d'attache des bandits de la région.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Feuilleton : Paul Gauguin.
21 h. 25 Série : Prix Nobel, Mac Farlane Burnet.
21 h. 50 FR 3 Actualités.

● FRANCE-CULTURE

20 h., La musique et les hommes, par M. Bernard : Nouveaux mythes du romantisme, avec P. Citron ; 22 h. 30, Entretien avec Germaine Tillion ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 30, Poésie ;

● FRANCE-MUSIQUE

19 h. 30 (S.), Musique dans la ville à Toulouse : Journal ; 21 h. (S.), Récital donné dans la cour de la bibliothèque universitaire de Toulouse, avec Faouyl Sayab ; Musique traditionnelle arabe à l'oud (luth) ; 22 h. 30 (S.), Jardins à la française ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 Nocturnales.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Élection de M. Germain Bazin

Muséologue, historien d'art et ancien conservateur en chef du département des peintures du musée du Louvre, M. Germain Bazin a été élu mercredi au fauteuil de Pierre David-Weill à l'Académie des beaux-arts.

Né en 1901 à Suresnes (Hauts-de-Seine), M. Germain Bazin est élève d'Emile Male.

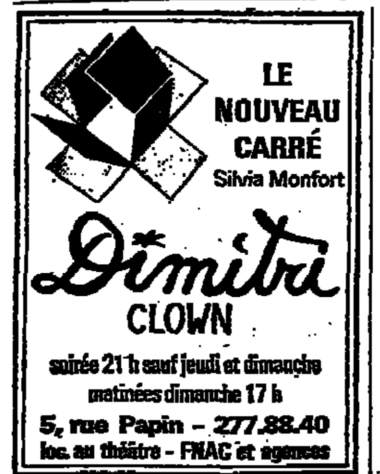
Attaché en 1930 à la bibliothèque de l'Ecole des beaux-arts, il effectue l'inventaire des dessins de la donation Masson. Germain Bazin est nommé professeur à l'université libre de Bruxelles en 1934, à la suite de la parution d'un ouvrage d'archéologie sur le Mont-Saint-Michel. En 1937, il est nommé conservateur au département des peintures, des dessins, de la collection Edmond de Rothschild, et du laboratoire du musée du Louvre ; il en devient le conservateur en chef en 1951. En 1941, il fonde à l'Ecole du Louvre la chaire de muséologie, où il enseigne jusqu'en 1970. En 1965, il est conservateur en chef de l'atelier de restauration des peintures du musée du Louvre, chargé tout particulièrement des relations avec les instituts de restauration étrangers ; délégué de la France au centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels, il est élu trois fois membre de son conseil d'administration, où il siège de 1965 à 1971. En 1970, il a pris sa retraite de conservateur en chef du musée du Louvre.

De 1931 à 1952 M. Germain Bazin a été secrétaire de rédaction, rédacteur en chef, puis directeur de l'Amour de l'art, *activité qui l'a conduit à écrire, en 1946,* le Crépuscule des images, *ouvrage consacré aux correspondances existant entre l'art et la pensée scientifique ou philosophique du vingtième siècle.*

Il a organisé, tant au Louvre qu'en France et à l'étranger, de nombreuses expositions : au Louvre, « Monticelli » (1953) ; « Poussin » (première exposition faite de cet artiste) (1960) ; « Figures de Corot » (1962) ; « Le Caravage et la peinture italienne au dix-huitième siècle (1965) ; à l'étranger, « l'Italie vue par les Français du dix-septième et dix-huitième siècles » (Rome et Turin 1960), « le portrait français de Clouet à Degas » (Rome et Milan, 1962).

La bibliographie de M. Germain Bazin offre une quarantaine de titres d'ouvrages, comportant des travaux de recherches scientifiques et des essais divers. Citons pour les premiers : une importante monographie de Corot, la première étude qui ait été réalisée en langue non russe sur les Grands Maîtres de la peinture à l'Ermitage *(environ mille tableaux analysés) ; divers travaux sur* l'Impressionnisme, *une histoire de l'institution muséologique de l'Antiquité à nos jours* (le Temps des musées, *1967). Il est également devenu le spécialiste de l'étude de l'art brésilien* (l'Architecture religieuse baroque au Brésil, *deux volumes, 1956-1958, et* l'Aleijadinho, *1963).*

M. Germain Bazin a réalisé d'autre part plusieurs grandes synthèses d'histoire de l'art : le Message de l'absolu *(1964) ;* Histoire de l'avant-garde en peinture du treizième au vingtième siècle *(1969) ;* les Destins du baroque *(1971) ;* le Monde de la sculpture *(1974). Son* Histoire de l'art *est un manuel utilisé par les étudiants dans dix pays différents (dont le Japon, Israël et la Yougoslavie).*





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Coppelia (ballet).
Opéra-Studio, 20 h. 30 : Ensemble *national folklorique* du Mali.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Monsieur Le Troubadec saisi par la débauche.
Chaillot, salle Gémier, 20 h. 30 : Et in Arcadia Ego, par le Théâtre Nottara de Bucarest (voir aussi Théâtre de la Cité internationale).
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. (cinéma) : Souvenirs d'en France ; les Œillets rouges d'avril ; Di Assimanton Aformin. (Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes.)

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque Gruss (square Chautemps) ; 21 h. : Concert (les compositeurs noirs) ; 21 h. : Folk (Rod Dawes).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Leonide Kogan ; 20 h. 30 : Ballets Félix Blaska (premier programme).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Biothéâtre, 21 h. : Andromaque.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 45 : Dommage qu'elle soit une putain. — Théâtre de Liberté, 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien
Charles-de-Rochefort, 20 h. 45 : Plus on est de fous, plus on rit.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine
Cour des Miracles, 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. : Elle, elle et elle.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Les petits cailloux sont contents.
Ecole normale supérieure, 20 h. 30 : l'Histoire merveilleuse de Karamalzaman et Boudour.
Espace Cardin, 21 h. : Pilobolus Dance Theater.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : le Fléau des mers
Galerie 55, 21 h. : On purge bébé ; Bonjour, monsieur Courteline.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; 22 h. 15 : Sade.
Mathurins, 21 h. : Ballet populaire de l'Inde.
Michodière, 16 h. 30, 18 h 30 et 20 h. 30 : Hommage à Pierre Fresnay *(films)*.
Moderne, 21 h. : les Nonnes.
Mouffetard, 20 h. 30 : Jeunes Barbares d'aujourd'hui.
Le Palace, grande salle, 21 h. : Athanase. — Petite salle, 18 h. 30 : Trois passagers clandestins.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Molly Bloom.
Renaissance, 21 h. : Luxe.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Croque-Monsieur.
Tertre, 20 h. 30 : Corruption au palais de justice.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : le Cracheur de phrases ; 20 h. : le Presse-Purée des Destaing ; 21 h. 30 : Musique folklorique martienne.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h : Van Gogh, le suicidé de la société. — La Galerie, 21 h. : *la Nuit du 28 septembre.* — Grand Théâtre, 21 h. : C'est pitié qu'elle soit une putain (Chaillot).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes ; 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Théâtre de Fortune, 21 h. : Saint-Prépuce, ventriloque.
Théâtre Fou, 21 h. : Perseverare diabolicum est.
Théâtre Oblique, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Christophe Colomb. — Petite salle, 20 h. 30 : *le Poisson d'or de paradis.*
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ah bon !

Les théâtres de banlieue

Montreuil, salle Marcelin-Berthelot, 20 h. : Maître Puntila et son valet Matti.
Pantin, Salle du conservatoire, 20 h. 30 : Electroson (œuvres électro-acoustiques).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Saravah (variétés). — Petite salle, 21 h. : l'Opossum.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Les autres c'est moi, mais moi c'est qui ? ; 21 h. 45 : Hypothénar tombe la veste ; 23 h. : Libido et Cie.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Philippe Val et Patrick Font ; 22 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac.
Bar du Marais, 22 h. 30 : Jacques Villeret.
Café d'Edgar, 20 h. : Maïakovsky ; 21 h. : Sylvie Joly.
Café de la Gare, 22 h. : les Semelles de la nuit
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : les Roses de Paracelse.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : les Chants de l'inexpiable.
Le Fanal, 21 h. et 22 h. 30 : Monsieur Barnett.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Michel Truffaut ; 23 h. : Jean Mauzac ; 24 h. : Christian Mousset.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Jean Bois ; 22 h. 15 : P. et M. Jolivet ; 23 h. 15 : Luis Rego.
Le Splendid, 20 h. 30 : Ma tête est malade ; 22 h. 30 : J' vais craquer.
La Vieille-Grille, 21 h. 30 : Y en aura pas pour tout le monde.

Les concerts

Esplanade de la Défense, Puteaux, 17 h. : Trio Deslogères.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Leonide Kogan, violon (Beethoven, Brahms, Prokofiev, Gershwin).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : les Petits Chanteurs de Chaillot (Mozart).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. B. Amaducci (Xerxès, Hændel).
Nouveau Carré, 21 h. : F. Hall, piano (compositeurs noirs américains).
Musée Guimet, 21 h. : Concert de l'ACIC, dir. B. de Vinogradov (Gœthals, Monteverdi, Webern, Petrassi, Mache).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. A. Myrat (Mozart, Hændel, Torelli).
Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 21 h. : J. Boyer, orgue.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
L'Ange-Bleu, 23 h. : Spectacle de Jean-Marie Rivière.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q... Nu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.

Jeudi 19 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont, 21 h. 15 : Mozartement vôtre (théâtre).
Hôtel de Donon, 21 h. : Dracula.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : la Jeune Philharmonie.
Hôtel de Lamoignon, 21 h. : Trio Athénée.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 20 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Place des Vosges, 21 h. : Reconstitution du tournoi.
Carrefour rues des Francs-Bourgeois-Vieille-du-Temple, 19 h. : Jean Martin.
Eglise Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 21 h. 15 : la Divine Comédie, par le Groupe de recherches musicales.

Festival du Louvre

Cour Carrée, 20 h. 45 : la Belle au bois dormant (ballet de l'Opéra).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Dzi-Croquettes.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Petit.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Brazil Maravilha

La danse

Voir Opéra-Studio, Théâtre de la Ville, Espace Cardin, Mathurins et Festival du Louvre.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Groupe Earth Theater.
Palais des sports, 20 h. 45 : The Alvin Ailey City Center Dance Theater.

Le jazz

Massy, Centre omnisports, 21 h. : Jef Gilson Big Band.
Mouffetard, 22 h. : Newtone Experience.
Théâtre Essaïon, 22 h. 30 : Alain Plusolle et son ensemble.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Un revenant, de Christian-Jaque ; 18 h. 30 : Personne ne voulait mourir, de V. Zulakovicus ; 22 h. 30 : Cendres et Diamants, d'A. Wajda.

Les exclusivités

L'AGRESSION (Fr.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Clichy-Pathé (18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALICE N'EST PLUS ICI (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
ALLONSANFAN (It.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98)
ALOISE (Fr.) : Studio-Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
L'ANTECHRIST (It.) (**), v.f. : Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; George-V, 8e (225-41-46).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BALADE SAUVAGE (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38 ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
BELLADONNA (Jap.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LE BOUGNOUL (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. et 22 h. 15.
DIVINE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33).
DR JEKYLL AND SISTER HYDE (Angl., v.o.) (*) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), (h. spec.).
EMILIENNE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Montreal-Club, 20e (607-16-81)
LE HAREM (It., v.o.) : Studio Medicis, 5e (633-25-97).
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Plaza, 8e (073-74-55) (jusqu'à jeu.) ; Boîte à films, 17e (754-51-50).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Sèvres, 7e (734-63-88).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (359-52-70).
L'INTREPIDE (Fr.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-09) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
KAFR-KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Marignan, (359-92-82) ; Hautefeuille, 6e (6... 79-38).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e ... 47-86) (heure spectacle).
LES NOCES DE PORCELAINE ... (**) : Liberté-Club, 12e (343-01...
LES ORDRES (Fr.) : La Clef, (337-90-90) ; 14-Juillet, 11e ... 51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE ... v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-... Elysées-Point-Show, 8e (225-6...
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : ... mandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83...
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Bilboquet (222-87-23).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59)
LE SHERIFF EST EN PRISON ...

Les films nouveaux

LA FAILLE, film français ... Peter Fleischmann, avec ... chel Piccoli. Gaumont-Col... (8e) (359-29-46) ; Français ... (770-33-88) ; Clichy-Pathé (1... (522-37-41) ; Cambronne (1... (734-42-96) ; St-Germain-S... dio (5e) (033-42-72) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-1... Nations (12e) (343-04-67).
PAS DE PROBLEME, film français de Georges Lautner. ... ris (8e) (359-53-99) ; Mercury (8e) (225-75-90) ; Gaumont Richelieu (2e) (233-56-7... Wepler-Pathé (20e) (387-... 70) ; Danton (6e) (326-08-1... Gaumont-Bosquet (7e) (... 44-11) ; Gaumont-Sud (... (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-... 13) ; Victor-Hugo (16e) (... 49-75).
PROFESSION : REPORTER, film italien de Michelangelo Antonioni. V.O. : Quartier-Latin (5e) (326-84-65) ; Concorde (8e) (359-92-84) ; Mayfair ... (525-37-06). Gaumont-Rive-Gauche (6e) (548-26-36). V.f. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67). Gaumont-Convention (15e) ... 42-27).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE, film français de Christian Gion, avec Bernard Blier, Francis Perrin. Fra... Elysées (8e) (225-19-73) ; Maxéville (9e) (770-72-87) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier (8e) (38... 16) ; Nations (12e) (343-04... Murat (16e) (288-99-75).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE, film français ... fred Vohrer. Rex (2e) (23... 93) ; Cluny-Ecoles (5e) (03... 12) ; Rotonde (6e) (633-08... Clichy-Palace (17e) (38... 29) ; Mistral (14e) (734-20... Elysées-Cinéma (8e) (22... 90).
EFFI BRIEST, film allemand de Rainer Werner Fassbinder. v.o. Olympic-Entrepôt (783-67-42).
LES DEUX MISSIONNAIRES, film italien de Franco R... v.o. Ermitage (8e) (35... 71) ; Studio Cujas (5e) (... 89-22) ; v.f. : Rex (2e) (... 83-93) ; Miramar (14e) (... 41-02) ; Mistral (14e) (73... 70) ; Murat (16e) (288-99-... Terminal-Foch (16e) (70... 53).
LOS KACHOROS, film mexicain ... v.o. : Studio de l'Etoile (380-19-93).

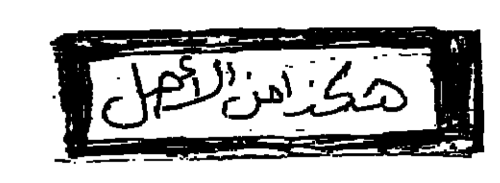
... v.o.) : Studio Galande, 5e ... 72-71) ; Elysées-Point-Show ... (225-67-29).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-C... Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis Saint-Germain, 6e ... 72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; ... Bastille, 11e (343-79-17) ; ... Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; ... (073-74-55) (à partir de v...
TREMBLEMENT DE TERRE ... v.f.) : Gaumont-Théâtre. ... 33-16).
TROP C'EST TROP (Fr.) : ... parnasse 83, 6e (544-14-27) ... vette, 13e (331-56-86) ; Ga... Madeleine, 8e (073-56-03).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Concorde, 8e ... 92-84) ; Cluny-Palace, 5e ... 07-76) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Ga... Lumière, 9e (770-84-64) ; ... parnasse-Pathé, 14e (326-... Gaumont-Convention, 15e ... 42-27) ; Clichy-Pathé, 18e ... 37-41).
VILLA DES DUNES (Fr.) : ... pic-Entrepôt, 14e (783-67-42...
VIOLENCE ET PASSION (... Ang.) : Quintette, 5e (033-... U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-... v.f. Saint-Lazare-Pasquier (387-56-16) ; Templiers, 3e ... 94-56) ; Athéna, 12e (343-...

Les festivals

HOMMAGE A MICHEL SIMON ... André-Bazin, 13e (337-74-39... Maison.
HOMMAGE A RAINER W. FASSBINDER (v.o.). — Olympic-Entrepôt (783-67-42) : le Marchand des quatre-saisons.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.). — Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42) : ...
PROGRAMME JEAN VIGO. ... Seine, 5e (325-92-46), 12 h., 14 ... 16 h 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite

Les grandes reprises

DROLE DE DRAME (Fr.) : ... de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES FRAISES SAUVAGES (... v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-...
MOULIN-ROUGE (A., v.o.) : ... République, 11e (805-51-33) ; ... panorama, 15e (306-50-50).



ARTS ET SPECTACLES

…éâtre



Des Roumains à Chaillot

…Le Théâtre National de …aillot accueille, salle Gémier, …Nottara de Bucarest. Il …sente « le Huitième Jour de …semaine », de Radu Dimitru, …t in Arcadia ego », de Lovi…scu, ce jeudi, et « Hamlet », … 21 et 22, dans une mise en …ne de Dinu Cernescu.

…ovinescu qui est aussi direc…r du Nottara parle si bien le …nçais qu'il peut exprimer tou… les vagues de son humour un …désanchanté : « Le public …inue sans cesse, dit-il. Les …ctateurs sont remplacés par … spécialistes, juste comme …t le monde prône un théâtre …r les masses... Le public ou…er ? C'est un mythe inventé …r les Occidentaux. Il n'y a pas …e des ouvriers dans les pays …ialistes. Ou alors, tout le …nde l'est. Quand je parle de …pécialistes », c'est un euphé…sme. Le terme exact est …snob ». Je parle de ceux qui …nt rien à faire et doivent …ccuper de quelque chose, se …ercher une raison de vivre …s importance. »

…e Nottara, comme tous les …âtres roumains, est subven…nné et possède une troupe …manente dont les acteurs sont …gés à vie comme les socié…es de la Comédie-Française : … faut, dit Lovinescu, beau… de patience pour renouveler …rajeunir le répertoire et, par…e public. Nous sommes sur …onne voie, puisqu'un sondage …nt nous donne 60 % de spec…eurs entre vingt-cinq et …rante-cinq ans. Notre réper…e est éclectique cependant, …il doit répondre à la demande …tous. Sur huit créations par … nous ne pouvons pas donner … d'une ou deux pièces …emporaines. Nous choisis… des auteurs roumains et …d étrangers, de l'Est comme …l'Ouest. Le public doit être …rmé. Les programmes restent … un domaine relativement …sique. L'avant-garde, la re…che, on la trouve à l'Institut …théâtre où se forment les …édiens. L'Etat, qui est aussi …patron, ne subventionne pas …spectacles, mais les specta…s. Seulement, il donne aux …cheurs la possibilité de tra…er. Les étudiants reçoivent …enseignement très complet, … ont une salle pour se pro… en public.

De même, le théâtre qui …e de l'actualité immédiate …ouve chez les groupes ama…. Il y en a quinze mille en …manie : dans les universités, …usines, les ministères. Pour … théâtres professionnels, le …lème est différent : ils doi… constituer un répertoire. Or, … pays se développe à une …e vertigineuse. Beaucoup de …es changent très vite. En … ou en mal, il nous arrive de … des fautes. Un thème peut … très « actuel » à un moment …mplètement dépassé au bout …uelques mois. Par exemple, …se ans après le « réalisme …liste » sortent quelques piè…le critique, très violentes, …nt beaucoup de succès. Il y …ois ou quatre réussites, et …on ressent une impression …situde. A quoi bon se tour…vers le passé ? C'est trop …

…il on peut discerner, chez … un courant spécifique, dans la littérature drama… plutôt que dans les mises …ène. Dans la réinterpréta…des mythes populaires qui …très forts et très riches. …chez nous comme partout, …érature dramatique tend à …ir un prétexte à spectacle. …anières de travailler évo… Ce qui reste, c'est le besoin …ntact vivant avec une autre …, quelle que soit la forme …aquelle elle s'exprime. »

C. G.

Femmes à la cour des miracles

Elle, Elle et Elle : trois femmes racontent, cherchent à retrouver par quelle logique elles se trouvent là, à ce point de leur vie. Elles ont environ quarante, trente et vingt ans. Elles vivent en marge, ni par révolte ni par choix. Ou plutôt par un choix négatif. Il leur fallait échapper à la misère, à la médiocrité. Il leur fallait sortir des prisons de leur milieu, de leur éducation, de leur manque d'éducation. Alors elles se sont retrouvées à part. Très vite, elles ont su que personne ne pouvait les prendre en charge et leur laisser en même temps : leur liberté ? Non, tout simplement leur dignité.

Elles ont appris d'une manière tout à fait empirique, en survivant aux coups durs. Malgré tout le poids d'idéal naïf, chrétien, idéaliste, elles sont parvenues en tâtonnant à prendre en charge au moins leur désarroi. Elles ne critiquent pas les autres, ni elles-mêmes ; elles racontent la vérité de leurs contradictions et, à travers leur vocabulaire appris, c'est leur authenticité qui s'exprime sans pathos mais d'une manière bouleversante. Elles ont remplacé l'illusion par l'espoir.

Constat de solitude, oui, mais il y a les enfants, qui ne sont pas des palliatifs à leur solitude, ils sont bien davantage, la seule chose qu'elles ne mettent pas en doute.

Catherine Arditi, Frédérique Ruchaud, Thérèse Quentin sont à la fois et admirablement elles et celles dont elles rapportent les paroles. Les textes sont tirés d'interviewes recueillies par Catherine Valabrègue : *le Droit de vivre autrement* (Denoël), et sont mis en scène par Marcel Cuvelier avec rigueur, pudeur, intelligence. Un homme laisse parler les femmes, c'est rare. La réussite prouve à quel point il a eu raison.

Le spectacle commence à 22 h. 15. Avant, à 20 h. 30, on retrouve Catherine Arditi avec Josiane Lévêque et Michèle Simonnet dans *La golden est souvent farineuse*, une suite de sketches sur la vie des femmes et leurs métiers. Il y a là un parti pris anecdotique, de l'humour gentil, rien d'inattendu, mais on ne s'ennuie pas vraiment.

COLETTE GODARD.

★ Cour des miracles, 20 h. 30 : *La golden est souvent farineuse* ; 22 h. 15 : *Elle, Elle et Elle.*

La prochaine saison

M. Pierre Dux, administrateur de la Comédie-Française, a présenté, mercredi, les programmes de l'Odéon et du Théâtre Marigny pour la saison 1975-1976.

● **COMEDIE-FRANÇAISE : Brecht au répertoire et Claudel par Vitez.**

Au Théâtre Marigny, où les spectacles de la Comédie-Française sont donnés pendant la réfection la salle Richelieu, deux événements : l'arrivée d'Antoine Vitez, qui mettra en scène le *Partage de midi*, de lCaudel, en novembre, et l'entrée de Brecht au répertoire avec *Maître Puntilla* (Jacques Charon) *et son valet Matti* (Jean-Paul Roussillon), par Guy Rétoré.

Auparavant, la troupe reprendra *Hernani, le Malade imaginaire* et *l'Avare*. En octobre, Jacques Charon mettra en scène une soirée Labiche avec *la Poudre aux yeux* et *le Plus Heureux des trois*. Et il y aura une reprise d'*Horace* dans la mise en scène de Jean-Pierre Miquel.

Après Brecht, la Comédie-Française revient aux classiques avec *le Misanthrope* et *l'Impromptu de Versailles*, par Pierre Dux, et *le Verre d'eau*, de Scribe, par Raymond Rouleau.

● **ODEON : le Piccolo, Chéreau et Terry Hands.**

En coproduction avec le Festival d'automne, l'Odéon accueille en septembre le Piccolo Teatro de Milan pour dix représentations. En octobre, c'est le T.N.P.-Villeurbanne qui vient, avec *Lear*, de Bond, mis en scène par Patrice Chéreau. En novembre, Henri Ronse dirige les Comédiens-Français dans *la Sonate des spectres*, de Strindberg. En janvier, Jean-Pierre Miquel montera *Don Juan*, de Max Frisch, tandis qu'en février Terry Hands retrouvera pour la troisième fois (après *Richard III* et *Periclès*) la troupe de Molière, avec *la Nuit des rois*, de Shakespeare, spectacle repris par la suite au Marigny. C'est en avril que le Jeune Théâtre national présentera *l'Eveil du printemps*, de Wedekind, dans la mise en scène de Pierre Romans, l'un des spectacles donnés en cours d'année au Conservatoire.

Le Petit-Odéon ouvre le 15 octobre, avec *Suréna*, une mise en scène de Jean-Pierre Miquel, qui clôture le cycle Corneille. Une reprise du *Monsieur Teste* de Valéry précédera *Etoiles rouges* de Pierre Bourgeade, par Daniel Benoin, *Anonyme vénitien*, de Giuseppe Berto, adaptation d'Arland Meffre, par Any Romand, *Trafic*, de Calaferte, par Jean-Pierre Miquel et les Comédiens-Français, *Paralchimie*, de Robert Pinget, par Yves Gasc. Tous ces spectacles seront donnés à 18 h. 30, à l'exception du *Monte-plats*, de Pinter, à 21 h. 30.

■ Quatre spectacles seront donnés au Théâtre de l'Est parisien durant la saison 1975-1976 parmi lesquels deux créations du prochain Festival d'Avignon : « Coquin de coq », de l'auteur irlandais Sean O'Casey, mis en scène par Guy Rétoré, directeur du TEP, ainsi qu'un spectacle présenté par Memet Ulusoy et les comédiens du Théâtre de Liberté : « Dans les eaux glacées du calcul égoïste », réalisé à partir de textes de Brecht, de Nazim Hikmet, de Rabelais, de Lorca, de Maïakovski et de Prévert. « Othello », de Shakespeare, sera mis en scène par Georges Wilson, et le « Don Juan revient de guerre », de Von Harvath, par Marcel Bluwal.

Danse

Béjart investit Venise pour trois semaines

Depuis longtemps, Maurice Béjart souhaitait un festival entièrement consacré à la danse. Le projet faillit aboutir voici deux ans à Avignon ; il trouve sa réalisation aujourd'hui à Venise.

« Danza 75 », qui s'achèvera le 7 juillet, est organisé sous le patronage de l'UNESCO, avec le concours de nombreux promoteurs (municipalité, région, Biennale, la Fenice, le Centre international des arts et du costume), à son centre, au palais Grassi.

Une quinzaine de troupes participent à cette manifestation, notamment le Ballet Rambert de Londres et la Troupe de Martha Graham, que l'on voit rarement hors leurs murs. Certaines, comme le Ballet de Lyon, le Ballet de Tokyo, le Centre Mudra, ont pris Venise comme thème d'une création originale.

Dans les pavillons de la Biennale aux Giardini, une académie supervisée par Rosella Hightower offre simultanément, chaque jour, aux jeunes, dix cours relevant des différentes techniques de la danse, avec la participation des maîtres de ballet des compagnies invitées. Une exposition au palais Grassi, une semaine du film, en collaboration avec la Biennale, complètent cette rencontre qui consacre l'épanouissement qu'a pris l'art de la danse dans les vingt dernières années.

★ AU PROGRAMME : Ballets Rambert et Ballets de Marseille (jusqu'au 22 juin); Mudra (21-23 juin); The Original Hoofers of New-York (23-25 juin) ; Zour Khaneh d'Iran (23-24 juin) ; le Ballet de Hambourg (24-27 juin) ; le Ballet de la Scala (24-25 juin) ; le Ballet espagnol Antonio Gades (26-28 juin); Ballet de Lyon (28-29 juin) ; Ballet de Tokyo (29 juin-1er juillet) ; Ballet de l'Opéra de Budapest (29 juin-1er juillet) ; Martha Graham Dance Company (1er-6 juillet) ; les Ballets Jazz de Montréal (2-3 juillet) ; Nederlands Dans Theatre (3-6 juillet) ; New York Dance Theatre (4-6 juillet).

En bref

Expositions

La jeune sculpture à Marne-la-Vallée

Après un mois passé dans les jardins des Champs-Elysées et l'Espace Cardin, les exposants de la jeune sculpture ont transporté leurs deux cent cinquante œuvres à Noisiel, au cœur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée

Bois, pierre, métal, résines synthétiques ; volumes taillés, coulés, assemblés ; formes pleines, déchiquetées ; surfaces polies et surfaces rugueuses... Il n'y a pas une tendance qui se dégage plus particulièrement. Le tout est représentatif d'une sculpture de bonne qualité — œuvres de Patkai, Subira-Puig, Mohr, Markado, Otani, Fachard, Schultze, Tual, Grassi, etc. — mais qui ne se renouvelle pas beaucoup. — G. B.

Variétés

Jair Rodriguez et Jorge Ben à l'Olympia

L'Olympia consacre son programme à deux Brésiliens Jair Rodriguez, une vraie nature qui chante, danse des sambas, installe l'exubérance, le soleil, la fête avec un bel air d'innocence, comme avec une superbe spontanéité ; Jorge Ben, plus calme à la guitare et dans des ballades tristes et gaies, riches de désirs et de sentiments.

Une fois de plus, la musique du Brésil, ordonnée et folle, lancinante, sauvage et passionnée, nous dit son étonnante richesse, frappe aux sens et au cœur.

C. F.

★ Olympia, 21 h. 30.

Petites nouvelles

■ Poursuite du conflit à l'Opéra : une réunion entre l'administration de l'Opéra et les représentants du personnel affiliés au SNETAS (C.G.T.) a eu lieu le 17 juin ; les responsables du palais Garnier ont proposé l'ouverture de négociations sur les revendications des machinistes aussitôt après la reprise du travail ; les grévistes ayant repoussé cette proposition, les représentations maintenues aux dates prévues continuent d'avoir lieu sans décors. L'administration de l'Opéra proposera le 23 juin un ensemble de mesures d'ordre salarial et social devant le conseil de la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

■ La fédération de Paris du parti communiste français organise une conférence-débat sur la situation du cinéma en France, avec Jacques Chambaz, membre du bureau politique, le jeudi 19 juin à 20 h. 45, à la Maison des horticulteurs, 84, rue de Grenelle, Paris-7e

■ Le compte rendu de la représentation de « Don Carlo » au Festival de Strasbourg était de Gérard Condé ; sa signature a été omise dans « le Monde » du 17 juin.

■ M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, demande dans une question écrite à M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, si certaines rumeurs concernant un désengagement des pouvoirs publics dans le financement des maisons de la culture installées dans des villes n'ayant pas conclu de chartes culturelles avec le gouvernement (retrait qui pourrait se traduire par l'abandon du principe de parité des subventions accordées par l'Etat et les collectivités locales, ainsi que par l'assujettissement à la T.V.A.) sont exactes.

■ Le mime Marcel Marceau commence le 20 juin à Arc-et-Senans une tournée d'été sous le chapiteau des Tréteaux de France de Jean Danet, qui le conduira jusqu'au Festival d'Avignon.

■ M. Pierre Soudet, conseiller d'Etat, M. Jean-François Théry, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sont respectivement nommés président et président suppléant de la commission de contrôle des films cinématographiques. M. Pierre Soudet voit renouveler son mandat. Il assurait la présidence de la commission depuis mai 1971.

Festivals

Musique iranienne à Divonne

Depuis vingt ans, le Festival international de musique de chambre de Divonne poursuit l'activité assez paradoxale qui consiste à faire venir les plus grands artistes dans une des plus petites salles de concert qui soient : l'amusant théâtre Napoléon III ne contient guère que trois cents personnes ; or on y entendra durant cette quinzaine l'excellent ensemble vocal et instrumental Five Centuries dans un programme original et délicieux, le Beaux-Arts Trio, Emile Guilels, le Quatuor Amadeus, une merveilleuse séance Erik Satie avec Pierre Bertin, Jacques Février et René Clair, les Solisti Veneti et Henryk Szeryng.

Cette prodigalité rare est bien sûr due au cahier des charges artistique imposé au plus riche casino de France, et représente d'ailleurs pour lui une bonne carte de visite auprès de sa clientèle internationale, invitée elle aussi à dépenser sans compter. Pour le plaisir de celle-ci, le Festival de Divonne n'a pas hésité à faire venir spécialement d'Iran un ensemble de dix musiciens très représentatifs de la musique classique traditionnelle persane, dirigé par un des artistes les plus célèbres d'aujourd'hui, le joueur de santour Faramarz Payvar.

Le charme de cette musique si raffinée n'a cependant pas entièrement opéré sur un public souvent peu au fait des subtilités orientales et frappé surtout par l'apparente monotonie de ces improvisations solitaires ou du grand concert final, selon le rite traditionnel. Il faut dire aussi qu'une telle musique demande des artistes exceptionnels, puisqu'elle repose en grande partie sur leur intuition et leur imagination, transcendant les techniques de base. Or ces musiciens, assez jeunes pour la plupart, semblaient souvent recopier des formules connues plutôt qu'être saisis par un souffle intérieur. Et le public ne s'est pas trompé en applaudissant à tout rompre l'excellente joute poétique et rythmique qui rassemblait Payvar au santour (une cythare horizontale genre cymbalum) et Esmaili, virtuose du zarb (tambour en forme de calice), un peu trop spectaculaire peut-être mais aux doigts d'acier d'une vélocité extrême, d'où jaillissent des fêtes de rythmes et de couleurs extraordinaires.

Le chanteur Chahidi n'a malheureusement pas le même rayonnement ; la fermeté de son timbre et la qualité de son tahrir (cette vibration de gorge si particulière, vocalisation légère qui ornemente le chant des poèmes) manquent de cette irisation et de ce tressaillement mystérieux qui, chez un Ghavami par exemple, nous emportent bien loin au cœur de la poésie iranienne immémoriale. Les délicieuses sonorités nasillardes du kamantché (sorte de rebab), les ons sourds et mélancoliques du ney (flûte droite), les grattements du tar et du luth, comme les grillons dans la nuit silencieuse, ne pouvaient entièrement pallier cette faiblesse expressive de la voix, instrument royal de la musique persane.

Peut-être aussi manquait-il à ces artistes, venus faire une démonstration de leur art, la présence d'un public d'initiés qui les oblige à se surpasser. Mais l'on se consolait avec ces merveilleux tutti entraînants, où la sève populaire vient relayer le souffle de l'inspiration.

JACQUES LONCHAMPT.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

transac

Groupe C.G.E.

Chiffre d'Affaires 1970 = 2,5 millions de Francs
Chiffre d'Affaires 1975 = 120 millions de Francs

Créée en 1970, TRANSAC est un des leaders de la périinformatique française, plus particulièrement spécialisée dans la fabrication et la vente de terminaux intelligents.

L'expansion spectaculaire de TRANSAC se poursuit.

Afin de réaliser ses objectifs, TRANSAC étoffe ses équipes techniques et commerciales et recherche les hommes qui vont s'intégrer aux 500 Ingénieurs et Techniciens composant la société.

transac recherche...

D'une part des Ingénieurs diplômés d'une Grande École (ou équivalent) possédant de solides connaissances en informatique et, si possible, en téléinformatique (mini-ordinateurs, terminaux et équipements de saisie de données à la source, de préférence) pour les postes suivants :

DIRECTION COMMERCIALE (Paris)

DES CHEFS DE SECTEUR COMMERCIAL chargés de la commercialisation des produits TRANSAC sur une ou plusieurs zones de clientèle. Ces postes selon l'activité correspondent ou non à l'animation d'une équipe d'ingénieurs commerciaux. Ils correspondent tous à des niveaux de responsabilité élevée.

DES INGÉNIEURS COMMERCIAUX chargés de la prospection à l'intérieur d'un secteur de clientèle déterminé.

DES TECHNICO-COMMERCIAUX* Pour analyser les besoins de la clientèle, en trouver les solutions et rédiger les propositions en vue des négociations en étroite collaboration avec les ingénieurs commerciaux.

UN RESPONSABLE NOUVEAUX PRODUITS* En fonction de ses connaissances de la concurrence et du marché, sera chargé d'apporter des modifications aux produits existants et de définir de nouveaux produits jusqu'à la rédaction du cahier des charges. Les candidats doivent posséder un réel esprit marketing.

UN RESPONSABLE FORMATION ET DOCUMENTATION TECHNICO-COMMERCIALE* Pour la formation des ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux, leur information permanente et la rédaction de la documentation technico-commerciale.

DIRECTION TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE (Bruyères-le-Châtel)

DES INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS pour définir, en étroite collaboration avec la direction commerciale et les clients, les spécifications des matériels qui constituent les réseaux en fonction des applications à réaliser. Pour coordonner la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la société.

DES INGÉNIEURS LOGICIEL chargés de réaliser des logiciels d'applications et des logiciels généraux sur terminaux intelligents.

D'autre part,

POUR LA DIRECTION INSTALLATION ET MAINTENANCE (Marcoussis)

LE DIRECTEUR DE SON RÉSEAU DE MAINTENANCE FRANCE pour diriger et coordonner les actions de 6 zones et secteurs qui regroupent 27 centres répartis dans toutes les villes importantes. Il dépendra directement de la direction de l'Après-Vente.

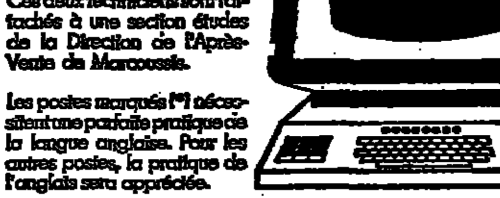
LE RESPONSABLE DU SECTEUR EXTRA-MUROS DE LA ZONE PARIS pour organiser et superviser les activités des centres de maintenance de Lille, Rouen et Orléans. Il dépendra du chef de la zone Paris.

DES TECHNICIENS DE MAINTENANCE EN CLIENTÈLE pour renforcer les centres existants ou en création.

UN SPÉCIALISTE DE LOGICIEL pour l'élaboration de programmes de test et la diffusion écrite de ses travaux à l'intérieur du réseau de maintenance.

UN SPÉCIALISTE TRANSMISSION DE DONNÉES connaissant les terminaux d'ordinateur pour assurer l'information permanente du réseau de maintenance sur ces problèmes.

Ces deux techniciens sont rattachés à une section études de la Direction de l'Après-Vente de Marcoussis.



Les postes marqués (*) nécessitent une parfaite pratique de la langue anglaise. Pour les autres postes, la pratique de l'anglais sera appréciée.

Envoyer C.V., prétentions et photo à TRANSAC Service du Personnel Centre Pierre-Herreng - 91680 BRUYÈRES-LE-CHÂTEL.

transac Terminaux et saisie de données
Paris - Bruxelles - Francfort - La Haye - Zurich



THOMSON-CSF

DIVISION SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES
SECTEUR TRAFIC ROUTIER

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Ayant bonne expérience industrielle et commerciale pour négociations contrats et suivi d'affaires avec grandes administrations, dans le domaine de la régulation électronique du trafic routier et urbain.

Capable de s'intégrer à une équipe en expansion. Dynamisme commercial indispensable. Goût des contacts humains. Anglais indispensable et possibilité de perfectionnement.

Possibilité de prendre à terme la responsabilité d'un des secteurs d'activités du domaine.

Envoyer C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel, 1, rue des Mathurins. — 92-BAGNEUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche

UN INGENIEUR spécialiste instrumentation

confirmé domaine
pétrole et chimie minérale

Langue anglaise indispensable

Envoyer C.V. sous n° 13.325, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Important groupe métallurgique
aciers, mécanique, pièces auto forge, rech.
AGENT GENERAL
pour région de l'Est
Expérience et référ. exig.
Fixe + commissions
Tél. ou écr. pr RDEZ-VS qui aura lieu en Alsace dans semaine du 23 juin
SAMBRE - LOIRE
14, rue de la Pépinière (8e)
Tél. : 522-51-72

Société Clamart recherche
COMPTABLE DIPLOME
DECS ou BTS ou ESC
expérimenté, ayant responsab. tenue comptab., paye, déclaration, calcul, Px revient et Bilan. Relation Banque.
736-25-55

Cherche étudiant (e) médec. kinés. ou infirm. (ère), ser. juil. août, mi-sept. pr aider jne cple à gard. mère 45 a, handic. *à dom., nourri, logé. 1.500 F/ms.* Mme Fausser, 18, r. des Œillets, 94140 ALFORTVILLE.

Le Département « EXPORT » d'une Entreprise de Bâtiment
PARIS
rech. pour seconder Direction
SECRETAIRE bilingue anglais
de haut niveau, capable initiative et responsabilité.
Ecr. no 8.828 « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

CENTRE CHIRURGICAL
MARIE-LANNELONGUE
129, rue de Tolbiac, Paris (13e)
recherche
pour remplacement longue durée
EXCELLENTES
SECRETAIRES MEDICALES
très bonnes sténodactylos
Libre de suite. - Tél. pour RDEZ-VS : *707-47-39, poste 396.*

Société à SURESNES
recherche pour son service
CONTROLE EN USINES
INGENIEURS
et BONS TECHNICIENS
(anglais souhaité)
Déplac. en France et à l'étrang.
Adr. C.V. no 6095 P. Lichau S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

TOP INTERIM
COORDINATEUR DE TRAVAUX
pour chantier 6 mois IRAK
— Usine clés en main
— Parlant anglais ou arabe.
131, rue La Fayette, Paris (9e)
126, rue de l'Abbé-Groult (15e)

Filiale française
important groupe pétrolier
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

DIPLOMÉS HEC, ESSEC
SUP. de CO. ou équivalent

Libérés du Service National.
Minimum 2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion.

pour postes

Attachés commerciaux

suivant besoins du Service,
en résidence Paris ou Province

— Fonction comportant nombreux déplacements.
— Formation complémentaire assurée.
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à no 13.180, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ÉLECTRONIQUE PARIS

recherche pour
DIRECTION ADMINISTRATIVE :

ASSISTANTE D'INGENIEUR

Formation B.T.S. Intéressée par les statistiques. Libre rapidement. Expérience professionnelle non indispensable.

Adresser curriculum vitae à CIT ALCATEL, 33, rue Emeriau, 75725 PARIS CEDEX 15.

THOMSON-CSF

Division Télécommunications

recherche

INGÉNIEURS Confirmés

Diplômés des Grandes Ecoles à vocation Electronique (E.N.S.T. - E.S.E.)

et ayant 3 à 4 années d'expérience dans le domaine des radio-communications pour l'activité suivante :

Conception, étude et réalisation d'émetteurs-récepteurs de télécommunications (gamme HF et V-UHF - principes modernes utilisant des techniques digitales - techniques avancées - emploi de la micro-électronique).

Envoyer C.V. avec photo et prét. à Mlle TRUCHET, Service du Personnel, THOMSON CSF - Division Télécommunications, 16, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.

Groupe International

— BIENS DE CONSOMMATION ET ÉQUIPEMENT TECHNIQUE —

RECHERCHE POUR SA PLUS IMPORTANTE FILIALE EN

AFRIQUE NOIRE

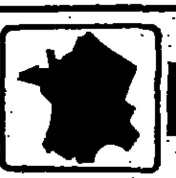
dans conjoncture en pleine expansion

Adjoint Directeur Généra[l]

Formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.
Age : 30 ans minimum

Il est nécessaire que le candidat assure actuellement avec succès la directio[n] effective d'une exploitation importante.
RESIDENCE LIBREVILLE - REMUNERATION ELEVEE

Envoyer lettre manuscrite avec curriculum vitae, sous référence R.B. 1 à O.P.G. Conseil, 13, rue d'Enghien. — PARIS (10e), qui transmettra.



emplois régionaux

L'USINE D'ANNECY (830 COLLABORATEURS)
DU DÉPARTEMENT ÉQUIPEMENTS
DES AVIONS MARCEL DASSAULT
fabrique en série les commandes de vol et leurs dispositifs associés pour avions et engins.
Son directeur cherche

le chef du service entretien machines réf. 2789 M

Cet INGENIEUR AM assure la maintenance complète d'un parc de 250 machines-outils : machines de précision — rectifieuses, aléseuses, pointeuses — et 17 machines ou centres d'usinage à commande numérique. Il a au minimum cinq ans d'expérience de l'emploi et de la maintenance des machines-outils. Il est indispensable qu'il lise l'anglais. **Ce poste peut évoluer, rapidement, vers des responsabilités plus importantes comme chef du service entretien de l'usine.**

un ingénieur adjoint au chef du service méthodes réf. 2790 M

C'est un ingénieur mécanicien débutant. Il s'intègre à une équipe d'une trentaine de personnes et est chargé d'assumer la supervision d'une équipe de programmeurs de **machines à commande numérique** (centres d'usinage, tours, perceuses). La programmation est assistée par ordinateur en système APT et ADAPT. La formation aux techniques de programmation est assurée par la société.
Cet ingénieur peut trouver, en fonction de sa réussite, une évolution rapide de ses responsabilités et de sa rémunération.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

LES LABORATOIRES DAUSSE
recherchent

2 DIRECTEURS RÉGIONAUX MÉDECINS

qui, après une période de formation et d'adaptation aux méthodes de la société, prendront en charge :
— soit la région CENTRE-EST (siège à LYON) ;
— soit la région NORMANDIE-BRETAGNE (siège à CAEN).
Ces Cadres, de haut niveau, auront la responsabilité dans leur région respective :
- de l'animation et de la gestion des moyens de promotion ;
- administration, formation et animation des visiteurs ;
- du contrôle de la marche des ventes ;
- du suivi des expérimentations cliniques ;
- de l'information du Corps Médical.

Les candidats devront répondre aux exigences suivantes :
- être Docteurs en Médecine ;
- connaître personnellement les techniques d'animation et d'information médicale ;
- avoir le sens de l'entreprise, d'excellents contacts, de l'imagination et le sens de l'organisation ;
- être capables de prendre la tête d'une équipe dynamique.

Adresser C.V. manuscrit avec photo récente sous les références : RH/29 (poste Centre-Est), RH/84 (poste Normandie-Bretagne),
38, rue de la Glacière, 75621 PARIS CEDEX 13.

Société Ingénierie-Coord
recherche
INGENIEUR Bâtim
pour Pyrénées-Atlanti
Tél. 306-54-56, pr rende

Cette offre s'adresse à
VOUS
qui aimez et avez réu
LA VENTE

Une société dynamique, membre d'un réseau n de distribution,
— Qui fait confiance à merciaux (fixe + i ment aux résultats)
— Avec des produits tère technique (m *pour le bâtiment)* ;
— Une clientèle de spé (promoteurs, architec tisans, entreprises les) ;

VOUS OFFRE une post

Chef des vente

pour animer une équip de six vendeurs sur la d'AMIENS.

Adres. C.V. manuscrit au service 6.826 M. PLEIN EMPLOI, 118, rue Réaumur, PAR

VILLE DU HAVRE re
INGENIEUR
SUBDIVISIONNAIR
Titul. par voie de conc titres ou de mut. (spéc. chargé de la com. auxil curité au serv. architect. déb. 2.350 F au 1er-4-75 - de technicité. Adr. can bur. du pers. Mairie du

---

Recherche
CADRE SUPERIE COMMERCIAL

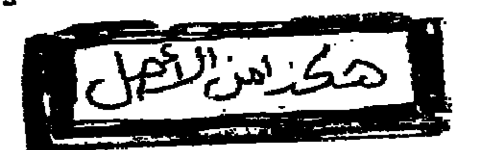
Déplacements indisp. requises : dynam., esprit aux problèmes de vente et étranger. Clientèle ex Larges possibilités d'év Ecr. C.V. détaillé et pr
Sté Transmer - Import Produits alimentain Impasse Geffinel, 34200

ORGANISME PUBL (MARSEILLE)
recherche
SECRETAIRE GENE

Formation supérieure et professionn. similaire ind Age minimum 30 ans, H. Adresser lettre manusc curriculum vitae et ph O.P.L., 348, boulev. R-R 13009 MARSEILLE.

Pour SUD-EST
Bureau d'études spécia dans le domaine des transports
recherche
pour études de circulat et de régulation de tra en milieu URBAIN
INGENIEUR
diplômé, de 2 à 5 ans dans ce domaine. Ecrire C.V., photo et prétentio M. Chédeau, SOTEST 44, rue Paul-Valéry 75116 PARIS ou téléph. 55

ORGANISME PUBLIC R NAL rech. UN INGEN électronicien. Conn. en pro industrielle souhaitées. L résidence : Nantes. — Ad C.V. avec photo no 9 H.A.P., Hall Petites An 7 X, 44040 NANTES CE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,08
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

THOMSON-CSF

Nous avons une réputation internationale et une longue expérience en électronique professionnelle.

Dans le cadre de l'expansion de notre

Département Commutation Electronique

nous recherchons

DES INGENIEURS confirmés

capables de remplir des fonctions de responsabilité et d'encadrement au sein d'une équipe technique dynamique à PARIS.

Si vous avez 35 ans minimum, une formation Grande Ecole et une grande expérience en Téléphonie, envoyez-nous votre C.V. sous réf. CE.002 au Service du Personnel THOMSON-CSF 51, boulevard de la République, 78400 CHATOU.

Importante Société Industrielle 1.300 personnes - 2 établissements

crée le poste de

RESPONSABLE des RELATIONS HUMAINES

Membre du Comité de Direction, il assistera le Président-Directeur Général dans la définition et la réalisation de la politique humaine de la Société.

Ce poste intéressera un cadre de formation supérieure ayant déjà assumé les responsabilités complètes de la fonction en unité de production.

Lieu de travail : ville très agréable située à 80 kms de Paris.

Nous vous prions d'écrire sous référence 530 à

centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

SIPOREX Leader mondial du béton cellulaire

poursuivant son développement en France recherche

DIRECTEUR RÉGIONAL PARIS

FORMATION :
— Ecole Supérieure de Commerce ou assimilé.
Double expérience nécessaire :
VENDEUR QUALIFIE matériaux de bâtiment ou produits industriels et aptitude confirmée pendant quelques années de l'animation d'un réseau de représentants.
La fonction comporte 2 missions principales :
- négociation de marchés ;
- dynamisation réseau de 6 vendeurs.

SIPOREX offre :
— excellente rémunération ;
— très bon climat de travail ;
— sécurité totale dans groupe multinational en expansion continue et progression assurée pour élément de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et référ. : 418

SODECI 21, bd Delessert 75016 PARIS.

GROUPE ELF AQUITAINE



recherche pour une formation en poste à PARIS et ultérieurement envoi dans les pays étrangers :

JEUNES GENS

Dégagés des obligations militaires.
Possédant obligatoirement B.T.S. ou D.U.T. de Comptabilité.
Connaissance de la langue anglaise très souhaitée.
Débutants acceptés.

Adresser C.V. et prét. à No 12.833 à CONTESSE Publicité, 20 avenue Opéra 75040 PARIS Cédex 01, qui transm.

GROUPE TRAVAUX PUBLICS recherche pour Importante Agence AFRIQUE EQUATORIALE FRANCOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendrait à un candidat ayant exercé des fonctions semblables dans une importante agence ou dans une moyenne entreprise.
Expérience Outre-Mer et Travaux-Publics souhaitée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence N° 58666 à PUBLIPRESS, 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75002 Paris

---

UN DES PREMIERS GROUPES EUROPEENS du CAOUTCHOUC INDUSTRIEL

hutchinson-mapa

recherche pour Usines de 500 personnes région NORD de PARIS *et* TOURAINE

CHEFS de PERSONNEL

rattachés hiérarchiquement au Directeur de l'usine et fonctionnellement à la Direction du Personnel du Groupe, ils seront responsables de la gestion, formation et administration du personnel des relations et négociations avec Comité, Délégués et Syndicats.

Les candidats, âgés de 30 ans minimum, de formation supérieure auront acquis une solide expérience de la fonction Personnel en usine (4 à 5 ans au moins)

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions Dir. du Personnel 124 Chps Elysées Paris 8è

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

Entreprise générale d ensembles industriels
5, rue de Monttassuy Paris 7ème
transfert prochain Pont-Neuilly La Défense

recherche

PROJETEURS

confirmés dans l'étude d'équipements électriques et d'instrumentations et de leur installation dans de grands ensembles industriels.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo au Service du Personnel sous référence E R C. 58

Société américaine périphérique d'ordinateurs rech. pour son Service après-vente
TECHNICIEN MAINTENANCE
Confirmé - Région parisienne - Connaiss. ordinateurs IBM appréc. - Sal. en conséquence. TEL. : 050-35-54

PROGRAMMEUR
ASSEMBLEUR LP 15
MITRA 15 (C.I.I.)
Gestion temps réel
Poste à pourvoir 15/7/75
SRS 66, rue de Provence, Paris (9e) - 285-43-37

CRETEIL - ECHAT
IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
offre situation intéressante dans son Service juridique à
LICENCIE (E) EN DROIT
E.S.C. ou équivalent
Contenu du poste :
- Etudes gestion contrats France et étranger.
- Tenue Conseils et Assembl.
- Formalités juridiques.
- Contentieux.

Poste disponible immédiatement. Anglais ou allemand apprécié.
Il sera répondu à tte lettre man. accompagné C.V. dét. indiquant derniers appoint. perç., adr. à B.E.O. (réf. 6262), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

LE PDG D'UNE ENTREPRISE DE NEGOCE DE MATERIAUX ET DE SERVICES INDUSTR. (A CREIL) cherche le
CHEF DU SERVICE COMPTABLE
Il prend en main, avec cinq personnes, la comptabilité générale et analytique (traitée en mécanographie), établit bilan annuel, situation trimestrielle, CE mensuel par activité, gère la trésorerie et traite avec les banques.
Position cadre.
Rémunération confortable.
Ecrire à Mme M.-C. TESSIER, sous la référence 2.886 M.
ALEXANDRE TIC S.A.
10, rue Royale. - 75008 PARIS.

La première Société française spécialiste du matériel avicole et une des plus avancées en Europe pour la fourniture de grands complexes de production en France et dans de nombreux pays étrangers, recherche d'urgence pour son Département Engineering :
1 INGENIEUR AGRONOME
à qui sera confiée la responsabilité générale du bureau des projets (C.A. prévisionnel environ 100 millions de francs).
Des connaiss. approfond. en zootechnie, de préfér. avicoles, sont absolum. requises. Agé de 30 a. min., lang. angl. néc., all. souh.
Envoyer C.V. avec lettre man., photo et référ. à : PROMESS, 28, r. Bayard, 75008 Paris, q. tr.

Société EXPORT cherche
COLLABORATRICE
cadre, 28 ans minim, Anglais commercial parlé et écrit, dactylo, employée mi-temps, poste demandant de l'initiative. Offre man. ss réf. 2.634, GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Entreprise chauffage, ventilat., conditionnement d'air recherche :
DESSINATEUR
EXECUTION - expérimenté.
T. 206-18-00 ou 208-39-51, P. 696.

CIRCULATION ET TRANSPORTS EN COMMUN
Jeune société d'études en pleine expansion recherche
INGENIEURS expér.
pour prendre direction d'une division circulation urbaine ou transports en commun.
INGENIEUR début.
attiré par travail varié au sein équipe jeune, pouvant prendre rapidem. entière responsabilité d'études. dynam. et à l'aise dans contact à haut niveau indisp. Ecr. C.V., prét., à SECIT, 22, r. du Ruisseau Paris.

LABORAT. DE RECHERCHE région parisienne recrutent

POUR SECTEUR ELECTROCHIMIE (référ. 7453/2)
INGENIEUR
- GRANDE ECOLE (PC, IPG, CHIMIE PARIS - DOCTORAT) CONFIRME par 2 à 5 ans expérience en labo électrochimie.
POSTE D'ENCADREMENT pour conduite de programmes en recherche appliquée (Ingénieur débutant s'abstenir).

POUR SECTEUR ELECTROTECHNIQUE (référ. 8151/2).
INGENIEUR 1 ou 2
G. ECOLE : ESE, IPG, MINES
Conduite de contrats de recherche en CRYO-ELECTROTECHNIQUE.
Relations avec clients

POUR SECTEUR OPTO-ELECTRONIQUE (référ. 8553).
INGENIEUR 1 ou 2
GRANDE ECOLE ou 3e cycle, orienté vers recherche en physique moléculaire et en opto-électronique.
Connaissance en aérodynamique appréciée.

Adresser lettre manuscr., C.V. indiquant études menées et expérience + prétentions en précisant référence du poste à no 13.444 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

POUR VELIZY
DESSINATEURS PERSPECTIVES
MECANIQUE GENERALE
connaissances schémas électriques.
Téléphoner à E.L.P. : 725-96-58.

Importante société équipement automobile banlieue Ouest rech.
CHEF COMPTABLE
expérim., D.E.C.S., connaiss. informatique. Anglais parlé souhaité. Responsabil. serv. comptabilité générale (10 employés). — Envoyer C.V. et prétentions M. Hemard, BP 31, 78300 Poissy.

IMPORTANTE SOCIETE DE MATERIEL FERROVIAIRE recherche pour bureau d'études de Paris - La Défense
Un jeune INGENIEUR
ayant quelques années d'expér. en mécanique générale.
Anglais souhaité.
Libre rapidement.
Env. C.V. détaillé et lettre man. no 13.029, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD-EST recherche rapidement
RESPONSABLE
DE SON ADMINISTR. CCIALE. Expérience préalable exigée, en particulier de l'importation + connaiss. parfaite de l'allem., si possible connaiss. en anglais.
— 30 ans minimum ;
— Position cadre ;
— Salaire intéressant ;
— Avantages sociaux ;
— Semaine cinq jours.
Ecr. avec C.V. détaillé, photo + prétent. no 29.841 B, à BLEU, 17, rue Label, 94-Vincennes, q.t.

S.H.E. rech. DACTYLO chiffre, expérim., libre de ste. Se présenter : 42, rue Sartoris, La Garenne-Colombes. 781-97-23.

GROUPE SOCIETES EUROPE, AFRIQUE rech. pour bureau PARIS
COLLABORATEUR (H.)
jeune, bonnes connaissances transports maritimes et transit portuaire européen. 5 ans pratique minimum. Anglais lu, parlé couramment exigé.
Adr. C.V. manuscrit + photo à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris ss référ. 57050.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour son département INFORMATIQUE à PARIS
PUPITREURS
CONFIRMES - I.C.L. 1903 A
Connaissance système george 2 appréciée.
Adresser C.P., photo, no 13.365, CONTESSE Publicité 20 av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
recherche
2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCX
— Un pour pour l'agence de Paris
— Un pour l'agence de Lyon
Ayant 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine des Résines Echangeuses d'IONS Parfaitement bilingue anglais.
Envoyer C.V. + photo, au Chef du Personnel ROHM AND HAAS 185, rue de Bercy, 75579 Paris Cedex 12

TUYAUX BONNA
recherchent
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
CONFIRME
— Expérience 3 à 5 ans souhait. sur tous problèmes de gestion
— Connaiss. approfondie COBOL
— Application de télétraitement à mettre en œuvre s/IBM 370
— Lieu de travail : PARIS-1er
Téléphoner au 073-94-96 en demandant M. BRUNNER

capitaux ou proposit. com.

A céder sans compt. actions de Sté DECORATION (S.A.R.L.), à Paris (6e). C.A. 3 millions. Ecrire M. SOQUET, 90, rue d'Assas, PARIS (6e).

Société de placements immobil. ch. ASSOCIES pr augment. de capital. Ec. 2.765, FRANCACIF, 17, rue de la Banque, Paris-2e.

Prêts hypothécaires 12,5 - 14 %. PERRIER, 32, rue Damiette, 91-GIF-SUR-YVETTE, 907-63-57.

occasions

LIVRES. Achat comptant à domicile. LAFFITTE, 13, rue de Buci, Paris (6e). Tél. 326-68-28.

CINQ SALONS LOUIS XV SIX CONTEMPORAINS cuir et tissu + une série de SIEGES style, dépareillés, à céder directement chez fabricant à prix confidentiel. 14, CITE DE L'AMEUBLEMENT, PARIS-11e.

bateaux

Cormoran « Leader » + 55 CV + rem. UFAC + taud et accastil. compl. + skis. Tt a servi 3 sem. Prix total neuf 31.000 F, vendu 23.000 F. Tél. 989-59-79, soirs.

demandes d'emploi

Directeur du Personnel

32 ans

6 années d'expérience dans la fonction et dans un groupe multinational de 2.000 personnes. Juriste bilingue français-anglais recherche poste similaire ou plus axé sur les relations publiques en France ou à l'étranger.

Prendre contact avec le Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS - Tél. 260-71-28.

DIRECTEUR

H.E.C. Droit C.P.A., 45 ans, allemand-anglais
GRANDE EXPERIENCE MARKETING, GESTION, EXPORT, PERSONNEL
Dynamique - Efficace
recherche situation PARIS - PROVINCE.
Direction entreprise ou grand département.
Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 63.940.

H., 33 ans, licence angl., D.E.S. 6 a. enseign., ch. sit. dans Edit. trad., Presse, Banque, Admin., Commerce, Tourisme. Tél. : 887-89-90.

Dame, 50 ans, Secrétaire commerciale, comptable, recherche remplacement août - Tél. 707-09-02, après 19 heures.

JURISTE
D.E.S. Droit privé, 2 ans expérience cabinet et conseils américains (Bruxelles), en particulier droit communautaire, droit société, propriété ind., contrats anglais courant, dipl. Cambridge, ch. poste dans société ou cab. d'aff. soit Paris, soit Bruxelles. Ecr. ISRAEL, 253, avenue Winston-Churchill, B.P. no 32 - 1180 BRUXELLES.

Etudiant en 1re année maîtrise, mathémath. (75-76), ch. pl. prof. maths ou physiq., rentrée 75 à Paris ou banlieue Sud-Est. - Ecr. M. Penverne, 26, rue de Bretagne, 94000 CRETEIL. - Téléphone : 207-51-07.

J.F., maît. économ. pol., lic. socio, 5 a. ancien enfance inad. ch. empl. rég. Grenoble sept. M. Lamassoure, 10, imp. Mont-Tonnerre, 75015 PARIS.

H., 27 a., chef produits marketing, rech. emploi similaire. Ecr. à 3.640, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEDECIN DU TRAVAIL
expérimenté cherche poste Paris ou banlieue à temps partiel, service Autonome de préférence, inter sinon.
Ecr. no 3.619 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PUBLICITAIRE de mon état
— 3 ans en Agence Conseil,
— 5 ans en Régie,
je propose d'apporter au dynamisme de votre entreprise, mon expér. de la négociat. à ht niv.
Pour en savoir plus, écr. no 6.980, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

24 ans, dég. O. M., BTS dist. + Dip. Mark. ch. situat. Provence. Ecr. no 9.671, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Fme, secr. dir., cadre, très dispon., exc. prés., ch. empl. st. évolut., organ. séminaires, congrès ou postes contacts et respons. Ecr. no 9.678, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H., 26 a., dég. O.M. le 1er-10-75, licence + D.E.S. droit affaires + I.D.A., rech. situation dans Contentieux, Cabinet d'affaires, Conseil juridique, Banque. Ecr. no T 71.372, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e)

De formation supérieure
(MATHEMATIQUES)
J.H. - 27 ANS
après 2 ans d'expérience dans une société pétrolière et ayant assumé responsabilités : organisation, gestion et participation lancement de systèmes mécanisés, ch. à Paris ou région paris. situation permettant de s'intégrer à une équipe de Direction.
Ecr. à 6.971, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MERCHANDISER INTERNATIONAL
45 ans - Franç. Angl. Allem. Expérience Marchés CEE, USA, Amériq. Sud, Europe de l'Est. Excellent Contact Niv. Supér. Conception Des Promotions Market. - Objectifs - Résultats. Références Internationales. cherche Dir. Gle ou équival. Ecr. no 3.591 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F. licences lettres et anglais, 2 ans sciences économ., parfait. trilingue angl., ital, ch. emploi contacts et initiatives. Téléph. 073-25-47, hres bur. ou 945-62-34.

Jeune fille, 22 ans, BTS biochimie, rech. emploi stable dans l'industrie alimentaire, pharmaceutique ou des cosmétiques, rég. Ouest par St-Lazare. Ecr. à 6.982, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRAPHISTE
(Formation publicitaire)
Collaborant av. organ. d'amén. à la concept. des inform. graph.
Intér. par poste à pourv. (intég. ou extér.) ds : équipe de créat. de relations publiques, organismes d'études, etc.
Paris ou région parisienne. Ecr. no 6.962, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR PRINCIPAL, 39 a., organisat. et informatique, ch. situation ou vacation France ou étranger. - Tél. 366-74-14.

J. F., 27 ans, excell. présentation, forte personnalité, organisée, créative, goût du travail, basée à Lyon, B.T.S., interpr. anglais-italien, 6 ans expérience secrétariat direct. + export, ch. job + situation Proche-Orient, Afrique ou itinérante, étudierai toutes propositions. - Ecrire à no 9.682, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

H. 31 a. Lic. en droit. Exp. adm. et financ. compt., contentx et immob., ch. sit. posit. cadre. Ecr. no 8.689 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre, spéc. gestion personnel, droit aff., éco., 28 ans, angl. courant, ch. sit. Paris, prov., étrang. T. 825-03-58 ou 783-46-84.

J. H. Dégagé O.M. Marié. 1er vend. ds comm. articles de sport. - Bonnes connaissances achats, ventes, cherche poste à responsabilités, France ou outre-mer. Ecr. no 3.642 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Correspondante étrangère fac., 26 a., 4 a. exp. en R.F.A., resp. service étranger, organ. service interprètes pdt expo, ch. à Paris situat. cadre, préfér. relat. avec R.F.A., fr., all., angl., lib. sept. Ecr. no 3.638, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 34 ans, expér. collaboratrice direction, promotion, relations publiq., presse, France et U.S.A., ch. poste à responsabil. Ecr. no 3.633, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 26 ans, libre O.M., licence droit + D.E.S., cherche poste cadre service person. ou comm. Ecr. no 3.630, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT-COMPTABLE stagiaire 27 ans, titul. D.E.C.S. et B.T.S., stage accompli, étudier. toutes propositions entrepr. ou cabin. Ecr. no T 71.305, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

- Je dirige actuellement un Service de la Direction du Personnel d'une Société industrielle de plus de 2.000 personnes.
- Je cherche des responsabilités couvrant l'ensemble de la

FONCTION PERSONNEL

ou se situant dans même domaine actuel :
— FORMATION - RECRUTEMENT
— GESTION DES CARRIÈRES
Dans tous les cas seules m'intéressent les Sociétés qui croient à l'importance de la gestion des hommes et veulent la pratiquer.

MON PROFIL :
— 31 ans - Diplômé de l'Enseignement Supérieur, 5 ans d'expérience professionnelle.
Je tiens à rester à Paris mais j'ai l'habitude des déplacements de courte durée.

Pour 1er contact, adr. propositions à no 13.135. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Femme 28 ans, ch. empl. secr. commerc. sténodactylo respons. section clients, commandes facturation, recouvrement créances dossier contentieux comptabilité clients courrier divers. Libre 1er juillet. Horaires flexibles. Ecr. à 8.862 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu-2e, qui tr.

Etudiante préparant BTS cherche emploi sténodact. pour juillet. Ecr. à 6.976, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE HOTELIER, 40 ans, form. A.E.H., exp. 15 a., direct. France-Etrang., chaîne améric., rech. poste à respons. Lib. sept. Ecr. à 3.584, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ESCP résident New-York, connaissant marché U.S.A. rech. poste direction générale dans Société française désireuse de s'implanter en Amérique. Ecr. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous réf. 63.920.

H., 38 ans, respons. départem. Gestion de portefeuille banque privée, analyste financier, aucun stock Brokir, en tout 15 a. d'expér, rech. soit Direction important Service de gestion, soit responsabilités gestion très gros capitaux privés ou institutionnels. Ecr. à 3.626, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 34 a., instit. spéc. CAEI, gde exp. anim. art, form. adult., ch. empl. dir. établ. ou resp. Paris, banl. N.-O. 959-25-44, à part. 17 h.

pensions

Maison d'hôtes au pied du MT VENTOUX (Haute-Provence), ouvert toute l'année, places disponibles juillet, août. Pour tout renseign. écrire Mme PEYRON, les Tournillaires, 84410 BEDOIN, ou téléphoner (90) 65-61-56.

maisons d'enfants

Pour juillet, EDUCATEURS emmènent enfants à la montagne. Téléph. 871-08-77 ou 736-26-72.

autos-vente

LANCIA AUTOBIANCHI
TOUS MODELES DISPONIBLES
Gge des PATRIARCHES
11 r. Mirbel Paris 5e
336.38.35 +

AZAM EXPORT 65 ». (Etat Part. vend voiture « 2 chevaux impecc.) Px 2.500 F à débattre. T. 660-84-04, P. 468 (hres bur.).

Caravanes

CARAVANE Henrymag « Grand Large », 4 m., sans permis E, tout équipée, chauff. et avancée excel. état. 8.000 F. T. 437-80-95. PIVERT, 4, r. de la Guinguette, 77000 LA ROCHETTE.

Voir notre immobilier en page 28

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
233.44.31
pour tous renseignements: **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris

92, AV. DE VILLIERS
B. im. P. T. 5/av. et verdure. Living dble + chbre, tt conft (asc. voté et payé). Park. Px 420.000 - 526-01-50. Urgt, cause départ. Vr jeudi, vend., 15-19 h.

SUFFREN - Bel imm. standing
3 P. Vaste récept. + chbre, lingerie, tout confort. Plan excell. - Vernet, 526-01-50.

16e R. La Fontaine. 290 m2. Sal. dble. s. à m. 4 ch. 2 bns, 2 cab. toil., 3 ch. serv. Poss. professionnel. — 567-22-88.

BASTILLE
Propr. vd dans bel immeuble ravalé, tapis escalier
STUDIO Entr., kitch., bains, w.-c., placards, moq. Jam. habité. URGT, BAS PRIX.
77.500 F Crédit possible. Idéal placement. Locat. assur. 12 % + plus-value. MARC KLEIN - ELY. 73-18.

QUAI D'ORSAY
300 m2 7 pces princ., 3 bns + 2 serv. 734-23-75.

TERNES
16, RUE PONCELET
Immeuble ancien, ravalé
2 P. Ent., cuis., w.-c., bains, 38 m2 env. + dépend. Rez-de-chaussée sur cour. Très calme. S/pl. vendr., sam., 14 h. à 18 h., ou : 755-98-57.

9e R. de la TOUR-des-DAMES
Somptueux H.P.
Pptaire vd qques apparts de très gd standing, s/jdin priv. 265-40-99

16e AV. KENNEDY. Sompt. appt 300 m2, gde récept. S. à m., 4 ch., 2 bns, 2 ch. serv. Boiseries, décorat. — 567-22-88.

DENFERT Bel imm. P. de T. Ravalé
5 P. Tt conft + chbre serv. Prix 580.000 F - 526-01-50.

DENFERT-ROCHEREAU
5 p. dont 3 ch., tt cft, asc., ch. serv. Px à déb. Crédit poss. Téléphone : 306-31-69.

NATION : sur verdure
Vds livg + 3 ch., imm. réc., étage élevé, tout conft. Jeudi, vendredi, 13 h. 30 à 17 h. M. Bernard, 23, rue du Sergent-Bauchat. 742-99-09.

GEORGES-MANDEL. Soleil, séj.+chbre, s. de bs. bel imm., 265.000 F - Pariel, 622-22-56.

Entrée PLACE DES VOSGES
A saisir appt 75 m2, s/rue des Tournelles, 3 p., tt cft, tél. 350.000 F : 325-40-66.

BEAUBOURG - Propriétaire vend appt 33 m2, cuis., wc, à rénover - 227-43-12.

PLEIN CIEL - ODE. 95-10
Ve Bièvre/Saint-Germain.
Orig. appart. 2 p., tt cft, tél.

SAINT-HONORE. Imm. classé, STUDIOS - 2 PIECES cuisine équipée, bs, moquette, chauff., asc., v.-o. — 343-97-23.

15e. Pour CONNAISSEURS
Je vends directement
GRAND GRENIER (état brut)
Plein soleil - Grosses possibilités pour personne compétente en travaux.
Propriétaire : 325-56-78.

Parc MONTSOURIS (pr.), rav. 70 m2, tt conft, calme, soleil. Rare : 260.000 F. ODE. 73-37.

RESIDENCE ARMOR
38, rue Pelleport, 75020 PARIS, petit immeuble neuf
LIVRAISON MARS 76
Dix 3 pièces, tout confort. Prix, exemple : 58 m2, 256.600. 67 m2 : 296.100.
Prix fermes et définitifs.
Tél. : 824-76-47.

CARREFOUR BUCI. Studio, 2 fenêtres, soleil, coin cuis., s. bs, très bon état. Jeudi-vdi, 12 h.-19 h. : 70, rue Mazarine.

13e - JEANNE-D'ARC
dans 1 immeuble rénové 100 %, je vends à des prix exceptionnels STUDIOS entièrement équipés, tout confort.
Mon but : placement et rentabilité. Me téléph. : 531-85-57.

PALAIS-ROYAL
Propriétaire vend dans bel immeuble 18e siècle
BEAU GRENIER 100 m2
A AMENAGER
4 mètres 10 sous poutres. Volume intéress. Possib. loggia. 5e étage, ascenseur. Possibilité parking.
Visible vendredi, 13 à 16 h., 23, rue Molière.
TELEPH. : 553-64-67.

G I R P A
UN NOM-UNE GARANTIE
NOUVEAU PROGRAMME
13e JEANNE-D'ARC
Dans très bel immeuble rénové 100 % - 39 STUDIOS
POSSIBLE 2, 3, 4 PIECES.
Tout confort. ENTIEREMENT AGENCES. EXTRAORDINAIRE pour placement.
Livraison 15 octobre 1975.
325-25-25 - 56-78.

Près PLACE DES VOSGES
ds im. total. restauré, charme, caract., stud. et 2 pces duplex, cft, état nf. S/pl. jdi, vendredi, sam., 14-17 h., 1, rue Jarente.

113, RUE CAULAINCOURT
Imm. P. de T. Dble living + 2chb., tt conft, asc. Propr. S/pl. vdi, sam., 11 h. - 18 h. 30.

14, QUAI KENNEDY, au 5e ét., face T. EIFFEL et Front de Seine, appt 250 m2. Bon plan. S/pl. le 20, de 11 à 16 h. PASTEYER - 266-35-84.

GOBELINS - 3-4 PCES, soleil, tt cft, 5e ss asc., 255.000 F. Part. - 587-23-14, le soir.

G I R P A
LE SPECIALISTE DE LA BELLE RENOVATION
pour personnes aimant le :
BEAU CARACTERE ORIGINAL
2e - PLEIN CENTRE
VIEUX PARIS
STUDIOS
2 - 3 PIECES
mezzanines en duplex, grand confort, STANDING.
LIVRAISON IMMEDIATE.
325-25-25 - 56-78.

SUR CHAMP-DE-MARS
UNIQUE APPARTEM. 225 M2
Grande classe - Plein Sud
JARDIN PRIVE 160 m2
+ 1/2 sous-sol 80 m2. Exclusiv. FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

2e - 9, RUE PAUL-LELONG
Je vends directement dans immeuble rénové 100 %
LUXUEUX STUDIOS
2 PIECES - 3 PIECES
avec DUPLEX
grand confort, poutres et pierres apparentes. Interphone. Me voir tous les jours, de 15 à 19 heures.

MONTMARTRE
dans bel immeuble
PIERRE DE TAILLE
6e étage rue, 55 m2, 65.000 F; R.-de-Ch. cour, 30 m2, 39.000 F; R.-de-Ch. rue, 32 m2, occupée dame seule, 84 ans, 49.000 F. S/pl., 16-18 h., jdi 19, vend. 20, 2 BIS, RUE COYSEVOX (18e).

PL. DES VOSGES (Pr.)
tr. bel appt 2/3 P., tt cft. S/pl., vendredi, samedi, de 14 à 18 h., 1, RUE DE BIRAGUE.

GRENIER
AMENAGE EN DUPLEX AVEC TERRASSE. Tél. : BAL. 62-85.

VUE EXCEPTION. S/JARDINS
DES TUILERIES
Imm. classé, balcons, dern. ét., plein Sud, 160 m2, 2 ch., 2 bns, belle décor. Stud. serv. Exclus. SAINT-PIERRE. — ELY. 33-40.

94, FG POISSONNIERE
Imm. neuf. Livraison imméd.
STUDIO 40 m2 - 280.000 F
STUDIO 25 m2 - 109.000 F
FRANK ARTHUR - 924-07-69.

IDEAL POUR PLACEMENT
MARCADET
2 p., tout conft, location ass. Prix 108.000 F - 345-86-41.

Région parisienne

BOULOGNE Immeuble récent Et. élevé. Balc. Dble liv.+3 chbr., tt cft. Tél. Garage. 450.000 F. - 526-01-50.

VERSAILLES Bel appt
6 P. 125 m2. Ds imm. XVIIIe. Cft + 2 chbr. serv. Gar. Terras. 35 m2. TRES CALME. Téléphoner propriét. : 951-48-02.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Petit imm. récent dans jardin. Elég. 90 m2+balcon. tél., park. Prix raisonnable - 229-52-98.

ST-MANDE. Pr. bois, imm. réc. gd stdg, livg dble, 2 chbres, box. Px 330.000. Vdi, sam., ap. 14 h., 108 ter av. République.

SEVRES. Récent séj. 3 ch., cft, 245.000 F - Fac. 027-57-40.

VERRIERES-LE-BUISSON
Appt 4 pces, tt cft, cave, park., tél. 170.000 F. Tél. 657-11-14, poste 578 ; 930-21-37.

BOULOGNE - Vue sur Seine, bel imm. 1971, dernier étage, living 45 m2 avec loggia, 4 ch., 2 bs, cuis. équipée, 2 parks, gd balcon, tr. b. décoré. 555.000 F. FONCIAL - 266-32-35.

EGLISE DE BOULOGNE
Bel immeub., entièrem. rénové, chambres, libre et occupée, 2 pièces occupées.
Tél. 622-40-57, poste 26.

NEUILLY. Part. à part. vend 4 P., confort, 110 m2. - Prix intéressant - 359-73-18.

STUDIO RUEIL-MALMAISON
Nf, hab. août, résid. stdg, rez-de-jardin, séj., cuis. amén., s. de bs, wc, rang., cave, tél. 140.000 F. Apr. 17 h., 460-35-60.

Parc MAISONS-LAFFITTE
Part. vend, 700 mètres gare, appartement 120 m2, gd living, 3 chb., 2 bains, 2 wc, séchoir, cave, garage, balcon, 430.000 F. 962-59-65, après 18 heures.

NOGENT-SUR-MARNE
Prox. BOIS, RER, site résid., 107 m2, séj. dble, 3 ch., c., 2 bs.
AGENCE REGNIER
LE PERREUX (94). 324-17-63.

91 - WISSOUS
Près Antony. Partic. à partic., vend appt récent, libre sept.-octobre, 4 p., tt cft, gar., s.-sol, 160.000 F. T. 930-27-67 av. 12 h.

appartem. achat

Ach. appt 3-4 p. occupé PARIS, même sans confort. RELOGE dans pavill. 4-5 pces, tr. petit loyer, près Parc des Princes. Ecrire : CELLIER, 8, square Lavoisier, 78-Fontenay-le-Fleury.

immeubles

ASSUREUR cherche plus. imm. P. de-T., Paris seulement. Faire offres : SAINT-BRICE, 43, av. Suffren, Paris (7e). - 734-29-84.

G I R P A
UN PROPRIETAIRE A VOTRE SERVICE
AFFAIRES EXCEPTIONNELL.
VIIe - 20 M. RUE DE SEVRES
A SAISIR :
murs de commerce, baux 3, 6, 9, 11 % rapport (frais compr.).
325-25-25 - 56-78.

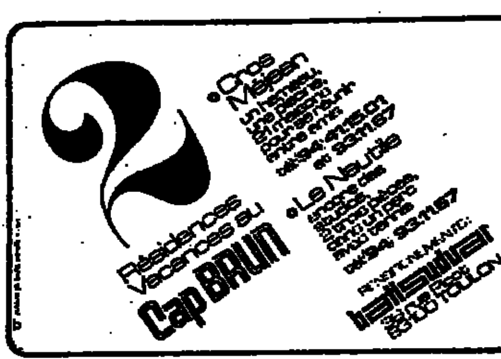
fonds de commerce

Part. vd cause départ, tabac, librairie, journaux, cadeaux, à proxim. Défense, logem. 5 P. C.A. 1 M. 4; prêt bancaire poss. Téléphone : 733-56-56.

constructions neuves

PARIS 19e
du studio au 5 pièces
prix moyen : 3.200 F le m2
ferme et définitif
exemple :
3 pièces 70 m2 + 5 m2 loggia
234.000 F (parking compris).
livraison début 76
avantage exceptionnel
en cas de crédit, les remboursements ne commencent qu'à la livraison de l'appartement.
FELICITÉ
7, rue Curial Paris (19e)
appartement témoin sur place
en semaine de 14 h à 19 h
samedi et dimanche, de 10 h à 19 h
tél. 205.46.41

PARIS 13e
Au calme
près du square des peupliers
Du studio au 5 Pièces
PRIX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison été 1975
Exemples :
2 Pièces : 43 m2 + 5 m2 de balcon : 217 800 F
4 Pièces : 78 m2 + 2,50 m2 de balcon : 388 000 F
Bureau de Vente et Appartement témoin, sur place
tous les jours (sauf mardi) de 14 à 19 h,
les samedi et dimanche de 10 à 19 h.
FLEURON B
67, rue de la Colonie
GEFIC
ALM. 98.98



LES HAUTEURS DE
CHATOU
12' ETOILE PAR R.E.R.
IMMEUBLE STANDING HABITABLES DE SUITE.
1 à 7 PIECES
Prix fermes, crédit 20 ans.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72.

usines

USINE - ENTREPOTS
limite Saint-Denis-Epinay-s/Se... A louer : bail 10 ans. Lo... 200.000 F par an H.T., ... promesse de vente chiffré... 6.200 m2 couverts sur terra... 7.877 m2. Relié fer S.N.C.... Force, Tél. Bureaux Acc... Chaumeny - Tél. 834-22-98, ...

villas

EZE VILLAGE. 8 p. 2 ba... Piscine. - Sur 2.000 ... LEVEQUE, 94, rue de Vare... 75007 PARIS. - Tél. : 555-2...

Achète, comptant, villa 8 P... principales, secteur Saint-... et environs. Tél. : OPE. 4...

maisons de campagne

PART. A PART. achète ma... maximum 80 km. de P... 4/5 Pièces, jardin, garage. ... no 6.978, « le Monde » Pub... 5, r. des Italiens, 75427 Par...

fermettes

P. à P. vd fermette, 6 P. + ... 72 à 10 km. Ouest Doullens... 8 U. Ecr. Baillon, 80 St-Fu...

Ds 1 charm. Vallée verdo...
FERMETTE longue, basse, état, s/3.500 m2 ... pied, vaste séj., cuis., 2 ch... s/fos. sept., s. eau à term., 1... gren. amén. Four à pain, d... 150.000. Fac. G.I.M., face... NEMOURS - 428-03-89 et...

propriétés

25 km PARIS EST par... 15' gare
Part. vd belle propté de ... Sur ss-sol : r.-de-ch. ... d'ent., s. à m., salon, ... lingerie, cuis., penderies, ... lavabo. 1er ét. : 4 ch. 2 br... toil., 2 w.-c. 2e ét. : 2 ch... toil., gde pender., grenie... cal. Parc 3.800 m2 av. gd ... Px 740.000 F. - Tél. : ...

50 km OUEST. Ravissa... anc. 2 p., récep... + logt indépend., tout... Dépendanc. Joli jdin 3.0...
LARGIER
Demander
BERNARD DUSSAUS...
32, bd Malesherbes, AN...

PIED MONTAGNE NOIR... sant Méditerranée, rég. ... superbe propriété pl. ... travers. par ruisseau s/... 65 ha, maison bon état, ... cuis., cft + tél. + 2 mais. ... net + vast. dép. Px 900... créd. AVIS, 55, rue A... Carcassonne ou Tél. : 2...

EURE (27) dans petit ... maison bourgeoise, gd st... prête à habiter, 385 m2, ... princ., 5 ch., 2 s. de b., ... toil., tr. bien amén., cu... mod., terras., 10.300 m2 ... verger. parc traversé r... DONT 6.000 M2 pouvan... vendus séparés en 3 LO... 2.000 M2 A 75 F le M2 ... à profession libérale. Pr... ressant cause départ ét... Cabinet Médian. — LEC...

MOULIN - SUR L'E... 1 heure Paris, qualité ... 2 annexes aménagées, ... terrain. — FORGET : 7...

SAINT-CLOUD - MONTR... PROPRIETE DE CARA... Triple réception sur 1... 7 ch., 2 bns, 3 cab. toil., ... environ habitab., 1.100 ... ETAT GENERAL R... Agence des Lycées. - 6...

Anjou, petit manoir XV... parc 3 ha.
Perche, 2 manoirs XVe...
Région Vitré, petit chât... XVIIIe siècle, très bea...
Golfe du Morbihan, bell... bord de mer.
Noirmoutier, 2 villas, terrain.
Plusieurs autres châte... manoirs et belles vil... dans tout l'Ouest.
FORETS ET MANOI... DE FRANCE.
Les Némotières. - 35500 ... Téléphone : (99) 75-2...

Rég. **GISORS** Charm. ... Séj., c., 4 ... tt cft, chff. Jard. 1.000 m... 170.000 F. Cab. Blondeau-... 2, fg Cappeville, GISORS (16-32-30-91-11).

exclusivités

Afin de faciliter la consultation de nos rubriques, la formule « EXCLUSIVITÉS » sera incorporée à l'ensemble des annonces immobilières du « Monde » à compter du lundi 23 juin.

appartements vente

Paris

PARIS XVIe
angle bd Murat et rue Daumier
A vendre APPTS **2 et 3 P.** Libres et occupés
Imm. refait à neuf avec ascens. Vis. s/pl. ts les jours 14-18 h : 1, R. DAUMIER - Paris 16e.

« Résidence Monsieur-le-Prince »
48, rue MONSIEUR-LE-PRINCE
APPTS à vendre **STUD., 2 - 3 - 4 P.**
rén., caract. Prox. Luxembourg. Vis. APPT témoin ts les jours, et samedi sur rendez-vous, de 10 h à 17 h : 633-14-51.

NATION SUR AVENUE imm. récent
Liv., 2 ch., tt cft, 6e ét., asc., excell. état. 260.000 F. 343-62-14.

16e VUE S/SEINE. Charmant duplex 110 m2, ét. élevé, soleil, parf. état. - LAB. 57-30.

MONTPARNASSE
atel. artiste, triplex, tout conft, tél., 3e ét., ascens., imm. 1930, surf. 55m2 env. T. LIT. 26-56.

Bon 17e, rue calme, imm. 1968, stdg, duplex 6-7e, 4 p. 117m2 + 2 terr. 112m2. Tél. : 755-84-81.

Vue Saint-Michel, ODE. 95-10. Imm. 17e classé, séj. + 2 p. Terrasse + grenier à aménager.

6, rue Caulaincourt. Part. préf. à part., 4 p. tt cft, imm. p. de t. S/pl. merc., jeud., vend, 14 h. à 18 h. 30 et sam. de 9 h. à 12 h.

Prop. vend studio tt cft, imm. rénové. Px 53.000 F. KLE. 11-52.

METRO LEDRU-ROLLIN
Très beau 3 p. neuf, standing. Tél. 805-50-04, sam. à part. 14 h.

BUTTE-MONTMARTRE
GRENIER 100m2. Tél. 277-75-68.

VOLTAIRE
Directement propriétaire
STUDIOS tout cft, bloc cuisine, moq., s. d'eau, wc. Prix 53.000 à 63.000, poss. créd. Location assurée 6.400 F/an. - 548-25-21.

LES HAUTS DE PARIS
50 m. METRO PELLEPORT
PETITS ET GRANDS STUDIOS dans imm. entièrement restauré. Location et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU de VENTE sur place tous les jours (st dim.) 11-19 h. 28, rue PELLEPORT. 636-52-00.

REPUBLIQUE - A SAISIR
60m2 à rénover PLEIN SOLEIL 4e ét., pptaire. Tél. : 033-56-72.

CHAMP-DE-MARS
Im. classe, 3e ét., atelier artiste 50m2 env., tél., balc. Prix : 285.000 F. Téléph. : 734-98-07.

P. à p. Bastil. 2 p. c. w-c, dche, calme, sol., 115.000, T. 605-34-23.

VUE CONTRESCARPE
2 p. cuis. bains. tél., 42m2. Px 205.000 F. RIQUELME. 325-49-71.

Région parisienne

LEVALLOIS 5' Mo - Immeuble récent. Splendide appt s/rue, hall, 4 pièces, cuis. équipée, s. de bs. wc, ch. cl. Px 240.000 av. 50.000 F. ACL, 30, r. A.-France. Levallois - 757-15-85.

PARLY 2 Exceptionnel Urgt. 4 p. type 2, S.-O. Prix sacrifié 238.000 F. Valeur neuf 320.000 F. 954-68-80.

LE RAINCY quart. résidentiel BD DU MIDI
Appt gd stand. 5 pièces, cuis., 2 sanit., surf. 160 m2, 2 park. + ch. bonne av. wc-dche. Prix 495.000 F. - SOGEPA, 936-28-69.

ENGHIEN-LES-BAINS
BORD DE LAC, SPLENDIDE RESIDENCE DE PRESTIGE.
Livraison septembre.
DU STUDIO AU 6 PIECES avec immenses terrasses, garages voitures + bateau. DISTRIBUT. et DECORATION à votre goût. Résidence de classe inégalée en région parisienne. Reste quelques apartements.
PLAÇOR - 989-60-60

LUXUEUX
3 PIECES
92m2 + balcon : 385.000 F. Prix ferme et définitif.
« EVE » à La Défense sortie no 6 sur le circulaire.
Promogim - 775-85-37

BOUGIVAL dans résid. de stdg, 2e étage, 5 p. pr. 95m2, 5 min. S.N.C.F., 250.000 F. Affaire intéressante et urgente. T. 969-59-00.

GENTILLY part. vend 3/4 p. de stdg 79m2, balc., sans vis-à-vis. Tél. : 588-09-37, le soir.

20 km Paris Sud. Particul. vend 5 p. 120m2. Vue s/site classé dans résidence stdg. Petits imm. p. de t., parc 5 ha, pisc., chauf. 250.000 H. Téléph. : 901-14-44.

FONTENAY-aux-ROSES près du métro Robinson ds pet. résid. tr. calme, part. vd 2 p. 51m2, cuis., w.-c., s. de bns, chauf. cent. radiateur, cave, park., 145.000 F. Lib. août, T. 660-55-61, 10-13 h.

Province

Cannes B.-Californie, villa toit 4 p. 130m2+130m2 terras. gd liv. 3 ch., 2 bs, gar. V. MER 750.000 Croisette 2000 Tél. (93) 99-38-14.

CANNES. Californie, 4 P., dupl. 125 m2, 8e ét. Sud, imm. luxe, piscine, tennis. Prix 950.000 F. Agence Andrau, 1, r. des Belges. Téléphone : 38-28-93.

Cannes, ds lux. résid. av. parc, pisc., tenn., appt 3 P., 90 m2 + terras., cuis. éq., 2 bns, étage élevé, vue mer. Neves et Cie, rd-pt Duboys-d'Angers. 93-Cannes, 99-53-03 ; Paris, AUT. 20-00.

Cap d'Antibes, résid. gd luxe, pisc., 3/4 P., 100 m2 + 25 m2 terras., 2 bns, cave et garage. Prix : 400.000 F.
Cap d'Antibes, bord de mer, vue panor., 4/5 P., résid. gd luxe, pisc., parc 10.000 m2, terr. de jeux, gd garage et cave. Prix : 750.000 F. Cabinet PROTAT, F.N.A.I.M., 3, place de Gaulle, ANTIBES. Tél. : (93) 34-31-89.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir vous propose :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

CHAMPS-ELYSEES
11, RUE DE BERRI (7e étage)
TRES BEAU 6 PIECES 165 M2
TERRASSE 100 M2
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison immédiate
POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé
Parkings - Chambres de service
Prix ferme et définitif
Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

COLLINE
CHAILLOT
6-8, rue CHARDIN, reste : un 3 pièces et jardin un duplex 6 p. + terrasse. Sur place de 14 h. 30 à 18 h. 30. Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

« MONTROUGE 75 »
METRO A 200 M. EN 1976
DU STUDIO AU 4 P.
PX FERMES ET DEFINITIFS
Livraison décembre 1975
CONSTR. TRES SOIGNEE
Vis. appt type mardi, mercredi, jeudi, 15-19 h. ; samedi, 10-19 h. 199, AV. P.-BROSSOLETTE
Tél. : 734-16-99 et 253-61-61.

locations non meublées

Offre

MONTMORENCY villa 9 p., sal. de bns, gar, jardin, 2.200. Tél. : (45) 98-50-10.

Pptaire loue direct à particulier 5, rue du Helder. Tél. 523-21-73.

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
9, rue de Hanovre, Mo Opéra; 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles; 45, rue Héricart, Mo Dupleix.

Demande

CADRE ch. sans agence 4-5 p. Paris ou banl. Ouest. 577-70-61.

appartem. achat

Sté recherche à acheter appt près NATION. Tél. : 343-62-14.

URGT rech. 2 à 9 p. secteur résid. KIJOXSON LAB. 13-09.

fermettes

98 KM OUEST
fermette excell. état, 4 pièces, gren., amén., grange indép., E., El., jdin clos. 75.000 F, avec 15.000 F. comptant. SOMBIN, 9, r. Patenôtre RAMBOUILLET. Tél. : 483-10-37 ou 780-46-21.

FORET DE BELLEME
fermette excell. état, 3 gdes p., gren. am., dépend., E., El., Vue panoram. 1.800 m2 terr., 59.000, av. 12.000 cpt. SOMBIN, 21, rue de Paris, 61 Longny, 780-46-21.

villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club house, tennis
• 11 villas de 5 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 212.000 à 280.000 francs.
• PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 167.500 francs.
LIVRAISON JUILLET 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,67 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

LE TRAYAS. Ds domaine privé (2.000m2), villa neuve gd standing, 6 p., vue mer panoramiq. Terrasse circulaire. Px 900.000. — LA MERIDIENNE, 18, rue La Tour-Maubourg, 06400 CANNES, (Référ. 155.) Tél. 99-45-75.

CROISSY-SUR-SEINE Calme. VILLA parfait état, séj. dble, 3 chbres, bains, cuis. équipée, tt confort, gar. 2 voit., jardin. 375.000 F. Agence TERRASSE - 976-05-90.

CANNES Ouest résident., 100 m. plage, belle villa, 8 p., garage, maison de gardien, joli jardin 1.100m2. Vue mer imprenable. 840.000 F. AGENCE ANDRAU, 16, rue des Belges, T. 38-28-93.

30 km de Paris par autor. Ouest villa neuve, dispon. octobre, prox. gare, 30' St-Lazare, 4 p. cft, jdin privé boisé. Prix : 320.000 F. GRAVEY, 965-69-59.

AGENCE DELTA (F.N.A.I.M.), 30, av. Maizière. 06600 Antibes. Spécial. du Cap d'Antibes. Efficacité et discr. ass. (93) 34-21-00.

Exceptionnel arrière-pays CANNOIS, villa caractère 200m2 hab. Terr. 2.000m2. 950.000 F. LORRAINE AGCE, 43, bd Albert-Ier, 06-ANTIBES. Tél. (93) 34-44-68.

LE RAINCY. Très belle villa caract. 9 p. + sous-sol + pav. annex., gar. 2 voit., tout conft. Parc 1.600 m2, beaux arbres, pelouse. Tennis. — 224-79-52.

terrains

VESINET Résidentiel - 700 m RER. BEAU TERR. boisé, 1.400 m2, façade 35 m, toutes viabilités. - Agence de la TERRASSE - 976-05-90.

HAUTE-PROVENCE
A vendre terrain à bâtir 4,5 ha avec possibilité en parcelles. Vignes, bois chênes, élec., tout-à-l'égout, Midi, face au Luberon ensoleillé, alt. 400 m. BLACHON NOTAIRE. T. 34 CERESTE par MANOSQUE, HAUTE-PROVENCE ou MARSEILLE 62-74-43.

ALPES HAUTE PROVENCE
A 100 km de Cannes, à 15 km de piste ski Lure à 1 h. de Pra-Loup au lotissement de MALLEFOUGASSE
lots de terr., bois, viab., avec piscine, tennis, dans un parc de 25 hectares.
PRIX : 35.000 F. MARTY. 99, rue Paradis, Marseille. Tél. : (91) 37-41-90.

Part. vend tr. beau terr. 660m2 envir., façade 15 m., emplacem. résident., vue imprenable MEUDON - BELLEVUE. — 626-07-40.

viagers

Estimation gratuite - Discrétion
F. CRUZ 8, rue La Boétie 265-68-90

bureaux

MONTREUIL
BUREAUX NEUFS
5.000 M2 DIVISIBLES
en lots de 500 m2 et 355 m2.
330F LE M2 ANNUEL.
IMINCO. Téléph. : 256-35-50.

PARIS-XI. Location 350 F le m2 ou vente. Immeuble de 3.500m2 entièr. rénové et équipé. Libre. 225-66-10.

propriétés

80 km par autoroute Sud
A SAISIR
CAUSE MUTATION
sortie de gros bourg, tous commerces, Dr, pharmacien, la douceur de vivre dans le cadre d'un véritable parc 1 ha clos, arbres séculaires, belle maison de maître, entrée, salon, séjour, cuisine, 8 chbres, cave, chauf. cent., téléph. + communs, garage. Prix total : 393.000 F. Crédit fait par le vendeur. TEL. : (15) 38-65-22-92.

45 MINUTES PARIS
PARTICULIER VEND
SUPERBE PROPRIETE
500 m2 HABITABLES
dans parc entouré de murs 2,5 ha, tennis, etc.
Prix élevé justifié.
Pour renseig. : Tél. Hres burx. 645-68-84. Domicile : 438-91-43.

Part. vd 130 km Paris (Orne) petit pied-à-terre normand 3/4 p., cuis., sal., salle à mang., cab. toil., 2 chbres, eau, élect., sur beau terrain de 1 ha, avec arbres et bassin. Px 130.000 F. Tél. : 487-60-65, le soir ap. 19 h.

BERGERIE
+ 30 ha de bois forêt
ALPES HAUTE PROVENCE
Prix 190.000 F. MARTY
99, rue Paradis, Marseille.
Tél. : (91) 37-41-90.

Eure, 110 km. autor., Moulin 17e, hab. rest. tt cft, terr. 7.000m2. P. à p. T. : 270-09-32, ap. 19 h.

ARBOIS (Jura) maison avec jardin, 14 pièces, 11 chambres, av. lavabo et bidet, chauff. central, vue dégagée. Renseig. notices ZAMBONI, 23, rue de la Grande-Horloge, 47000 AGEN.

ENTRE NEVERS et MOULINS part. vd château gd caractère 14 p., pigeonnier, dépend., 5 ha. Tél. : Paris, 757-17-01.

ANGIVILLERS (Oise), 83 km. Paris : part. vend ppté excellent état, 7 p. pp, tt cft, gd calme, 2.000 m2 clos. Téléph. 458-28-46.

Proxim. TOULOUSE, vends gde mais. de maître, bel. sit., libre, avec 45 ha affermés. Rap. 3 %. Ecr. no 8.829, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VALLEE EURE, 60 KM. PARIS, prox. forêt doman. Propriété en équerre, bel. sal. séjour, cuis., 3 ch., s. de b., w.-c., ch. cl. gdes poss. ds gren. et dép., cave voûtée, gar. 5.000m2 spl. terr. vue dégagée. 320.000. AVIS, 23, rue Harleville. Tél. 15 (37) 23-02-29 Maintenon ou 278-02-49.

locaux commerciaux

PLACE DE L'OPERA
ADRESSE DE PRESTIGE
CESSION BAIL 35m2 boutique, entresol / duplex, sous-sol. Tél. : 270-98-86.

MONTLUÇON (Allier) ds artère principale, vends maison 6 p. + magasin tous commerces. Rez-de-chaussée 85m2. Ecr. No 3.635, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées

Offre

Mo DENFERT-ROCHEREAU
Duplex, 7-8e étg., plein ciel, liv. 3 chb., 2 bs, terrasse, tél., immeuble réct. 700-64-70.

11e. Mo REPUBLIQUE. Studio, conft, ascens., ch. c., cuis., bains. 660 F c.c. - 236-27-42.

Propriétaire loue grand studio, tt cft, dans imm. récent (6e), loyer mens. 1.200 F+200 F ch. Tél. : 522-06-54.

Direct. s/Esplanade Invalides. Splendide 6 P., 190 m2, tél., 5.000 F + ch. - 555-43-59.

Demande

CENTRE PARIS recherche 2 p., cuis., s. bs. Part. à part. Ecr. à 6.979, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bureaux

XVIe, RUE BELLES-FEUILLES R.-de-C. s/rue, 3 burx meublés, 4 lgs, 3.500 mens. CC. 357-53-63.

General Electric Company dispose, Asnières, libre à la vente ou location, 1.000 m2 de bureaux. Conditions intéressant. Téléphone : 791-44-44, P. 4211.

PROPRIETAIRE
loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf. - Tél. 758-12-40.

Locations sans pas-de-porte
1 à 20 BURX - Tous quartiers A.M. - 293-45-55 + 822-19-10.

VANVES
Immeuble neuf à louer 1.500 m2 Div. par niveau de 300 m2 Tél. Park. Loyer intéressant.
BOURDAIS Bureaumatique **CAR. 11-89**

AVENUE ITALIE
BUREAUX 515 M2 +
DEPOT 180 M2
BUREAUX 220 M2
IMINCO - Tél. : 256-35-50

A LOUER
A LA COURNEUVE
BUREAUX
Tél. : 260-42-90 + 44-90.

locaux commerciaux

JOUY-EN-JOSAS. Proxim. Z.I. Vélizy, locx profess. à louer
100 à 200 m2 divisibles
Cadre exceptionn. Parc Panorama - 946-20-02.

Société activité automobile rech. DROIT AU BAIL 500 m2 environ de plain-pied, minim. 18 voit. en poste travail + voie de circulation. Magasin et entrée voitures directement sur rue d'accès aisé facilement repérable - 16e - 17e
SECTEUR PTE MAILLOT
Env. ttes propos. à Me Delesalle not., 1, r. de Metz. PARIS-10e.

viagers

ST-GERMAIN-EN-LAYE, près parc, lib. appt 4 p. 100m2, 55.000 cpt, 2.200 rente. Lodel, 700-00-99.

Vendez rapidement en viager. Expertise gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL, 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS (11e).

châteaux

Important CHATEAU XV... Gd cft, poss. hôtel., F... ET MANOIRS DE FR... Les Nétumières. - 35500 ... Téléphone : (99) 75-2...

domaines

Partic. vend domaine, ... Nord AIX-EN-PROVENCE ... prenant 51 ha de terres ... d'un seul tenant, arros... une source naturelle, ma... maître, mas d'habitation ... gerie, dépendances, han... stockage, etc. + 1.200m2 ... Ecrire sous le no T 71.3... REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, P...

terrains

Exceptionnel. Particulier terr. 18.000 m2, 7 km. ce... Rennes, cadre très ag... viabil. Téléphone : le 3... à Rennes.

hôtels-part...

Part. ach. mais. caract., 150 m2 min. + jardin ... dans Paris, préf. rive g... Téléphone : KLE. 29-...

villégiature

Particul. loue juillet, août... tembre, maison campag... 110 km. Paris autor. Oues... dure forêt Senonches, cal... cft, jardin. — Tél. : 331-...

JUILLET et SEPTEMBRE ... de mer. Villa neuve 5 p.... conft, 8 person. Juillet 3.5... 1er au 15 septembre 2.0... Téléph. 735-94-55.

YVOIRE, 74140 DOUVAI... Bord lac de Genève ... à louer juillet 3.500 F ... 6 pièces, grand parc ... Ecr. à 6.970, « le Monde » ... 5, r. des Italiens, 75427 Pa...

Golfe Gênes, ds pinède, ... mer, 3 p., cuis., s. bs, tt ... PANDOLFI, chem. des P... L'ETANG-LA-VILLE. ...

Pour juillet, 33-Andernos, ... d'Arcachon, P/P loue villa ... conft, dans jardin boisé, ... séjour, 2 chbres, cuisine, ... d'eau, w.-c., garage. ... après 19 heures : 781-...

HYERES. Loue belle v... chambres, grand séjour, ... rasse ombragée, vue mer ... nède privée. Juillet 4.500 ... tembre 2.000. Tél. (20) 75...

JUSTICE

En Alsace et en Moselle

Aenaces sur le « droit local »

s milieux judiciaires de la ille, du Bas-Rhin et du Haut- sont actuellement divisés une question de procédure. rait, en effet, envisagé d'abro- le code de procédure civile correspondant à la législa- civile particulière à ces trois rtements « recouvrés », pour mplacer par le code de procé- civile de « l'intérieur ».

mexée par les Allemands de à 1918, cette région a été d'une législation nouvelle piration allemande. Au len- ain de la victoire, quand les ions se furent apaisées, on endit compte que ces lois s allemandes étaient plus ernes que le droit français ien des domaines. Le mérite arlement de cette époque fut econnaître, avec bon sens, la riorité de cette législation. ssi, lorsqu'en 1924 on décida roduire les lois françaises les trois départements recou- , le Parlement laissa subsister rses dispositions législatives es. Ainsi naquit ce qu'on lle, en Alsace et en Moselle, roit local, par opposition au général. Alsaciens et Mosel- sont très attachés à cette lation, qui fait maintenant le des particularismes régio- chers aux amateurs de entralisation. De fait, ce droit l comporte quelques avantages négligeables ; par exemple, code de sécurité sociale plus ntageux, la non-vénalité des rges de notaires et d'huis- s de justice, l'organisation de mbres commerciales et de seils de prud'hommes présidés un magistrat professionnel, Livre foncier, une réglementation plus « écologique » de la chasse et de la pêche, etc. Cela va jusqu'aux petits avantages du régime concordataire — toujours en vigueur, — qui leur octroie deux jours de congé supplémentaires, le Vendredi saint et le lendemain de Noël.

Pour l'instant, il n'est seulement question que d'échanger la procédure locale contre la procédure civile de la « vieille France ». « *Cette dernière*, rappellent les partisans de l'unification, *emprunte d'ailleurs beaucoup de dispositions au code local.* » Il est vrai qu'une commission d'harmonisation de la procédure civile mise en place en 1972 par M. René Pleven et composée de juristes locaux et de juristes de la chancellerie a été chargée d'élaborer les amendements nécessaires. « *Mais quelle suite sera donnée à ces amendements ?* », s'interrogent les procéduriers alsaciens et mosellans, non sans une certaine appréhension. Dans un premier temps, ils ont demandé à ce que l'échéance du 1er janvier 1976 prévue pour le changement de code soit reportée au moins jusqu'au 1er janvier 1977. Ils souhaitent, en outre, dans un but de concertation, être en possession des projets de texte avant d'être mis devant le fait accompli.

De leur côté, les parlementaires d'Alsace et de Moselle se tiennent sur leurs gardes : « *Il n'est pas interdit de penser que les objectifs techniques qui ont animé la commission d'harmonisation pourraient ne pas correspondre à certaines considérations politiques.* » « *En notre qualité de représentants des populations alsacienne et lorraine nous nous interrogeons sur la réaction que serait susceptible de provoquer, dans un domaine aussi particulier, une mesure qui est évidemment à l'opposé de l'idée régionaliste* ».

L'ACCIDENT AÉRIEN DE NOIRÉTABLE : JUGEMENT LE 9 JUILLET

'accident du Viscount d'Air er, qui s'était écrasé près de rétable, dans la Loire, le octobre 1972 — il y avait eu rante morts, — a été évoqué, mercredi 18 juin, devant la mière chambre civile du tri- nal de grande instance de rmont-Ferrand.

a défense a expliqué que les estigations menées dans le re de l'information pénale ont élé que des lignes électriques ès haute tension avaient pro- ié un phénomène de fausse e, qui aurait « affolé » le -compas du Viscount au age à la verticale des lignes riques. Air Inter a donc sé une demande de sursis à er. Si cela était vérifié, la *ute inexcusable* » de l'équi- invoquée par les quarante- familles requérantes, ne rrait être retenue, et les famil- des victimes n'obtiendraient le même montant d'indemni- on.

es avocats des parties civiles testent cette interprétation, ant valoir que, même si la ité de cette « *fausse balise* » t démontrée, l'équipage aurait s'étonner de survoler un point repère avec trois minutes ance sur son horaire.

e jugement sera rendu le credi 9 juillet.

Me Victor Rochenoir a com- cé, le 17 juin, une grève de aim à la prison de la Santé tenter d'obtenir sa mise en té conditionnelle et de pouvoir paraître librement au procès Patrimoine foncier où il est enu. Condamné à trois ans prisonnement dont dix-huit avec sursis, dans l'affaire a Garantie foncière, il avait é présenter spontanément à prison le 27 mai dernier, en ndant l'arrêt de la Cour de ation sur son pourvoi. Celui- été rejeté le 5 juin (*le Monde* juin). Depuis, Me Rochenoir sait de comparaître devant la ème chambre correction- .

La chambre correctionnelle ribunal de grande instance de as a fixé au 11 juillet pro- n la date du jugement dans aire d'homicide involontaire oché à trois médecins de la que Pasteur, à Grange-lès- nce (Ardèche), qui participè- entre le 20 et le 21 octobre à l'accouchement de Mme iele Hardy, morte des suites cette opération, ainsi que le nd des jumeaux qu'elle devait re au monde (*le Monde* du uin).

Nice : non-lieu dans une ire d'escroquerie. — M. Pal- , juge d'instruction à Nice, t de rendre une ordonnance non-lieu après une plainte en oquerie déposée par M. André lin contre un promoteur im- ilier niçois, M. Maurice Pa- i.

Deux notaires condamnés détournement de fonds. — Philippe Gaussorgues, ante-deux ans, et François art, quarante-huit ans, notai- ont été respectivement lamnés, par les cours d'assi- du Gard et du Puy-de-Dôme, it ans de réclusion criminelle cinq ans d'emprisonnement, deux avec sursis. Le premier, en maire de Vézénobres, était isé d'avoir détourné quelque illions de francs au préju- d'environ deux cents clients. econd, ancien président de la nbre des notaires du Puy-de- ie, était inculpé d'abus de iance qualifié pour avoir dé- né 4 millions de francs.

Le procès du Patrimoine foncier

« JE FAISAIS ENTIÈREMENT CONFIANCE »

[La onzième chambre correctionnelle de Paris a commencé, depuis deux audiences, le difficile examen des relations entre les différentes sociétés « satellites » du Patrimoine foncier. L'analyse de ce système complexe, échafaudé par M. Claude Lipsky, porte actuellement sur les activités de la société Europierre. Celle-ci, acquise en 1970 par M. Lipsky, puis cédée au groupe du Patrimoine foncier, devait servir à remplacer l'intervention des Etablissements Kaufmann, dirigés par M. Georges-Walter Huc, qui jouaient le rôle de marchand de biens pour le compte du Patrimoine foncier, c'est-à-dire qu'elle devait avoir pour mission d'acheter des immeubles, les remettre en état et en gérer les locations.

Mais Europierre, comme d'autres « sociétés tampons », semble avoir surtout servi à d'importants et fructueux transferts de fonds. « J'ai vu circuler des chèques considérables, a déclaré M. Jean Lachenaud, président-directeur général d'Europierre, mais je n'ai jamais su à quoi cela correspondait. » Près de 780 000 francs auraient été détournés dans cette affaire. M. Lachenaud, qui est inculpé, paraît vraiment surpris de l'utilisation qui a été faite de « sa » société et se contente de déclarer : « Je faisais entièrement confiance. » Une phrase que l'on ne cesse d'entendre depuis l'ouverture de ce procès.]

F. C.

FAITS DIVERS

A Strasbourg

La police dément qu'un député danois ait été maltraité dans un commissariat

Un député social-démocrate danois, membre du Parlement européen, M. Knut Nielsen, affirme avoir été, au cours d'un séjour à Strasbourg, arrêté et maltraité par la police française. Les faits rapportés par l'épouse de M. Nielsen se seraient déroulés dans la soirée du mardi 17 juin. M. Knut Nielsen, qui se trouvait dans un cabaret de la ville avec trois de ses compatriotes, n'aurait pas pu présenter, lors d'un contrôle de police, son passeport, qu'il avait oublié à son hôtel.

Alors qu'il proposait d'aller le chercher, les policiers strasbourgeois auraient refusé, arrêtant et conduisant tout le groupe au commissariat où, selon le parlementaire, lui-même aurait été giflé à plusieurs reprises cependant que les trois fonctionnaires danois, dont une femme, qui l'accompagnaient auraient, eux, été frappés à coups de pied avant d'être relâchés trois heures plus tard.

Le contrôleur général Toussaint Mordini, directeur départemental des polices urbaines du Bas-Rhin et commissaire central de Strasbourg, donnait, mercredi 18 juin, une version totalement différente des faits. Selon lui, M. Nielsen et ses compagnons ont bien été l'objet, mardi 17 juin, d'un contrôle de police « *de routine* » dans un cabaret de la ville. Mais c'est pour « *avoir refusé de montrer ses papiers d'identité en se prévalant de son état de parlementaire* » et aussi parce que « *ses compagnons avaient tenu des propos déplacés sur le manque de démocratie en France* » que M. Nielsen et ses compatriotes ont été conduits au commissariat aux fin de vérification d'identité.

Selon M. Mordini, à aucun moment « *il n'y a eu de violence, et aucun fait ne s'est produit qui puisse justifier, à moins d'être de mauvaise foi, le dépôt d'une plainte par le parlementaire danois, qui, comme ses compagnons, a été immédiatement relâché lorsqu'il a accepté, au commissariat, de faire la preuve de son identité* ».

Selon Mme Nielsen, cependant, son mari a demandé au président du Parlement européen, M. Georges Spenale, ainsi qu'à l'ambassadeur du Danemark à Paris de protester énergiquement auprès du ministère français de l'intérieur.

A Bruxelles

L'AMBASSADEUR DU MALI EST TUÉ DE DEUX COUPS DE FUSIL PAR SON CHAUFFEUR

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Pour des raisons encore inconnues, l'ambassadeur du Mali en Belgique, M. Alioumde Sissoko, cinquante-deux ans, a été tué, mercredi 18 juin, par son chauffeur, M. Queita Kaliffa, âgé de trente-deux ans.

Peu après midi, le chauffeur, qui était depuis longtemps au service du diplomate, a pénétré dans les locaux de l'ambassade armé d'un fusil de chasse. Il est entré dans le bureau de M. Sissoko et a tiré deux coups de feu. Touché à bout portant, le diplomate a été tué sur le coup. Le meurtrier a aussitôt tenté de mettre fin à ses jours en se tirant une balle dans le ventre. Tout indique qu'il ne s'agit pas d'un crime politique.

[M. Sissoko était le doyen des ambassadeurs africains auprès de la Communauté européenne, et il avait joué à ce titre un rôle important dans les négociations avec les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui ont abouti à la convention de Lomé. Il avait commencé sa carrière politique alors que la France administrait encore le Mali.

M. Sissoko a été successivement conseiller territorial du Soudan français, puis membre du Comité constitutionnel en 1958, député de la République soudanaise de 1958 à 1960. Il a été vice-président de l'Assemblée nationale du Mali de 1960 à 1968. Depuis cette date, il était également vice-président de la Banque de développement du Mali.

M. Sissoko avait été accrédité comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en Belgique et comme chef de mission du Mali auprès de la C.E.E., le 22 octobre 1968. — P.D.V.]

La lutte contre la drogue

UN IMPORTANT TRAFIQUANT EST ARRÊTÉ A MARSEILLE

(De notre correspondant.)

Marseille. — Les inspecteurs de la brigade des stupéfiants du service régional de police judiciaire de Marseille ont arrêté, mercredi 18 juin, M. Toussaint Astolfi, cinquante-deux ans, un trafiquant considéré comme l'un des « gros bonnets » de la drogue et comme l'un des principaux responsables de la filière qui, du Proche-Orient aux Etats-Unis, transite par Marseille.

Toussaint Astolfi, ancien patron de bar, a été arrêté dans une villa de Septèmes, au nord de Marseille. Il était recherché depuis sa condamnation à vingt ans de prison, lors du procès du *Caprice-des-Temps*, du nom du bateau de Marcel Boucan, arraisonné au large de l'île du Levant, le 29 février 1972 alors qu'il transportait 425 kilos d'héroïne dissimulés dans un double fond de la coque.

● *Homonymie.* — M. René Galtier, professeur de lettres à l'Ecole nationale de chimie, physique et biologie de Paris, domicilié 14, rue Aristide-Briand à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), nous prie d'indiquer qu'il n'a rien de commun — ainsi que ses frères, Jean et Jacques Galtier — avec M. Galtier, mis en cause dans l'article intitulé : « Ces milices qui n'existent pas », paru dans *le Monde* du 14 juin.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

Une proposition du préfet

MILLE LOGEMENTS RESTAURÉS PAR LES H.L.M.

Le préfet va proposer au Conseil de Paris un programme de restauration de mille logements anciens qui serait confié aux organismes H.L.M. Pour venir en aide à ces opérations expérimentales, la Ville de Paris prendrait en charge une partie des annuités d'emprunts contractés par l'Office H.L.M. auprès de la Caisse des prêts.

Une aide financière de la Caisse des prêts peut être accordée aux offices pour leur permettre soit d'acquérir les immeubles à réhabiliter, soit de les louer quand ils appartiennent aux collectivités locales. Le total du coût d'acquisition et du montant des travaux ne peut dépasser un prix de référence fixé à 120 % du prix-plafond de la construction neuve. En cas d'immeubles faisant l'objet d'un bail, le montant des travaux ne peut dépasser 60 % du prix-plafond de la construction neuve.

« *Ce dispositif*, précise le mémoire préfectoral, *reste trop restrictif du fait des prix-plafond imposés qui ne permettent pas de couvrir la charge de l'acquisition foncière et les travaux. Aucune réalisation n'a donc pu être faite sur ces bases dans la Ville de Paris.* » Aussi le préfet propose-t-il de porter en cas d'acquisition de 120 à 200 % le prix-plafond. L'aide de la Caisse des prêts aux organismes H.L.M. pourrait être accordée en se référant à ce prix majoré. Pour les immeubles loués, le montant des travaux de restauration pourrait *trictif du fait des prix-plafonds* les prêts étant consentis sur ce montant majoré.

La prise en charge des annuités d'emprunt demandées à la Ville de Paris s'élèverait à 1 650 000 francs dans l'hypothèse d'un programme partagé par moitié entre les acquisitions et les locations.

ENVIRONNEMENT

LE PRIX DE L'INSTITUT DE LA VIE (300 000 F) A DEUX ÉCOLOGISTES AMÉRICAINS.

Le prix de l'Institut de la Vie (Fondation Electricité de France) sur l'environnement, d'un montant de 300 000 francs, a été remis pour 1974 à deux frères américains, MM. Eugène Pleasants Odum, et Howard Thomas Odum, lors d'une cérémonie le mercredi 18 juin.

La fondation entend aussi récompenser des chercheurs qui ont élaboré et perfectionné des écosystèmes expérimentaux, et permis d'améliorer les moyens de lutte et de prévention contre les nuisances.

[Agé de soixante-deux ans, Eugène P. Odum, qui exerce actuellement à l'université de Georgie, est docteur ès sciences (écologie, ornithologie) de l'université de l'Illinois. Il a été professeur de l'université de Georgie, puis directeur de l'institut d'écologie, en 1961. Ses études et travaux ont porté, notamment, sur les principes généraux de l'écologie, l'écologie marine et des rayonnements. Il est membre de l'Académie nationale des sciences.

Howard T. Odum, âgé de cinquante et un ans, est docteur ès sciences zoologiques de l'université Yale, et exerce actuellement à l'université de Floride. Ses travaux ont porté sur l'écologie, les estuaires, les forêts humides, la simulation par analogie, et la théorie générale des systèmes. Il est membre de l'Académie nationale des sciences.]

A PROPOS DE...

Les journées d'études Bâtir avec le soleil

Cinquante mille maisons solaires dans dix ans ?

Mille maisons solaires en chantier d'ici un an, puis, à raison de cinq mille de plus chaque année, un rythme de construction de cinquante mille logements utilisant l'énergie solaire en 1985, c'est ce qu'a annoncé M. Jean-Claude Colli, délégué aux énergies nouvelles, à la fin des deux journées d'études intitulées Bâtir avec le soleil, organisées par l'Institut de l'environnement, les 17 et 18 juin à Paris.

Si les projets et réalisations présentés prouvent que l'énergie solaire est techniquement utilisable, le débat entre chercheurs et représentants des administrations a prouvé que, trop souvent, ces partenaires ne parlent pas le même langage. M. Colli aura fort à faire non pour convaincre le public et les architectes, mais les techniciens des administrations et des grandes entreprises publiques.

Architectes, représentants des écoles d'architectures et chercheurs, soucieux d'utiliser les sources d'énergie les moins polluantes, s'étaient donné rendez-vous pendant deux jours pour harmoniser la construction d'immeubles et le déploiement de capteurs solaires. Pourtant, c'est essentiellement de technique qu'il a été question : celle des capteurs d'énergie.

D'un côté, on trouve actuellement sur le marché des capteurs perfectionnés, élevant la température de plusieurs dizaines de degrés, mais nécessitant un outillage perfectionné, de l'autre, des capteurs rudimentaires, moins puissants mais d'un coût si faible qu'il rend l'énergie solaire accessible aux bourses les plus modestes.

On a ainsi présenté la maison (malheureusement inachevée) de l'ingénieur Bernard Chabot et de l'architecte Peter Rawstorne. Située en Haute-Provence, elle combine toutes les sources d'énergie primaires possibles. On a parlé aussi du capteur solaire « bon marché » réalisé par le Toulousain Alain Liebard, pour une maison construite dans le Gers. Un appareil de 30 mètres carrés y élève la température de 1 mètre cube d'eau de 25 degrés en une heure.

Quant aux projets, ils ne manquent pas : chauffage d'une école à Carbonne (Haute-Garonne), de quinze logements expérimentaux lancés par le conseil régional de Provence-Côte d'Azur, maison dont la réserve d'eau chaude pourrait être le pilier central, conçue par l'architecte G. Alexandroff.

La seule fausse note de ces deux journées, pendant lesquelles la technique a permis aux bâtisseurs de demain de rêver à une société moins polluée, fut le débat. Sur le thème des « chances et limites de l'utilisation de l'énergie solaire dans les constructions », architectes, écologistes et représentants des ministères de l'équipement, de l'industrie, de l'E.D.F. et des offices des H.L.M. ne se sont pas affrontés. Ils ont dialogué sans se comprendre. Pour les premiers, l'énergie solaire est la solution permettant à chaque foyer, à chaque groupe de logements, de vivre en toute indépendance énergétique. Elle permet donc d'écarter le recours aux grosses unités énergétiques (type nucléaire), de déconcentrer les habitations, de donner davantage d'autonomie aux citoyens, d'adapter l'énergie aux besoins locaux... Pour les administrations, et pour E.D.F. en particulier, cela n'est pas pensable. L'énergie doit rester une production de masse. Seul M. Jean-Claude Colli apporta quelque espoir en prédisant un important développement des habitations solaires. Et cela même si l'énergie solaire reste à court terme un simple moyen de chauffage, même si les services publics qu'il doit coordonner restent fort sceptiques et même si son budget 1975 n'est que de 80 millions de francs...

Faits et projets

Circulation

● LES BELGES CONTRE L'ALCOOL. — Le taux d'alcoolémie autorisé en Belgique pour les automobilistes sera à partir du 1er juillet prochain de 0,8 gramme pour mille, alors que jusqu'à maintenant il était de 1,5 gramme. Chaque fois que l'épreuve de l'alcootest aura été positive, l'automobiliste belge devra subir une prise de sang, même s'il n'a pas provoqué d'accident, et son permis de conduire sera suspendu pour une durée de six heures au moins, le temps de calculer exactement son taux d'alcoolémie. En cas d'accident, le permis de conduire sera immédiatement retiré. *(A.F.P.)*

Environnement

● DIRECTION E.D.F. OCCUPÉE. — Une vingtaine de membres de groupements écologistes ont occupé la direction de l'E.D.F. à Mulhouse dans l'après-midi du mercredi 18 juin. Ils entendaient protester ainsi contre le refus de l'E.D.F. d'accepter une interruption des travaux de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin). Après avoir distribué des tracts aux employés et aux visiteurs, les manifestants se sont retirés à l'heure de fermeture des bureaux. — *(Corresp.)*

Paris

● LE MINISTERE DES FINANCES QUAI BRANLY. — Critiquant le projet du ministère des finances de s'installer quai Branly (*le Monde* du 20 décembre 1974), quinze associations du 7e arrondissement se sont groupées au sein d'un collectif. Elles s'opposent à la construction de bureaux sur ce terrain de 5 hectares, et proposent la réalisation d'espaces verts, de logements sociaux et d'équipements publics. Rappelons que le Conseil de Paris, par une délibération du 28 novembre 1974, a « désapprouvé la construction du ministère des finances quai Branly. (Collectif des associations, 7, rue Jean-Nicot 75007.)

Transports

● AUGENTATION DES TARIFS DU FRET AERIEN. — L'Association du transport aérien international (IATA), réunie à Nice, vient de réviser la structure tarifaire et le niveau des barèmes applicables au fret. Ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er octobre prochain — le 1er septembre sur l'Atlantique nord — et le resteront jusqu'au 30 septembre 1977. Selon les régions et les réseaux, la majoration des barèmes varie de 0 à 15 %. L'augmentation moyenne se situe autour de 5 à 8 %.

● LE PRESIDENT DE T.W.A. DEMISSIONNE. — M. Forwood Wiser, président de la compagnie américaine T.W.A. et M. Blaine Cooke, vice-président chargé des ventes ont démissionné de leurs fonctions. Cette mesure a pris effet immédiatement. La compagnie est dans une situation financière très précaire. Elle a perdu 88,6 millions de dollars (350 millions de francs) pendant les cinq premiers mois de 1975, contre 43,9 millions pendant la même période de l'an dernier.

● LE RAIL ESPAGNOL AU GABARIT EUROPEEN. — Un protocole d'accord pour l'extension de la voie ferrée française Cerbère-Port-Bou jusqu'à Figueras, en Espagne, vient d'être signé à Madrid par M. Antonio Valdes, ministre espagnol des travaux publics, et M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports. Il s'agit de mettre la voie espagnole (1,67 mètre d'écartement des voies) au gabarit européen (1,44 mètre). Ce projet devrait être réalisé en 1978. La S.N.C.F. et les chemins de fer espagnols disposeront ainsi à Figueras, à 30 kilomètres de la frontière, de vastes zones de transit pour traiter les marchandises alors qu'elles étaient à l'étroit à Port-Bou.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

LE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La commission Granger préconise une double réforme :

extension progressive des cotisations à la totalité des salaires et à la valeur ajoutée

Pour réduire les inégalités sociales, faciliter la création d'emplois et alléger les charges des entreprises dites de main-d'œuvre, la commission, constituée par le ministère du travail en février, et présidée par M. Granger, conseiller à la Cour des comptes, préconise, en termes prudents et sur la base d'une solide étude économique, une double réforme du financement de la Sécurité sociale.

La commission présente au gouvernement trois solutions et donne sa préférence à la troisième, celle qui consisterait à élargi le financement de la Sécurité sociale, à la *fois par* un « déplafonnement » des cotisations patronales et par la création d'une nouvelle cotisation sur tous les éléments d'exploitation des entreprises.

Le ministère du travail, qui ne souhaitait pas rendre public ce document, prépare cependant une réforme, comme le Parlement le lui avait demandé. Un projet pourrait être déposé cet automne, au plus tard au printemps 1976. Il aurait pour objectif, non seulement de répondre aux vœux de la commission, mais de résoudre de manière plus globale les problèmes financiers d'une Sécurité sociale qui commence à pâtir, par un déficit *croissant*, de la *crise* économique.

Dès le début du rapport, les membres de la commission Granger abordent avec une franchise que renforcent des études chiffrées la délicate question des finances de la Sécurité sociale et dressent un bilan qui s'avère négatif du système actuel.

Quatre séries d'observations rendent nécessaire une refonte de la Sécurité sociale.

● Outre l'assèchement progressif de la trésorerie qui pourrait, dans quelques mois, devenir dramatique, outre encore les prévisions pour le VIIe Plan qui « *en toute hypothèse* » démontrent que cette institution « *connaîtra un besoin financier non négligeable* », la généralisation d'ici à 1978 de la Sécurité sociale à tous les Français et l'alignement des régimes spéciaux — notamment ceux des travailleurs indépendants — sur le régime général nécessitent une réforme.

● L'appel à des cotisations, basées sur les salaires dans la limite d'un plafond, provoque des distorsions graves qui freinent la création d'emplois, encourage le recours aux heures supplémentaires et pénalisent les postes où sont employés des ouvriers manuels (pour un employeur les charges sociales, à l'exclusion des accidents du travail, représentent 20,1 % du salaire d'un employé, mais 27,9 % de celui d'un ouvrier).

● Un tel système est, en outre, « *anti-redistributif* » dans la mesure où il privilégie les exploitants agricoles et les cadres supérieurs au détriment des ouvriers et frappe plus lourdement à la fois les salariés à faible revenu et les ménages si les deux époux travaillent (1).

● Enfin, le recours à des cotisations salariales *favorise les entreprises* très *mécanisées* ou à « *matière grise* » et gêne celles qui sont obligées, en raison de leur production, de faire appel à une main-d'œuvre importante.

Une réforme du financement est donc souhaitable et « *peut se justifier dans la mesure où elle apporterait une contribution modeste mais réelle à la solution de ces très importants problèmes* ».

Une première modification consisterait à élargir la cotisation patronale d'assurance maladie en basant son calcul sur la totalité des salaires et non plus comme c'est le cas actuellement sur un salaire plafonné, à l'exception de deux points.

Faible incidence sur les prix

Des études qui ont été menées par les services des Finances montrent qu'un « *déplafonnement* » aurait une incidence réduite sur les prix, surtout si cette mesure est « compensée » par une réduction du taux des cotisations, comme le préconise la commission. L'obstacle étant plutôt d'ordre politique, puisque la C.G.C. et le C.N.P.F. sont opposés à cette modification, la commission propose un déplafonnement limité, à compter du *1er janvier 1976* : 1,5 point au minimum, de préférence 3 points et au maximum 4,5 points. En outre, le rapport propose, pour donner aux cadres un motif d'apaisement, une méthode plus souple d'accroissement annuel du plafond.

Une deuxième modification est avancée, à la place de la première. Il s'agirait de remplacer une partie des cotisations au régime d'allocations familiales, qui sont basées sur les salaires, par une nouvelle cotisation assise sur la valeur ajoutée, c'est-à-dire sur les salaires mais aussi les charges sociales, les amortissements, les bénéfices, etc. Là encore, des études des Finances démontrent qu'une telle réforme aurait peu d'effet sur l'économie et les prix. D'où la proposition *d'un transfert de points de cotisation* : 3 au minimum, 5 au maximum.

Tout en utilisant un vocabulaire très prudent, la commission semble cependant pencher pour une troisième voie : celle qui consisterait à la fois à déplafonner et à élargir le système des cotisations à d'autres éléments que le salaire. Cette troisième proposition, qui permettrait « *une plus large adhésion des partenaires sociaux* », a de nombreux autres intérêts : « *combiner les avantages des deux premières solutions* » en réduisant à la fois les inégalités sociales et les distorsions dans la concurrence entre les firmes, mais aussi « *atténuer les pénalisations* » que créeraient l'une ou l'autre formule et, enfin, dégager des ressources supplémentaires pour une Sécurité sociale en *déséquilibre croissant*.

En dépit des divergences et des hésitations au sein du gouvernement sur ces projets, le ministère du travail a reçu le feu vert pour préparer une réforme. Le refus de publier le rapport Granger — qui a été divulgué par des voies détournées — demeure cependant inquiétant : toutes les organisations syndicales et professionnelles qui ont donné un avis à M. Granger, mais aussi tous les Français, ont le droit d'être informés sur des propositions qui sont souhaitées depuis des années et qui, bien que « *limitées, n'en auraient pas moins un impact important et une signification profonde* ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Par rapport aux ressources des ménages, le prix des cotisations totales (employeurs et salariés) représente 5 % des ressources des exploitants agricoles, 16,6 % pour les cadres supérieurs, 26 % pour les ouvriers ; elle représente aussi 36,5 % d'un salaire mensuel de 1 000 francs et seulement 10 % d'un traitement de 10 000 francs.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

LES TROIS PRINCIPALES DEMANDES DES LADS ONT ÉTÉ ACCEPTÉES PAR LES ENTRAINEURS

Après plus de dix heures de discussion, les négociations engagées mercredi 18 juin à la préfecture de Beauvais (Oise) entre les entraîneurs de chevaux de galop et les délégués du syndicat C. G. T. des lads ont abouti à un accord.

Les trois revendications essentielles présentées par les garçons d'écurie ont été accepées par leurs employers : les mesures de licenciement décidées après les incidents du dimanche 15 juin sur l'hippodrome de Chantilly sont annulées ; une classification en trois catégories, selon la qualification professionnelle des lads, est décidée, les salaires variant entre 8,76 et 9,27 francs l'heure (au lieu d'un maximum de 9 francs actuellement) ; enfin, chaque lad n'aura à s'occuper chaque jour que *de trois chevaux. Au cas où* ce quota maximum serait dépassé, entraîneurs et lads sont convenus d'un système de primes à déterminer au sein de chaque écurie.

Il reste maintenant à savoir si l'application de ces accords de Beauvais dans l'ensemble des écuries de course se fera aussi rapidement que les accords eux-mêmes.

SYNDICATS

« LA C.G.C. FERA FACE A UNE OPÉRATION DE SCISSION » déclare M. Charpentié

« *Le président de la C.G.C. doit être élu dans la légalité. La C.G.C. fera face à une opération de scission* », a déclaré, le 18 juin, à Antenne 2, M. Yvan Charpentié (chimie), l'un des candidats à la présidence de la C.G.C.

Le tribunal de Paris doit statuer sur la légalité du congrès de la *C.G.C.* convoqué *le 27* juin, en précisant les modalités de la répartition des mandats entre les délégués. M. Charpentié a ajouté qu'il « *se soumettrait à un vote démocratique correspondant aux décisions du tribunal* », étant certain d'un résultat favorable.

Il a exprimé la crainte que son principal concurrent, M. Jean Menu (actuel secrétaire général), et ses partisans tentent une opération de scission, en préparant un éventuel « contre-congrès » avec des « *éléments extérieurs* », désignant ainsi l'U.C.T., Union des cadres et techniciens, organisation issue de la C.G.C.

● « *LA C.F.T.C. devient de plus en plus un pôle de ralliement pour les travailleurs qui rejettent toute politisation et tout monopole* », a déclaré le 18 juin, au cours d'un déjeuner de presse, M. Jean Bornard, secrétaire général de la centrale chrétienne. Il a cité les ralliements récents à sa confédération de *la Confédération générale des syndicats indépendants du* syndicat C.F.D.T. du Crédit *mutuel d'Alsace (sept cents personnes) et de plusieurs* centaines d'adhérents du syndicat C.F.D.T. du ministère des anciens combattants.

FISCALITÉ

La chambre de commerce de Paris s'inqui[ète] du projet de taxation des plus-values

M. Monguilan, président de chambre à la Cour de cassation, remettra, le 30 juin prochain à M. Fourcade, le rapport que la commission qu'il préside est en train de rédiger sur l'imposition des plus-values.

La chambre de commerce s'est elle-même penchée sur le sujet et, au vu d'un rapport établi par sa commission fiscale, a publié un long communiqué, dont nous donnons ci-dessous les principaux passages :

« La réforme, qui ne concerne a priori que les personnes physiques, ne saurait être l'occasion d'aggraver le mode d'imposition des plus-values dégagées par les entreprises. Le principe admis par le gouvernement de tenir compte des effets de la dépréciation monétaire est fondamental.

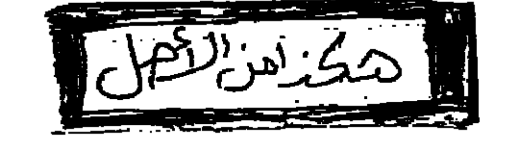
» La mobilité des patrimoines constitue une condition essentielle du progrès économique. Dès lors, il est à craindre qu'un impôt trop élevé sur les plus-values n'entraîne une rigidité dans les transactions, ne constitue un frein supplémentaire à la création et à la restructuration des entreprises, et ne se traduise, enfin, dans certains cas, par des majorations de prix.

» La taxation des plus-[values] afférentes aux cessions de v[aleurs] mobilières risque d'avoir des [effets] très défavorables sur la si[tuation] boursière, déjà très fragile. [Cet] alourdissement de la fiscalité [est] de toute évidence peu com[patible] avec l'objectif affirmé par [...] de promotion de l'actionnariat [et de] renforcement des capitaux p[ropres] des entreprises. Si le principe [de la] taxation des plus-values bou[rsières] était adopté, le statut financ[ier de] l'actionnaire subirait une n[ouvelle] dégradation. Il y aurait là u[ne jus]tification supplémentaire en [faveur] de la suppression totale de [la dou]ble imposition économique de[s béné]fices distribués par l'octro[i d'un] avoir fiscal égal à 100 [% du] dividende.

» D'une façon générale, [la ré]forme projetée risque de d[éségui]liser les circuits de l'épar[gne en] incitant les ménages à cho[isir des] placements « improductifs » [s'adap]tant plus aisément à l'éva[sion fis]cale ou à expatrier leurs fon[ds vers] des « paradis fiscaux » de [fait ou] de droit. Les impératifs de [la jus]tice fiscale impliquent que l[es mo]dalités d'application prévo[ient la] prise en compte des moins-v[alues,] une procédure d'étalement [dans le] temps de la taxation, des e[xonéra]tions pour les plus-values [rem]ployées dans un certain [délai et] sous certaines formes. »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs s[uisses]
48 heures	4 5/8	5 5/8	4	5	0
1 mois	5 3/8	5 7/8	4 1/2	5	2 7/8
3 mois	5 3/4	6 1/4	4 1/2	5	3 1/4
6 mois	6 5/8	7 1/8	4 5/8	5 1/8	4 1/8



LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

Pendant les quatre premiers mois de l'année

Les importations françaises de pétrole ont fléchi de 23,9 %

Pour les quatre premiers mois de l'année, les importations françaises de pétrole ont atteint 34 millions 513 796 tonnes, ce qui représente une baisse de 23,9 % par rapport à la même période de 1974. baisse de la consommation de produits pétroliers en France étant gement inférieure à ce pourcentage, il faut sans doute attribuer ur une large part à un phénomène de déstockage cette forte ninution.

'axemen de la ventilation de nos ortations pays par pays permet constater une forte diminution achats en provenance d'Abu-abi (— 60 %), du Gabon (— 51 %), Congo (— 60 %) ainsi qu'une te brutale du brut algérien 34 %), recul qui explique la récente e en garde d'Alger, qui s'inquiète déséquilibre des échanges entre la France et l'Algérie (*le Monde* du 18 juin).

Il convient toutefois de rappeler qu'une partie du brut algérien enlevé par les compagnies françaises est revendue sur le marché. L'Iran a vu, pendant la même période, ses ventes augmenter de 282 %.

● ACCORD ENTRE LE GOUVERNEMENT KOWEITIEN ET LES COMPAGNIES PETROLIERES GULF OIL ET B.P. — Un accord de principe est intervenu, mercredi 18 juin, entre le gouvernement koweïtien et les sociétés pétrolières Gulf Oil et B.P. sur le montant des indemnisations revenant à ces deux compagnies, en contrepartie du rachat par le Koweït de 40 % du capital de la Société Kuwait Oil Company qu'elles détiennent encore. Le Koweït versera aux deux sociétés 50 millions de dollars (200 millions de francs environ), somme qui représente la valeur comptable nette de leur actif apporté.

Diminution de la consommation de produits pétroliers en mai

La consommation de produits pétroliers a sensiblement diminué en mai, indiquent les statistiques du Comité interprofessionnel du pétrole. Comparées à celles de mai 1974, les consommations de fuel domestique et de fuel lourd ont respectivement fléchi de 14,6 % et 22 %. Conséquence du ralentissement de l'économie : l'industrie a vu sa consommation fléchir de 23,4 %.

En revanche, on note une augmentation des ventes de « super » (+ 7,9 %), alors que la demande d'essence ordinaire a baissé (— 5,8 %). Globalement, la consommation de carburants a augmenté de 4,6 %.

CONSOMMATION

L'INFLATION SERA AU CENTRE DES DÉBATS DU CONGRÈS DES COOPÉRATIVES

Le congrès des coopératives de consommateurs, qui a débuté mercredi 18 juin à La Baule et se terminera vendredi 20 juin, sera pour une large part consacré à l'inflation. Les délégués discuteront un rapport intitulé : « *L'inflation et les consommateurs* », préparé par une étude de motivation menée en novembre 1974 auprès d'une cinquantaine de personnes et par un sondage effectué auprès de mille cinq cents ménages. La responsabilité et le comportement du consommateur devant la hausse des prix seront au centre des débats, qui seront marqués par les interventions de MM. Jacques Attali, conseiller de M. Mitterrand, pour les questions économiques, et Lionel Stoleru, conseiller de M. Giscard d'Estaing. M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, présidera la séance de clôture.

La Fédération nationale des coopératives de consommateurs exploite un réseau commercial qui comporte 21 hypermarchés, 263 supermarchés, 970 superettes et 2 019 magasins traditionnels en libre service, ce qui représente 2,5 % du commerce de détail français et 4,2 % du commerce alimentaire.

● EN ITALIE, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en mai, c'est-à-dire nettement moins vite qu'en avril (+ 1,4 % par rapport à mars). Malgré le net ralentissement de mai, la hausse du coût de la vie reste très rapide : + 20,3 % en un an.

AFFAIRES

Propriété du sénateur-maire de la ville

L'ENTREPRISE MAURY DU MANS CONNAIT DE GRAVES DIFFICULTÉS

L'entreprise Maury, spécialisée dans la fabrication de matériel agricole notamment pour l'alimentation du bétail et l'épandage du fumier, a demandé au tribunal de commerce de Tours le bénéfice de la mise en règlement judiciaire. Selon un communiqué de M. Jacques Maury, sénateur, maire centriste du Mans, et de M. Mathias, syndic de l'affaire depuis le 6 mai, il s'agit de permettre à l'entreprise de poursuivre son activité et de protéger les intérêts des salariés. Dans le même texte, il est annoncé qu'une plainte pour malversation devait être déposée le mercredi 18 juin contre des personnes ayant eu des responsabilités de gestion et de direction.

L'entreprise Maury connaît des difficultés depuis plusieurs mois. En septembre 1974, son directeur, M. Evrard, avait été licencié pour mauvaise gestion et remplacé par M. Antoine Maury, fils du sénateur et maire. Mais c'est en mai dernier qu'a éclaté l'affaire, avec la découverte par le syndicat C.G.T. de l'entreprise d'un passif de 2,6 millions de francs, passif qui atteignait au mois de mai 3,75 millions de francs.

M. Jacques Maury annonçait alors qu'il démissionnait de la présidence et confiait la responsabilité de l'entreprise à un syndic de Tours — l'entreprise ayant transféré son siège dans le département voisin — qui a pris ses fonctions le 6 mai. Quelques jours plus tard, ce dernier confirmait M. Antoine Maury dans ses fonctions de directeur de l'entreprise, mais ajoutait que le maintien de l'activité exigeait des licenciements, 34 personnes sur les 96 restant en activité (la firme comptait 140 salariés en septembre 1974). La plupart des délégués syndicaux auraient été touchés par ces licenciements.

Le dépôt de la plainte pour malversation indiquerait que M. Maury et le syndic ont l'intention de faire porter la responsabilité de la déconfiture de l'entreprise à l'ancien directeur, M. Evrard.

● LES PRIX DES MOTOS ET DES CYCLES pourront augmenter de 2 % à partir du jeudi 19 juin, annonce *le Bulletin officiel des services des prix (BOSP)* daté du 14 juin. Les prix des appareils sanitaires en céramique vont également être majorés de 2 %. En revanche les prix des savons devront baisser de 3 % pour les savons de toilette, de 4 % pour les savons de ménage et de 12 % pour ceux en paillettes. Les sauces mayonnaises préparées coûteront moins cher (— 5 %), ainsi que les huiles de maïs (— 8,5 %).

● LA SOCIETE NOUVELLE DES TANNERIES D'ANNONAY a été officiellement constituée le samedi 14 juin. Destinée à assurer le réemploi des quelque trois cents salariés des Tanneries françaises réunies, qui occupent depuis le 26 juin 1974 les locaux de l'usine afin d'en éviter la fermeture, la nouvelle société a été créée à l'initiative de la municipalité et d'industriels locaux.

LES STRUCTURES JURIDIQUES DU GROUPE BOUSSAC VONT ÊTRE MODIFIÉES

Les actionnaires du groupe Boussac, réunis, ce jeudi 19 juin, en assemblée générale extraordinaire, devraient décider de transformer les statuts du Comptoir de l'industrie textile de France (C.I.T.F.), société mère du groupe. Le C.I.T.F., actuellement société à directoire et conseil de surveillance, deviendrait une société en commandite par actions. On s'attend que M. Jean-Claude Boussac, à qui son oncle a confié, le 9 mai, la direction du groupe soit nommé gérant à vie.

La crise ouverte, provoquée par la démission, le 16 avril, de M. Claude-Alain Sarre de la présidence du directoire du C.I.T.F., semble temporairement apaisée. Les banques qui, pour soutenir M. Sarre et le plan de redressement qu'il avait mis sur pied, avaient menacé de couper les crédits du groupe, ont accepté de proroger ceux-ci pendant trois mois, à la demande des pouvoirs publics et après avoir, semble-t-il, reçu de M. Marcel Boussac les garanties nécessaires.

M. Jean-Claude Boussac s'efforcera pendant ce délai de mettre en place une équipe de direction et un plan de redressement susceptibles de convaincre à la fois les banques et les pouvoirs publics, auxquels il aurait l'intention de demander une aide.

● LES PERMIS DE RECHERCHE PETROLIERE au large des côtes de la République d'Irlande ont été attribués à cinq compagnies internationales : Deminex (une société allemande), le groupe B.P., le groupe Shell, Texaco et le groupe français Elf-Erap (en association avec deux sociétés irlandaises). — *(A.F.P.)*

A L'ÉTRANGER

'économie allemande n'est pas encore sortie de la récession, *estime la Bundesbank*

Les tendances à la reprise relevées dans certaines branches en Allemagne de l'Ouest « ne sont pas encore suffisamment fortes pour entraîner le reste de l'activité économique ouest-allemande », indique la Bundesbank dans son dernier rapport mensuel.

es experts de la Banque rale soulignent que l'économie mande n'a toujours pas quitté *phase de récession* » : les estissements, considérés comme condition nécessaire et préale à toute reprise, se sont encore affaiblis au premier trimestre de l'année. Le produit national brut réel de la R.F.A. a reculé de 3 % au cours du premier trimestre, par rapport à la même période de l'an dernier, et de 1,5 % par rapport au dernier trimestre de 1974.

● DEMANDE ETRANGERE. — Le pessimisme actuel des chefs d'entreprise ouest-allemands s'explique surtout par une chute brutale de leurs ventes à l'étranger, chute qu'ils n'avaient pas prévue : les commandes de l'étranger enregistrées au cours des quatre premiers mois de l'année sont inférieures d'un sixième à celles de la période correspondante de 1974.

Toutefois, ajoute la Bundesbank, les sociétés allemandes, aidées par la baisse des prix à l'importation, semblent, d'une manière générale, bénéficier d'une réduction des coûts et d'une amélioration certaine des bénéfices ou, pour le moins, d'une contraction de leurs pertes.

● DEMANDE INTERIEURE. — La Banque centrale précise, par ailleurs, que, au cours du premier trimestre 1975, le pouvoir d'achat des ménages a progressé de 7,5 % par rapport à la période correspondante de 1974, principalement à cause de la réforme fiscale (1) et des allocations familiales.

La Bundesbank précise toutefois qu'une part importante de cette progression (45 %) a été placée sur les comptes d'épargne, et ce dans des proportions inhabituelles. Les experts de Francfort expliquent cette attitude par l'insécurité qui pèse sur l'emploi. Le taux de chômage (après correction des variations saisonnières) atteignait à la fin mai 5 % de la population active contre 3,5 % à la fin décembre 1974.

(1) Vingt millions environ de contribuables disposant de revenus faibles et moyens ont bénéficié d'allègements fiscaux.

DRESSEMENT DE LA BALANCE ES PAIEMENTS AMÉRICAINE U COURS DU PREMIER TRIESTRE.

a balance de base des Etats-s, qui regroupe les mouvements de la balance commerciale, « invisibles » (assurances, sports, tourisme, intérêts, fits et dividendes des entrees américaines à l'étranger...) si que le solde des mouvets de capitaux à long terme vestissements à l'étranger noment), a été presque équilibrée cours du premier trimestre : le déficit n'est plus que de millions de dollars alors qu'il t encore atteint 6,57 milliards dollars pendant le quatrième estre 1975.

est évidemment le redresset de la balance commerciale est la cause essentielle de ce rement, puisqu'elle contribue r moitié à l'amélioration cons-e. Pour le reste, celle-ci est out due à des facteurs très agers. On peut donc douter les résultats du deuxième tritre soient aussi favorables.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION DE TRANSPORTS AÉRIENS

L'assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin 1975 sous la présidence de M. Francis C. Fabre a approuvé les comptes de l'année 1974, qui se soldent par une perte de 20 382 000 F après dotation aux amortissements de 51 518 000 F.

L'année 1973 s'est soldée par une perte de 5 384 000 F, après une dotation aux amortissements de 59 millions 568 000 F.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 416 000 000 F en progression de 36,7 % sur celui de l'année précédente.

Dans son rapport, le conseil a souligné la situation exceptionnellement grave créée en 1974 dans le transport aérien par le triplement brutal du coût des carburants intervenu dès le début de l'exercice, et qui n'a pu être compensé par les augmentations de tarifs décidées en cours d'année.

L'assemblée générale a approuvé le report à nouveau de la perte de l'exercice.

En ce qui concerne les quatre premiers mois de l'année 1975, les passagers-kilomètres transportés sont en progression modérée pour atteindre 942 millions. Le chiffre d'affaires de la compagnie est en progression de 27,5 % pour cette même période.

SAFT
Société des accumulateurs fixes et de traction

L'assemblée générale ordinaire du 12 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui font apparaître, avant prélèvement fiscal exceptionnel, un résultat de 16 227 717 F, chiffre légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent. Déduction faite de ce prélèvement qui se monte à 3 061 893 F, l'exercice se solde par un bénéfice net de 13 165 824 F.

Le revenu global par action, au titre de l'exercice 1974, a été fixé pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal à 79,05 F, soit 52,70 F pour le dividende distribué (dont 2,70 F reportés de 1973) et 26,35 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.

Le dividende sera mis en paiement le 27 juin 1975 contre remise du coupon n° 20.

Il est rappelé que la répartition correspondante, au titre de l'exercice 1973, s'était établie à 70,95 F, soit 47,30 F pour le dividende distribué et 23,65 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.

L'assemblée générale des actionnaires a d'autre part renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs Pierre Abbé et Jacques Dontot.

Compagnie industrielle des piles électriques
CIPEL

L'assemblée générale, réunie le 12 juin 1975, a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Le bénéfice de l'exercice, avant prélèvement fiscal exceptionnel, est de 2 667 000 F contre 3 383 000 F pour 1973, après dotation aux amortissements de 5.838.000 F contre 4 813 000 francs pour l'exercice précédent et à la provision pour investissements de 375 000 F contre 440 000 F en 1973.

Le bénéfice net, après déduction du prélèvement fiscal exceptionnel de 569 000 F, s'établit à 2 098 000 F.

Le revenu global par action a été fixé pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal de 8,25 F, soit 5,50 F pour le dividende mis en paiement dont 0,60 F provenant du report de 1973, et 2,75 F correspondant à l'impôt déjà payé au Trésor.

La mise en paiement sera faite le 27 juin 1975 contre remise du coupon n° 13.

Au titre de l'exercice 1973, le revenu global par action avait été de 5,85 F dont 3,90 F pour le dividende distribué et 1,95 F pour l'impôt déjà payé au Trésor.

IMMINDO S.A.

L'assemblée générale ordinaire du 17 juin 1975, réunie sous la présidence de M. Gérard Dangelzer, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1974.

Au cours de l'exercice, Immindo S.A. a mis en location les bureaux restant disponibles dans l'immeuble du quai du Général-Leclerc, à Neuilly-sur-Seine.

Le patrimoine locatif en exploitation s'est trouvé ainsi porté, au 31 décembre 1974, à douze ensembles immobiliers comprenant au total 816 appartements, 9.524 m2 de bureaux et de locaux commerciaux, et 1.333 garages et parkings.

Les immeubles de la société sont situés pour l'essentiel à Paris et dans la région parisienne ; leur taux d'occupation a été très satisfaisant sur l'ensemble de l'année et s'établissait à 98 % au 31 décembre 1974.

Les recettes locatives se sont élevées à 11,43 millions de francs, contre 10,19 millions de francs en 1973, soit une progression d'environ 12 %.

Après dotation de 1,77 million de francs aux amortissements, contre 1,09 million de francs en 1973, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 9,52 millions de francs, contre 8,23 millions de francs pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de 8 F par action (contre 7 F en 1973), s'appliquant aux 1 250 000 actions du capital actuel.

Cette distribution, qui correspond à un montant global de 10 millions de francs, représente une augmentation réelle d'environ 43 % sur celle de 1973, qui ne s'appliquait qu'à 1 000 000 d'actions.

Le solde de la dernière augmentation de capital est destiné à la réalisation d'un programme de logements à Paris, ou en proche banlieue, pour lequel la société poursuit ses recherches en vue d'un investissement correspondant aux critères de qualité et de rendement auxquels elle est attachée.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société navale chargeurs Delmas-Vieljeux, qui s'est tenue à Paris le 17 juin 1975, a aprouvé les comptes de l'exercice de l'année 1974.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à : 1 056 millions de francs, en progression de 40 % par rapport à 1973 (756 millions), le bénéfice avant impôts, amortissements et provisions à : 242 508 100,48 F (contre 183 667 588 F) et le bénéfice net à 19 429 798,66 F (contre 15 585 072 F).

Le revenu global par action a été fixé à 10,50 F, constitué par un dividende distribué de 7 F et un avoir fiscal de 3,50 F.

Ce dividende, égal à celui de l'exercice précédent, s'applique à un nombre d'actions augmenté de 50 % par suite de l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour deux anciennes décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 1974.

Il sera mis en paiement à compter du 27 juin 1975 contre remise du coupon n° 36 pour les titres au porteur et estampillage des certificats nominatifs dans les banques suivantes, ou dans leurs succursales :

— Banque de l'Union maritime et financière, 56, rue de Provence, Paris.

— Crédit commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, Paris.

— Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, Paris.

— Banque de l'Union européenne, 4, rue Gaillon, Paris.

— Crédit du nord - Union parisienne « Union bancaire », 6 et 8, boulevard Haussmann, Paris.

— Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris.

— Société générale, 29, boulevard Haussmann, Paris.

— Crédit industriel de l'ouest, 4, rue Voltaire - 44000, Nantes.

LA PRÉSERVATRICE A.I.R.D.

Réunie le 12 juin 1975 sous la présidence de M. Raymond Meynial, l'assemblée générale ordinaire de Préservatrice A.I.R.D., principale filiale, non cotée, de La Préservatrice S.A. qui la contrôle à plus de [illegible] a approuvé les comptes de l'année 1974.

Au cours de son deuxième exercice, la société, qui poursuit l'exploitation du portefeuille d'assurances de l'ancienne Préservatrice A.I.[illegible] a connu, en dépit de la hausse des prix et du ralentissement [illegible] de l'économie dans le deuxième semestre, un développement favorable de ses affaires.

La progression des primes [illegible] s'établit pour les affaires directes françaises à 11,8 % alors que les primes émises tous territoires [illegible] augmenté que de 8,1 %. Cette différence s'explique par le transfert à l'occasion de la création de nouvelles filiales, des portefeuilles malgaches et camerounais à des sociétés de droit local.

Sur le plan technique, les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants, excepté dans les branches « Automobile » pour laquelle la diminution des sinistres déclarés n'a pu compenser l'alourdissement du coût moyen des dossiers et « Responsabilité civile générale » dont les tarifs paraissent insuffisants.

Le bénéfice d'exploitation [illegible] 23 527 572 F — ce qui représente [illegible] du double de celui de 1973. Cependant, le solde du compte Pertes et Profits d'un montant de 12 180 [illegible] est légèrement inférieur au bénéfice net de l'exercice antérieur en raison de la constitution des provisions pour dépréciation de [illegible] prévues par la réglementation [illegible] aux compagnies d'assurances et [illegible] provision pour impôts d'un montant particulièrement élevé.

L'assemblée générale a décidé de fixer à 9 millions de francs le montant du dividende qui sera [illegible] compter du 23 juin 1975, la plus grande partie de cette somme [illegible] être versée à La Préservatrice [illegible] dont l'assemblée appelée à examiner les comptes de l'exercice 197[illegible] est prévue pour le vendredi 1[illegible] [illegible]tembre, à 11 heures.

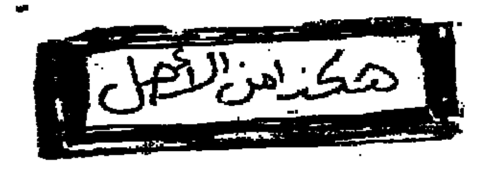
Au cours de la réunion tenue le même jour, le conseil d'administration de La Préservatrice A.I.[illegible] reconduit M. Meynial dans ses fonctions de président-directeur [illegible] pour une durée d'un an.

FEMMES D'AUJOURD'HUI

Pour le premier trimestre de l'année 1975, le chiffre d'affaires de la Société Femmes d'Aujourd'hui s'est élevé à 293 578 223 F. B., contre 317 847 258 F. B. pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit en diminution de 7,63 %.

Dans le même temps, le chiffre d'affaires consolidé de la Société Femmes d'Aujourd'hui et de ses filiales s'est élevé, en 1975, à la somme de 350 655 621 F. B. contre la somme de 352 190 609 F. B. pour les trois premiers mois de l'année 1974, présentant ainsi une diminution de 0,43 %.

(Avis financiers des sociétés)



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 JUIN

Tassement

…près deux jours d'une relative …ilité, la tendance s'est de …veau orientée à la baisse. Le … des cours ne s'est inter…pu qu'un court instant sur le …ressement de la Française des …roles. Mais il a repris peu …s, et en clôture les pertes …ent nombreuses. Tous les com…timents, ou presque, ont payé … tribut à la baisse. Les gran… valeurs ont été les plus affec… : Compagnie Bancaire, Gé…ale de Fonderie, Carrefour, …lotechnique, C.G.E., Saint-…ain, Rhône-Poulenc, Michelin, …geot, Bouygues, Roussel-Uclaf …ien d'autres encore. Au total, … trentaine de titres ont reculé … 2 %. Bref, le bilan a été assez …d.

…a rechute de Wall Street in…de manifestement les opéra…s, qui, déjà passablement …ttés par la tenue du marché …uis près de deux mois, procè…t à des dégagements de pré…tion. Ils y ont été d'autant … incités que l'on est à la veille … liquidation générale — celle-…ébute jeudi par la réponse des …es — et que les vacances s'ap…chent. Par les temps qui cou…, certains préfèrent disposer …eurs liquidités. On ne saurait …eur reprocher.

…epli de La Hénin, B.S.N., …nm, S.I.A.S., Auxiliaire d'en…prises, Poclain, B.H.V., Nou…es Galeries, Electromécani…, Lyonnaise des Eaux, Navi…on mixte, A.D.G., Skis Ros…ol.

…es affaires sont restées très …nes sur le marché de l'or, où … cours se sont un peu redres… Le lingot a regagné 40 F à …70 F (après 21 685 F), le kilo …barre 60 F à 21 675 F, et le …poléon 0,20 F à 235,10 F. Le vo…e des transactions s'est élevé …16 millions de francs contre …3 millions.

…ux valeurs étrangères, assez … reprise des mines d'or. Ail…rs, repli général des cours.

…URS DU DOLLAR A TOKYO

	18/6	19/6
…llar (en yens) …	293 98	294 20

LONDRES

Dans l'attente du résultat de la nouvelle rencontre entre les cheminots et la direction des chemins de fer, le marché se montre indécis. Jeudi à l'ouverture, la tendance est très irrégulière, notamment aux industrielles. Les mines d'or restent bien disposées. Stabilité des fonds d'État, mais fléchissement du War Loan.

OR (ouverture) dollars : 163 50 contre 163 75

VALEURS	CLOTURE 18/6	COURS 19/6
War Loan 3 ½ %	24 1/8	24 1/16
Beechams	284 …	288 …
British Petroleum	525 …	525 1/2
Shell	313 …	314 …
Vickers	134 …	134 …
Imperial Chemical	282 …	282 …
Courtaulds	122 …	123 …
De Beers	305 …	305 1/2
* Western Holdings	35 3/4	36 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	174 …	175 …
* West Driefontein	48 …	45 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises	123,1	121,2
Valeurs étrangères	123,8	121,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,9	71,4

NOUVELLES DES SOCIETES

CREUSOT-LOIRE. — Les dirigeants de la société ont de bonnes raisons d'espérer que, malgré les difficultés de l'année en cours, le dividende distribué au titre de l'exercice 1974 pourra être maintenu en 1975.

VINIPRIX. — Les perspectives de l'exercice 1975 permettent d'envisager un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de francs (contre 816 millions de francs en 1974), et le maintien d'une marge brute de 2 % avant impôt.

GENERALE OCCIDENTALE. — Malgré une très forte augmentation du chiffre d'affaires, porté de 737 millions de livres sterlings à 1 386 millions de livres, le profit net distribuable de la filiale britannique Cavenham revient de 15,7 millions de livres à 12,9 millions de livres.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Dernier cours
Denain-N.-E.-Longwy, c. 11	1 p. 10	4 ..
Jacques Borel int., c. 17	1 p. 5	10 ..
Océanic, c. 20	1 p. 7	8 10
Paranoff, dr.	2 p. 9	18 50
Thomson-Brandt, c 27	1 a.p. 5 a.	7 10
Norsk Hydro, dr.	1 p. 3	30 ..

NEW YORK

Indécis

Les cours ont évolué de façon très irrégulière mercredi à Wall Street, mais se sont généralement peu éloignés de leurs niveaux précédents. En baisse de 6 points une demi-heure après l'ouverture, l'indice des industrielles a, par la suite, effacé sa perte initiale, et même au-delà, puis a de nouveau fléchi, pour s'établir finalement à 827,83 (— 0,78).

L'activité s'est fortement ralentie : 15,50 millions de titres ont changé de mains contre 19,44 millions la veille. Les opérateurs sont toujours très partagés sur la conduite à adopter. Certes, le redressement de la balance des paiements durant le premier trimestre leur a paru encourageant, mais ils préfèrent attendre des signes plus manifestes de reprise économique avant de s'engager. Réaction bien normale, au demeurant, quand toutes les prévisions font état d'une baisse des bénéfices des entreprises pour le deuxième trimestre et que la menace d'une grève des chemins de fer se profile à l'horizon.

Recul des cuivres, des produits chimiques, des électroniques, de la construction mécanique, des pétroles, des sidérurgiques, des mines d'or et des établissements d'épargne et de prêts. Progrès du bâtiment, des cinémas, des ordinateurs, des pharmaceutiques, des magasins et des tabacs.

Sur 1 820 valeurs traitées, 795 ont baissé, 612 ont monté et 413 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 164,38 (— 0,61) ; services publics, 82,40 (+ 0,58).

VALEURS	COURS 17/6	COURS 18/6
Alcoa	44 …	44 1/4
A.T.T.	49 …	49 1/8
Boeing	28 1/8	28 3/8
Chase Manhattan Bank	36 3/8	35 3/4
Du Pont de Nemours	116 3/4	116 1/2
Eastman Kodak	99 1/4	100 …
Exxon	90 1/4	88 7/8
Ford	38 …	36 1/4
General Electric	46 7/8	46 3/8
General Foods	25 7/8	25 3/4
General Motors	43 1/2	43 3/8
Goodyear	17 1/2	17 1/2
I.B.M.	203 1/2	204 1/4
I.T.T.	23 1/2	23 1/4
Kennecott	37 7/8	37 1/2
Mobil Oil	46 5/8	46 …
Pfizer	30 7/8	31 1/4
Schlumberger	85 …	85 …
Texaco	26 1/4	26 1/4
U.A.L. Inc.	17 1/4	17 1/4
Union Carbide	58 1/2	57 5/8
U.S. Steel	58 …	58 …
Westinghouse	17 1/2	17 1/4
Xerox	67 3/4	66 3/8

BOURSE DE PARIS — 18 JUIN — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; ° droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

MARCHÉ A TERME

…mpte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote …mplète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer …s les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	3 986	3 992	3 98
Canada ($ can. 1)	3 885	3 893	3 54
Allemagne (100 DM)	171 400	171 825	170 25
Belgique (100 fr.)	11 461	11 460	10 95
Danemark (100 krd.)	73 670	73 920	74 12
Espagne (100 pes.)	7 163	7 167	7 17
Grande-Bretagne (£ 1)	9 044	9 078	9 10
Italie (100 lires)	0 638	0 638	8 67
Norvège (100 krn.)	81 720	81 920	82 12
Pays-Bas (100 fl.)	166 400	165 850	165 40
Portugal (100 esc.)	16 560	16 565	16
Suède (100 krs.)	102 620	102 370	101
Suisse (100 fr.)	160 900	160 350	160 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre)	21615	21680 ..
Or fin (kilo en lingot)	21630	21670 ..
Pièce française (20 fr.)	234 90	235 10
Pièce française (10 fr.)	167 50	167 50
Pièce suisse (20 fr.)	222	224 40
Union latine (20 fr.)	205 ..	207 20
Souverain	205 60	206 50
Pièce de 20 dollars	984 40	983 40
Pièce de 10 dollars	481 60	480 20
Pièce de 5 dollars	347 10	…
Pièce de 50 pesos	865 ..	864 50
Pièce de 10 florins	192 10	192 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1975 a été tiré à 539 649 exemplaires.

A B C E F G H

APRÈS LA VISITE DE M. SÉGARD

Les comptes français bloqués par le gouvernement tunisien vont être libérés

De notre correspondante

Tunis. — *Les comptes français bloqués jusqu'à présent par le gouvernement tunisien seront libérés et leurs actuels titulaires pourront en disposer à leur gré. C'est ce qu'a laissé entendre, mardi 17 juin, M. Norbert Ségard, ministre français du commerce extérieur, qui a terminé, mercredi, une visite de trois jours en Tunisie. Le problème des comptes bloqués — environ 160 millions de francs appartenant à d'anciens résidents français — recevra sa solution définitive lors du voyage à Paris du premier ministre tunisien, M. Nouira, au début de juillet.*

D'autres sujets ont été abordés au cours du séjour de M. Ségard. Les Tunisiens ont confirmé leur option en faveur du procédé français de télévision SECAM. La construction de la Maison de la télévision se fera avec la coopération de la France. *Elle* permettra une plus large diffusion et la mise en route d'une deuxième chaîne.

D'autres accords sont intervenus. Ils concernent la réalisation d'une unité de production d'engrais dans la région de Gabès, l'installation d'une centrale thermique, la construction d'un four électrique et la fourniture de deux turbines à gaz et d'équipements téléphoniques.

La France est le premier fournisseur de la Tunisie et son second client. Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont soldés, en 1974, par un excédent de 647 960 francs en faveur de Paris. Ce déséquilibre préoccupe les Tunisiens, bien qu'il soit en partie compensé par les transferts effectués par les travailleurs émigrés et par le développement de l'industrie touristique.

Les Tunisiens souhaiteraient intensifier la coopération commerciale et industrielle avec la France. Dans ce but, une mission d'hommes d'affaires et d'industriels viendra étudier prochainement des projets d'équipement concernant les transports, la construction de nouveaux barrages et d'une autoroute à péage.

En septembre prochain, M. Lasram, ministre tunisien de l'économie, se rendra à Paris, sur invitation de M. Ségard, pour étudier différents projets industriels. Le mois suivant, la chambre de commerce tuniso-française, présidée par M. Bourguiba junior, tiendra une réunion avec des industriels, en présence des ministres français des finances, du commerce et de l'industrie.

M. Ségard a confirmé que la visite de M. Giscard d'Estaing en Tunisie aurait lieu avant la fin de l'année. La date précise en sera fixée prochainement.

MANUÈLE PEYROL.

● *Une délégation de la « Génération sociale et libérale »*, mouvement des Jeunes Giscardiens, conduite par M. Dominique Bussereau, et dont fait partie M. Henry Giscard d'Estaing, fils du président de la République, séjourne depuis le 16 juin en Tunisie à l'invitation de la Jeunesse destourienne. — (*A.F.P.*)

Dans un message aux dirigeants occidentaux

M. Brejnev propose de réunir le 22 juillet le « sommet » paneuropéen

Dans une lettre envoyée au début de la semaine aux dirigeants des principaux pays européens de l'Ouest ainsi qu'à ceux des Etats-Unis et du Canada, M. Leonid Brejnev secrétaire général du parti communiste soviétique, propose que la réunion de clôture de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ait lieu le 22 juillet à Helsinki (et non le 29, comme nous l'avons annoncé par erreur dans *le Monde* du 19 juin). Comme nous le câble notre correspondant à Moscou, Jacques Amalric, M. Brejnev, qui a engagé son prestige dans l'heureuse conclusion de cette conférence et qui voit les relations américano-soviétiques piétiner, voudrait pouvoir enfin faire état d'un grand succès diplomatique. D'autre part, *dans le cas où le « sommet »* de la C.S.C.E. ne pourrait avoir lieu fin juillet, c'est tout le calendrier politique de M. Brejnev qui s'en trouverait bouleversé. C'est en effet seulement après la réunion de Helsinki que M. Brejnev désire rencontrer le président Ford, en principe en septembre à Washington, et M. Giscard d'Estaing, en octobre, à Moscou.

Le premier ministre britannique, M. Wilson, a déjà donné son accord de principe à la proposition du chef du P.C. soviétique, en ajoutant qu'il comptait consulter « ses collègues et alliés ». Cette consultation aura lieu le 24 juin, à Luxembourg, à l'occasion d'une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres de la C.E.E. Il convient de rappeler à ce sujet que la Finlande, qui s'est déclarée disposée à accueillir le « sommet » à Helsinki, du 28 au 31 juillet, a demandé qu'on lui notifie d'ici au 26 juin la décision de le tenir à la fin de juillet.

Mais si les pays plus importants cachent de moins en moins leur désir d'en finir avec la conférence paneuropéenne, les petits pays, groupés autour de la Roumanie et de la Yougoslavie, durcissent leur position à Genève. Ils ne cachent pas qu'il n'y aura pas de « sommet » en juillet si les Grands ne se décident pas à faire des concessions sur les trois points qui restent à régler et auxquels ils attachent la plus grande importance : la notification des grandes manœuvres militaires, la clarification des droits alliés sur l'Allemagne et, surtout, l'assurance que la C.S.C.E. sera suivie d'autres conférences paneuropéennes. — J. S.

Les grèves à la S.N.C.F

PAS DE PERTURBATION SUR LES GRANDES LIG[NES] Trafic de banlieue rédu[it] à Paris-Est et Marseill[e]

Les grèves tournantes lancé[es par] certains syndicats de chemin[ots], surtout la C.G.T., provoquent [quel]ques perturbations dans la [circu]lation des trains, mais l'ens[emble] du trafic sur les grandes [lignes] devait être assuré jeudi 19, indique-t-on à la S.N.C.F.

En revanche, deux trains sur [...] circulent sur les lignes de ba[nlieue] de Paris-Est, et près de neu[f sur] dix à Paris-Nord, le trafic étant très sérieusement réduit [dans] la région de Marseille.

De son côté, la C.G.T. prév[oit des] arrêts de travail de vingt-[quatre] heures : Paris-Est de je[udi] 4 heures à vendredi 7 h[eures ;] Paris-Nord de jeudi 20 heu[res à] vendredi 20 heures ; Paris-[Mont]parnasse de jeudi 10 heures [à ven]dredi 10 heures, ainsi qu[e des] débrayages à Nîmes, Dijon et [...] le réseau du Sud-Ouest devr[ait être] partiellement touché samedi 2[1].

Enregistré par l'UNE[DIC]

LE NOMBRE DES CHOMEURS SECO[URUS] S'EST ACCRU, EN M[AI,] DE 2,28 %

L'UNEDIC, régime parita[ire qui] verse des allocations com[plémen]taires aux chômeurs, a enco[re enre]gistré, en mai, un nombre c[roissant] d'allocataires, alors qu'à [la même] époque, les années précéde[ntes, on] observait une diminution : [...] au lieu de 350 000 fin [avril] (+ 2,28 %). Parmi les 358 [...] meurs secourus, il faut cite[r ...] préretraités (garantie de res[sources]) au lieu de 61 696 fin avril, [...] bénéficiaires de l'allocation [supplé]mentaire d'attente (90 % du [...]) au lieu de 43 908 fin avril. [...] de cette formule nouvelle, q[ui ...] progressivement en applica[tion ...] indique à l'UNEDIC qu'il n'[...] la part des gestionnaires, [...] volonté de restriction dans l[a recon]naissance de ce droit, soulig[ne-t-on] à l'UNEDIC.

En Belgique

Plusieurs dirigeants socialistes impliqués dans des scandales financiers

De notre correspondant

Bruxelles. — L'administrateur général de la Régie des télégraphes et téléphones, M. Germain Baudrin, cinquante-deux ans, a été condamné, mercredi 18 juin, à quatre ans de prison et à la confiscation de ses biens, à concurrence de 33 millions de francs belges (3 500 000 F français), montant des sommes qu'il aurait reçues *« de diverses sources non identifiées »*.

M. Baudrin était accusé de *« corruption passive »*, de faux et de détournement. Le jugement dit notamment que le haut fonctionnaire *« avait élevé la fraude fiscale au rang de privilège »*.

Ce verdict, considéré comme particulièrement sévère, met le point final à une affaire qui avait éclaté le 22 juin 1973, à la suite des révélations du journal flamand *De Standaard.* L'affaire Baudrin a connu des rebondissements spectaculaires et menaça, à l'époque, l'existence du cabinet Leburton. Un ministre, M. Anseele, et un secrétaire d'Etat, M. Dubois, tous deux socialistes, durent démissionner de leurs fonctions, l'un fut accusé de négligences, l'autre était directement impliqué dans le scandale.

L'affaire peut encore avoir des suites. Très prochainement doit intervenir le jugement du *« corrupteur présumé »*, qui a d'ailleurs partiellement avoué, M. Frank Pepermans, directeur général de I.T.T. pour la Belgique.

Alors que se termine l'affaire Baudrin, le parti socialiste, aujourd'hui dans l'opposition, est impliqué dans un nouveau scandale. Les deux présidents du parti ont porté plainte contre M. Geets, l'ancien secrétaire général d'un de leurs mouvements (l'entraide socialiste), qui est accusé d'avoir commis des irrégularités de gestion. Le secrétaire national du parti socialiste, M. Jan Luyten, a dû démissionner. — P. D. V.

LE COMTE DE BARCELONE SERAIT INTERDIT DE SÉJOUR EN ESPAGNE

Madrid (*A.F.P.*). — Le gouvernement espagnol aurait interdit a Don Juan, comte de Barcelone, de pénétrer pour le moment en Espagne. Cette décision lui aurait été communiquée au cours d'une visite que lui a faite, le 18 juin à Estoril, près de Lisbonne, où il réside, l'ambassadeur d'Espagne au Portugal.

Dans un discours prononcé le 14 juin et vivement critiqué en Espagne le chef de la maison royale avait, en termes très durs, remis en cause la formule de succession arrêtée par le général Franco désignant le prince Don Juan Carlos comme son successeur avec le titre de roi. (*Le Monde* du 1er juin 1975.)

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Tribunal suprême espagnol* a annoncé qu'il avait rejeté les recours formulés par Mme Eva Forest et M. Antonio Duran contre la décision d'un tribunal civil madrilène de se dessaisir, au profit de la justice militaire, du dossier concernant l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco le 20 décembre 1973. — (*A.F.P.*)

● *Des habitants de l'île d'Yeu ont manifesté à Nantes*, mercredi 18 juin, pour protester contre la fermeture de la conserverie de thon Saupiquet, qui, pendant les mois d'été, offre du travail à cent cinquante personnes. Les îliens se déclarent prêts à poursuivre le blocus autour de l'île si une solution n'est pas trouvée. La direction, qui pour l'instant ne voit pas d'issue, a accepté un rendez-vous la semaine prochaine.

● *Le cardinal Gabriel-Marie Garrone*, préfet de la congrégation romaine pour l'éducation catholique, représentera Paul VI aux cérémonies prévues le 10 décembre prochain à Paris pour le centenaire de la fondation des instituts catholiques de France.

● *Les prix internationaux des matières premières importées par la France* ont continué de baisser en mai par rapport à avril (— 2 % en un mois). En un an, la baisse atteint maintenant 29,6 %. Ces calculs sont fait à partir d'un indice INSEE (Institut de la statistique), lui-même établi sur des cotations en livres sterling et en dollars U.S.

● *Un accord de collaboration technique* dans le domaine photographique a été conclu entre l'Agence France-Presse et l'agence United Press International. Aux termes de cet accord, qui est entré en vigueur le 1er juin 1975, les deux agences diffusent en commun leurs services photographiques à l'aide d'un réseau unique de liaisons téléphotographiques permanentes desservant la presse de province.

● *Le « Vingtième Siècle Fédéraliste »*, organe de « La Fédération » (3, rue Chauveau-Lagarde, Paris-8e), consacre une grande part de son dernier numéro à Robert Aron.

A Paris

Trois bouchers ont comparu en correction[nelle] pour avoir pratiqué des prix illicites

Trois bouchers, MM. Francis Chasseloup, Gérard Fillon et Norbert Hanguel, ont comparu, mercredi 18 juin, devant la douzième chambre correctionnelle de Paris, sous l'inculpation de pratiques de prix illicites pour avoir proposé à la vente des morceaux de viande de bœuf à des prix supérieurs au prix taxé. Les procès-verbaux dressés par les inspecteurs du contrôle économique en juin 1974 relèvent des augmentations de 1 à 38 % selon les morceaux et les bouchers. Les trois prévenus, appliquant les consignes données par leur organisation syndicale, la fédération de la boucherie de la région parisienne, avaient refusé la transaction de 800 F proposée par l'administration, comme la loi le permet pour la plupart des infractions économiques.

Le président Pierre Marette, au début de l'audience, a tout fait pour éviter le débat sur la taxation et le marché de la viande, qu'avait préparé la défense, déclarant : *« Le tribunal doit appliquer la loi sans la discuter. »*

L'attitude du président a changé avec l'arrivée à la barre de M. Charles Bignon, député U.D.R. de la Somme, rapporteur de la commission parlementaire sur les problèmes de la t[...] de la viande. *« Le but [de la] taxation*, a-t-il expliqué, *[est de] protéger le consommateu[r] en permettant aux comm[erçants] de vivre. De nombreuses [moda]lités en sont devenues trè[s criti]quables et il faut revo[ir] le problème dans un [esprit] d'équité. »*

Après l'audition de pl[usieurs] dirigeants des organisatio[ns pro]fessionnelles de la bouch[erie, le] substitut, M. Henri Char[...], a requis une peine d'a[mende] sévère contre M. Chasselo[up, qui] avait refusé de signer les [procès-]verbaux, et des peines d'a[mende] supérieures à 800 francs [pour] les deux autres prévenus.

Dans sa plaidoirie, M[e] Dayras a soutenu que pri[x illi]cites ne signifiait pas bé[néfices] illégitimes.

Le tribunal rendra son [juge]ment le 2 juillet.

Quelque deux cents bo[uchers] venus soutenir leurs troi[s col]lègues ont stationné dur[ant le] procès devant le palais d[e jus]tice, avant de se rendre e[n cor]tège au ministère de l'éc[onomie] et des finances, où une délé[gation] a été reçue en fin d'aprè[s-midi] par le directeur de cabin[et de] M. Fourcade.